40e FESTIVAL D'AVIGNON, NUMÉRO SPÉCIAL

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13195 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 2 JUILLET 1987

A la veille de l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen

# Les Douze ont fixé les prix agricoles pour la campagne 1987-1988

*A la veille de l'entrée en vigueur de l'Acte unique, qui vise à créer un marché européen de 320 millions de personnes, les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE sont parvenus à se mettre d'accord, le mardi 30 juin, sur les grandes lignes du financement futur de la Communauté. L'accord a été grandement facilité par le rapprochement entre Paris et Bonn, qui a aussi permis aux ministres de l'agriculture de fixer les prix pour la campagne 1987-1988. Une nouvelle bataille se profile à propos de la construction d'un hémicycle à Bruxelles.*

## Bataille pour un hémicycle ?

*BRUXELLES*
*de notre correspondant*

*« Un miracle ? Quel miracle ? »* Avec le chocolat, les canaux de Bruges et le Théâtre de la Monnaie, l'art d'esquiver les questions est une des spécialités de la Belgique. Les diplomates français découvrent en ce moment cette redoutable adresse de leurs collègues d'outre-Quiévrain. Le sujet est d'importance.

Il s'agit de savoir si oui ou non va se construire à Bruxelles un hémicycle pouvant accueillir les parlementaires européens. Pour l'instant, ceux-ci sont partagés entre Bruxelles, où siègent plusieurs de leurs commissions, Luxembourg, où est établi leur secrétariat, et Strasbourg, où se tiennent les sessions.

Une situation qui fait penser, ironisait un parlementaire danois, à un banquet mensuel qui serait organisé à Strasbourg, dont tous les plats auraient été préparés dans les cuisines de Bruxelles, mais en n'utilisant que des casseroles luxembourgeoises.

Déjà, Luxembourg, dans cette *« guerre des trois »*, avait quelque peu outrepassé ses droits en construisant un hémicycle qui n'a, pour le moment, servi que quelques fois.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

*(Lire la suite page 2 ainsi que l'article de PHILIPPE LEMAITRE : « Seule la Grande-Bretagne a refusé de s'associer aux conclusions sur le financement de la CEE ».)*

## *L'axe Paris-Bonn*

**Le succès du conseil européen est d'abord celui de la cohésion franco-allemande retrouvée. Il était plus que temps d'enrayer une escalade de mauvaise humeur due à des divergences d'intérêt *bien réelles, notamment en* matière agricole. Le ministre fédéral des affaires étrangères, M. Genscher, a donné le ton, samedi, en adoptant une attitude positive, proche de celle de la France sur la manière d'aborder les problèmes que pose le financement d'une Communauté élargie et décidée à développer le champ de la coopération.**

**Il fallait transformer l'essai. C'est à quoi sont parvenus les deux pays en trouvant un compromis qui règle le différend surgi à propos des montants compensatoires monétaires (MCM), une question d'autant plus difficile à régler que chacune des deux parties était convaincue de son bon droit. Des considérations électorales obligeaient le gouvernement de Bonn à tenir compte des intérêts des paysans allemands. C'est dire que cet accord, en apparence technique, a représenté un véritable effort politique, témoignage de l'engagement européen du chancelier Kohl.**

**M. Mitterrand et M. Chirac, quoi qu'il ait pu leur en coûter, ont eu la *sagesse de renoncer* à essayer d'arracher le feu vert de la RFA pour l'instauration d'une taxe sur les huiles. Les interférences des Etats-Unis dans la politique européenne sont inacceptables mais les menaces qu'ils profèrent sont sérieuses.**

**S'agissant du financement de la CEE, le conseil européen *n'a véritablement rien décidé.* Le préjugé favorable de la RFA envers les propositions de la Commission, la manière dont elle s'est engagée à ce que les travaux soient menés à conclusion au plus tard au conseil européen de *Hanovre en juin* 1988, augurent plutôt bien de l'avenir. Aujourd'hui, onze pays ont, autour des idées de la commission Delors, une *conception commune,* tant de l'action collective à entreprendre que des moyens *à dégager* pour la rendre possible.**

**A vrai dire, le projet de grand *marché sans* frontières, qui mobilise les chefs d'entreprise, *les* banques, les syndicats, plus que n'importe quelle autre initiative *depuis* la signature du traité de Rome, aurait eu les *ailes coupées si les* Douze avaient continué à manifester, à propos du financement, réticences et tergiversations.**

**Le refus de Mme Thatcher de *s'associer* aux pays partenaires au moment où ils se montrent résolus à dépasser *leurs* propres hésitations est d'autant plus regrettable que depuis 1984 *la Communauté* a consenti des efforts significatifs dans le sens souhaité par *Londres.* Comment ne pas voir dans ce refus le reflet d'une répugnance *quasi congénitale* à un engagement européen plus marqué ?**

Une commission mise en place par M. Valade

# Des « sages » vont réfléchir à l'avenir de l'Université

*M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, devait annoncer officiellement, le 1er juillet, la mise en place d'une grande commission de réflexion sur l'avenir de l'Université. Les soixante-neuf personnalités du monde économique et de l'enseignement supérieur qui ont accepté d'y participer sont invitées à tracer, d'ici la fin de l'année, les bases d'un consensus jusqu'à présent introuvable. Les « sages » travailleront autour de cinq thèmes essentiels : culture, organisation des établissements, entreprises, vie étudiante, Europe.*

## Recherche d'un consensus

Il y a un an, le conseil des ministres adoptait le projet de réforme universitaire de M. Alain Devaquet. Aujourd'hui, son successeur, M. Jacques Valade, remet une nouvelle fois l'ouvrage sur le métier. Entre-temps, quel remue-ménage ! Le mouvement étudiant de l'automne dernier a démontré que les réformes universitaires risquaient de déclencher des tempêtes.

Les nombreux colloques du printemps sur les difficultés et l'avenir de l'Université ont rappelé l'ampleur des enjeux. Les prises de position de M. Laurent Schwartz, président du Comité national d'évaluation, a fait réapparaître quelques-uns des clivages qui divisent le monde universitaire.

Pragmatique, M. Jacques Valade a donc décidé de créer un groupe de réflexion afin de mettre à plat, aussi sereinement que possible, l'ensemble des problèmes et de dégager les grandes lignes d'un consensus sur l'avenir à moyen terme des universités françaises.

La diversité des membres de cette commission venus d'horizon politiques différents – responsables d'entreprises, universitaires, gestionnaires et sociologues – en fait une structure suffisamment ouverte pour ne pas apparaître partisane. La prudence affichée par le ministre atteste que le gouvernement ne souhaite pas remettre le feu aux poudres.

Mais la complexité des dossiers universitaires et la proximité de l'élection présidentielle ne simplifieront pas la tâche des « sages ».

*(Lire nos informations page 36.)*

**Emeutes à Rio-de-Janeiro**
*Les Brésiliens protestent contre les hausses de prix.*
PAGE 4

**Négociation sur les euromissiles**
*Moscou aurait renoncé à conserver les SS-20 en Asie.*
PAGE 5

**M. Mitterrand en Finlande**
*Au pays de la « restructuration » tranquille.*
PAGE 3

**Les relations franco-iraniennes**
*Tension autour des ambassades.*
PAGE 5

**Le rapport de la CNIL**
*La Commission nationale de l'informatique et des libertés s'inquiète du piratage des ordinateurs.*
PAGE 12

**Le sommaire complet se trouve page 36**

L'ENQUÊTE : Le 25e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie

# Le pari du président Chadli

**Il y a vingt-cinq ans, le 1er juillet 1962, les Algériens répondaient par un « oui » massif au référendum pour l'approbation des accords d'Evian conclus en mars. Le surlendemain, une capitale en liesse accueillait Ben Khedda, le principal négociateur de ces accords, et les membres du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). L'Algérie devenait indépendante après une guerre commencée à la Toussaint 1954.**

*ALGER*
*de notre correspondant*

L'Algérie a hérité de la guerre d'indépendance une tradition du secret qui reste bien établie. Rien de ce qui est important n'apparaît vraiment. A force de mutisme et d'occultation, le pays a oublié les temps du chaos. L'Algérie de 1987 *n'est* plus celle de 1962. Le président de l'époque, M. Ahmed Ben Bella, n'est présenté que sous l'aspect d'un opposant fanfaron et farfelu. Les luttes de clan et les règlement de comptes entre les « chefs historiques » de la révolution sont loin. Le coup d'état du 19 juin 1965, qui a porté le colonel Boumediène au pouvoir, aussi. Habituellement, tout le monde s'interroge pour savoir si l'événement sera commémoré et si ce jour-là sera férié. Cette année, les hasards du calendrier ont fait tomber le 19 juin un vendredi, le deuxième jour du week-end algérien. La question ne s'est donc pas posée. Aucune référence n'est, du reste, jamais faite au président Boumediène, qui a pourtant présidé aux destinées de l'Algérie pendant plus de douze ans, jetant les bases de l'Etat tel qu'il est encore aujourd'hui.

Il n'est plus question d'industries *« industrialisantes »*, ni de révolution agraire, qui ont été longtemps les piliers du développement algérien, après la nationalisation des hydrocarbures en 1971. Au contraire, depuis l'accession au pouvoir du président Bendjedid Chadli, le 7 février 1979, à la suite d'un arbitrage militaire, l'Algérie s'est engagée dans une voie plus réaliste.

La politique industrielle privilégiait l'industrie lourde : sidérurgie, métallurgie, mécanique, construction électrique, chimie, production d'énergie. Ces pôles devaient par un effet d'entraînement susciter la création d'un véritable tissu industriel. Ils fonctionnaient dans le cadre de grandes sociétés nationales, devenues tentaculaires avec le temps. La restructuration de ces entreprises a commencé en 1980. Elles ont été fractionnées en unités autonomes plus petites et, en théorie, mieux gérables. Le pouvoir entend ainsi exercer un meilleur contrôle du secteur public industriel, tout en lui accordant une plus grande indépendance. Le président Chadli plaide régulièrement l'autonomie des entreprises et la priorité aux investissements productifs, n'hésitant pas à critiquer ouvertement les résultats du secteur public, qui *« n'ont pas suffisamment progressé pour permettre de réduire le taux d'expansion monétaire à un niveau supportable pour la politique des prix et des revenus »*. Les entreprises doivent devenir rentables. Gare aux canards boiteux ! L'heure est maintenant à la productivité. La révolution agraire n'a pas été achevée. Plus elle progressait, plus la production agricole baissait.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

*(Lire la suite page 6.)*

Une étude sur 7 500 femmes

# Grossesse : le risque du SIDA

**L'épidémie de SIDA frappe un nombre croissant de femmes enceintes, selon une étude encore confidentielle et unique au monde effectuée ces derniers mois en France (1). Ces résultats, qui inquiètent les virologistes et les gynécologues-obstétriciens, pourraient conduire à une surveillance accrue de l'infection chez les femmes enceintes.**

L'étude française a porté sur plus de 7 500 femmes, venues en consultation dans neuf des principales maternités de Paris et de la région parisienne, entre les mois de février et de juin 1987. 6 812 femmes étaient enceintes. 930 souhaitaient une interruption de grossesse. Toutes les femmes participant à cette étude avaient, au préalable, accepté la pratique d'un test de dépistage. Au total, 46 cas de séropositivité ont pu être diagnostiqués. Vingt-huit femmes étaient connues au préalable comme ayant été contaminées par le virus du SIDA, mais l'enquête a aussi permis de mettre en évidence 18 cas de séropositivité qui étaient restés inconnus jusqu'alors.

Il s'agit de femmes âgées de vingt et un à trente-huit ans, dont la plupart ont des caractéristiques connues pour être des facteurs de risque vis-à-vis du SIDA : transfusion sanguine, patientes ou conjointes originaires d'Afrique centrale, toxicomanie chez les patientes ou chez les conjoints, conjoints séropositifs, séjour en pays d'endémie comme les Antilles, prostitution, etc.

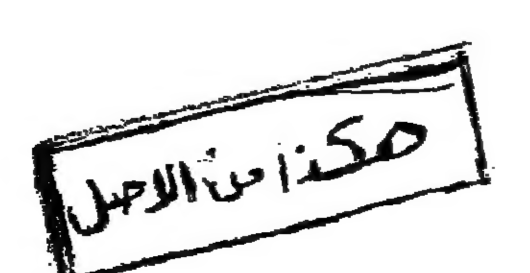
JEAN-YVES NAU.

*(Lire la suite page 27.)*

(1) « L'infection HIV chez les femmes enceintes en région parisienne ». Cette étude épidémiologique a été effectuée dans neuf des principales maternités de Paris et de la région parisienne. Elle a été menée par le Centre d'hémobiologie périnatale (Paris) et par le laboratoire de virologie du CHU Bretonneau (Tours).







# Etranger

## Plusieurs accords au conseil européen de Bruxelles

# Seule la Grande-Bretagne a refusé de s'associer aux conclusions sur le financement de la CEE

*BRUXELLES*
*(Communautés européennes)*
*de notre correspondant*

*« On avait abordé le conseil européen avec le sentiment que la plupart des issues étaient bouchées. Or la Communauté continue normalement son travail, les institutions fonctionnent. L'accord franco-allemand sur l'élimination des montants compensatoires monétaires (MCM) représente quelque chose de très positif, car, de la sorte, il n'y a plus de conflit entre les deux pays. Les difficultés auxquelles on se heurtait ont été résolues, chacun a fait la part du chemin. »* Le « niveau d'ambiance » ainsi donné le mardi 30 juin par M. François Mitterrand, à l'issue de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne, correspond bien au sentiment général. Le compromis franco-allemand sur les MCM a non sans peine, après toute une série d'entretiens bilatéraux, permis de débloquer la négociation agricole en panne depuis plusieurs semaines. Les ministres de l'agriculture, qui se sont réunis aussitôt le conseil européen terminé, sont parvenus à un accord mercredi 1er juillet à l'aube. Les prix sont ainsi fixés pour la campagne 1987-1988.

En ce qui concerne le financement futur de la Communauté, onze pays ont indiqué leur volonté de parvenir à un accord selon la voie préconisée par la Commission. Seule Mme Thatcher ne s'est pas associée aux conclusions proposées par M. Wilfrid Martens, premier ministre belge qui présidait le conseil européen. Pour la Commission, qui préconise un relèvement substantiel des ressources mises à la disposition de la Communauté, c'est là un indéniable succès. Les Etats membres, Grande-Bretagne mise à part, ont implicitement admis que le bon fonctionnement de la Communauté élargie ainsi que la mise en œuvre du programme inscrit dans l'Acte unique exigeaient que la Communauté se dote de moyens supérieurs à ce qui avait été envisagé en juin 1984 lors du conseil européen de Fontainebleau. Il avait été alors prévu que les ressources de la Communauté passeraient de 1,4 % à 1,6 % de la TVA. Il faudra faire sensiblement davantage.

### La condition du progrès

Le bon démarrage du débat sur le nouveau système financier de la Communauté est dû pour une large part à l'ouverture annoncée dès le week-end par M. Hans-Dietrich Genscher. Les Allemands acceptent désormais que le plan Delors serve de base aux travaux des Douze. Au reste, le principal succès de ce conseil européen réside sans doute dans le rapprochement des points de vue obtenu, tant sur le plan agricole que sur le plan budgétaire, entre la France et la RFA. Il a été possible de constater une fois de plus à quel point la cohésion entre les deux pays constituait une condition à tout progrès dans la Communauté. C'est là une victoire certaine pour les équipes qui, dans les deux pays et au cours des semaines passées, ont œuvré avec ténacité pour surmonter les difficultés et rendre possible ce rapprochement.

### La remise en cause du financement

Cependant, s'agissant de l'accord agricole, les Français ont dû renoncer à l'instauration d'une taxe sur les huiles végétales produites ou importées dans la Communauté. Cela illustre l'influence considérable des Etats-Unis dans la vie communautaire. Mais, sur cette affaire, l'Allemagne ne s'opposait pas seule à la France : le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Danemark étaient également contre la taxe.

L'objectif que se sont fixé les chefs d'Etat et de gouvernement est d'essayer d'arrêter le nouveau système financier de la Communauté lors du conseil européen de Copenhague en décembre prochain. Cependant, le plan Delors est ambitieux et remet en cause de manière profonde les mécanismes de financement actuels. Compte tenu de l'ampleur de la tâche à accomplir, des divergences nombreuses qu'il faudra encore surmonter et de l'opposition pour l'instant tout à fait résolue de la Grande-Bretagne aux orientations qui sont proposées, on ne peut exclure que cette échéance ne puisse être respectée. Si elle ne l'est pas, on en reviendra alors à l'offre faite samedi par M. Genscher, selon laquelle les décisions devront être prises avant le 30 juin 1988, date à laquelle prendra fin la présidence allemande, de manière à ce que le nouveau régime puisse entrer en vigueur le 1er janvier 1989.




Par ailleurs, les chefs d'Etat et de gouvernement ont donné des directives précises aux ministres compétents pour que les aménagements nécessaires soient apportés au budget de la Communauté pour 1987. Les ministres du budget se réuniront à cette fin le 2 juillet. On sait que les dépenses excèdent d'environ 40 milliards de francs les ressources disponibles. Les participants au sommet ont également indiqué leur volonté que le budget de la Communauté pour 1988 soit adopté dans des conditions de régularité satisfaisantes, même dans le cas où les travaux sur le financement futur n'auraient pas encore pu être menés à leur terme lors du Conseil européen de Copenhague.

### Un bon compromis

Tout donne l'impression de rentrer dans l'ordre ou presque. Grâce à des propositions de la Commission reconnues par onze pays membres comme cohérentes, grâce au rétablissement de relations harmonieuses entre la RFA et la France. En outre, le conseil européen est parvenu à éviter – ce n'est pas un de ses moindres succès, estime le président Delors – une confrontation Nord-Sud. La Commission propose de doubler le montant de l'aide financière accordée par le truchement des fonds structurels aux pays de la périphérie de la Communauté (Espagne, Portugal, Grèce et Irlande). Les pays du Nord considèrent que c'est là un objectif excessif compte tenu de leurs contraintes budgétaires. Mais ils ont admis que le problème posé était bien réel et qu'il convenait, en effet, de renforcer l'effort de solidarité. La RFA serait prête à accroître de 50 % les crédits affectés au fonds structurel. L'Espagne s'en satisfera-t-elle ? Rien n'est moins sûr, mais à ce stade la relative bonne volonté manifestée par les pays du Nord a incité M. Felipe Gonzalez à la modération.

Tel n'a pas été le cas de Mme Thatcher, qui, une fois de plus, s'est singularisée. Elle n'a pas voulu, dit-elle, donner son aval à l'idée d'une augmentation substantielle des ressources de la Communauté en l'absence de garanties suffisantes sur la manière dont l'argent serait dépensé. Le premier ministre britannique réclame une réduction des dépenses agricoles encore plus sévère que ce que propose la Commission. A-t-elle cru qu'elle pourrait tirer profit du climat de confusion, d'incertitude qui régnait à la veille du conseil européen pour faire prévaloir son point de vue ? Prise en porte à faux par le rapprochement franco-allemand et la dynamique qu'il a engendrée, elle s'est trouvée isolée. Elle a même proposé de fixer le montant des crédits du programme-cadre de recherche à un niveau encore plus bas que celui sur lequel les Onze s'étaient mis d'accord au mois de mars. M. Delors a refusé cette nouvelle amputation. Pour éviter que les programmes de recherche en cours ne soient interrompus, la Commission a été autorisée à engager les crédits de recherche qui sont inscrits dans le budget européen de 1987. Mais la Communauté n'a toujours pas de politique à long terme.

Sur le plan franco-français, les crissements et quelques fausses notes enregistrés au début du conseil européen – il est vrai de faible ampleur – ont été effacés par la satisfaction qu'a suscitée le rapprochement franco-allemand. Le président de la république et le premier ministre s'en sont l'un et l'autre vivement félicités. A propos de l'accord sur les montants compensatoires monétaires et de la disparition de ceux appliqués par l'Allemagne, M. Chirac a souligné, au cours de la conférence de presse tenue conjointement avec le président de la République, que « [c'était] *là un objectif que l'on cherchait à atteindre depuis dix ans et qui était de nature à changer les choses, car il levait les hypothèques qui pesaient sur l'agriculture française* ». M. Mitterrand, prenant la parole au bond, a admis que c'était là un « bon compromis » qui était dans la lignée des engagements pris en 1984 à Fontainebleau.

PHILIPPE LEMAITRE.

PRIX AGRICOLES

# M. Guillaume satisfait des résultats obtenus

*BRUXELLES*
*(Communautés européennes)*
*de notre correspondant*

Les ministres de l'agriculture des Douze, mettant à profit l'arrangement conclu au plus haut niveau quelques heures plut tôt entre la France et l'Allemagne, sont parvenus mardi 30 juin à l'aube à un accord sur les nouveaux prix agricoles ainsi que sur les aménagements à apporter aux montants compensatoires monétaires (MCM). Ils mettent ainsi fin à trois mois de crise, de sessions marathon sans conclusion puisque normalement les prix agricoles auraient dû être arrêtés au 1er avril. M. François Guillaume s'est déclaré tout à fait satisfait des résultats atteints.

Les Allemands, qui auparavant ne voulaient pas qu'on touche aux MCM positifs qu'ils appliquent encore dans les échanges (1,9 % pour la viande bovine, 2,4 % pour les produits laitiers, 2,9 % pour les céréales) et qui jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation, ont accepté qu'ils soient éliminés en deux ans. S'agissant des MCM à venir, c'est-à-dire de ceux qui seront créés en cas de modification des parités au sein du Système monétaire européen (SME), il n'y aura plus création de MCM positifs mais uniquement des MCM négatifs dans les pays n'ayant pas réévalué leur monnaie. Ces derniers, qui jouent comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation et qui sont plus faciles à éliminer, seront démantelés de manière automatique sur deux ans.

Ce démantèlement des MCM négatifs signifie des hausses de prix dans les pays à monnaie faible. Pour atténuer l'effet inflationniste d'un tel exercice, il a été entendu qu'à concurrence de 25 % des MCM, le démantèlement serait assorti d'une baisse de prix en ECU. Cela veut dire par exemple que, dans les conditions monétaires actuelles, une nouvelle réévaluation de 8 % en RFA entraînerait des baisses de prix en marks de 2 %. Les Allemands n'ont pas voulu aller au-delà. Ce compromis très difficile à obtenir a nécessité d'intenses tractations avec les Français. Conformément à ce que réclamait Paris depuis longtemps, il n'y aura plus de MCM applicables dans les échanges de porcs, d'œufs et de volailles.

S'agissant de la campagne 1988-1989, la combinaison de la réduction des MCM positifs appliqués par les Pays-Bas et par l'Allemagne et des MCM négatifs appliqués par la France devrait sensiblement faciliter la tâche aux exportateurs français.

### Les céréaliers sanctionnés

Les Français, constatant qu'il existe une minorité de blocage opposée à l'instauration d'une taxe sur les huiles, y ont renoncé. *« C'est regrettable mais c'est l'application de nos règlements, c'est le jeu de la démocratie »*, a observé M. François Mitterrand. En contrepartie, devant le conseil agricole, M. Guillaume, appuyé par les Italiens, les Grecs et les Allemands, a obtenu que les limitations apportées à la production dans la Communauté de colza, de tournesol, d'huile d'olive et de soja soient moins sévères que ce que proposait la commission.

Quoi qu'il en soit, la réforme de la politique agricole commune (PAC), dont l'objet est de produire moins à des prix plus bas, se poursuit. Elle frappe cette année surtout les produits végétaux. La production d'oléagineux dans la CEE a littéralement explosé au cours des dernières années. Pour freiner ce développement, qui coûte très cher aux finances communes, les différentes mesures de limitations qui ont été prises aboutiront en France à des prix qui devraient se situer à – 8 % pour le colza et à – 5 % pour le tournesol. Selon les experts, ce n'est pas excessif, compte tenu des marges de productivité.

Les céréaliers seront eux aussi sérieusement sanctionnés. Les prix payés lors d'achats publics seront ramenés à 6 % au-dessous du prix d'intervention. Compte tenu de l'ajustement de celui-ci, les prix d'achats publics en France devraient diminuer d'environ 3 %. Pour M. François Guillaume, la part du marché des céréales, selon toute probabilité, devrait rester à peu près au même niveau que l'an passé. Il y aura en France un léger relèvement des prix théoriques des produits laitiers et de la viande bovine, mais, compte tenu des mesures prises au cours des mois passés pour limiter l'intervention, les producteurs n'en bénéficieront guère.

Ph. L.

# Bataille pour un hémicycle ?

*(Suite de la première page.)*

*« Cet hémicycle »*, précisait Jean-Louis Thys, secrétaire d'Etat à la région bruxelloise dans le gouvernement Martens, *permettra éventuellement au Parlement européen de disposer de locaux qui correspondent à ses besoins, soit pour des réunions de commission, soit pour des sessions extraordinaires... »* Coût du projet global : autour de 20 milliards de francs belges (environ 3 milliards de francs français).

Le sang des Français ne fit qu'un tour. Animé par Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg et ancien président de l'Assemblée européenne, le « lobby strasbourgeois » se réveilla, et la question fut posée aux responsables belges : pourquoi cet hémicycle ? Ce n'est pas de notre compétence, affirmait le gouvernement central, ce que M. Martens a répété à M. Jacques Chirac lorsque celui-ci lui rendit visite début mars. *« Le gouvernement a donné le feu vert à ce projet, mais il n'y a bien sûr aucune trace de cet accord »*, affirme, de son côté, un haut fonctionnaire européen.

Faut-il équiper le futur hémicycle des installations électroniques et de traduction nécessaires pour le Parlement, soit neuf langues et un coût de près de 200 millions de francs belges (30 millions de francs français) ? Encore une réponse évasive : *« Il y aura certainement des cabines de traduction pour plusieurs langues et des options si l'on veut en ajouter d'autres. »*

### Tout bénéfice

Il est vrai que Bruxelles, présentée comme la troisième ville de congrès du monde, avec près de mille manifestations par an, n'a pas d'infrastructures correspondantes, son palais des congrès actuel étant par trop exigu. Mais l'accueil des parlementaires européens serait tout bénéfice. Outre le prestige – Bruxelles verrait renforcée son image de capitale de l'Europe, – chaque session apporterait sa part de devises sonnantes et trébuchantes. Aujourd'hui, mille fonctionnaires, ni plus ni moins, venus de Luxembourg ou de Bruxelles, passent à cette occasion une semaine à Strasbourg, avec des frais de mission d'environ 3 000 F français par semaine.

Si l'on ajoute les parlementaires eux-mêmes, dont les frais de mission sont légèrement supérieurs, les journalistes, les différents représentants des groupes de pression, les visiteurs – de cinq mille à six mille par an, – les manifestants... les sommes dépensées sont chiffrées annuellement par centaines de millions de francs français.

### La nique aux Français

Autre argument en faveur de Bruxelles : le réseau de transport plus dense qu'à Strasbourg. Les députés eux-mêmes ne s'y sont pas trompés, qui, en octobre 1985, ont voté à une confortable majorité une résolution demandant la construction à Bruxelles *« d'un bâtiment comportant une salle contenant des sièges pour six cents personnes au moins »*, qui réponde aux besoins du Parlement et qui soit située aussi près que possible du bâtiment déjà occupé par ce dernier dans la capitale belge.

Principaux initiateurs de cette résolution : les parlementaires britanniques. Leur pragmatisme, mais aussi une certaine volonté de faire la nique aux Français les ont amenés à devenir les plus fidèles partisans de Bruxelles : *« C'est pourtant Churchill qui a fait de Strasbourg le symbole de l'Europe »*, ironisait un député travailliste.

Piqué au vif, le gouvernement français a introduit un recours contre cette résolution devant la Cour de justice européenne. Pour Paris, en effet, il appartient aux gouvernements et à eux seuls de décider du siège des différentes institutions. La Cour devrait rendre son avis au début de 1988. A ce moment, les travaux du centre international des congrès de Bruxelles seront vraisemblablement déjà bien avancés ; et la bataille des sièges ne pourra que redoubler d'intensité. Avec des risques majeurs pour les contribuables. *« Si Paris valait bien une messe,* conclusait un homme politique, *l'Europe veut-elle des cathédrales inutiles ? »*

JOSÉ-ALAIN FRALON.

OLÉAGINEUX

# La taxation est reportée... à une date ultérieure

Sous le titre « Ne pas s'attaquer à des moulins à vent » (1), Louis Lauga, ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs et aujourd'hui député RPR des Landes, écrivait, à propos des oléagineux : *« La taxe, la taxe ! Nous avons beau crier, elle ne vient pas. Il est temps de changer de stratégie dans ce domaine. Essayer en vain depuis vingt ans d'établir des protections contre l'entrée des produits n'ayant jusqu'ici fait l'objet de telles modalités frise le ridicule. Si la possibilité d'aboutir avait existé, depuis vingt ans, on aurait abouti. »*

En repoussant à *« une étude complémentaire »* l'examen du projet de taxation des oléagineux, les ministres de l'agriculture n'ont fait que confirmer ces propos. Et pourtant la France tient à cette taxe, proposée initialement par la Commission européenne dans le but d'alléger le déficit budgétaire de la CEE. Avec l'entrée de l'Espagne et de son huile d'olive dans la Communauté, on s'attend à une forte augmentation du coût du soutien du marché des oléagineux. D'où l'idée d'une taxe qui frapperait tant les importations que la production intérieure, ce parallélisme étant destiné à apaiser les craintes des Etats-Unis, principal exportateur d'oléagineux (soja) en Europe.

Or, depuis l'origine de la politique agricole commune, ces oléagineux entrent sans droit : à l'époque, la CEE n'avait pas une production suffisante et les importations étaient nécessaires au développement de son élevage. En effet, les plantes oléagineuses sont aussi une source importante de protéines.

Depuis, l'Europe a accru ses volumes de tournesol, de colza et même de soja, grâce à une politique d'incitation, c'est-à-dire des subventions permettant aux agriculteurs européens d'être compétitifs par rapport aux importations. Evidemment, la taxe, en soulageant le budget européen, rendrait ces importations plus coûteuses. Pour tenter d'éviter un conflit avec les Etats-Unis, la Commission a proposé, comme elle l'avait fait déjà dans le cas du maïs, de garantir à Washington le maintien des volumes exportés dans la CEE.

Est-ce dans l'intérêt des producteurs français ? Dans le même temps que l'accès au marché européen des oléagineux des pays tiers serait garanti, les aides à la production seraient diminuées en Europe. Quant au produit de la taxe, estimé à environ 2 milliards de dollars, il est probable qu'il n'ira qu'aux producteurs d'huile d'olive.

Alors que ce projet rencontre l'opposition des Etats-Unis, des pays en développement et des partenaires du nord de l'Europe, et que son intérêt pour les producteurs français n'est pas démontré, faut-il le soutenir ? Vaut-il mieux accroître la production de denrées dont l'Europe est encore déficitaire (oléo-protéagineux) ou figer les parts de marché déjà obtenues par les Etats-Unis notamment ?

J. G.

(1) « Agriculture : le présent dépassé », *Economica*, mars 1985.

TRANSPORT AÉRIEN

# La libéralisation retardée par le différend sur Gibraltar

*LUXEMBOURG*
*(Communautés européennes)*
*de notre correspondant*

Les ministres des transports de la CEE n'ont pas surmonté, le 30 juin, la difficulté soulevée par l'Espagne à propos de l'aéroport de Gibraltar, et ne sont pas parvenus à conclure un accord définitif sur une déréglementation partielle dans le secteur de l'aviation civile (*le Monde* du 26 juin). Malgré les offres de compromis, la délégation espagnole a refusé de retirer sa demande d'exclusion de l'aéroport britannique du champ d'application de la nouvelle législation européenne. C'est dans la confusion que les Douze se sont séparés dans la nuit de mardi à mercredi.

On ne sait ce qu'il adviendra du compromis élaboré la semaine dernière : en effet, de sérieux problèmes juridiques se posent à partir du 1er juillet, car avec l'entrée en vigueur des dispositions de l'Acte unique qui modifient le régime des décisions communautaires, la procédure doit être reprise depuis le début.

L'accord du conseil européen de Luxembourg (décembre 1985) prévoit que, dans ce genre de dossier, la Commission de Bruxelles doit formuler des propositions, puis qu'une navette s'établira entre le conseil des ministres de la Communauté et le Parlement européen. Celui-ci a le droit d'apporter des modifications, même si, au bout du compte, le dernier mot revient aux Douze, qui arrêtent leur position à l'issue d'un vote à la majorité qualifiée. Ainsi l'obstacle espagnol pourrait être surmonté, sauf si Madrid fait appel à son *« intérêt vital »*.

### Plusieurs mois d'attente

Plusieurs mois seront de toute manière nécessaires avant que l'accord – dont l'application initiale était prévue pour le 1er octobre – puisse être mis en œuvre.

La Commission avait menacé, avant le projet de Luxembourg, de contraindre les Etats membres à « libéraliser » le transport aérien s'ils n'aboutissaient pas à un compromis avant la fin du mois de juin en recourant à la Cour de Luxembourg.

On juge, toutefois, peu probable du côté français que Bruxelles s'engage dans cette voie, compte tenu de la nature diplomatique du différend. L'Espagne soulève, en effet, une question de souveraineté territoriale, et non pas un point de déréglementation aérienne.

MARCEL SCOTTO.

# Europe

La visite du président Mitterrand à Helsinki

## La tranquille « restructuration » de l'économie finlandaise

**Attendu le mercredi 1er juillet après-midi à Helsinki, M. François Mitterrand devait avoir aussitôt un premier entretien avec son hôte, le président Koivisto. Jeudi, le président de la République et Mme Mitterrand doivent visiter une exploitation forestière avant de se rendre à Turku, dans la résidence d'été du président finlandais.**

*HELSINKI*
*de notre envoyé spécial*

Dans la capitale finlandaise aussi il n'est bruit que de restructuration. Mais cette obsession, commune à la plupart des pays industrialisés, est ici d'autant plus vive que le relâchement des liens commerciaux avec l'Est oblige Helsinki à se rapprocher de l'Ouest, alors même que la Communauté européenne resserre les rangs en vue du grand marché de 1992. Non pas isolés, mais un peu loin, au nord-est, gens de pouvoir et responsables des affaires négocient avec calme un tournant de leur économie.

Jusqu'à présent, la conjoncture a plutôt bien tourné pour cette nation de près de cinq millions d'habitants – au revenu par tête supérieur à celui de la France, – qui fait en moyenne ses 3 % de croissance par an... grâce notamment au pétrole soviétique. La Finlande est un des rares États consommateurs à trouver son intérêt dans une hausse des prix du brut : elle paie, en effet, son énergie, achetée pour l'essentiel à l'URSS, en nature, aux termes d'un traité de coopération signé en 1948. Plus le baril vaut cher, plus sont livrés au proche voisin de navires, de machines, de vêtements, de viande ou de lait. (*Le Monde* du 7 novembre 1986.)

### Les changements à Moscou

Certes – et les Finlandais s'empressent de le faire remarquer – le commerce avec l'Union soviétique ne représente qu'une partie de leurs échanges. Un cinquième néanmoins encore l'an dernier, et la proportion est plus forte dans certaines branches comme la construction navale (60 %), la métallurgie (40 %), l'habillement (40 %) ou les chaussures (80 %). Or on s'attend à un recul de 20 % des exportations cette année.

Ce ralentissement, lié à la chute des cours du brut, des livraisons à l'URSS, qui représentaient au plus haut du quart des ventes en 1982 et 1983, crée dès lors des difficultés à la fois sectorielles et géographiques, sans compter une perte d'illusions. Une firme textile de Kuopio, au Centre-Est, n'avait-elle pas, en 1985, entendu évoquer par un ministre soviétique de passage une commande d'un million de costumes...

Au ministère des affaires étrangères, on prévoit une poursuite du tassement dans l'absolu – le prix « idéal » du pétrole serait pour Helsinki de 25 dollars le baril – et relative, le commerce finno-soviétique ne représentant plus que 15 % du total à l'étiage des années 60. Une diversification des achats à l'URSS, constitués à 80 % de produits énergétiques, est très limitée. Les Finlandais, face à un découvert soviétique de 700 millions de roubles (6,7 milliards de francs), cherchent plutôt à acheter des quantités supplémentaires de pétrole – 5 millions de tonnes en plus pour 1987, dont une partie provient d'Irak – afin de les réexpédier.

Sortir des chemins connus n'est pas facile alors que l'arrivée à Moscou d'une nouvelle équipe et la déconcentration administrative changent les visages et les habitudes. Le montage d'opérations conjointes est malaisé, la simple restauration d'un hôtel à Moscou par Finnair butant encore sur le rapatriement des devises, la fiscalité et le statut du personnel. Le travail en commun dans des pays tiers est encore plus laborieux : il a fallu dix ans à un groupe d'études finno-soviétique pour mettre au point la réalisation d'une usine de machines à coudre en Libye.

A travers ce paysage oriental brouillé, les experts reconnaissent que la position « *un peu particulière* » de la Finlande s'estompe progressivement, entraînant l'érosion d'avantages géo-historiques. Aussi regardent-ils avec plus d'attention vers la CEE, d'autant que l'économie finlandaise s'est déjà lancée dans la voie de la spécialisation fine. La forêt, même si elle est à l'origine de beaucoup de produits, ne domine plus les structures industrielles (38,2 % des exportations en 1986 contre 38,6 % pour l'ensemble mécanique, électrique, électronique).

« *L'adhésion au Marché commun est exclue pour des raisons politiques* », souligne-t-on, certes, sur les côtes de la Baltique – indépendance et neutralité obligent – dans un pays que toute touche de supranationalité fait tousser et qui protège des paysans eux aussi surproductifs. Mais avec le renforcement de 1992, les Finlandais craignent un affaiblissement de leur place dans l'espace européen (la Communauté représente environ 40 % de leurs ventes). Aussi souhaitent-ils établir une sorte de « *parallélisme* » entre la CEE et l'AELE (Association européenne de libre-échange) dont ils font partie (1) – afin de bénéficier de toute libéralisation des échanges, affirmant que la Suède et la Suisse ont « *la même vision* ».

Conscients du risque de se trouver en dehors de la CEE, mais ne voulant pas se situer en dedans, les responsables politiques essaient d'« *ouvrir des portes* ». Mais, disent-ils, « *c'est aux industriels d'agir* ». Au siège de la confédération patronale, au-dessus du port et de ses brise-glace ocre, on juge « *bon que le pays soit forcé d'accomplir un changement structurel* », alors que, « *ces dernières années l'adaptation ne s'est pas réellement faite* », sans doute à cause du matelas soviétique.

Estimant que le nouveau gouvernement de coalition, qui réunit notamment conservateurs et sociaux-démocrates, est « *le meilleur pour l'industrie* », les représentants des affaires mettent l'accent sur une stratégie d'internationalisation qui, après avoir logiquement démarré dans les pays scandinaves, s'est étendue à la Grande-Bretagne, au Benelux et aux Etats-Unis. Les entreprises finlandaises comptent actuellement 2 000 filiales à travers le monde et les investissements directs à l'étranger ont atteint près de 5 milliards de francs en 1986.

De fait, en dehors des ascenseurs Koné, les produits finlandais – notamment de haute technologie – comme le vidéophone, le premier du genre en Europe – percent sur les marchés étrangers, tandis que la Finlande participe activement à Eurêka, intervenant dans douze projets (sur 111).

Pour mener à bien leurs offensives, les firmes finlandaises sont amenées à se rapprocher, ce qui peut entraîner des licenciements, accentués par la recherche d'une nouvelle flexibilité. Ainsi, dans les chantiers navals, deux des principales sociétés ont fusionné, en 1986, ce qui doit provoquer le départ de 4 000 salariés – sur 10 000 – en trois ans (*le Monde* du 3 juillet 1986).

### Le tournant vers l'Ouest

Globalement, il s'est créé quatre ou cinq grands groupes multisectoriels qui ont délocalisé leurs activités, racheté des firmes étrangères, tout en faisant appel aux capitaux extérieurs – autorisés depuis le 11 juin à hauteur de 40 %, au lieu de 20 % auparavant, même si le droit de vote reste limité. Endettées et dépendantes des deux puissantes banques privées du pays (Kansallis Osake-Pankki et Union Bank of Finland), les société finlandaises cherchent des financements pour investir, malgré le niveau élevé des taux d'intérêt.

Un bel exemple de conglomérat – et de développement industriel – est fourni par Nokia. Créé il y a cent vingt-deux ans dans le domaine du papier, ce groupe a reçu le coup de fouet des réparations de guerre à verser à l'URSS sous la forme de câbles (50 % des exportations alors, 9 % actuellement). Il s'est aussi diversifié, constituant un « portefeuille d'affaires », tout en se concentrant sur certains créneaux, dans le caoutchouc, la chimie et surtout dans l'électronique, qui représente près de la moitié de ses activités, avec une position mondiale dans la radiotéléphonie.

« *Notre destin est européen* », affirme-t-on au siège de Nokia, premier groupe privé finlandais, qui emploie environ 30 000 salariés, a réalisé un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs en 1986 – dont 60 % à l'exportation – possède une centaine de filiales (2), vient d'être introduit à la Bourse de Londres et établit une « *programmation sur dix ans* ». En fait, compte tenu aussi de leur langue singulière, les chefs d'entreprise, qui relèvent à 80 % du privé, se meuvent surtout dans l'espace anglophone manifestant en tout cas une prudente confiance dans leur avenir.

« *Il n'y a pas de problèmes* », entend-on dire aussi bien dans les sociétés et les banques qu'au Parlement et dans les syndicats. Dans cette société lisse comme la ligne de son design, le tournant de l'Est vers l'Ouest apparaît, en quelque sorte, assumé et assuré, car, avance-t-on non sans fierté, « *même les petits pays peuvent réussir* ». Le risque dans ce pays périphérique réside sans doute dans l'absence de tension, encore que joue – comme atout – la contrainte géographique.

MICHEL BOYER.

(1) L'AELE ne comprend plus que six membres : Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse, depuis l'adhésion à la CEE de la Grande-Bretagne, du Danemark et du Portugal.

(2) En France, à Châteaudun, une filiale commune avec Matra fabrique des téléphones mobiles. En Corée du Sud, une usine produit le même type d'appareils pour le marché américain.

URSS : Le Soviet suprême entérine la réforme de la « gestion »

## Un projet volontariste qui devra affronter l'épreuve des faits

*MOSCOU*
*de notre correspondant*

Peut-on changer la société par décret ? Tous les dirigeants soviétiques depuis 1917, et M. Gorbatchev ne fait pas exception, ont répondu par l'affirmative. La loi sur la réforme de l'entreprise d'État votée le mardi 30 juin à l'unanimité et à main levée par les mille cinq cents députés du Soviet suprême est dans le droit fil de cette tradition volontariste. Il s'agit cette fois de donner leur autonomie financière aux entreprises, de restreindre le pouvoir du Plan, et même de réduire la part des commandes d'Etat dans le fonctionnement global de l'économie.

La nouvelle loi n'aura de sens que si les mentalités changent. M. Gorbatchev a pris soin de lier son adoption à celle d'autres textes qui accroissent sur le papier les droits des citoyens face à l'administration. La Constitution stalinienne de 1936 était déjà la plus démocratique du monde...

La loi sur l'entreprise, qui met fin au contrôle minutieux des organismes et ministères centraux sur chaque acte des directeurs d'usine, entre officiellement en vigueur l'an prochain. Les entreprises ne seront plus soumises à des plans annuels qui donnaient à l'économie soviétique son rythme saccadé, lent en début d'exercice, et accéléré de façon désordonnée et coûteuse en fin d'année. Elles ont officiellement le droit de prendre des risques, de passer des contrats en amont et en aval. *Le feront-elles ?*

L'origine de la loi n'incite pas à l'optimisme. Ce n'est pas un mouvement émancipateur qui a présidé à sa conception, mais le constat formulé par la direction du pays, et singulièrement par M. Gorbatchev, que le système actuel aboutissait à une chute libre des taux de croissance, et même, dans certains secteurs comme le pétrole, à une régression. La comparaison avec la NEP, cette période de rétablissement partiel du capitalisme entre 1921 et 1928, s'impose d'elle-même. Ce n'est pas par goût du libéralisme économique, mais pour éviter la faillite, que Lénine lança la NEP.

### L'autonomie financière

Les principales dispositions de la loi telles qu'elles ont été exposées par le président du conseil des ministres, M. Nikolaï Ryjkov, sont les suivantes : le plan donne des directives générales, par exemple des indices globaux de productivité en fonction des branches d'activités ; il fixe ainsi selon les régions la quantité maximale de travail horaire nécessaire pour produire une paire de chaussures, un kilowattheure ou une tonne d'acier. Mais il laisse désormais les directeurs d'usine se débrouiller à l'intérieur de ce cadre, et ne leur assigne plus que des objectifs à atteindre tous les cinq ans. La prochaine échéance est 1990.

Les entreprises disposent de l'autonomie financière. *Cela signifie* qu'elle peuvent accorder des hausses de salaires, des primes et le paiement d'heures supplémentaires. Elles choisissent en amont les matières premières ou les composants dont elles ont besoin et, innovation considérable, décident où elles se fourniront...

Elles paient la location du terrain et des locaux qu'elles occupent, les frais médicaux de leur personnel et peuvent déposer dans des banques (encore à créer...) les sommes qu'elles épargnent. L'autre grande nouveauté est que leurs bénéfices ne sont plus automatiquement saisis. Elles n'ont cependant pas le droit de licencier. Elles peuvent, dans des conditions mal élucidées, et après plusieurs exercices déficitaires, être mises en faillite. L'Etat ne se considère plus, en effet, responsable des pertes qu'elles ont accumulées.

La loi proclame que « *le respect des exigences du consommateur constitue le sens suprême de l'activité des entreprises* ». La loi ne dit pas comment ces « *exigences* » sont formulées. Il existe depuis le début de 1987, dans les usines les plus importantes, un système de « *contrôle d'Etat* » destiné à surveiller la qualité des produits. Sa mise en place a entraîné dans certaines entreprises la mise au rebut de 30 à 40 % de la production. Le zèle des contrôleurs s'est souvent émoussé depuis.

### Election des cadres

*La loi affirme enfin les principes* de l'élection des cadres jusqu'au niveau du directeur. *Ce dernier est* élu pour cinq ans par le « collectif des travailleurs » (l'ensemble du personnel). De même que les contremaîtres et chefs d'équipe. Cela se fait déjà ici ou là à titre expérimental et à grands renforts de publicité. Cela se fera-t-il partout ?

La « *loi sur les modalités du recours en justice contre les actions non fondées des fonctionnaires portant atteinte aux droits des citoyens* », n'est pas moins ambitieuse. Présenté par M. Georgui Razoumovski, le plus jeune secrétaire du comité central chargé de la politique des cadres, elle vise à combattre les sérieux manquements aux normes juridiques : « *le bureaucratisme, la lenteur administrative et l'indifférence aux besoins des gens* ».

Chaque citoyen peut porter plainte auprès du tribunal dont il dépend contre les actions commises contre lui par l'administration et qu'il juge illégales. Le tribunal a six jours pour examiner la plainte. *Il ne* peut s'agir que d'un recours après un premier refus de l'administration concernée elle-même. Les questions touchant à la défense et les « secrets d'Etat » sont exclus du champ d'application de cette loi, *qui doit* elle aussi entrer en vigueur le 1er janvier prochain.

### Référendum

M. Gromyko a enfin présenté la « *loi sur la discussion par tout le* peuple des problèmes importants de la vie de l'État ». *Elle n'est pas très* claire. Si la pratique du référendum en constitue un élément essentiel, la loi a plutôt valeur d'affirmation des principes de la « *transparence* » : publication des actes officiels, annonce par avance, par voie de presse, de radio ou de télévision, des grands projets à l'échelon de la région ou de la République. Les modalités de ces « *larges discussions* » restent floues. La loi « *garantit* », la liberté des débats qui pourront porter au besoin sur la politique étrangère.

*M. Gromyko, qui est le chef* nominal de l'Etat depuis juillet *1985, après avoir été ministre des* affaires étrangères pendant plus d'un quart de siècle, *ne s'exprime* que rarement sur les questions intérieures. Ses propos sur l'urgence des réformes, la détérioration de l'environnement, la montée de la criminalité et de la toxicomanie, et la persistance de l'alcoolisme n'en étaient que plus surprenants.

Sa seule allusion de politique étrangère fut brève, *mais conforme* à sa stratégie cassante : la démocratie socialiste, *selon M. Gromyko*, est supérieure à la « *démocratie bourgeoise* », laquelle reste, selon la formule de Lénine « *bornée, hypocrite, mensongère et toujours au service des riches* ». A quelques jours de son soixante dix-huitième anniversaire, ce fils de paysans biélorusses, parvenu au faîte des honneurs, s'est montré nettement plus idéologue que la plupart des orateurs qui se sont succédé pendant deux jours.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● **ERRATUM : Staline et les colonels.** – Staline était moins tendre *que ne pourrait le laisser* supposer l'article publié dans nos éditions datées du 1er juillet, *sous le titre* « Raskolnikov est innocent ». Ce ne sont pas, comme nous l'avons écrit à la suite d'une coquille, quatre cent un des quatre mille cinq cent soixante-sept colonels de l'Armée rouge qui ont été fusillés au moment des grandes purges de la fin des années 30, à la veille de la guerre, mais bien quatre cent un des quatre cent cinquante-six colonels... soit *près des neuf dixièmes.*

● **IRLANDE DU NORD : assassinat à Belfast.** – *Un civil a été* assassiné par balles, le mardi 30 juin *dans la soirée, par plusieurs hommes* armés qui ont fait irruption à son *domicile dans le nord de Belfast*, a annoncé la police d'Ulster. Cet assassinat n'a pas été immédiatement revendiqué. Selon une source informée à Belfast, la victime, âgée de trente-quatre ans, est un catholique qui vivait dans un quartier protestant du nord de Belfast. – *(AFP).*




7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

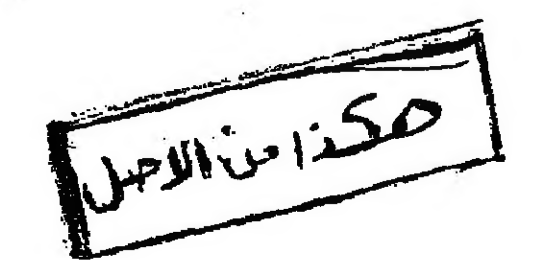
Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

*Le Monde* USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



مكبر من الأصل



# Europe

**ESPAGNE : malgré leur recul électoral**

## Les socialistes conservent le contrôle de nombreuses municipalités

**Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de M. Felipe Gonzalez continuera de contrôler de nombreuses municipalités importantes du pays, mais, pour le grand amateur de billard qu'est le chef du gouvernement espagnol, la vie démocratique aura désormais l'aspect d'une partie « à trois bandes » : le PSOE garde certes de très nombreuses grandes mairies mais devra composer avec des partis d'opposition de gauche, de droite, du centre ou purement régionaux.**

*MADRID*
*de notre correspondant*

On ne connaissait pas le mardi 30 juin les résultats complets et exacts de l'élection des maires de 8 000 municipalités, mais les estimations donnaient généralement une trentaine de postes d'*alcades* au PSOE dans les 52 capitales régionales.

Mardi soir, il en détenait déjà 24, contre 8 à l'Alliance populaire (AP, conservateur) et 2 au Centre démocratique et social (CDS). Madrid, Barcelone, Séville, restent dans le giron socialiste, mais les maires de ces trois grandes métropoles n'ont été réélus qu'à la majorité relative. A Madrid, le candidat du PSOE, M. Juan Barranco, n'a gardé son fauteuil qu'avec les voix de 24 des 55 conseillers municipaux. A Barcelone, M. Pascual Maragall a eu 20 voix, contre 20 au nationaliste conservateur catalan Josep Maria Culell. A Séville, M. Manuel del Valle devra diriger la cité en position de minorité.

Certains dirigeants socialistes ont cependant estimé que ces élections étaient finalement assez favorables au PSOE, en tout cas moins mauvaises que certains le redoutaient au lendemain des élections municipales, régionales et européennes du 10 juin dernier, où 5 % environ des électeurs avaient abandonné le PSOE.

Le vote d'une partie de l'électorat contre le PSOE à cause de la politique socio-économique du gouvernement n'a pas réellement profité à l'opposition (l'AP, second parti du pays, a elle-même rétrocédé). Les ténors du PSOE avaient martelé dès le-soir du 10 juin qu'aucune formation n'avait récolté en solitaire les voix perdues par les socialistes et que donc le PSOE restait toujours la formation la plus puissante du pays.

### Le jeu de M. Suarez

D'autre part, l'un des gagnants du scrutin municipal qui s'est déroulé trois semaines auparavant, le Centre démocratique et social (CDS) de l'ancien chef de gouvernement centriste Adolfo Suarez, n'a pas tout à fait joué le rôle de « parti charnière » que certains lui attribuaient durant les tractations postélectorales. M. Suarez, qui s'intéresse plus aux élections législatives de 1990 (il veut en faire sa revanche sur Felipe Gonzalez) qu'à quelques mairies, se devait de jouer serré : s'il penchait en effet trop à droite en pactisant ponctuellement avec le principal parti conservateur, l'Alliance populaire (AP), on lui collerait l'étiquette de centre-droite. Si, en revanche, il réalisait des alliances locales avec le PSOE, il courrait le risque dans trois ans d'être associé de trop près à un parti dont la politique sociale et économique provoque de vifs mécontentements dans une partie croissante de la population. M. Suarez a donc préféré ne conclure aucun pacte à l'échelon national en attendant 1990, facilitant ainsi le maintien du PSOE dans certaines localités.

Le PSOE doit également une partie de son score municipal à l'accord passé avec Izquierda Unida (IU), un conglomérat de formations de gauche (dont le PCE), selon lequel le PSOE et IU s'engageaient à appuyer la liste arrivée en tête dans une ville (cela a permis aux communistes d'obtenir la mairie de Cordoue).

*(Intérim.)*

**ROUMANIE**

## Les sanctions américaines confirment l'affaiblissement de la position internationale de M. Ceausescu

La Roumanie a vivement réagi à la décision des Etats-Unis de suspendre pour six mois la clause commerciale de la nation la plus favorisée. Le Congrès avait, après la Chambre des représentants, voté cette suspension le 26 juin dernier, pour sanctionner *« la persécution antireligieuse et l'absence de liberté »* dans ce pays.

Bucarest a réagi deux jours plus tard par l'intermédiaire d'une déclaration officielle de l'agence Agerpres accusant Washington d' *« ingérence inadmissible »* dans les affaires intérieures roumaines. Mardi 30 juin enfin, un quotidien tchécoslovaque, la *Pravda* de Bratislava, affirme dans son éditorial que la Roumanie, soutenue par ses alliés du pacte de Varsovie, ne cédera pas aux pressions américaines. Le même journal souligne que la Roumanie est un *« maillon ferme »* du pacte de Varsovie et du COMECON.

Ce n'est pas la première fois que les Etats-Unis exercent une pression sur la Roumanie à l'occasion du renouvellement de cette clause commerciale, mais cette année les choses semblent prendre un tour un peu différent. Jusqu'à présent, les Américains faisaient comprendre aux Roumains qu'ils devaient faire des concessions en matière de droit à l'émigration, et soumettaient une liste de cas précis. Bucarest tempêtait verbalement mais cédait discrètement.

Cette fois, la décision du Congrès des Etats-Unis fait référence à l'ensemble de la politique roumaine en matière de droits de l'homme — et traduit à la fois une irritation croissante à l'égard du régime particulièrement répressif de M. Ceausescu, et une perte d'intérêt pour les charmes fanés de sa politique étrangère dite « indépendante ».

La réaction de « solidarité » du quotidien tchécoslovaque — la Tchécoslovaquie étant un pays où les incartades roumaines passées étaient particulièrement peu appréciées — est à la fois un avertissement et une invite : confronté à des difficultés croissantes en tous domaines, M. Ceausescu n'a plus guère d'autre choix que de serrer les rangs avec les autres membres du bloc socialiste. La décision américaine devrait faire tomber les exportations roumaines vers les Etats-Unis de leur niveau actuel, de 750 millions de dollar, à environ 250 millions de dollars.

J. K.





● **Un ministre israélien invité à Moscou ?** — Pour la première fois depuis la rupture des relations diplomatiques entre l'URSS et Israël en 1967, un ministre israélien — M. Ezer Weizman — a été invité à Moscou, a annoncé le mardi 30 juin la télévision israélienne. L'intéressé, qui est ministre sans portefeuille et chef des « colombes » au sein du parti travailliste, a cependant démenti : *« Je n'ai reçu aucune invitation des Russes,* a-t-il dit, *j'irais volontiers voir et entendre ce qu'ils ont à dire, si j'avais reçu une telle invitation. »* — *(Reuter.)*

# Amériques

**BRÉSIL**

## Emeutes dans le centre de Rio après une hausse des tarifs d'autobus

*RIO-DE-JANEIRO*
*de notre correspondant*

Le climat au Brésil est décidément à l'émeute. Pendant près de sept heures, le mardi 30 juin, des manifestants ont lapidé et incendié des dizaines d'autobus dans le centre de Rio-de-Janeiro, affronté à coups de pierres et de cocktails Molotov la police et l'armée, qui ont répliqué par des bastonnades et des jets de gaz lacrymogène. Les protestataires ont crié *« Sarney dehors ! »* comme ceux qui, cinq jours auparavant, avaient conspué le président et lancé des pierres contre le véhicule qui le transportait avec sa suite. Et les autorités ont expliqué les incidents avec les mêmes arguments que lors du prétendu « attentat » contre le président de la République. Sans prendre en considération ce qu'un commentateur de la télévision Villas-Boas Correa appelle le *« désespoir »* de la population, elles ont incriminé une fois de plus des *« émeutiers organisés »* désireux de *« déstabiliser le processus de transition démocratique »*.

C'est une augmentation de 50 % des tarifs d'autobus qui est l'origine des émeutes. Elle a été ressentie comme une provocation, alors que le gouvernement a décrété il y a plus de deux semaines un blocage des prix et des salaires. Les premières échauffourées se sont produites quand des usagers ont refusé de payer le nouveau tarif et pris d'assaut plusieurs autobus. Des groupes se sont formés et ont occupé l'avenue Rio-Branco, l'artère principale du quartier des affaires. Quelques banderoles ont été déployées. A midi la manifestation a pris corps. Très vite, elle a dégénéré en ce qu'on appelle au Brésil un *« quebra-quebra »*, c'est-à-dire une *« grande casse »*.

Les manifestants ont dégonflé ou crevé les pneus des autobus qu'ils croisaient, obligeant leurs passagers à descendre. Puis ils en ont brisé les vitres à coups de pierres. Une dizaine de véhicules ont été incendiés. La police ainsi que des troupes de choc de l'armée sont intervenues. Des voitures blindées sont entrées en action. Pendant plusieurs heures, l'avenue Rio-Branco et les rues adjacentes se sont transformées en champ de bataille. Il y a eu une quarantaine de blessés et autant d'arrestations. En fin de journée, des dizaines et des dizaines de bus arrêtés en travers de la chaussée ne montraient plus que leurs squelettes. Le bitume était jonché de verre pilé. Trois boutiques ont été pillées.

### Une population exaspérée

Seules les compagnies de transport privées, qui contrôlent 60 % de la flotte d'autobus, avaient augmenté leurs tarifs mardi. Un juge leur en avait donné l'autorisation après le recours qu'elles avaient présenté, au lendemain du blocage, en expliquant qu'elles devaient réajuster leurs prix pour tenir compte du dernier relèvement du prix de l'essence et des dernières augmentations salariales. A la suite des émeutes, le juge est revenu sur sa décision. Entre-temps, Rio a montré pour la deuxième fois en cinq jours à quel degré d'exaspération le gouvernement Sarney a conduit une population pourtant connue pour sa patience, voire sa passivité.

Dix jours après son lancement, le nouveau plan Cruzado est toujours l'objet de sarcasmes. Le jour même où le gouvernement annonçait le blocage des prix, il relevait lui-même de nombreux tarifs publics (essence, électricité, téléphone, etc) et autorisait des augmentations de produits de première nécessité, comme le pain et le lait. Lorsque la liste des prix bloqués est sortie dans la presse, les consommateurs se sont aperçus avec étonnement que ceux-ci étaient supérieurs à ceux du marché. Dernier d'une longue suite de coups bas : le changement de l'indice qui sert à calculer la rémunération de l'épargne. En juin, cette rémunération a été de 18 % alors que l'inflation est estimée à 28 %.

Un gouvernement qui change à chaque instant les règles du jeu, qui comprime les salaires comme aucun de ses prédécesseurs — même sous le régime militaire — ne l'avait fait, qui est incapable de faire respecter les règles qu'il établit lui-même, tel est le gouvernement Sarney. Le ministre des finances, M. Bresser Pereira, a défendu mardi son plan d'assainissement devant les députés. Il s'est heurté à un fort scepticisme. A gauche, parce que personne ne croit à une chute suffisante de l'inflation pour permettre la récupération de pouvoir d'achat promise par le ministre, qui veut éviter d'ailleurs un blocage des prix trop rigide. A droite, parce que la mesure, anti-inflationniste par excellence, de réduction des dépenses publiques n'est toujours pas entrée dans les faits, bien qu'elle ait été annoncée — et avec quelle solennité ! — par M. Sarney.

En vérité, M. Bresser Pereira a décidé d'appliquer une médecine bien connue, récessive et réductrice de la demande, pour faire tomber la fièvre inflationniste. La méthode commence à donner ses fruits avec l'amélioration de la balance commerciale qui s'achemine vers un excédent mensuel de 1 milliard de dollars et la réduction de la consommation et de l'inflation. Le taux de chômage, qui était de 2,2 % au début de l'année, est passé à 4 %, ce qui peut sembler modeste si l'on oublie que l'assurance-chômage n'existe pas au Brésil et que le niveau moyen des revenus y est assez bas.

Autant dire que les mois qui viennent promettent de nouvelles turbulences. L'appauvrissement brutal de la population a provoqué une colère qui explique des violences comme celles de mardi. Mais les autorités feignent de l'ignorer et elles ont fait mardi une opération classique de diversion. Pour le gouverneur de Rio, M. Moreira Franco — plus pertinent d'habitude, — les actes de vandalisme ont été *« orchestrés »* par des *« groupes fascistes »* et sont dirigés contre la *« transition démocratique »*. Même son de cloche à la présidence où l'on voit une sorte de conspiration contre *« les efforts faits par le gouvernement et l'Assemblée constituante pour fortifier les institutions »*. Quant au ministre de la justice, M. Paulo Brossard, il a pris des airs de chanoine pour expliquer que de telles manifestations étaient dangereuses pour la démocratie sans s'interroger sur les causes du mécontentement.

CHARLES VANHECKE.

**CANADA**

## La Chambre des communes se prononce contre le rétablissement de la peine de mort

*MONTRÉAL*
*de notre correspondante*

Sûrs de leurs appuis en début d'année, les partisans de la peine de mort ont perdu une nouvelle bataille au Canada. Les députés de la Chambre des communes d'Ottawa, invités à se prononcer librement dans la nuit du lundi 23 au mardi 30 juin, ont rejeté par cent quarante-huit voix contre cent vingt-sept le principe du rétablissement de la peine capitale, abolie en 1976.

Depuis la fin des années 70, les sondages indiquent régulièrement que trois Canadiens sur quatre sont en faveur de la peine de mort. Bien que personnellement opposé à cette sentence, tout comme les chefs des partis libéral et néo-démocrate, le premier ministre conservateur, M. Brian Mulroney, avait dû promettre à une partie de ses troupes la réouverture de cet épineux dossier.

De nombreux parlementaires sont restés longtemps indécis devant la véhémence de leurs collègues qui réclamaient la condamnation à mort des assassins de policiers ou d'enfants. Leurs adversaires s'appuyaient, quant à eux, sur les statistiques : les homicides commis au Canada ont diminué de près d'un quart depuis que la Chambre des communes a décidé en 1976, par une courte majorité de six voix, que la peine de mort serait abolie. La dernière exécution (par pendaison) remontait à 1962.

Redoutant un vote serré, M. Mulroney a choisi d'intervenir pour dénoncer le recours à un acte qu'il considère comme *« immoral, illogique, odieux et profondément inacceptable »*. A l'issue de trente-cinq heures de débat, seuls cent vingt-cinq députés conservateurs (dont quinze ministres), un député libéral et un indépendant se sont prononcés en faveur du rétablissement de la peine de mort. Tous les députés conservateurs francophones (du Québec en majorité) ont voté contre.

MARTINE JACOT.

**CUBA**

## 56 000 soldats auraient déserté depuis trois ans selon le général del Pino

Washington. — Un haut responsable des forces armées cubaines passé aux Etats-Unis fin mai, le général Rafael del Pino Diaz, a affirmé, le lundi 29 juin, au vice-président américain George Bush, que cinquante-six mille soldats cubains avaient déserté dans les trois dernières années.

M. Bush, qui rendait compte à la presse de cet entretien tenu à son domicile, a ajouté que cette vague de désertions était due pour l'essentiel à l'*« extrême impopularité »* de l'engagement cubain en Angola.

Le soutien au régime marxiste de Luanda a coûté la vie à dix mille soldats cubains depuis 1976, avaient affirmé, il y a deux semaines, des responsables américains sur la foi des déclarations du transfuge, un ancien commandant de l'armée de l'air cubaine en Angola.

Le général del Pino Diaz a, par ailleurs, affirmé à M. Bush que la politique de réforme voulue par M. Gorbatchev en URSS avait provoqué une tension entre les deux pays. Le président Fidel Castro refuse désormais d'envoyer des jeunes Cubains étudier en Union soviétique de peur qu'ils y soient exposés à des *« idées fausses »*.

Ancien héros de la révolution cubaine pour son rôle dans l'échec du débarquement de la baie des Cochons, le général del Pino Diaz était arrivé aux Etats-Unis, le 28 mai, en compagnie de sa femme et de ses trois enfants, aux commandes d'un petit avion de type Cessna-402. — *(AFP.)*

**PANAMA**

## Manifestation progouvernementale contre les Etats-Unis

Des manifestants progouvernementaux ont attaqué, le mardi 30 juin, les locaux de l'ambassade des Etats-Unis à Panama à coups de pierres et de peinture rouge, témoignant ainsi de la détérioration croissante des relations entre Washington et le régime dominé par le général Manuel Antonio Noriega, commandant en chef de l'armée et « homme fort » du pays. Une dizaine de voitures ont été détruites par un millier de manifestants, parmi lesquels des ministres, des fonctionnaires gouvernementaux et des sympathisants de la coalition gouvernementale, l'Union nationale démocratique (UNADE), qui organisait la manifestation.

Au cours de ces violences, qui ont eu lieu seulement une heure après la levée de l'état d'urgence par l'assemblée législative, les manifestants ont accusé les Etats-Unis d'ingérence dans les affaires du pays. Les incidents n'ont fait aucun blessé et la police n'est pas intervenue. Cette protestation fait suite au vote par le Sénat américain, il y a quelques jours, d'une motion appelant le général Noriega à renoncer à ses fonctions pendant la durée d'une enquête qui serait conduite sur les accusations d'assassinat et de fraude électorale portées contre lui.

La crise entre les Etats-Unis et le Panama a connu un autre développement avec un appel, lundi, du président nicaraguayen Daniel Ortega demandant la solidarité des pays de la région avec Panama et indiquant qu'il comprenait parfaitement *« l'indignation patriotique de l'état-major et de tout les Panaméens honnêtes »* devant les agissements de Washington. — *(AFP.)*

**HAITI**

## Cinq personnes auraient été tuées au cours du deuxième jour de grève générale

**Port-au-Prince. — Pour la seconde journée consécutive, Haïti a été paralysé, le mardi 30 juin, par la grève générale. Selon la radio Haïti-Inter, des manifestations auraient provoqué la mort de cinq personnes et une vingtaine d'autres seraient blessées. La quasi-totalité des magasins, bureaux et marchés ont de nouveau fermé leurs portes, et la plupart des taxis et autobus sont restés au garage. Dans la capitale, des manifestants ont brûlé des pneus et érigé des barricades, aussitôt rasées par la police et l'armée, qui ont sillonné la ville en permanence. A Cap-Haïtien, au nord du pays, où un jeune homme de dix-huit ans a été tué par balle lundi, les manifestations se sont aussi poursuivies.**

La plupart des syndicats et une cinquantaine de mouvements politiques et associatifs soutiennent grèves et manifestations lancées pour protester contre un décret fixant les règles qui régiront les élections locales d'août et l'élection présidentielle du 7 novembre. Selon ces organisations, le décret a réduit les pouvoirs du Conseil électoral provisoire, mis sur pied pour superviser les prochains scrutins, et il est inconstitutionnel. Les partis politiques craignent que ce contrôle exclusif du gouvernement n'entraîne des élections frauduleuses et le retour de la dictature. Cette inquiétude a été aggravée par les propos du ministre de l'information, déclarant la semaine dernière, au cours d'une conférence de presse, qu'anticonstitutionnel ou non le décret serait appliqué.

Une partie de l'Eglise catholique a également pris position dans ce débat. L'évêque de Jérémie, au sud-ouest du pays, a appelé lundi à la démission du Conseil national de gouvernement (CNG) et accusé le général Henri Namphy d'ambitions dictatoriales. Mgr Willy Romélus fut à la pointe du combat contre l'ancien président à vie Jean-Claude Duvalier, et ses déclarations actuelles sont régulièrement diffusées par Radio-Soleil, la station de l'Eglise catholique, qui a aussi appelé, par la voix du Père Massacre, un curé, la population haïtienne à descendre dans les rues pour protester.

A la suite des manifestations, le général Namphy, président du CNG, a prononcé mardi soir un discours radiotélévisé dans lequel il a juré ne pas avoir d'ambitions politiques et a promis de céder le pouvoir le 7 février 1988 au président qui aura été démocratiquement élu trois mois plus tôt. Le chef de l'Etat haïtien s'est aussi engagé à modifier le décret publié le 22 juin, indiquant que le contrôle des élections serait *« partagé »*.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Port-au-Prince, M. Brunson MacKinley, a pour sa part diffusé une déclaration démentant que le département d'Etat ait recommandé l'arrêt de l'aide économique à Haïti si le décret électoral, contraire à la Constitution, était maintenu. Cependant, à Washington, le secrétaire d'Etat adjoint, M. Eliott Abrams, a déclaré dans la soirée de mardi que Washington n'hésiterait pas à interrompre son aide si le gouvernement abandonnait son plan de transition vers la démocratie. Parlant devant le World Affairs Council à Washington, M. Abrams a indiqué que certaines personnes, dont d'anciens duvaliéristes, *« cherchent à manipuler les événements de manière à ce que Haïti revienne à la forme féodale de gouvernement »* de la famille Duvalier.

A Port-au-Prince, de jeunes protestataires qui gardaient une barricade dans un quartier tranquille et aisé disaient pour leur part : *« Quand vous voyez que l'on s'attaque à ce genre de quartier, cela signifie que les choses commencent à être sérieuses. »* — *(AFP, Reuter.)*

**ÉTATS-UNIS**

### La popularité de M. Gorbatchev en Europe

Le gouvernement américain, préoccupé par de récents sondages, a décidé d'effectuer une enquête d'opinion afin de comprendre pourquoi M. Mikhaïl Gorbatchev est plus populaire auprès des Européens que le président Reagan. En outre, les Etats-Unis vont lancer une importante campagne d'information pour rehausser l'image de M. Reagan, a indiqué un responsable de l'Agence d'information des Etats-Unis (USIA). Une enquête faite le mois dernier par l'USIA montrait que 63 % des Européens interrogés attribuaient à M. Gorbatchev le crédit des progrès sur le désarmement contre 13 % à M. Reagan. — *(AFP.)*

● **M. Meese accusé d'avoir violé l'éthique des fonctionnaires.** — Le directeur du Bureau de l'éthique du gouvernement, M. David Martin, a affirmé, le mardi 30 juin, que M. Edwin Meese, ministre américain de la justice, avait violé la loi sur l'éthique des fonctionnaires en ne demandant pas une autorisation officielle pour effectuer un investissement de 60 000 dollars. Tout ou partie de cette somme aurait été mis par M. Meese dans le capital de la société Wedtech, compagnie en faveur de laquelle le ministre avait intercédé pour qu'elle obtienne un marché militaire en 1982. M. Meese fait l'objet d'une enquête d'un procureur indépendant pour cette affaire. — *(AFP.)*



# Asie

## CORÉE DU SUD : les projets de libéralisation

**Les milieux politiques de Washington et la presse américaine ont accueilli avec soulagement et satisfaction les réformes proposées à Séoul par le chef du parti au pouvoir, M. Roh Tae Woo, en vue d'une démocratisation du régime, que le président Chun Doo Hwan a reprises « *totalement* » à son compte, le mercredi 1er juillet. Tout en se félicitant de la discrétion avec laquelle les Etats-Unis ont agi pour favoriser ce processus, les journaux américains restent prudents sur l'avenir, s'interrogeant en particulier sur l'attitude des militaires sud-coréens.**

**Le *New York Times* rappelle ainsi que l'armée *« a fait avorter toutes les expériences démocratiques de l'histoire de la Corée moderne »*.**

## Le président Chun promet « un transfert pacifique du pouvoir »

*SÉOUL*
*de notre envoyé spécial*

Au cours d'une allocution télévisée d'une trentaine de minutes, le mercredi 1er juillet, le président Chun Doo Hwan a confirmé qu'il acceptait dans leur intégralité les recommandations de son « dauphin » M. Roh Tae Woo, en vue d'une libéralisation du système politique sud-coréen. *« J'ai décidé d'accepter entièrement les recommandations de M. Roh et de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir une démocratisation dans l'harmonie nationale qui marquera un tournant dans notre histoire »*, a déclaré le président.

*« J'affirme que les treizièmes élections présidentielles de notre république se feront conformément aux dispositions d'une nouvelle Constitution, si celle-ci peut être élaborée et ratifiée rapidement à la suite de l'accord entre les partis politiques sur la question de la désignation au suffrage direct du nouveau chef de l'Etat. »*

Rigide sur son fauteuil de cuir rouge, les yeux fixés sur la caméra et les mains immobiles posées de chaque côté de son pupitre, M. Chun a fait sa déclaration d'un ton uniforme. Grave, sinon crispé, il est apparu fatigué, vieilli. Pas une fois il n'a esquissé un sourire. Même s'il n'a annoncé aucune mesure concrète, il est allé aussi loin qu'il pouvait, estiment des observateurs politiques coréens. La déclaration qu'il était amené à faire a, en effet, dû lui coûter : elle revenait implicitement à une autocritique, douloureuse pour un homme aussi entier que M. Chun.

*« J'ai clairement compris que le peuple manifeste un ardent désir de choisir directement son président »*, a déclaré M. Chun qui, le 13 avril, avait arbitrairement mis fin au débat sur la révision de la Constitution. Une décision qui déclencha une vague de mécontentement, attisée ensuite par la désignation, le 10 juin, de M. Roh comme candidat officiel à sa succession.

M. Chun a d'autre part confirmé la libération des prisonniers politiques et la restitution de leurs droits civiques, à l'exception d'« *un petit nombre* » d'entre eux, responsables d'actes criminels ou d'actions contre la sécurité de l'Etat. *« Nous devons penser à demain en dépassant les ambitions personnelles et les intérêts partisans »*, a ajouté le président. *« Je n'ai d'autre ambition,* a-t-il poursuivi, *que de rester dans l'histoire de la Corée comme le pionnier qui a ouvert la voie à la démocratisation et donner l'exemple d'un transfert pacifique du pouvoir ».*

Certains étudiants ont été irrités par le ton de ce discours : M. Chun paraît *« faire un cadeau »* à la nation alors que *« c'est le peuple qui a conquis ces réformes »*, nous dit l'un d'eux. Mais d'une manière générale, les Coréens sont plutôt satisfaits. La déclaration présidentielle leur paraît celle d'un homme qui reconnaît ses torts à mi-mots. Elle confirme surtout le retrait progressif de M. Chun : celui-ci ne fait qu'entériner un programme de démocratisation dont il n'apparaît pas comme l'initiateur. Quant à M. Roh, un sondage d'opinion, qui n'a pas été rendu public, montre que sa popularité, qui était au plus bas il y a une semaine (5 % de la population lui était favorable) a fait un bond, passant à 20 %. La moitié des personnes consultées n'ont pas de préférence pour un candidat à la présidence, mais 30 % favorisent M. Kim Young Sam, président du Parti pour la réunification et la démocratie.

Séoul a repris depuis mardi son aspect normal. La police nettoie les traces de gaz lacrymogènes aux abords des universités (trois cent cinquante mille grenades ont été lancées depuis le 10 juin, soit vingt mille par jour, annonce-t-on de source officielle)

Tandis que la majorité annonce des « purges » dans ses rangs et dans les organes de l'Etat, afin d'évincer les personnes responsables de la « répression » des manifestations, l'opposition lance un appel au calme et à la modération, affirmant que seuls les *« éléments révolutionnaires »* pourraient troubler le dialogue qui commence entre les partis politiques. Il lui reste cependant à se trouver au plus tôt une plate-forme politique si elle ne veut pas être prise de vitesse par la majorité.

Dans son éditorial de mercredi, le quotidien *Dong Ha Ilbo* souligne la nécessité, si l'on veut parvenir à la réconciliation nationale qu'appelle le président, de lever le tabou qui pèse encore sur le drame de Kwangju, tache sanglante du début du régime de M. Chun. *« Sans rouvrir de vieilles blessures »*, écrit le *quotidien*, il faut rendre leur dignité aux habitants d'une ville qui, en mai 1980, se sont soulevés contre la répression à laquelle se livraient les troupes d'élite (on dénombra au moins cinq cents morts), et prier pour l'âme des victimes. Le journal rappelle que les étudiants des manifestations de 1960, qui mirent fin au régime de Syngman Rhee, sont considérés aujourd'hui comme des héros nationaux.

PHILIPPE PONS.

# Diplomatie

### La négociation sur les euromissiles

## Moscou aurait renoncé à conserver des SS-20 en Asie

Washington (*AFP*). – Les Etats-Unis et l'URSS se seraient mis d'accord sur un compromis concernant les armes nucléaires intermédiaires qui prévoirait le retrait de toutes celles d'URSS du territoire européen et asiatique, a annoncé mardi 30 juin, un responsable américain, qui a requis l'anonymat.

Selon cette source, le compromis a été proposé aux Soviétiques il y a deux semaines à Genève, approuvé à Washington et il pourrait être scellé au cours d'une rencontre entre le secrétaire d'Etat, M. Shultz, et le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze. Il prévoirait le retrait, par les Soviétiques, de tous leurs missiles nucléaires intermédiaires d'Europe et d'Asie, en échange de la promesse des Etats-Unis de ne pas reconvertir leurs missiles de croisière et Pershing II en engins à plus courte portée. Toutefois, selon le responsable américain, il reste toujours à régler le problème de la vérification.

Jusqu'ici, les Soviétiques voulaient garder en Asie trente-trois missiles SS-20, dirigés vers le Japon et la Chine et quarante autres de portée plus courte.

**[Cette acceptation par Moscou, si elle se confirme, de l'option « zéro absolu » sur les missiles intermédiaires de portée longue et moyenne (entre 500 kilomètres et 5 500 kilomètres) permettrait de lever un des principaux obstacles apparus à Genève. Les Etats-Unis insistaient, en effet, pour se réserver le droit d'installer en Alaska, donc à proximité du territoire soviétique, les cent têtes de missiles intermédiaires que Moscou voulait autoriser les deux puissances à conserver. Cette insistance a sans doute conduit les militaires soviétiques à renoncer à ces trente-trois SS-20 « résiduels ». Selon Washington, l'option « zéro absolu » devrait également faciliter la vérification.]**

## EN BREF

● **Un nouveau chef de la délégation à la CSCE.** – M. Pierre-Henri Renard, chef de la délégation française à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), sera remplacé dans le courant du mois de juillet par M. Gilles Curien, ambassadeur de France, ancien représentant permanent auprès de l'OTAN, a-t-on appris mardi à Vienne de source diplomatique française. M. Renard dirigeait la délégation française depuis l'ouverture de la troisième conférence-bilan de la CSCE, le 4 novembre 1986 à Vienne. – *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : appel de MSF.** – L'organisation humanitaire française Médecins sans frontières (MSF) a lancé, le mardi 30 juin, un appel pour recruter en urgence des chirurgiens volontaires, afin de renforcer ses quatre équipes médico-chirurgicales présentes à Sri-Lanka.

*« Ces équipes,* a précisé MSF, *travaillent dans les districts de Jaffna, Trincomalee et Mannar, où l'afflux des blessés dans les hôpitaux ne fait qu'augmenter depuis plusieurs semaines. »*

(MSF peut être contacté par téléphone à Paris : (1) 47-07-29-29.)





# Proche-Orient

### Le conflit irano-irakien

## M. Reagan confirme son intention de protéger les pétroliers koweitiens dans le Golfe

**Une vedette iranienne a attaqué, le mardi 30 juin, un porte-conteneurs koweïtien dans le nord du Golfe. L'*Al Mirkab*, touché par une roquette, qui n'a causé que des dégâts matériels, a pu rapidement regagner le Koweït. A New-York, à l'ONU, des sources américaines ont indiqué que les Etats-Unis souhaitaient que le Conseil de sécurité se prononce d'ici à la mi-juillet sur un résolution exigeant un arrêt immédiat des combats dans la guerre Iran-Irak.**

*WASHINGTON*
*correspondance*

Ignorant les recommandations et les conseils de prudence des parlementaires démocrates, rejoints en l'occurrence par un nombre non négligeable de républicains, le président Reagan a confirmé, mardi 30 juin, son intention d'assurer une protection navale aux onze pétroliers koweïtiens qui, à la mi-juillet, auront été placés sous pavillon américain. En fait, le Congrès, en majorité hostile au plan d'action du président, s'est laissé faire une douce violence.

Pourtant, l'attaque, mardi, par un bâtiment de guerre iranien, d'un navire koweïtien renforçait les arguments des parlementaires qui s'inquiétaient des risques créés par cette opération. L'influent sénateur démocrate Sam Nunn, président de la commission des forces armées, a estimé que les intérêts stratégiques des Etats-Unis et de leurs alliés n'étaient pas actuellement menacés dans la région, mais que, en revanche, l'initiative de Washington risquait de faire le jeu du Kremlin. A cet égard, il fait état de la visite récente à Téhéran de M. Vorontsov, ministre adjoint des affaires étrangères soviétiques.

Le président Reagan n'a pas tenu compte du jugement du Congrès. Il se trouve, en fait, dans une position de force vis-à-vis des démocrates, incapables de s'entendre sur un projet de résolution qui aurait proposé des solutions de rechange. Ces derniers hésitent, en outre, à affronter directement et pubiquement le président. D'abord, par crainte d'être accusés ultérieurement par leurs adversaires politiques d'avoir compromis les intérêts stratégiques des Etats-Unis ; pour des raisons pratiques ensuite, dans la mesure où, compte tenu du calendrier parlementaire, il leur serait impossible de faire passer un projet de loi qui aurait retardé le « repavillonnement ». Enfin, ils ont conscience de ne pouvoir réunir la majorité requise des deux tiers pour annuler un éventuel veto présidentiel à tout projet de loi recommandant un délai dans la mise en œuvre de cette politique. Ainsi, le Congrès a capitulé devant la Maison Blanche.

De son côté, M. Weinberger, secrétaire à la défense, a déclaré que retarder l'opération de « repavillonnement » serait interprété comme un geste de faiblesse de nature à encourager les Iraniens et à compromettre la crédibilité des Etats-Unis dans le secteur, notamment dans des pays comme le Koweït, Oman et l'Arabie saoudite. Il a précisé que le sultanat d'Oman avait accepté *« des droits d'accès supplémentaires »* pour les forces américaines et indiqué que le Koweït alimenterait en carburant les navires de l'US Navy. En outre, les Koweïtiens ouvriront des bases aux hélicoptères américains qui seront chargés de détecter et de draguer d'éventuelles mines mouillées devant les ports de ce pays.

Les Saoudiens, pour leur part, a encore dit M. Weinberger, ont accepté d'utiliser leurs avions-radars Awacs pour surveiller le détroit d'Ormuz.

HENRI PIERRE.

### ISRAEL : le débat sur la conférence de paix

## L'ambassadeur des Etats-Unis prend le parti de M. Pérès

L'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, M. Thomas Pickering, a publiquement pris position, le mardi 30 juin, dans le débat qui divise le gouvernement de Jérusalem sur l'opportunité d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient. Conformément à la politique discrètement suggérée par Washington, M. Pickering a pris le parti du ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, qui défend le principe d'une telle conférence dont le chef du gouvernement, M. Itzhak Shamir, ne veut pas entendre parler. Ce n'est pas tant l'opinion avancée par M. Pickering qui surprend que le fait qu'il ait choisi d'en faire état très publiquement au cours d'une conférence dans les locaux de l'ambassade américaine à Tel-Aviv.

*« Je crois,* a dit M. Pickering, *qu'une conférence internationale pourrait s'ouvrir avant la fin de l'année, c'est une possibilité réaliste (...) beaucoup de choses peuvent se produire en six mois ».*

L'ambassadeur a fait ces déclarations alors que M. Pérès vient de regagner Israël, après une tournée en Europe où, partout, ses interlocuteurs – britanniques, allemands de l'Ouest, suisses et français – lui ont apporté leur soutien. Cette unanimité n'a pas impressionné M. Shamir : *« La position des pays européens,* a dit le premier ministre, *n'est pas importante (...), ce qui est décisif, c'est la position d'Israël sur ce problème ».*

D'autre part, le département d'Etat s'est déclaré *« préoccupé »*, mardi, par le traitement réservé à certains ressortissants américains d'origine arabe se rendant en Israël. Le porte-parole a évoqué le cas d'une Américaine d'origine palestinienne, Mme Noelle Hamad, refoulée d'Israël la semaine dernière avec ses quatre enfants. – *(AFP.)*

## A TRAVERS LE MONDE

### Iran

#### M. Waldheim invité à Téhéran

M. Kurt Waldheim, le président autrichien, est invité à se rendre en Iran à une date restant à déterminer. L'annonce a été faite, le mardi 30 juin, à Vienne, par le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akhbar Velayati. Cette invitation a été accueillie « favorablement » par M. Wald- heim qui vient d'effectuer, au Vatican, sa première visite officielle à l'étranger depuis son élection à la présidence, le 8 juin 1986, et doit être reçu ce mercredi 1er juillet à Amman par le roi Hussein de Jordanie. L'Egypte, la Libye, la Hongrie et l'Ouganda attendent également la visite du chef de l'Etat autrichien. M. Waldheim a indiqué à la presse jordanienne qu'il avait en outre reçu des invitations de l'Irak et de la Syrie. Ce calendrier devrait lui permettre de sortir de l'isolement diplomatique dans lequel il se trouvait. Aux Etats-Unis, il figure sur la liste des personnes indésirables, en raison des soupçons qui pèsent sur ses activités d'officier de la Wehrmacht durant la deuxième guerre mondiale. – *(AFP.)*

● **Jordanie : Mme Beate Klarsfeld à Amman.** – La militante antinazie est arrivée le mardi 30 juin à Amman afin de protester contre la venue, mercredi, en Jordanie, du président autrichien, M. Waldheim. – *(AFP).*

#### Des juifs fouettés pour « beuveries »

*Jérusalem (AFP).* – Cent vingt juifs iraniens, dont des femmes et des enfants, ont été fouettés à Téhéran pour avoir participé à des *« beuveries »* alors qu'ils fêtaient les fiançailles d'un jeune couple, a rapporté le mardi 30 juin le quotidien israélien *Maariv*. Selon le journal, qui cite les témoignages de touristes récemment arrivés à Londres après un séjour à *Téhéran*, tous les participants à la fête ont été arrêtés par les pasdarans (gardiens de la révolution iranienne) et menés en camion dans un poste de police où chacun d'eux a reçu soixante-quinze coups de fouet. Les femmes et les enfants qui s'évanouissaient étaient conduits en ambulance vers des hopitaux. Après avoir été réanimés, on les ramenait au poste de police pour recevoir le reste des coups de fouet.

### URSS

#### Anatoli Koriaguine déchu de sa nationalité

Le psychiatre Anatoli Koriaguine a été déchu de sa citoyenneté soviétique en raison d'*« actes incompatibles avec ce haut titre »*, selon un décret signé le 11 juin par le chef de l'Etat, M. Andreï Gromyko.

Anatoli Koriaguine, quarante-huit ans, contraint de quitter l'URSS le 24 avril, deux mois après sa libération à la suite de six ans de prison et de camp de travail, a continué, depuis son exil en Occident, à dénoncer l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques en Union soviétique. Son nom a été proposé pour le prix Nobel de la paix 1987.

La poétesse dissidente ukrainienne Irina Ratouchinskaïa, libérée en octobre dernier, et son mari, Igor Gerachtchenko, qui avaient obtenu l'autorisation de se rendre en Grande-Bretagne, avaient été de la même manière déchus en juin de la citoyenneté soviétique. Ils ne pourront donc pas revenir en URSS alors qu'ils en avaient exprimé l'intention. – *(AFP.)*

[Anatoli Koriaguine était l'un des rares prisonniers politiques récemment libérés qui n'aient pas accepté de signer une lettre en forme de demande de grâce.]

### La situation de M. Wahid Gordji

## Mise en garde de l'Iran à la France

Un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères a condamné, le mardi 30 juin, le comportement du gouvernement français à l'égard des Iraniens résidant en France et a averti que l'Iran *« fera ce qu'il faut »* pour les protéger. *« Le gouvernement de la République islamique fera ce qu'il faut pour sauvegarder les droits de ses nationaux en France où et quand il le jugera nécessaire »*, a dit le porte-parole, cité par l'agence officielle iranienne IRNA.

Cette réaction de Téhéran intervient après que l'on eut annoncé, de source autorisée à Paris, que M. Wahid Gordji, considéré comme le « numéro deux » de l'ambassade d'Iran en France, recherché par la justice comme témoin dans l'enquête sur les attentats de 1986, pourrait être caché dans les locaux de l'ambassade (*le Monde* du 1er juillet).

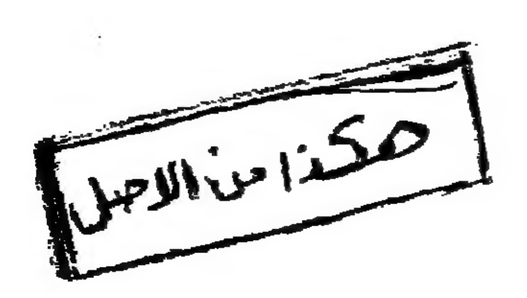
Mardi matin, la police a procédé à un contrôle d'identité systématique de toute personne entrant à l'ambassade et au consulat ou en sortant.

Le responsable iranien a qualifié d'*« infondées »* les affirmations des autorités françaises concernant les activités d'Iraniens en France, affirmant que, récemment, *« des restrictions déraisonnables leur ont été imposées en violation des droits élémentaires de tout sujet étranger dans ce pays »*. Il a accusé des diplomates de l'ambassade de France à Téhéran d'avoir eu des activités *« incompatibles avec les usages diplomatiques, ce qui leur a simplement valu une mise en garde »*.

D'autre part, la chaîne de télévision britannique *ITN* croit savoir que M. Terry Waite, l'émissaire de l'Eglise anglicane, et deux autres otages, les Américains Terry Anderson et Thomas Sutherland, ont été transférés en Iran. Ils seraient détenus dans la ville sainte de Qom (à une centaine de kilomètres au sud de Téhéran), dit ITN, citant des sources chiites à Beyrouth. A Washington, on se montre très sceptique sur ces informations : *« Nous avons des raisons de les mettre en question »*, a déclaré M. Franck Carlucci, le conseiller de la Maison Blanche pour les affaires de sécurité.

Enfin, le Hezbollah, la formation des chiites libanais pro-iraniens, a justifié les prises d'otages : *« Notre peuple, qui a subi l'oppression et l'invasion (...)*, a déclaré mardi un de ses porte-parole, Cheikh Ibrahim Al Amine, *a le droit d'affronter l'Amérique, la France et Israël par les moyens qui lui conviennent. »*



# Enquête



ABBAS/MAGNUM.

Le vingt-cinquième anniversaire

# Une jeunesse

ALGER
de notre correspondant

« *ET maintenant, jeunesse algérienne, vous allez avoir besoin de vos mains pour applaudir, et de vos pieds pour danser. Dansez, jeunesse algérienne.* » Dans un costume pailleté à la Roger Lanzac, l'animateur s'égosille, impératif. Des milliers de jeunes sont devant la scène. Le spectacle est de choix : groupes africains et sud-américains. A cette débauche de stars et de décibels la jeunesse a répondu présent, et elle n'a pas besoin de conseils. Pourtant, en ce début du mois de juillet 1985, il ne lui a pas été facile d'accéder à l'esplanade. Les billets étaient chers et, le premier soir, le parterre réservé aux invités de marque. Le deuxième jour, les choses étaient arrangées : entrée libre, et les quelques chaises dévolues à l'establishment déportées sur le côté. Tout partait d'un bon sentiment. La fête n'avait-elle pas été organisée pour ces jeunes, précisément ? Mais le décalage est grand entre les initiatives des responsables, habitués à diriger et à gérer biens et personnes, et les aspirations d'une population juvénile. La meilleure volonté est souvent prise en défaut, il faut alors, à touches prudentes et pragmatiques, rectifier le tir, ce qui n'est pas si simple.

Soixante-quinze pour cent des vingt-quatre millions d'Algériens ont moins de trente ans, soixante pour cent moins de vingt ans et cinquante pour cent moins de quinze ans. Le pays fait face à une démographie galopante, non pas depuis toujours, mais depuis ce jour de décembre 1980 où le FLN décide d'aborder enfin la question. Le comité central prie l'Etat, dans une recommandation, de dégager « *les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la mise en œuvre d'un programme national d'espacement des naissances* ».

Trois ans plus tard, dans une allocution, au cours du cinquième congrès du parti unique, le président Chadli stigmatise « *l'imprévoyance en matière démographique* » et déclare : « *Le taux de croissance démographique actuel compromet toute possibilité d'amélioration qualitative dont notre développement devrait être porteur. Certes, nous ne pouvons lui imputer toutes les causes de notre sous-développement, mais il reste le facteur essentiel.* »

En 1987, pour la deuxième année consécutive, le taux d'expansion démographique, estimé – officiellement – à 3,2 %, a dépassé la croissance économique laminée par le reflux des rentrées en devises. La crise est installée, qui amplifie tous les problèmes. Huit cent soixante mille enfants sont nés l'année dernière. Il en naîtra trente mille de plus l'an prochain. Autant de bouches supplémentaires à nourrir, alors que le pays dépend encore à 60 % de l'étranger pour couvrir ses besoins alimentaires. Autant d'enfants à scolariser. Ils sont près de six millions à fréquenter l'école fondamentale (de six à quinze ans) et l'Etat consacre plus du tiers de son budget au secteur de l'éducation.

Le « *programme d'espacement des naissances* » – on n'utilise qu'avec prudence les termes contrôle, planning familial ou contraception – se heurte aux traditions. Les Algériens sont pour la plupart d'extraction paysanne et l'Algérie est un pays musulman qui fait de la famille le fondement de sa société. Que de comportements et d'habitudes à faire évoluer ! Les enfants ne sont-ils pas un gage de vieillesse heureuse pour les parents ? Les femmes, dont la majorité est clouée à la maison (elles ne représentent que 7 % des travailleurs), ne voient-elles pas dans ces campagnes antinatalistes une offensive masculine contre le seul pouvoir réel que leur confère la société : faire des enfants ? Elles sont près de cinq millions en âge de procréer et seront neuf millions en l'an 2000.

### Coran et contraception

Seulement 20 % d'entre elles utilisent une méthode contraceptive, pilule ou stérilet. Encore faut-il qu'il n'y ait pas de rupture de stock et que les pharmaciens soient bien disposés. Les préservatifs masculins sont une denrée rare et les pilules ne sont délivrées que sur présentation du livret de famille. Pour le reste, les centres de planning sont compétents. Ils délivrent gratuitement les produits contraceptifs.

Les autorités religieuses du pays sont mises à contribution. Le conseil supérieur islamique a publié, à la demande du pouvoir, un texte indiquant que « *la limitation des naissances est permise dans certaines conditions* ». Des causeries sont organisées, et des personnalités médicales, dont l'autorité en matière religieuse est également reconnue, montent au créneau pour faire passer le message. Le temps presse.

# Le pari du président Chadli

(*Suite de la première page.*)

La couverture de la consommation alimentaire par la production nationale s'est effondrée, passant de 73 % en 1969 à 40 % cette année. Devant le danger, la priorité absolue a été accordée à ce secteur par le premier plan quinquennal (1980-1984), qui visait une réduction de la dépendance à l'égard des fournisseurs étrangers. Elle est encore renforcée dans le plan 1985-1989, qui a pour objectif la satisfaction des besoins alimentaires à long terme.

Les moyens pour y parvenir passent par l'amélioration de la productivité, mais aussi par le développement du secteur privé, l'amélioration des services fournis aux agriculteurs, la garantie de meilleurs revenus, et, surtout, par un ambitieux programme de mise en valeur des terres jusqu'à présent non cultivées.

La révolution agraire était fondée sur la nationalisation et la création de domaines socialistes autogérés. La nouvelle politique a pour base l'accession à la propriété foncière. Tout Algérien peut solliciter l'octroi de surface agricole cultivable, assortie de prêts bonifiés, voire de dons. Si la mise en valeur est reconnue dans les cinq ans, la terre lui est définitivement attribuée, en toute propriété.

### Réhabilitation du privé

Le secteur privé a fait un retour en force, ces dernières années. Il a été au centre des débats sur l'enrichissement de la Charte nationale, le texte de référence du socialisme algérien. Une nouvelle Charte a été adoptée par référendum, le 16 janvier 1986. Elle réhabilite complètement le privé, qui est prié d'investir dans des secteurs productifs. La tâche est ardue. L'entrepreneur privé doit être fortement motivé pour aboutir. Le parcours du combattant qui lui est imposé par la bureaucratie algérienne est semé d'embûches, et les monopoles de l'Etat sont encore bien solides, notamment celui du commerce extérieur. Malgré toutes ces contraintes, le secteur privé commence à jouer son rôle. Son épargne a doublé en 1985 et s'est accrue de 50 % l'année suivante.

Malheureusement, la conjoncture internationale contrarie la volonté d'ouverture clairement annoncée par le président Chadli depuis deux ans. L'Algérie dépend à 98 % des hydrocarbures pour ses rentrées en devises. La brutale chute des cours du brut a amputé ses recettes de près de 40 %, différant de nombreux projets et imposant des importations strictement contrôlées. Les opérateurs privés, dépendant souvent de l'étranger pour les biens intermédiaires, en ont fait les frais.

L'adoption de la nouvelle Charte nationale a été une étape importante dans la vie politique algérienne. Elle a été l'occasion pour le président de la République de mesurer avec précision la marge de manœuvre dont il disposait. Le texte initial n'est pas passé comme une lettre à la poste. Il a été copieusement amendé, montrant que le président n'était pas tout à fait libre de ses choix. Les institutions fonctionnent, mais elles sont lourdes. Le parti unique est monolithique, même si plusieurs tendances s'expriment en son sein, et l'armée, omniprésente, a son mot à dire. Rien d'important dans la gestion de l'Etat n'intervient sans son aval. Il semble qu'une réunion des responsables militaires, présidée par M. Chadli, le 28 octobre 1986, au ministère de la défense, ait été déterminante.

Le chef de l'Etat, en contrepartie de concessions mineures, aurait obtenu des assurances quant au soutien de l'armée à la politique d'ouverture et de libéralisation qu'il mène depuis son arrivée au pouvoir. Le ton de tous les discours qu'il a prononcés depuis l'indique clairement. Il tance les préfets lors de leur réunion annuelle, fustige les gestionnaires et ceux que l'on appelle depuis 1985 les « *tenants de l'orthodoxie socialiste* », en abandonnant toute référence à l'idéologie.

Il dit maintenant clairement ce qu'il ne formulait pas auparavant : « *Il est inconcevable que nous fournissions des efforts et dépensions des sommes colossales dans le seul but de prôner des slogans auxquels le citoyen algérien n'accorde aucun crédit et qui ne profitent jamais à notre société.* » C'est dans la même allocution prononcée à l'occasion de la quatrième conférence nationale sur le développement, le 22 décembre 1986, qu'il déclarait à l'attention des idéologues du FLN : « *Chaque fois que l'on tente d'assainir des situations, des voix s'élèvent pour prétendre qu'il y a une remise en question. Il y a effectivement une remise en question, mais de la politique de la fuite en avant. Car nous ne sommes pas disposés à nous endetter, à gaspiller nos richesses et à hypothéquer l'avenir de notre pays.* »

### Changement d'hommes

Son pouvoir est maintenant solidement établi. Il souhaitait, juste après l'adoption de la nouvelle Charte, la nomination de nouvelles personnalités pour mettre en application ses directives. Mais la montagne avait accouché d'une souris, en février 1986, après un remaniement ministériel en trois épisodes. Seule l'émergence de deux technocrates était notable. Pour le reste, aucun des postes essentiels, comme l'intérieur, les affaires étrangères et l'énergie, n'était touché. Des changements importants étaient également attendus au sein du bureau politique. La première de ces nominations attendues n'est intervenue que le 13 juin dernier. En nommant M. El Hadi Khediri à la place de M. M'Hamed Hadj Yala, le chef de l'Etat a doté l'Algérie de son premier véritable ministre de l'intérieur depuis vingt-cinq ans.

M. Khediri, ancien directeur général de la sûreté nationale, garde la haute main sur l'appareil policier, prérogative qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait exercée, la police jouissant d'une autonomie totale. Il a également sous sa coupe les collectivités locales et le corps préfectoral, fort de quarante-huit walis, auxquels la décentralisation effective de ces dernières années confère un large pouvoir régional, parfois mal maîtrisé. M. Khediri, très proche du président Chadli, est en bonne position pour le reprendre en main et éviter que certaines erreurs, comme celles qui ont soulevé Constantine et Sétif au mois de novembre dernier, ne fassent vaciller le pouvoir.

Les changements interviennent lentement en Algérie. C'est l'une de ses caractéristiques. Le président Chadli a mis huit ans pour asseoir solidement son pouvoir. Son deuxième mandat vient à échéance au début de l'année 1989. Il doit continuer d'avancer dans la voie qu'il a choisie : pour que sa candidature ne fasse pas d'objection s'il décide de se représenter ; pour atteindre un point de non-retour et interdire à son successeur de revenir sur les options qui lui sont chères s'il ne se présente pas. Les dix-huit mois qui lui restent seront décisifs. Il doit convaincre. Pour aller vite, il a besoin d'hommes sûrs et compétents, au-dessus de tout soupçon. L'année du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance est une année charnière qui devrait voir l'Algérie sinon tourner le dos à ses anciens idéaux, du moins s'éloigner d'eux.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

## de l'indépendance de l'Algérie

# envahissante et désœuvrée

Les méthodes coercitives n'ont aucune chance d'aboutir, et la politique du gouvernement repose sur la prise de conscience des Algériens. Les contingences de la vie quotidienne les aident à ouvrir les yeux. La vie est de plus en plus chère. Les moins favorisés ont du mal à joindre les deux bouts, et le problème de l'habitat est crucial. Le taux d'occupation moyen est de 7,8 personnes par logement. Cette promiscuité engendre de multiples difficultés. Les familles les moins bien loties n'ont souvent qu'une ou deux pièces à se partager. Il en est certaines où la mère établit un tour de rôle et interdit à chacun de ses fils de rentrer avant l'heure fixée. Il est frappant de voir, dans les quartiers populaires, les rues se vider subitement d'une jeunesse exclusivement masculine au moment où les programmes de télévision prennent fin. Les postes sont poussés dans un coin, on déplie les matelas et tout le monde rentre dormir.

La rue n'est certainement pas la *meilleure école*. La majeure partie des jeunes y passent pourtant le plus clair de son temps. Les gamins, dès la fin des cours, se mettent à jouer au football, déferlant sur les trottoirs, dribblant souvent jusqu'au milieu des voitures, inconscients des dangers de la circulation. Le moindre terrain vague, la plus petite cour d'immeuble, sont de propices terrains de jeux, où, faute de mieux, il fait bon se défouler en tapant inlassablement dans un ballon qui n'est bien souvent qu'une simple boule de papier consciencieusement scotchée.

Les adolescents apprennent, en observant leurs aînés, à *« tenir les murs »*. La spécialité a fait tellement d'adeptes qu'on les surnomme les *« haititites »* (en arabe, al hait signifie le mur). Ils coulent ainsi de longues heures d'indolence chaque jour, adossés aux immeubles, ils blaguent avec des copains, apostrophent les filles qui se promènent.

### Pénuries et petits trafics

Ils finissent un jour par devenir *trabendo* parce qu'il n'y a pas beaucoup d'autres solutions. Le *trabendo* (le terme vient de contrebande), c'est celui qui traficote, se débrouille. Il commence souvent par acheter quelques paquets de cigarettes qu'il revend à l'unité, installant dans les endroits les plus passagers la boîte de carton qui lui sert d'étal. Le fin du fin, à ce niveau, consiste à acheter la plus grande quantité possible de cartouches de Marlboro, Winston et Craven fabriquées sous licence en Algérie mais qui souvent manquent. Au plus fort de la pénurie, la demande dépasse l'offre et les cours grimpent. Le paquet qui d'ordinaire coûte 12 dinars est alors allègrement revendu deux, voire trois fois son prix (1 dinar vaut environ 1,50 franc).

*L'apprentissage se fait vite*. Les plus doués passent alors aux choses sérieuses, plus rémunératrices. Le bon *trabendo* a du flair. Il sait anticiper sur les pénuries. Il est perpétuellement à l'affût et a toujours une bonne affaire à proposer : un magnétoscope JVC dernier cri, entièrement automatique à 45 000 dinars ou une chambre à coucher en merisier à 250 000.

Bien que le taux de scolarisation soit très élevé sur tout le territoire (près de 90 %), bon nombre de jeunes quittent le système scolaire après l'école fondamentale. En 1986, ils étaient plus de 300 000 à abandonner leurs études, atteints par la limite d'âge, sans avoir obtenu leur brevet. La même année, les centres de formation professionnelle, toutes spécialités confondues, *n'ont offert que 81 000 places*. Le marché de l'emploi se rétrécit de plus en plus. Les jeunes, qui accèdent à l'enseignement secondaire, puis supérieur, savent d'ores et déjà que les diplômes ne sont plus un viatique leur garantissant un avenir professionnel à la mesure de leurs ambitions.

Légitimement inquiets pour leur avenir, tous ces jeunes sont extraordinairement démobilisés. Leurs préoccupations n'ont plus rien à voir avec celles de leurs aînés. La rupture se fait peu à peu avec la *« génération de novembre »*, celle qui entraîne la lutte à la Toussaint de 1964. Pour eux, l'Etat est construit. Ils vivent le sous-développement comme un lot de contraintes, injustement infligées par le sort, qui les bride. L'Europe méditerranéenne n'est qu'à une heure d'avion et la société de consommation reste leur modèle de référence.

### Les fils à papa

A Alger, on les appelle les « Tchitchis ». Ce sont les « fils à papa ». Ils habitent dans les quartiers résidentiels sur les hauteurs. Ils suivent les cours du lycée français et font leurs études supérieures à l'étranger. Légèrement snobs, ils apprécient particulièrement le clinquant. La panoplie du Tchichi est *« made in ailleurs »* : fringues américaines, Ray Ban vert foncé pour les garçons et lunettes de couturiers pour les filles. *Ils roulent Golf GTI à dix-huit ans*, BMW, peu import la série pourvu qu'elle soit « I », à vingt-cinq, et Mercedes à trente-cinq. Le problème d'argent de poche ne se pose pas. Les revenus de leurs parents, sans les mettre à l'abri de l'ennui, leur donnent accès aux maigres distractions qu'offre la capitale : salles de cinéma luxueuses du nouveau centre commercialo-culturel de Riadh-El-Feth, à 35 dinars la place et les boîtes chic où la bouteille de whisky ne coûte pas moins de 1 500 dinars.

A l'autre bout de l'échelle, les jeunes des quartiers populaires ont, bien sûr, les mêmes aspirations mais pas les mêmes moyens. Ce sont *les bouhis*. On les voyait, il y a peu de temps encore vêtus de bleus de Shanghai, chausses de sandales en cuir, un bouquet de menthe sur l'oreille, comme les Tunisiens portent le jasmin. Mais dès qu'ils le peuvent, ils abandonnent l'uniforme pour adopter le jean's universel. Les mauvaises langues disent simplement : *« Le tchitchi change de jean's tous les jours, le bouhi, une fois par mois. »* Les cheveux courts souvent gominés, ils fréquentent plus volontiers les stades et la mosquée que les boîtes. Ils y vont quand même, mais les plus sélectes leurs sont fermées. Ils se rabattent sur les dancings du littoral où ils débarquent, les après-midi de week-end et les soirées d'été, en Mazda pick-up trois devant, dix sur le plateau arrière.

L'antagonisme n'existe pas vraiment entre ces classes sociales, du moins chez les jeunes, et la guerre « tchitchis » contre « bouhis » n'aura pas lieu. Leurs revendications premières sont les mêmes. Ils en ont marre du dirigisme des autorités qui finalement organisent leur vie, mais, paradoxalement, attendent tout de l'Etat.

Leurs préoccupations sont devenues, avec le temps et le nombre, l'un des principaux soucis du régime qui, dans la conjoncture actuelle, ne peut se permettre le moindre dérapage social.

F. F.

# Dans la famille francophone, malgré tout

LES relations franco-algériennes ne sont pas celles qu'avaient prévues les négociateurs des accords d'Evian : maintien d'une importante communauté européenne dans les anciens départements d'outre-Méditerranée et étroite coopération entre Paris et le nouvel Etat souverain. Elles ne sont pas non plus ce qu'on pouvait redouter au moment où des centaines de milliers de pieds-noirs désespérés quittaient une terre qu'ils avaient tant contribué à mettre en valeur. Au-delà des péripéties diplomatiques, des espoirs et des déceptions dans le domaine des échanges commerciaux, un fait essentiel demeure : l'Algérie a conservé une bonne place à la langue de l'ancien colonisateur.

L'Algérie se refuse par principe à participer aux réunions de la francophonie institutionnelle ; elle n'envoie même pas d'observateurs aux sommets franco-africains, et elle tient souvent dans les enceintes internationales un discours différent de celui de la France, voire hostile. Les diplomates et les journalistes en poste dans le monde anglophone peuvent cependant mesurer, au contact de leurs homologues algériens, combien ceux-ci restent, malgré tout, « de la famille », jusque dans certaines habitudes alimentaires.

L'ancienne métropole demeure la référence dans bien des domaines. La vie quotidienne des Algériens est conditionnée par les relations entre leurs dirigeants et Paris, à cause des approvisionnements et parce qu'il n'est guère de famille qui ne soit peu ou prou apparentée à un émigré. Les habitudes de centaines de milliers d'Algériens ont été modifiées par l'obligation de visa à la frontière française. Tout ce qui a trait à la vie politique parisienne et à l'évolution de la société française les concerne et les intéresse.

L'Algérie est le quatrième client de l'édition française après le Benelux, la Suisse et le Canada, mais les ouvrages scolaires et les dictionnaires l'emportent largement sur la littérature contemporaine et les essais. On cherche en vain à Alger les kiosques garnis de magazines et de journaux français qui, à Rabat ou à Tunis, font douter le voyageur d'avoir changé de continent.

Ainsi en ont décidé le parti unique et un gouvernement qui tiennent encore les citoyens pour des sujets immatures. Mais l'information circule, grâce au téléphone, aux voyageurs, aux radios captées facilement et qu'aucune censure ne peut arrêter, en attendant l'arrivée de la télévision que préparent déjà d'ingénieux bricoleurs d'antennes.

### Accord entre « monstres froids »

Depuis quelques années, certains pieds-noirs reviennent en Algérie pour un pèlerinage aux sources. La politesse leur interdit de commenter l'état dans lequel ils retrouvent leurs terres et leurs habitations. Mais ils sont agréablement surpris par le comportement amical des anciens « indigènes ». Même pour le simple expatrié, coopérant ou cadre en mission, le fait d'être français est plutôt un avantage sur les autres étrangers.

Cela est d'autant plus frappant que la plupart des journalistes de la presse officielle se croient obligés d'user d'un ton constamment acrimonieux à l'égard de la France. L'hebdomadaire *Algérie-Actualité*, qui voudrait être celui de l'intelligentsia, s'est distingué récemment par ses commentaires insidieux sur le procès Barbie. Son dossier intitulé « Que veulent les Juifs ? » a été sévèrement jugé par des membres de l'Association France-Algérie (1), dont de telles dérives gênent considérablement les efforts pour panser de part et d'autre les plaies du passé.

Commentaire du même *Algérie-Actualité* (daté du 5 mars) sur le procès de Georges Ibrahim Abdallah : *« C'est le déclin des démocraties occidentales qui commence et le réveil des Arabes qui s'annonce. Jamais peut-être à Paris l'on s'est senti tellement impliqué dans une cause comme durant ce procès qui est en fait celui du monde arabe. Celui de l'Arabe. »* Cette littérature n'empêche pas une coopération fructueuse entre les ministères de l'intérieur français et algérien. M. Pasqua l'a dit à ses compatriotes lors de sa visite en Algérie le mois dernier : *« En matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme, la France a pu compter sur l'amitié et la coopération des dirigeants algériens. »*

Soucieux du sort de l'émigration en France, ces dirigeants ont compris, l'automne dernier, quelles réactions anti-arabes pouvait susciter la poursuite des attentats aveugles à Paris. Ils ont agi en conséquence auprès de certains commanditaires des terroristes. A cela s'ajoute qu'entre les « monstres froids » que sont les Etats, certains trocs seront toujours pratiqués. Obsédés par les menées de l'opposition en exil, les dirigeants algériens ont, par exemple, obtenu l'interdiction de publications qui, il est vrai, contenaient aussi des critiques irresponsables du gouvernement français.

Avec la participation de Français — tels MM. Bourdet et Vidal-Naquet — qui soutinrent les nationalistes pendant la guerre, un *« comité pour la vérité et la justice dans l'affaire Mecili »* vient de se constituer. Il demande plus de diligence dans l'enquête sur l'assassinat de cet avocat algérien à Paris le 7 avril. Ses activités d'opposant font peser des soupçons, sinon sur le gouvernement algérien, du moins sur ses services spéciaux parfois trop zélés.

« Déçus » par la gauche après un éphémère « coup de passion » chantée par M. Cheysson, les Algériens se sont accommodés du changement de majorité en France. Depuis mars 1986, les relations, traditionnellement en dents de scie, se sont plutôt améliorées. M. Pasqua a tenu des propos optimistes aux quelques centaines de pieds-noirs vivant encore en Algérie, qui attendent vainement de pouvoir vendre leurs biens pour transférer leurs fonds dans une France où ils désirent finir leurs jours. Le dossier le plus scandaleux, sans doute, dans le contentieux bilatéral.

### La fin des grands contrats

Composée pour l'essentiel d'expatriés temporaires, la colonie française en Algérie ne cesse de diminuer.

Les coopérants enseignants sont de plus en plus rapidement remplacés par des Algériens. Mais la décrue s'explique aussi par la fin des *« grands contrats »* signés dans le prolongement de l'accord gazier de février 1982 qui fit couler beaucoup d'encre en raison des avantages consentis à l'Algérie pour des raisons éminemment politiques. En avril 1986, il a été adapté, sns trop de publicité, aux conditions du marché pour une période intérimaire. Entamées en septembre 1986, les négociations sur la révision globale du texte initial se poursuivent.

Les grands contrats de 1983 et 1984 dans le bâtiment et les travaux publics ont été signés au prix de larges facilités de crédit. L'Algérie est, après le Brésil, le deuxième débiteur de la France.

La chute des recettes pétrolières a entraîné en 1986 une baisse de 45 % des importations algériennes, et les grands projets sont rares. Les Français espéraient néanmoins se voir attribuer la réalisation de l'usine de montage automobile dont il était question depuis des années. En annonçant que Fiat avait été préférée à Renault et à Peugeot quelques jours avant la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance, l'Algérie n'a pas facilité la tâche des Français qui prêchent pour des relations privilégiées avec ce pays si intimement lié à notre histoire.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Fondée par Edmond Michelet, l'Association France-Algérie (16, avenue de l'Opéra, 75002 Paris) est actuellement présidée par M. Stéphane Hessel, qui fut diplomate à Alger de 1964 à 1969.





# Politique

## La session du Parlement, de l'ordinaire à l'extraordinaire

# Une folle journée à l'Assemblée nationale

**Psychodrame d'autant plus délicieux qu'il était inutile ! Le Palais-Bourbon, comme pour clôturer en beauté la session ordinaire, a offert, le mardi 30 juin, un spectacle de qualité. Rien n'y manquait : ni un ministre se présentant en victime expiatoire de toutes les turpitudes de ses amis ; ni l'attente d'un décret mystérieux qui pouvait, selon son contenu, ouvrir ou non une crise politique ; ni quelques comparses qui prenaient un malin plaisir à répandre des bruits alarmistes, histoire de faire monter une température déjà au plus haut ; ni de fines manœuvres de certains pour faire croire à d'autres qu'il y avait effectivement anguilles sous roches... Si l'orage n'a pas vraiment éclaté, c'est que le dieu de la météo ne le voulait pas. Mais une fois encore le déroulement normal d'un travail législatif a été mis à rude épreuve.**

Comme dans toute commedia dell'arte, le canevas était simple, l'art des protagonistes ne consistant qu'à broder autour. Dernier jour de la session constitutionnelle oblige, les textes qui ne seraient pas votés avant le 30 juin à minuit devaient, pour pouvoir être adoptés, figurer sur le décret du président de la République convoquant le Parlement en session extraordinaire. Mais, pris par ses marchandages européens et bruxellois, M. François Mitterrand n'eut le temps de se préoccuper de ce petit détail intérieur qu'en fin d'après-midi. Une longue attente qui permit aux plus folles rumeurs de circuler : le président ne signerait rien, le président ferait son choix... Rumeur absurde !

Epuisé par une longue session où il fut mis à rude épreuve, M. **Philippe Séguin** était pourtant persuadé que ses deux textes sur les diverses mesures d'ordre social (comprenant notamment les restrictions financières pour les grévistes de la fonction publique et du secteur public) et sur le financement de la Sécurité sociale ne pouvaient pas figurer sur le décret présidentiel. Il devait donc, à tout prix, obtenir qu'ils soient votés avant le 30 juin à minuit. Mais, étant donnée la longueur des travaux de la commission mixte paritaire sur le premier, l'Assemblée nationale ne put s'en saisir que mardi matin. Et quand le ministre des affaires sociales vit le PS et le PC multiplier les motions de procédure et demander d'entrée de jeu de longues suspensions de séance pour examiner un rapport imposant qui venait juste de leur être distribué, il crut tenir la preuve d'une collusion entre la gauche et l'Elysée destinée à l'abattre.

### L'oracle élyséen

En fait, socialistes et communistes voulaient simplement ne pas laisser passer l'occasion de dire tout le mal qu'ils pensaient d'une *« atteinte au droit de grève »*. C'est ce que fit longuement M. **Jean-Pierre Sueur** (PS, Loiret) en expliquant qu'il n'était *« pas bon de légiférer sous la pression des événements »*, et que la procédure retenue était contraire à la Constitution. En fait, les socialistes souhaitaient que le texte sur les mesures sociales ne soit pas voté avant les journaux télévisés de 20 heures.

Cette bataille fut perdue. Car M. Séguin fit donner toute l'artillerie. D'abord la majorité comprit – enfin – que, pour faire face à une obstruction, elle devait être dans l'hémicycle largement plus nombreuse que l'opposition. Pour une fois elle y réussit tout au long de la journée. Puis le président de séance, **M. Claude Labbé** (RPR, Hauts-de-Seine) refusa, en contradiction avec la lettre du règlement, toute demande de suspension (en dehors des deux premières) et la plupart des rappels au règlement. Il fit même reculer l'heure de la conférence des présidents et prolonger la séance du matin jusqu'à 14 heures. Cela lui valut quelques échanges assez vifs avec MM. **Guy Ducoloné** (PC, Hauts-de-Seine) et **Philippe Bassinet** (PS, Hauts-de-Seine). **M. Pierre Joxe** lui-même, quittant un temps la commission s'occupant du cas de M. Christian Nucci, qui pourtant l'intéressait au plus haut point, vint en séance lui déclarer : *« Vous avez le pouvoir de violer le règlement ; c'est le cas. »* Ce à quoi M. Labbé répliqua : *« Quand il y a abus de droit, il y a dévoiement. Je dispose d'un pouvoir d'appréciation pour diriger la séance. »*

Une demande de « quorum », retardant le vote d'une heure trente, n'y changea rien : à 19 h 10, le projet sur les mesures sociales était voté. La majorité venait de remporter une victoire... sans effet. Car alors l'oracle élyséen avait rendu son verdict : Il ne refusait aucune des nombreuses demandes d'inscription à l'ordre du jour de la session extraordinaire souhaitées par le gouvernement. Le Palais-Bourbon avait frémi pour un suspense sans raison.

Mais une vraie difficulté, qui existe depuis 1981, avait été le fil conducteur de cette folle journée. La droite puis la gauche ont dévoyé la procédure en l'utilisant pour faire de l'obstruction, et non pour faciliter la qualité du débat. En usant et en abusant de *l'« urgence »* et des commissions mixtes paritaires, le gouvernement, dorénavant, prive l'opposition de la possibilité de contester des décisions importantes. Il ne lui reste, pour se faire entendre, qu'un nouveau détournement de procédure. Où s'arrêtera-t-on dans l'atteinte à l'esprit de la Constitution et du règlement ? Le dévoiement appelle le dévoiement. Pour tenter d'y mettre fin, M. Labbé, par un coup de force, bouscula la lettre pour s'en tenir à l'esprit. Mais sa position aurait été plus solide si ses propres amis n'avaient d'abord montré le chemin emprunté maintenant par la gauche.

THIERRY BRÉHIER.

# Les textes votés définitivement

● **Conduite en état alcoolique.** – Le Sénat a adopté, le mardi 30 juin, le projet de loi renforçant les peines contre la conduite en état alcoolique, dans la version approuvée la veille par l'Assemblée nationale. Ce texte est donc définitivement adopté.

Un désaccord profond était pourtant apparu entre les deux chambres du Parlement lors de la première lecture de ce projet. Les sénateurs, suivant l'avis de M. Albin Chalandon, avaient refusé l'instauration d'une peine plancher pour les personnes conduisant en état alcoolique et ayant provoqué un accident causant mort d'homme. Lundi, à l'Assemblée, le rapporteur de la commission des lois, M. Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise), était revenu à la charge en proposant un dispositif allégé, mais il n'avait été suivi que par l'UDF : le RPR, le FN et le PS s'alliant pour limiter la liberté du juge ; le PC n'avait pas pris part au vote.

En revanche, M. Delattre a été plus convaincant pour deux autres dispositions qui avaient été d'abord supprimées par le Sénat : la possibilité pour le tribunal de prononcer comme peine complémentaire – par exemple à des peines de prison avec sursis, des peines de travaux d'intérêt général ou des jours-amendes. Le ministre de la justice eut beau expliquer qu'il ne pouvait – dans la philosophie générale du droit – s'agir que des peines principales et non complémentaires, il ne fut suivi que par le RPR. Le PS, l'UDF, le PC et le FN se regroupèrent pour imposer leur volonté au garde des sceaux. Le Sénat s'y est aussi finalement rallié.

● **Ouverture des débits de boissons.** – Curieusement, au moment où le Parlement durcissait les peines contre les chauffards alcooliques, il facilitait l'ouverture de débits de boisson. L'Assemblée nationale a, en effet, adopté sans la modifier une proposition de loi déjà votée par le Sénat le 3 juin à l'initiative de plusieurs élus de départements producteurs d'alcool. Ce texte vise à réformer le code des débits de boisson, en allant moins loin toutefois que ne le souhaitaient certains de ses instigateurs.

Tout cela au nom du développement du tourisme. Pour faciliter le développement des chaînes hôtelières et de restauration et leur permettre de servir des boissons alcoolisées même en dehors des repas, la disposition interdisant à une même personne de posséder ou d'exploiter plus d'un débit de boissons à consommer sur place a été supprimée.

De même, les préfets pourront autoriser le maintien de l'installation de débits de boissons dans des zones normalement protégées – donc où ils sont interdits – si ces zones se situent dans des communes de moins de deux mille habitants. Il s'agit là, pour les défenseurs de cette proposition, de favoriser l'animation rurale et le tourisme à la campagne.

Cela n'aura pas de conséquence sur l'alcoolisme, a expliqué M. Henri Bouvet (UDF, Loire), rapporteur de la commission des lois de l'Assemblée, car la plupart des ventes d'alcool se font dans les grandes surfaces... Devant ce retour des défenseurs des cabaretiers, la gauche a été gênée. M. Gérard Bordu (PC, Seine-et-Marne) s'est déclaré opposé aux « chaînes » mais favorable aux cafés ruraux. M. Jean-Hugues Colonna (PS, Alpes-Maritimes) ne s'est pas opposé à ce texte, mais il a souhaité un projet global de réforme de cette législation. Selon M<sup>me</sup> Odile Sicard (PS, Isère), les foyers ruraux sont plus utiles que les cafés pour animer la campagne, et il convient d'accorder la priorité à la lutte contre l'alcoolisme. Le temps d'un vote, cette priorité a été oubliée.

● **Financement de la Sécurité sociale.** – Mis en discussion, le mardi 30 juin à la fin de la session ordinaire de printemps, le projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale est le premier texte de la session extraordinaire définitivement adopté. Les députés ont, en effet, approuvé (291 voix contre 246), peu après minuit, le texte de la commission mixte paritaire qui reprenait, purement et simplement, le texte originel du gouvernement. Seul le rejet accidentel par l'Assemblée nationale, le 20 juin, du projet Séguin avait retardé l'adoption définitive de ce texte après un vote conforme du Sénat (*le Monde* daté 21-22 juin).

Cet ultime débat aura été sans surprise, l'opposition socialiste et communiste livrant un baroud d'honneur contre ce texte. Le député socialiste, Gérard Fuchs, qui a défendu l'exception d'irrecevabilité (le texte est anticonstitutionnel), a d'ailleurs, au cours du débat, été rappelé à l'ordre par le président de séance, M. Charles Millon (UDF, Ain), qui a jugé *« abusive »* sa monopolisation de la parole pendant plus d'une heure. Tout comme le député communiste, Georges Hage (PCF, Nord), qui a, pour sa part, défendu une question préalable (il n'y a pas lieu de délibérer), le député socialiste a paru mettre un point d'honneur à ce que ce projet de loi ne soit pas adopté à la fin de la session ordinaire de printemps, mais seulement aux toutes premières heures de la session extraordinaire.

● **Le contentieux de la concurrence.** – Le Sénat a approuvé la proposition de loi de M. Michel d'Ornano transférant au tribunal civil le contentieux des décisions de la nouvelle commission de la concurrence, dans les mêmes termes que ceux retenus par l'Assemblée nationale, le vendredi 26 juin. Ce texte est donc définitivement adopté.

En deuxième lecture, M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat à la consommation, a fait adopter une nouvelle procédure de référés, comparable à celle de l'article 524 du code de procédure civile.

Il a aussi fait préciser que cette modification ne valait ratification que de la partie de l'ordonnance sur la concurrence concernée ; les socialistes espéraient, en effet, par ce biais faire contrôler la totalité de la constitutionnalité de l'ordonnance par le Conseil constitutionnel, qui ne peut intervenir que lorsque l'ordonnance est ratifiée.

● **Accords internationaux.** – Le Sénat a adopté définitivement trois projets de loi portant approbation d'accords internationaux déjà approuvés par l'Assemblée nationale. Il s'agit d'un accord de sécurité sociale entre la République française et les Etats-Unis ; d'un autre autorisant l'approbation d'un accord international sur le blé de 1986, comprenant la convention relative à l'aide alimentaire (*le Monde* du 17 juin) ; et enfin d'un accord avec la République populaire hongroise sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements.





## En confiant une mission à M. Hannoun (RPR)

# M. Malhuret veut relancer l'action contre le racisme et les discriminations

**M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des droits de l'homme, a annoncé lors d'une conférence de presse, le mardi 30 juin, qu'il confiait à M. Michel Hannoun, député RPR de l'Isère, une mission concernant les phénomènes d'exclusion, et plus particulièrement le racisme, en France.**

Cette mission comportera deux volets : un bilan des différentes pratiques discriminatoires ; des propositions que le député est invité à formuler. Celles-ci pourront être inspirées des expériences étrangères et viseront à *« favoriser les attitudes de tolérance et* [à] *améliorer les relations entre les différentes composantes de la communauté nationale »*, a précisé le ministre.

Le délai donné au député est particulièrement court puisque celui-ci devra rendre son rapport dans les trois mois. Mais, a expliqué M. Malhuret, *« il est important qu'il soit remis à la rentrée pour tirer rapidement des conclusions des suggestions qui seront faites »*.

Pour M. Malhuret, la loi de 1972 interdisant toute incitation à la discrimination raciale ne suffit plus à la situation actuelle. *« Depuis, nous savons que le prix du pétrole a triplé, le chômage s'est installé et les thèses révisionnistes niant l'existence des chambres à gaz se répandent. »*

Selon lui, *« un certain nombre de signes donnant à penser que les comportements discriminatoires, particulièrement ceux relevant du racisme, connaissent aujourd'hui un regain d'actualité »*. Parmi ces signes, le ministre cite des refus d'embaucher des gens de couleur (*« la nouveauté n'est pas tant dans ce refus que dans l'affirmation publique que celui-ci est motivé par la race de la personne postulant à l'emploi »*), la multiplication de crimes comme celui de Henriette Cerf, assassinée le 2 août 1984 à Cannes *« parce qu'elle était juive »*, ou celui d'un commerçant algérien à Caen, le 5 juin dernier.

D'autres signes « concomitants » au procès Barbie inquiètent M. Malhuret. Il s'agit des tentatives d'interprétation de l'Histoire touchant à l'existence des chambres à gaz et au génocide juif, de la publication d'annales *« tendant à banaliser les actes du génocide ou à comparer le génocide nazi à l'attitude de la France en Algérie »*, interprétation qu'il qualifie de proche des thèses révisionnistes. Il note également la multiplication des tracts racistes signés notamment *« La France propre »* ou *« Aigle noir »*, ainsi que les nombreux graffitis fleurissant sur les murs.

Le grand danger aux yeux du ministre, c'est que ces idées se répandent et favorisent des idées d'exclusion dans d'autres secteurs, vis-à-vis de populations minoritaires ou marginalisées : *« Ne voit-on pas actuellement dans d'autres pays des demandes d'exclusion dans les établissements scolaires d'enfants atteints du SIDA ? »*

M. Malhuret a profité de cette conférence de presse pour souligner que sa décision fait partie d'autres initiatives destinées à lutter contre la discrimination et le racisme. C'est ainsi que le garde des sceaux a, sur sa demande, envoyé aux parquets une circulaire (*le Monde* du 22 mai) pour les inciter à faire preuve d'une grande fermeté dans les réquisitoires quand il s'agit d'infractions inspirées par le racisme. Il a, par ailleurs, obtenu de M. Monory que l'éducation civique et celle concernant les droits de l'homme figurent aux programmes du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et soient une matière au baccalauréat en 1990.

Cette conférence de presse avait, pour M. Malhuret, valeur de test politique : il voulait apporter la preuve qu'après la crise Chirac-Léotard et le discours prononcé à Fréjus par le secrétaire général du PR, les ministres libéraux restent au gouvernement et gardent leur liberté de parole.

Ch. Ch.

## PROPOS ET DÉBATS

### M. Lang : Valium

*M. Jack Lang, membre du secrétariat national du PS chargé de la jeunesse et de la culture et député du Loir-et-Cher, a commenté, le mardi 30 juin sur TF 1, les remarques de M. Jacques Chirac sur l'attitude du président de la République en souhaitant que, « l'été arrivant, M. Chirac* [mette] *de l'eau dans son vin, un peu de Valium si nécessaire ». « Trop souvent,* a continué M. Lang, *Jacques Chirac se comporte plus en candidat permanent qu'en véritable premier ministre. »*

A propos d'une éventuelle élection présidentielle anticipée – souhaitée par M. Roland Dumas, – M. Lang a observé : *« Les échéances sont les échéances (...) et je pense que ce n'est pas une bonne chose – sauf crise grave – de précipiter* [l'] *échéance »* de l'élection présidentielle.

### M. Mermaz : comestibles

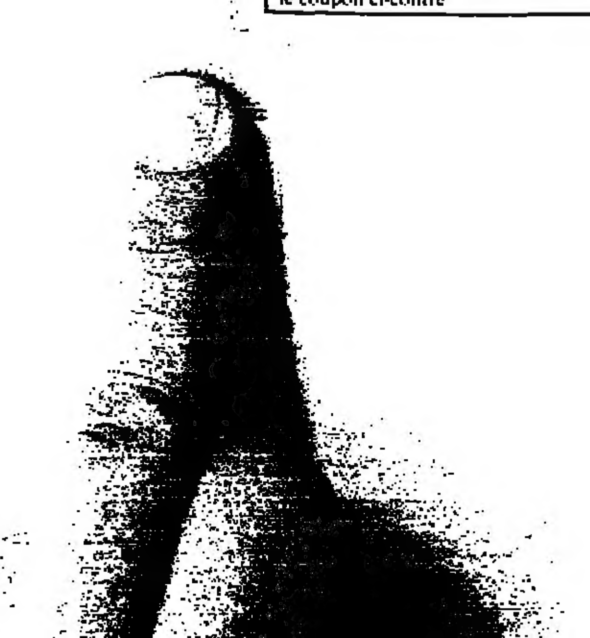
M. Louis Mermaz, membre du secrétariat du PS chargé des élections et député de l'Isère, a estimé, le mardi 30 juin à Grenoble, que le PS est *« aujourd'hui beaucoup plus comestible ». « Les socialistes ont une certaine chance,* a-t-il indiqué. *Ils continuent à avoir un projet de société et ils ont l'expérience du pouvoir. Ce que je ne comprends pas, c'est que le gouvernement cumule ses erreurs et les nôtres. Il s'en prend à la presse alors que nous, nous avons compris qu'il ne fallait pas y toucher. On a aussi appris qu'il ne fallait pas avoir peur des électeurs, en restant fidèles à nous-mêmes. Par contre, le gouvernement ne pense qu'à 1988. Il pare au plus pressé. Il sacrifie la recherche. Sa politique est une politique de grippe-sou. »*

### M. Blin : déclin

Dans une interview au quotidien *l'Union* de Reims du 1<sup>er</sup> juillet, M. Maurice Blin, sénateur centriste des Ardennes, qui avait employé le terme *« déclin »* dans sa note de conjoncture au Sénat, estime que la France, *« s'il n'y a pas un choc ou un réveil »*, verra son retard se transformer en déclin.

*En 1988,* souligne-t-il, *« le président, quel qu'il soit, sera condamné à pratiquer une politique de rigueur pour éviter une dérive et ce que j'appelle un déclin. La situation qui attend le vainqueur le condamnera au langage de la vérité : effort, rigueur, travail. Je n'entends pas assez autour de moi ce rude langage ».* – (Corresp.)



(Publicité)




# Un million de personnes en danger ! Les éleveurs en appellent au Premier Ministre

**Ancien Ministre de l'Agriculture et élu d'une région dont la survie dépend en grande partie de l'élevage bovin, Jacques CHIRAC sera-t-il sensible à l'appel des soixante-trois Administrateurs de la Fédération Nationale Bovine ?**

Voilà quatre années que le marché français de la viande bovine est en crise :

Depuis l'instauration des quotas laitiers en 1984 et l'abattage massif de vaches laitières qui en a résulté, les prix ont chuté de 20 %, nos revenus se sont détériorés de plus de 50 % et le déficit extérieur en viande fraîche a plus que doublé.

Alors que notre cheptel, par la qualité et la diversité de ses races, est l'un des meilleurs de la Communauté, peut-on accepter qu'il soit remis en cause par des privilèges économiques et fiscaux accordés à nos partenaires ?

Un agriculteur sur deux participe à la production de viande bovine. Aujourd'hui les éleveurs perdent de l'argent. Des exploitations sont liquidées dans les pires conditions. Des régions entières sont menacées par le chômage et la désertification. C'est l'ensemble du paysage rural qui peut être bouleversé.

Le redressement du marché bovin et de la filière ne sera possible que par le rétablissement de l'égalité de concurrence au sein de la Communauté. Tant qu'une politique d'harmonisation ne pourra être obtenue à Bruxelles, il appartient au Gouvernement d'accorder aux éleveurs français les mêmes avantages que ceux dont disposent leurs concurrents.

Drame économique, la crise de l'élevage bovin est aussi un drame humain.

**Le Premier Ministre entendra-t-il l'appel que nous lui adressons ?**

Louis COLLAUDIN
Président
Fédération Nationale Bovine

## FÉDÉRATION NATIONALE BOVINE
### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ALSACE
**Joseph Daul**
AQUITAINE
**Michel Leblond, André Meyssignac**
AUVERGNE
**François Chaffraix, Jacques Massy, Alain Mathieu, André Moncouyoux**
BOURGOGNE
**Paul Balacey, Serge Bonnot, Guy Chatelain, Bernard Chevalier, Louis Collaudin, Hubert Delourme, Véronique Grimouille, Maurice Lebeau, Jean Leguy, Bernard Terrand**
BRETAGNE
**Jean-Paul Bizien, Michel David, Emile Foulon, Robert Roger**
CENTRE
**Gilles de Bouille, Jean-Louis Journaux, Gérard Vollet**
CHAMPAGNE ARDENNE
**Roger Lanfroy**
FRANCHE-COMTÉ
**Jean-Pierre Colin**
LANGUEDOC ROUSSILLON
**Gérard Couteau**
LIMOUSIN
**Pierre Chevalier, Michèle Chezalviel, Pierre Dumont-Saint-Priest, Michel Ladet**
LORRAINE
**Gérard Géronimus, Philippe Leclerc, Jean Thouvenin**
MIDI-PYRÉNÉES
**Eugène Alexandre, Jean-Pierre Bayssette, Marcel Bruel, Pierre Prangère**
NORD PAS-DE-CALAIS
**Jean Brulant, Francis Quentin**
BASSE NORMANDIE
**Fabrice Heudier, Joseph Hulin, Bernard Lechat, Christian Massus, Jean Verhaeghe**
HAUTE NORMANDIE
**Jean Elie, Michel Parent, Bernard Pilon**
PAYS DE LOIRE
**Alain Danieau, Gabriel Ferre, Jean-Marie Foussard, Pierre Porteneuve, Marcel Prampart, Maurice Reveillère, Louis-Marin Siaudeau**
PICARDIE
**Bernard Blarel, Pierre Mahieu, Jean-Baptiste Soufflet**
POITOU CHARENTES
**Louis Pénicaut**
ILE DE FRANCE
**Roger de Rycke**
RHÔNE ALPES
**François Cognat, Marcel Gros, Jean Page**

# Politique

L'affaire du Carrefour du développement

## La mise en accusation de M. Nucci votée par la commission spéciale de l'Assemblée nationale

M. Christian Nucci a fait, le mardi 30 juin, un pas de plus vers la Haute Cour de justice. La commission de l'Assemblée nationale composée spécialement pour examiner la demande déposée par les députés de droite a adopté par 8 voix (RPR, UDF, FN) contre 6 (PS) — le commissaire communiste ne prenant pas part au vote — la proposition de résolution rédigée par son rapporteur, M. André Fanton (RPR, Calvados), mettant l'ancien ministre socialiste de la coopération en accusation devant cette instance.

Ce texte, qui devra être soumis aux députés puis aux sénateurs lors de la prochaine session ordinaire du Parlement, est sensiblement différent de la proposition initiale.

M. Fanton ne se contente pas, comme les premiers rédacteurs, de citer de longs passages du réquisitoire du parquet, particulièrement accablant pour M. Nucci. Ainsi disparaissent du texte voté les comptes de détournement de fonds publics effectués par le parquet. De même, il n'est plus dit que M. Nucci a mis en place *« un système lui permettant de détourner à son profit des fonds publics »*.

La majorité de la commission a préféré des formules plus neutres. Ainsi, elle écrit : *« Les détournements de fonds publics ont été facilités par deux initiatives de M. Christian Nucci. »* La formule sur *« le rôle et la culpabilité »* de M. Nucci est atténuée par une incidente : *« s'ils sont établis »*. Cette même incidente a été ajoutée, à l'initiative des socialistes, dans la phrase évoquant les *« faits relatés dans le réquisitoire du parquet »*.

M. Pierre Joxe a aussi demandé, sans obtenir gain de cause, que soit formellement visé le dernier rapport public de la Cour des comptes, dont il dit qu'il est *« un instrument d'information à la disposition des parlementaires »* ; or, à ses yeux, ce rapport charge M. Yves Chalier sans rendre coupable de délit M. Nucci.

La majorité de la commission n'en a pas moins conclu : *« Il importe dans ces conditions qu'une instruction de l'affaire puisse suivre son cours normal »*, et, donc, que la procédure de la Haute Cour soit enclenchée. Dans les couloirs du Palais-Bourbon, le président de la commission, M. Jean-François Deniau (UDF, Cher), expliquait : *« Il faut que la vérité apparaisse. M. Nucci lui-même a souhaité s'expliquer devant la Haute Cour. Notre métier à nous n'est pas de savoir si l'ancien ministre est coupable ou non ni de vérifier les comptes du parquet ; c'est à la commission d'instruction de la Cour de cassation de faire ce travail puis éventuellement à la Haute Cour. Nous devions tout simplement éviter un déni de justice en refusant l'arrêt de l'instruction contre M. Nucci alors qu'elle se poursuit contre ceux soupçonnés d'être ses complices. »*

### La preuve du « doute » ?

M. Fanton se défendait d'avoir voulu atténuer la première proposition. Il faisait remarquer qu'il avait, au contraire, augmenté le nombre d'articles du code pénal visés (notamment ceux évoquant la complicité) et que cela seul comptait puisque c'était là le seul élément liant les magistrats instructeurs de la Cour de cassation, lesquels ne peuvent s'intéresser à des délits non visés par la résolution votée par les parlementaires.

Pourtant, M. Joxe voulait voir dans cette nouvelle rédaction une preuve que *« le doute »* commençait à effleurer certains membres de la majorité. Selon lui, *« la commission a cherché une formule acceptable visant à intégrer la possible innocence de M. Nucci »*. Optimiste, il ajoutait : *« Cela va se déglinguer de plus en plus avec le temps, au fur et à mesure que de nouvelles révélations apparaîtront. »*

La conclusion de cette proposition de résolution, souhaitée par les socialistes mais repoussée par la majorité, indique quel sera le système de défense de l'ancien ministre. Le PS voulait écrire : *« Dans l'état actuel de nos informations, l'Assemblée nationale peut d'autant moins porter un jugement sur les responsabilités présumées, dans cette affaire, que l'instruction se trouve paralysée par des difficultés rencontrées par le juge d'instruction »* à cause du « secret défense » lorsqu'il veut instruire le reste de l'affaire.

La proposition de résolution retenue par la commission est certes atténuée dans la forme mais ne change rien au fond. Pour le reste de la procédure, l'important est qu'elle existe, qu'elle soit votée conforme par les deux chambres du Parlement, et que le champ des délits soupçonnés soit suffisamment large.

Il appartiendra alors au magistrat de la Cour de cassation d'instruire le dossier puis, si ceux-ci le jugent utile, aux parlementaires membres de la Haute Cour de se prononcer. Autour de cette procédure juridique, chacun s'efforce simplement, aujourd'hui, de marquer des points psychologiques.

THIERRY BREHIER.

### Ministre, locataire et plaideur

M. Hervé de Charette, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et du Plan, est locataire d'un vaste appartement situé rue Spontini, dans le seizième arrondissement de Paris, et il est en procès avec sa propriétaire. Un procès qui, comme l'indique *le Canard enchaîné* du 1er juillet, connaît (étant donnée la personnalité du locataire) des rebondissements multiples.

En dépit d'un jugement d'expulsion de juillet 1986, confirmé quelques mois plus tard, M. de Charette, père de famille nombreuse, se maintient dans les lieux. Rien n'y fait : condamnation à des dommages-intérêts, astreintes, menaces d'expulsion par la force publique.

On confirme dans l'entourage du ministre les informations publiées par l'hebdomadaire satirique et on ajoute qu'il s'agit d'une affaire de droit privé entre un propriétaire et son locataire. De nombreux procès ou contentieux de ce genre sont traités quotidiennement par les tribunaux, rappelle-t-on. M. de Charette précise qu'il ne fera aucun commentaire sur cette affaire et fait savoir qu'il cherche depuis plusieurs mois un autre appartement à Paris, *« mais que ce n'est pas chose facile... »*.

● **M. Yves Chalier est trop faible pour se présenter devant le juge.** — M. Jean-Pierre Michau, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé du dossier Carrefour du développement, a provisoirement renoncé à interroger le principal inculpé de l'affaire, M. Yves Chalier, ce dernier ayant commencé une grève de la faim depuis le 19 juin. Un médecin expert, dépêché mardi par le juge d'instruction a, en effet, constaté que M. Chalier était trop faible pour se présenter devant le magistrat. Selon ses avocats, M. Chalier, qui estime que sa détention a trop duré, se contente uniquement de boire de l'eau.



Le « vrai-faux » passeport

## Une plainte de l'association Droit contre raison d'Etat

L'association Droit contre raison d'Etat (1) vient de porter plainte contre X avec constitution de partie civile dans l'affaire du Carrefour du développement, plus précisément celle du « vrai-faux » passeport d'Yves Chalier. Constatant les dérobades des responsables, ministre de l'intérieur ou directeur de la DST, pour s'expliquer sur le faux passeport qu'ils ont fait remettre à Yves Chalier, Me Olivier Russbach, avocat et président de l'association, en conclut d'abord que MM. Charles Pasqua et Bernard Gérard peuvent être *« légitimement »* soupçonnés de complicité dans les détournements de fonds publics, à l'origine des poursuites entreprises contre Yves Chalier, l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci.

De plus, la délivrance d'un passeport, permis de conduire ou carte d'identité est un *« acte administratif d'une considérable importance à laquelle les pouvoirs publics se sont tout particulièrement attachés dans une pédiode récente »*, ajoute Me Russbach. L'avocat rappelle alors la loi renforçant les contrôles d'identité et les débats autour du code de la nationalité et le rétablissement des visas pour les étrangers visitant la France.

Dans ces conditions, énonce le plaignant, *« la confection de « vrais-faux » passeports (...) est de nature à porter un préjudice social grave »*, en ceci notamment que *« la crédibilité des documents administratifs se trouve gravement atteinte (...) par certaines autorités administratives, qui, par ailleurs, s'efforcent d'accroître cette crédibilité par l'étude et la mise en place progressive de documents infalsifiables »*.

En conséquence, Droit contre raison d'Etat porte plainte pour infractions à l'article 153 (contrefaçon de documents administratifs) et 439 (destruction et altération de documents pour empêcher la découverte de preuves).

Cette plainte est-elle recevable ? En 1986 un juge espagnol avait très partiellement accordé raison à Droit contre raison d'Etat, qui, avec l'aide de plusieurs juristes internationaux, mène son activité à un niveau européen. L'association entendait poursuivre M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement de Madrid et secrétaire général du PSOE, pour, une fois élu, n'avoir pas tenu certaines des promesses faites durant la campagne électorale, notamment celle de se retirer de l'OTAN.

Se référant au droit commercial, le magistrat saisi, M. Jesus Ernesto Peces, avait estimé que, en matière politique, il devait y avoir aussi respect des contrats passés. L'électeur insatisfait devait donc avoir le pouvoir de s'adresser à la justice, *« pouvoir indépendant »*, avait conclu le juge, avant de constater le vide juridique qui lui interdisait de trancher. Mais, voulant manifester son esprit novateur, il avait cependant partagé les frais de justice, à parts égales, entre le plaignant et M. Gonzalez.

G. M.

(1) Association européenne Droit contre raison d'Etat, 48 bis, rue de Rivoli, 75004 Paris.

En Nouvelle-Calédonie

## M. Lafleur (RPCR) veut opposer une contre-marche à celle du FLNKS

NOUMÉA
*de notre correspondant*

Le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) ne laissera pas au FLNKS le monopole de la mobilisation avant le référendum d'autodétermination du 13 septembre. Son président, M. Jacques Lafleur, député RPCR, a lancé de Paris, le mercredi 1er juillet, par le canal de Radio Rythme bleu (RRB) — organe du mouvement anti-indépendantiste, — un *« appel pour une grande marche bleu-blanc-rouge pour la liberté du sud au nord du territoire »* dans la seconde quinzaine du mois d'août.

M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, s'est aussitôt associé à l'initiative du député. Les dirigeants du RPCR entendent ainsi répliquer à la « marche pour l'indépendance » du nord au sud de l'île décidée par le FLNKS lors de son dernier congrès (*le Monde* du 1er juillet).

Compte tenu des risques évidents d'incidents qui résulteraient de la simultanéité des deux manifestations, toute la question est maintenant de savoir quelle attitude adoptera le haut-commissariat du territoire. L'objectif recherché par M. Lafleur est visiblement d'obtenir des autorités une interdiction globale de manifester qui neutraliserait du même coup la stratégie du FLNKS, dont l'objectif est de donner un éclat médiatique particulier à ses prochaines manifestations.

F.B.

Après la réunion des rapatriés à Nice

## Le mouvement du RECOURS « indigné » par l'attitude de M. Barre

Le porte-parole du mouvement du RECOURS s'est déclaré « indigné », le lundi 29 juin, par l'attitude de M. Raymond Barre, qui, excédé par les réflexions désobligeantes de plusieurs pieds-noirs au cours de la messe célébrée dimanche à Nice, avait, *in fine*, manifesté sa mauvaise humeur en adressant un « bras d'honneur » — à trois reprises selon certains témoins — à ses détracteurs (*le Monde* du 30 juin).

*« Que M. Barre ait été éconduit par certaines personnes ne l'excuse pas pour autant de traiter les rapatriés de « voyous » ni de leur faire un bras d'honneur*, a notamment déclaré M. Jacques Roseau. *Les rapatriés sont en droit d'attendre plus de dignité de la part d'un homme qui prétend briguer la magistrature suprême. L'ancien premier ministre aurait été mieux inspiré de ne pas tenter une opération dont le caractère électoraliste n'échappe à personne, et de se souvenir qu'il avait été le seul parlementaire de l'UDF à ne pas voter la loi d'amnistie des généraux d'Alger. »*

**[Au terme de la discussion en première lecture du projet de loi *« relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord »*, défendu le 21 octobre 1982, à l'Assemblée nationale, par M. Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés dans le gouvernement de M. Mauroy, M. Barre s'était, en effet, volontairement abstenu alors que le groupe UDF, dans sa quasi-totalité, avait voté pour ce texte, comme les socialistes et les communistes et un tiers seulement des membres du groupe RPR — dont M. Chirac (les autres députés gaullistes n'avaient pas participé au scrutin sur l'ensemble du projet).**

**Auparavant, l'Assemblée nationale avait, en outre, adopté un amendement déposé par le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe, supprimant, contre l'avis du gouvernement, un article prévoyant la réintégration des anciens généraux putschistes dans le cadre de réserve. M. Barre, d'accord avec M. Joxe, avait voté pour cet amendement alors que treize députés RPR seulement avaient voté contre, M. Chirac et les autres membres du groupe ayant préféré ne pas se prononcer.**

**En deuxième lecture, le gouvernement de M. Mauroy avait dû recourir à l'article 49-3 de la Constitution et engager sa responsabilité pour faire approuver son projet dans sa version originelle, conformément à la volonté de M. François Mitterrand, malgré la désapprobation de M. Joxe et de plusieurs autres députés socialistes.**

**Toutefois, au cours de ce débat mouvementé, M. Barre n'avait pas été le seul élu de l'opposition à exprimer ses réserves à l'égard de toute apparence d'amnistie en faveur des anciens généraux putschistes. Les critiques les plus virulentes étaient, en effet, venues des rangs du RPR, au nom duquel, en première lecture, M. Jean Foyer s'était vivement opposé à ce que les anciens chefs de l'OAS bénéficient des mesures prévues pour réparer les préjudices résultant des événements survenus au cours de la guerre d'Algérie : *« Non, le Parlement de la République ne saurait justifier vingt ans après une subversion qui a employé des moyens criminels pour faire échec à la souveraineté nationale*, déclarait alors l'ancien garde des sceaux. *Si le temps passe sur les événements, aucune décision, aucune loi ne saurait imposer l'oubli sur ce qui appartient à l'histoire. »***

**Laisser entendre aujourd'hui que la position de M. Barre avait été isolée, en 1982, procède donc d'une mémoire sélective. — A. R.]**

## Le procès de Lyon

# Le procureur général requiert la réclusion à vie contre Klaus Barbie

*LYON*
*de notre envoyé spécial*

*« Je vous demande de dire qu'à vie Barbie sera reclus. »* La surprise n'aura été que dans la formulation de la réquisition, dans sa coquetterie inattendue. Comme on pouvait aisément le prévoir, M. Pierre Truche, au terme de son réquisitoire achevé mardi 30 juin par ces mots, a livré une conclusion logique à la démonstration qu'il avait faite de la culpabilité de l'ancien chef de la section IV du SIPO-SD de Lyon pour tous les crimes contre l'humanité retenus contre lui.

La veille, le procureur général avait déjà souligné que cette culpabilité résultait des pouvoirs mêmes qui étaient à l'époque ceux de Barbie en raison de sa fonction et de la façon dont il les avait exercés, ne se contentant pas d'être celui qui vient superviser, mais agissant lui-même. Il restait alors à M. Truche à examiner chacun des faits reprochés pour faire apparaître que l'ancien SS en fut, chaque fois, non seulement l'ordonnateur, mais aussi l'agent principal.

Le procureur a dit : *« Les témoignages, vous les avez entendus. Ils sont divers. Des témoins reconnaissent qu'aujourd'hui ils ne peuvent identifier Barbie. D'autres l'ont reconnu, les uns sur des photographies, d'autres pour l'avoir vu en 1972 à la télévision, lorsqu'il était interviewé en Bolivie. Enfin, une dernière catégorie fonde ses affirmations sur le souvenir conservé de l'homme qui les interrogea et les tortura et qu'ils reconnaissent dans l'accusé d'aujourd'hui auquel. Ils ont été confrontés, soit au cours de l'instruction, soit ici même à deux reprises.*

*» Il y a entre eux des variations, mais tous, sauf Thomas, dont j'écarte les affirmations sur la présence de Barbie à la rafle de la rue Sainte-Catherine, sont des témoins de bonne foi et méritent le respect. Néanmoins, la prudence s'impose, et il ne faut pas qu'on puisse dire, au bout de quarante ans, que votre conviction ait pu se fonder seulement sur ces témoignages. Je vous propose donc le choix suivant : ne pas mettre en doute les affirmations de personnes qui furent arrêtées, torturées et envoyées par lui en déportation. Pour les autres, j'admets, le premier, qu'ils puissent, en certains cas, paraître insuffisants. »*

C'est pourquoi le procureur général a attaché le plus grand prix aux documents, c'est-à-dire à ces rapports et à ces télex adressés de Lyon à Paris pour relater la rafle de la rue Sainte-Catherine et, plus tard, l'enlèvement des *quarante-quatre* enfants juifs d'Izieu.

*« Dans le contexte nazi,* a-t-il expliqué, *l'écrit a une grande importance. Nous sommes dans un système hiérarchisé qui comporte des règles très strictes que l'on doit respecter, à peine de sanctions. »*

M. Truche a cité, à ce sujet, les instructions données par le RSHA (Office central de la sécurité du Reich) pour que chaque rapport porte le nom et le grade du responsable de l'affaire relatée, ainsi qu'une signature autographe permettant de l'identifier sans équivoque.

### Le rôle de la Gestapo rue Sainte-Catherine

*« Ces règles,* a-t-il ajouté, *furent suivies strictement à Lyon. S'il s'agissait de télex, deux hypothèses étaient envisagées. Le texte pouvait être rédigé directement par le signataire responsable et remis à l'agent de transmission, mais il pouvait aussi, pour des fonctionnaires de plus haut rang, être dicté directement par ceux-ci au préposé, qui portait alors la signature imprimée, sachant qu'elle était bien celle de celui qui lui dictait le texte. »* Voilà pour les généralités.

En ce qui concerne la déportation de victimes dites individuelles, il est vrai qu'il n'y a pas de texte écrit. Mais, pour M. Truche, les 38 résistants et les 21 juifs, dont 4 mineurs, sont des gens qui ont tous eu affaire à Barbie directement, qui l'ont reconnu ou ont entendu citer son nom par d'autres. La défense générale de l'accusé consiste à dire qu'il ne se souvient pas d'eux ou qu'il n'était pas à Lyon lorsqu'ils furent déportés. *« Sans renforcer la charge de la preuve,* estime M. Truche, *il eût été préférable qu'il se montre plus explicite, ce qui aurait permis des vérifications. »*

Il y a aussi le cas du professeur Marcel Gompel, mort à la prison de Montluc. Lui n'est pas là pour dire si Barbie fut son tortionnaire. Mais M. Truche relève que ce dernier n'a jamais dit qu'il n'était pas là. L'accusation est ici celle d'assassinat, ce qui suppose la préméditation. *« Pour moi, cette préméditation est établie, car lorsqu'on ébouillante quelqu'un et qu'on le laisse sans soins, c'est bien que l'on veut sa mort. »*

Le procureur général en est arrivé alors à la rafle du 9 février 1943 à l'Union générale des israélites de France, rue Sainte-Catherine à Lyon. La date lui paraît importante. La Gestapo n'est installée dans la ville que depuis trois mois. Mais une circulaire a déjà demandé à tous les KDS de *« fournir des juifs »*. Quelle meilleure manière d'en « fournir » qu'en allant là où ils se rassemblent et en choisissant le jour où, parce qu'on leur distribuait des soins gratuits, on était assuré d'en trouver le plus grand nombre ?

Le représentant du ministère public relève ainsi que l'opération s'est prolongée pendant plusieurs heures, que les policiers allemands arrivés le matin ont attendu jusqu'à 17 heures en prescrivant bien aux responsables d'inviter le maximum de personnes à venir. Il rappelle le bilan : 86 hommes, femmes et enfants arrêtés, deux évasions. 84 seront conduits à Drancy où deux seront libérés. Les 82 restants seront déportés à Auschwitz. Trois en sont revenus. Alors, qui a agi ?

C'est incontestablement la Gestapo, dira M. Truche. Les témoignages à ce sujet sont sans équivoque. Que répond Barbie ? Que la rafle fut accomplie par un commando spécial venu de Paris, c'est-à-dire sur ordre de Knochen ou d'Eichmann. Mais cette thèse se trouve ruinée par les documents écrits qui permettent de reconstituer la vérité.

Le procureur général développe alors sa pensée. Il constate que l'opération a eu lieu le 9 février. Il n'existe pas de relation de l'affaire à cette date. Mais cette relation a bien existé puisque l'accusation dispose d'un télex de Knochen adressé de Paris le 10 février et qui répond à un document. Car Knochen demande alors des précisions sur l'« *acheminement* » des personnes arrêtées. Le 11 février, la réponse lui est donnée. Elle est signée Barbie et elle indique que *« l'action a été exécutée d'ici »* et que la Gestapo garde les personnes arrêtées.

Le procureur général remarque encore que la deuxième page de ce document porte un rajout intéressant. Alors qu'on avait mentionné que les juifs détenus allaient être acheminés vers la prison de Chalon-sur-Saône, on a raturé pour écrire que, cette prison étant pleine, on a gardé les prisonniers au fort Montluc à Lyon, d'où deux parviendront à s'évader. C'est effectivement ce qui s'est passé.

Tout cela démontre, pour M. Truche, que sur ce chapitre Barbie s'occupait bien de l'envoi en déportation puisqu'il suivait l'acheminement et qu'il doit être considéré comme responsable personnellement de toute cette opération dont il avait pris l'initiative.

C'est avec la même méthode que le procureur général devait aborder l'enlèvement des enfants d'Izieu. Il constate, de nouveau, que l'opération fut conduite un jour où l'on était assuré de trouver le plus grand nombre de personnes, ce 6 avril 1944, jour du jeudi saint et période de vacances scolaires.

### Le « sale travail » à Izieu

Qui y a participé ? Une certitude : il y eut des militaires et des civils. Mais d'après les témoignages, les militaires paraissaient plutôt modérés et l'un a même parlé du *« sale travail »* qui allait s'accomplir. *Qui étaient les civils ?* Des membres de la Gestapo, assurément. La défense, on le sait par ses interventions précédentes, va soutenir que c'est un bataillon de défense antiaérienne qui eut la charge de cette rafle d'Izieu. M. Truche avait donc à ruiner cette affirmation.

*« Nous avons,* a-t-il rappelé, *des documents qui montrent que ce bataillon n'était qu'un élément d'appoint. L'affaire d'Izieu, le 6 avril 1944, se situe entre la fin des opérations menées au plateau des Glières et achevées le 31 mars et le début, le 7 avril, d'une autre action contre les maquis du Jura. Or, pour ces deux opérations, on eut effectivement recours à ce bataillon de DCA, mais il était chargé uniquement d'assurer la sécurité dans le secteur. Son rôle, à Izieu, était donc du même ordre. »*

Là encore, la pièce majeure reste le télex adressé, le soir même du 6 avril 1944, à 20 h 10, par Barbie à Paris. Ce télex, Mᵉ Vergès le tient pour un faux. Il l'a déclaré à plusieurs reprises avant le procès et au cours des débats a semblé vouloir persévérer dans cette voie.

M. Truche : *« Je ne peux pas laisser dire que nous n'aurions pas de preuve et que j'en serais réduit à utiliser un faux. Ce télex entre d'abord dans la logique interne du système que je vous ai décrit. Il est apparu pour la première fois le 5 février 1946, date à laquelle son original fut produit devant le tribunal international de Nuremberg par le représentant de la France, qui était alors M. Edgar Faure. Cela me permet de dire que M. Edgar Faure l'avait déjà en sa possession depuis un certain temps, et vraisemblablement depuis la fin de 1945.*

*» Or il n'y a aucun doute : la pièce qui se trouve aujourd'hui dans le dossier Barbie est ce même original qui fut présenté aux juges de Nuremberg. C'est une certitude absolue. Alors, peut-on imaginer qu'entre 1944 et 1945 il aurait pu être falsifié pour accuser Barbie dont personne alors ne se souciait ?*

*» En outre, l'enlèvement des enfants juifs d'Izieu est un fait, et de ce fait il y a un compte rendu comme le voulaient les règles policières nazies. Le télex du 6 avril 1944 portant l'heure de 20 h 10, arrivé à Paris le même jour à 21 h 25, dans sa relation de l'événement rapporte exactement ce qui s'est passé. Il montre que, cette fois encore, il s'agissait d'une opération locale décidée à Lyon par le chef de la section IV puisqu'il ne fait aucune référence à aucun ordre reçu, à aucun document antérieur. »*

M. Truche va agiter un dernier élément non négligeable : *« Lors de l'un de ses premiers interrogatoires, à Lyon, le 24 février 1983, Barbie, interrogé sur l'affaire d'Izieu et sur ce document, déclare : « C'est Wen- » zel* [responsable de la sous- » section IV chargée des affaires » juives] *qui avait reçu un ordre » d'Eichmann. Personnellement, je » n'ai pas participé à cette opéra- » tion. Il est possible que j'aie eu » connaissance du résultat et que » j'en aie rendu compte à mes chefs. » Je dis bien : il est possible. » Vous constatez,* enchaîne M. Truche, *qu'il n'est alors pas question de faux. En effet, lorsqu'il est interrogé à Lyon, Barbie connaît déjà l'existence de ce télex : depuis une dizaine d'années Beate Klarsfeld en avait fait état à plusieurs reprises. Il savait donc que cette preuve existait et il fallait qu'il donne une réponse prête. Cette réponse consistait à dire : « Ce n'est pas moi, mais » j'ai pu peut-être rendre compte. »*

### Un « bilan effrayant »

Dernier chapitre : le convoi du 11 août 1944. Personne n'a jamais pu dire exactement le nombre des déportés embarqués ce jour-là quelque part sur une voie de garage de la gare de Perrache. On a retenu le chiffre approximatif de six cent cinquante. Pour M. Truche, la responsabilité de Barbie résulte de ses propres déclarations et aussi de certains témoignages.

*« En reconnaissant,* dit-il, *que les déportations étaient pour le moins décidées au vu des dossiers qu'il fournissait lui-même et concernant les personnes qu'il avait arrêtées, il reconnaît implicitement sa culpabilité. En outre, parmi les témoignages, deux s'imposent : celui de Mᵐᵉ Alice Vansteenberghe et celui de Mᵐᵉ Anne-Marie de Sainte-Marie. L'une et l'autre avaient vu Barbie avant et l'une et l'autre disent avoir reconnu en lui l'homme qui, dans la cour de la prison Montluc, au petit matin du 11 août 1944, veillait à l'appel pour ce que l'on appelait « un départ avec bagages ». Seule divergence : l'une le décrit en uniforme, l'autre en civil. »* Divergence minime pour le procureur général, qui put alors en arriver à sa péroraison :

*« Voilà donc les faits. Le bilan est effrayant : 842 déportations, 373 morts dont 52 enfants mineurs. Quelle cour d'assises a jamais eu à connaître d'une pareille accusation ? Vous aurez donc à prononcer une sanction et une sanction qui sera subie. Car il ne saurait être question de confusion de peines. Ma réponse là-dessus est très simple, très claire. La Cour de cassation me l'apporte en disant qu'en cas de pluralité des peines la plus forte sera seule subie.*

*» Cela veut dire qu'on ne peut confondre que des peines subies. Or les peines prononcées contre Barbie en 1952 et 1954 n'ont pas été subies parce qu'une peine prononcée par contumace n'est jamais subie. La contumace est une procédure particulière entraînant une décision rendue par des magistrats seuls, sans juré, excluant toutes circonstances atténuantes et obligeant à prononcer le maximum encouru. La preuve en est que si le contumax est ensuite arrêté, il doit être jugé de nouveau dans les règles ordinaires, si le délai de prescription n'a pas couru. »*

Restaient les circonstances atténuantes. *« Barbie,* dit M. Truche, *n'est pas Eichmann et n'avait pas ses pouvoirs, c'est une évidence. Mais dans le cadre des pouvoirs qui étaient les siens, pouvait-il faire pire que ce qu'il a fait ? Oh ! je sais bien que le pire est toujours imaginable. Mais ce que je dis, c'est que, sans trahir la confiance de ses chefs, sans cesser d'être pour eux un SS estimé, il pouvait faire beaucoup moins.*

*» Point n'était nécessaire de déporter le fils et le mari de Mᵐᵉ Lesèvre. Point n'était indispensable de giffler sur un quai de gare ou dans une salle d'interrogatoire une fillette pour qu'elle livre les lieux où se cachaient ses frères et sœurs. Point n'était nécessaire non plus d'enlever les enfants d'Izieu alors qu'à l'époque Barbie venait d'opérer contre le maquis des Glières et allait, dès le lendemain, s'attaquer à ceux du Jura. »*

Le procureur général rappelle alors comment furent jugés et condamnés contradictoirement les propres collaborateurs de Barbie en 1954. Trois se virent infliger la peine de mort et bénéficièrent ensuite d'une grâce. Quant aux Français qui le servaient, ils ont été condamnés eux aussi sans faiblesse et plusieurs ont été fusillés. Car, dira M. Truche, *« si l'Allemagne fut atteinte d'un cancer, notre pays en fut lui aussi affecté. L'Allemagne, aujourd'hui, l'a extirpé. La France, peut-être, a préféré les tranquillisants »...*

Enfin, M. Truche conclura en disant : *« Quarante ans après, ce procès était bien encore nécessaire pour empêcher qu'on essaie de falsifier l'Histoire en niant, comme certains, l'existence des chambres à gaz, comme s'il s'agissait de pouvoir, de la sorte, faire retenir l'idée d'une doctrine nazie acceptable, présentable. Il était donc nécessaire : parce que Barbie n'a pas changé et demeure imprégné du nazisme, parce que les victimes sont à jamais marquées, parce qu'enfin cet homme a mené à Lyon une action particulièrement inhumaine. »*

La défense entre maintenant en lice avec Mᵉ Jean-Martin M'Bemba du barreau de Brazzaville et Mᵉ Nabil Bouaïta, du barreau d'Alger, qui précéderont un Mᵉ Vergès assuré, quant à lui, de faire aussi salle comble.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

> *Pour M. Pierre Truche,*
> *« le bilan est effrayant : 842 déportations*
> *373 morts dont 52 enfants mineurs (...)*
> *Sans trahir la confiance de ses chefs,*
> *sans cesser d'être pour eux un SS estimé,*
> *Barbie pouvait faire beaucoup moins... »*

## Cinq millions de Français ont regardé « Shoah »

La preuve est faite, s'il en était besoin, que le public français sait apprécier un document de valeur et le préférer à une série d'espionnage anglo-saxonne.

La diffusion sur TF 1 de *Shoah*, de Claude Lanzmann, retraçant le génocide des juifs pendant la dernière guerre mondiale, en témoigne. La première partie de ce film, qui a débuté lundi 29 juillet à une heure tardive (22 h 30), a en effet attiré près de 6,5 millions de téléspectateurs, soit 1,5 million de plus que « Mission impossible » proposé à la même heure sur la « 5 ». Et ils sont environ 5 millions à être restés devant leur poste pour suivre de bout en bout, l'histoire des camps d'extermination.

Selon un sondage Audimat-Médiamétrie, le film a été regardé en moyenne par 10,7 % de foyers (1 point égale 194 000 familles composées de 2,5 personnes) et cette attention n'a pas faibli, puisqu'à minuit ils étaient encore un peu plus de 4 millions à veiller.

Un chiffre qui rend dérisoire la poignée d'irréductibles niant l'holocauste et cherchant à en *convaincre les Français*. Des tracts révisionnistes circulent en effet, actuellement à Paris, s'ingéniant à remettre en cause l'œuvre de Claude Lanzmann et l'existence de chambres à gaz. La LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) *« scandalisée »* par la diffusion de ces documents, *« demande aux autorités de prendre d'urgence toute disposition législative afin que les tentatives de falsification de l'holocauste tombent sous le coup de la loi antiraciste de 1972 »*.

*Shoah* était donc très attendu. On ne peut que féliciter la nouvelle direction de TF 1 d'avoir décidé de le diffuser. On se demande, du reste, pourquoi la télévision française l'a si longtemps boudé alors qu'il y a beau temps la plupart des pays européens ont montré ce témoignage bouleversant.

A. Rd.

## Un document de la Gestapo
## Secret sur Auschwitz

M. Adam Rayski, responsable de la section juive de la MOI (main-d'œuvre immigrée) sous l'occupation, nous a adressé un des rares documents émanant de la Gestapo elle-même et qui *« constitue un aveu explicite qu'à Auschwitz il se passait des choses graves dont la connaissance prématurée par les victimes risquait de provoquer une riposte de leur part »*.

Ce document qui, selon M. Rayski, a sans aucun doute été transmis à Klaus Barbie est un câble que l'Oberstumführer Günther, adjoint d'Eichmann, a adressé le 29 avril 1943 à Knochen (Paris), à Zoepf (La Haye) et à Ehlers (Bruxelles).

Voici le texte de ce câble :

*« Concerne : « l'évacuation des juifs ».*

*» Le camp d'Auschwitz réitère, pour des raisons évidentes, sa demande de ne pas faire d'aucune manière, avant leur départ, aux juifs en instance d'évacuation, la moindre révélation inquiétante sur le lieu et son utilisation prévue.*

*» Je demande d'en prendre connaissance pour application et plus particulièrement qu'on instruise continuellement les commandos d'escorte pour qu'ils évitent de faire, même pendant le transport, devant les juifs des allusions susceptibles de provoquer des réactions de résistance particulière* [« besonderen, Widerstand »] *et surtout de ne pas émettre des suppositions sur la façon dont ils seront hébergés* [« Art Ihrer Unterbrigung »].

*» En raison de travaux urgents à exécuter, Auschwitz doit attacher de l'importance à ce que la réception des transports et leur répartition ultérieure se déroulent autant que possible sans problème* [« reibungslos »]. *»*

## La lutte contre le terrorisme en Corse
# Charles Pieri et trois de ses complices ont été transférés et écroués à Paris

*BASTIA*
*de notre envoyée spéciale*

Charles Pieri, trente-sept ans, Joël Picciocchi, trente-cinq ans, Bernadette Piccioni, trente-quatre ans, et Gérard Marcelli, vingt-huit ans, ont quitté l'île par un avion du GLAM vers 18 h 30, mardi 30 juin, pour être présentés à M. Michel Legrand, le magistrat qui dirige la quatorzième section du parquet de Paris spécialisée dans la lutte antiterroriste, qui les a fait écrouer.

Tous ont été inculpés de détention d'un dépôt d'armes de première et quatrième catégorie sans autorisation. De plus, Charles Pieri a été inculpé de transport et port d'armes et de munitions, et ses trois complices de recel de malfaiteur. Treize autres autonomistes corses déjà inculpés par un juge d'instruction d'Ajaccio, le 23 mai, devraient être transférés à leur tour dans les prochains jours.

A Bastia, M. Marcel Morin, préfet délégué à la police, avait présenté à la presse le matériel et les documents saisis sur Charles Pieri au moment de son arrestation, vendredi dernier, dans un hameau au sud de Bastia. Présumé *« être un personnage important de l'ex-FLNC »*, selon M. Morin, Charles Pieri semblait préparer l'évasion de Félix Tomasi, emprisonné à Gradignan. Félix Tomasi avait été arrêté en compagnie de Charles Pieri après le meurtre d'un légionnaire.

Dans une des musettes saisies sur Charles Pieri se trouvaient un plan de la prison de Gradignan et une correspondance de Félix Tomasi faisant allusion à une éventuelle évasion. Les enquêteurs ont également découvert un sac de la Banque de France identique à ceux qui sont utilisés pour le transport de fonds de cette banque à des établissements publics, vingt-huit billets de 500 F et quatre armes : un pistolet-mitrailleur et deux chargeurs, un pistolet, un Smith & Wesson 357, un revolver Magnum 357 et diverses munitions correspondantes.

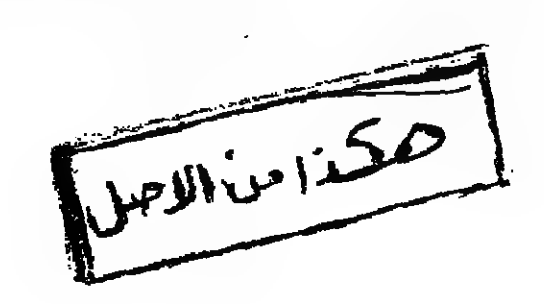
D'autre part, pour ce qui concerne l'enquête sur l'assassinat du docteur Jean-Paul Lafaye le mardi 16 juin, les premiers examens balistiques montrent que ces balles avaient été modifiées comme l'une de celles qui avaient provoqué la mort de Serge Costa au début de 1987 (acte non revendiqué à ce jour) et comme celles qui tuèrent, en janvier 1986, deux ressortissants tunisiens – un assassinat revendiqué par l'ex-FLNC, qui les accusait d'être des trafiquants de drogue...

DANIELLE ROUARD.

● ***Un Basque espagnol expulsé.*** – Un Basque espagnol, M. Juan-Maria Labordeta-Bergara, trente ans, a été expulsé, mardi matin 30 juin, par la France et remis aux autorités espagnoles. Il s'agit de la soixante-huitième expulsion selon la procédure d'urgence absolue depuis le 19 juillet 1986. M. Juan-Maria Labordeta-Bergara a été arrêté par la police de l'air et des frontières à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) et remis à la police espagnole après que l'arrêté d'expulsion lui eut été signifié.

● ***Démantèlement d'un réseau de fabrication d'héroïne à Ajaccio : quatre arrestations.*** – Quatre personnes ont été arrêtées en Corse au cours du week-end dernier après la découverte d'un laboratoire de transformation de morphine-base à Ajaccio et l'arrestation d'un « chimiste » aux Etats-Unis, Abraham Lahani, cinquante-deux ans, au terme d'une enquête menée depuis plus d'un an en Europe et en Amérique. Les quatre commanditaires présumés de cette affaire – Jean-Thomas Ollandini, trente-sept ans, Antoine Andréani, cinquante-deux ans, Jean-Joseph Casasoprana, cinquante-trois ans, et Francis Hubert, cinquante-trois ans, – tous domiciliés en Corse, étaient bien connus des services de police.

● **RECTIFICATIF.** – M. René Bousquet était secrétaire général pour la police à Vichy et non *« ministre de l'intérieur de Vichy »*, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 1ᵉʳ juillet.



# Société

## Le rapport annuel de la CNIL

# Halte au piratage informatique

**Les ordinateurs gardent mal leurs secrets. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) s'en inquiète dans son rapport annuel, que son président, M. Jacques Fauvet, a rendu public, ce mercredi 1er juillet, au cours d'une conférence de presse à Paris.**

Le *« piratage »*, c'est-à-dire l'accès à des informations destinées à rester, en principe, confidentielles, est facilité par la négligence des victimes. Mais il est dû aussi à l'ingéniosité croissante des « pirates ». L'un de ceux-ci a réussi récemment à se procurer les numéros de téléphone des voitures utilisées par de proches collaborateurs de M. François Mitterrand, dont le fils de celui-ci, Jean-Christophe.

L'hebdomadaire *Communication et business*, qui a raconté l'histoire dans son numéro du 22 juin, en tire une conclusion alarmiste sur l'utilisation de l'informatique *« grand public » : « Le minitel est-il un outil sûr pour stocker ou transmettre des informations confidentielles ? La réponse est non. »*

Le « pirate », un informaticien âgé de vingt ans, M. Xavier Niel, a expliqué qu'il suffit d'un ordinateur *« à moins de 1 000 francs »* et d'un peu de patience : le temps d'essayer les multiples combinaisons qui sont censées protéger l'accès au réseau TRANSPAC des PTT.

### Protéger les individus

M. Fauvet voit dans cette affaire la confirmation des craintes exprimées par la CNIL dans son rapport annuel : la banalisation de la télématique et la facilité avec laquelle certains codes d'accès sont percés à jour sont autant de menaces pour la vie privée des individus. Quant aux administrations et aux sociétés commerciales, elles ont aussi leurs secrets, petits et grands, stratégiques et financiers, qu'elles entendent, bien entendu, garder pour elles.

Cela explique que la CNIL n'ait autorisé qu'*« à titre provisoire et exceptionnel »* une expérience menée à l'Institut Gustave-Roussy, spécialisé dans le traitement du cancer. Ce centre de soins a eu l'idée d'utiliser le minitel pour mettre à la disposition des médecins et infirmières les renseignements relatifs aux patients soignés à domicile. Echaudée par la multiplication des actes de piratage, la CNIL a notamment demandé le renforcement des mesures destinées à interdire à d'autres qu'au corps médical l'accès à ces dossiers.

Elle est ainsi dans son rôle, qui est de protéger les individus contre l'utilisation pernicieuse des ordinateurs. Un rôle pas toujours commode à jouer, note le rapport, certains accusant la Commission d'être *« trop laxiste »*, d'autres lui reprochant d'enserrer l'informatique dans un *« carcan abusif »*.

La CNIL s'efforce de faire preuve de pragmatisme. Elle dit rarement non aux projets qui lui sont soumis pour avis, avançant plutôt des suggestions destinées à les améliorer. *« De nombreux traitements automatisés*, note le rapport, *auraient été bien différents si la Commission nationale de l'informatique et des libertés n'existait pas. »* Ainsi pour la nouvelle carte d'identité informatisée autorisée l'année dernière par la CNIL, mais pas selon la formule souhaitée par le ministère de l'intérieur : celui-ci aurait voulu que cette carte puisse être lue par des procédés magnétiques.

Parmi les autres projets qui ont été soumis à la CNIL en 1986 figure l'informatisation des fichiers scolaires. Désormais, les écoles et établissements secondaires peuvent recenser sur ordinateur les notes des élèves, mais ces données ne doivent pas être conservées au-delà de l'année scolaire. De même, l'identité de l'écolier ou du lycéen et celle de son responsable légal ne peuvent être gardées en mémoire après le départ de l'élève de l'établissement.

La CNIL surveille de près l'utilisation des cartes à mémoire par les hôpitaux. Le ministère des affaires sociales expérimente ainsi à Blois une carte magnétique portant les données que l'on trouve habituellement dans les dossiers médicaux des patients. La CNIL n'a pas dit non à cette expérience, mais elle demande à voir et ne se prononcera qu'en fonction des résultats.

C'est aussi une carte à microprocesseur que veut utiliser le centre de transfusion sanguine de Brest après, dans ce cas précis, un avis favorable de la CNIL. Cette carte, destinée aux donneurs de sang, comporte une mémoire dans laquelle peut figurer une éventuelle contre-indication. Si le donneur s'oppose à cette mise en mémoire, le médecin est cependant averti qu'il a affaire à un donneur à *« problèmes »* par un *« clignotant »* magnétique. Il peut alors interroger le donneur sur la nature exacte de cette contre-indication.

C'est un exemple parmi d'autres des précautions auxquelles la CNIL est attachée, un exemple aussi des progrès auxquels elle n'entend pas s'opposer. La généralisation de cette carte à mémoire ferait, en effet, gagner un temps précieux aux centres de transfusion sanguine en cas d'accident.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Commission nationale de l'informatique et des libertés, septième rapport d'activité (1986), la Documentation française, 488 pages, 120 F.

## SPORTS

**Henri Leconte s'est qualifié pour la troisième année consécutive pour les quarts de finale des Internationaux de Grande-Bretagne. Le mercredi 1er juillet, sur le gazon de Wimbledon, il devait rencontrer Ivan Lendl, qu'il a déjà battu plusieurs fois lors de tournois précédents. A trente-quatre ans, Jimmy Connors a ajouté une page à sa prestigieuse carrière en se qualifiant pour les quarts de finale, grâce à une « folle » cinquième manche face au Suédois Mikael Pernfors.**

### Résultats

*(Entre parenthèses, la nationalité et le classement des joueurs.)*

**DAMES**

Huitièmes de finale

● **Premier quart.** – D. Balestrat (Austr., 30) b. M.-J. Fernandez (EU, 26), 7-5, 6-2 ; NAVRATILOVA (EU, 1) b. G. Fernandez (EU, 39), 6-3, 6-1.

● **Deuxième quart.** – C. EVERT (EU, 3) b. R. Fairbank (Afr. Sud, 31), 6-2, 2-6, 7-5 ; C. KOHDE-KILSCH (RFA, 10) b. 11 C. LINDQVIST (Suède, 13), 6-4, 6-2.

● **Troisième quart.** – P. SHRIVER (EU, 6) b. S. HANIKA (RFA, 19), 6-7, 7-5, 10-8 ; H. SUKOVA (Tch., 5) b. R. Reggi (It., 18), 6-0, 6-0.

● **Quatrième quart.** – G. SABATINI (Arg., 8) b. N. Zvereva (URSS, 53), 6-0, 2-6, 6-4 ; S. GRAF (RFA, 2) b. J. Novotna (Tch., 77), 6-4, 6-3.

**MESSIEURS**

● **Premier quart.** – Zivojinovic (Youg., 21) b. Doohan (Austr., 70), 6-2, 6-4, 7-6 ; CONNORS (EU, 7) b. Pernfors (Suède, 20), 1-6, 1-6, 7-5, 6-4, 6-2.

● **Deuxième quart.** – CASH (Austr., 11) b. Forget (Fr., 52), 6-2, 6-3, 6-4 ; WILANDER (Suède, 3) b. E. SANCHEZ (Esp., 17), 2-6, 7-6, 6-3, 7-5.

● **Troisième quart.** – Jarryd (Suède, 22) b. Volkov (URSS, 503), 7-6, 7-5, 6-7, 6-4 ; EDBERG (Suède, 4) b. Hlasek (Suisse, 32), 6-3, 6-7, 6-1, 6-4.

● **Quatrième quart.** – LECONTE (France, 12) b. GOMEZ (Equateur, 9), 7-5, 7-5, 7-5 ; LENDL (Tch., 1) b. Kriek (EU, 41), 6-3, 7-6, 6-2.

## TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

# La résurrection de Connors

*WIMBLEDON*
*de notre envoyé spécial*

*« Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. »* Le fameux proverbe aurait-il été écrit sur mesure pour Jimmy Connors ? Mardi 30 juin, à Wimbledon, sur le coup de 17 heures, l'Américain était donné mort pour le tennis par les 15 000 spectateurs du court central : il bougeait encore, mais il était mené 2 sets à 0 et 4-1 dans la troisième manche. Mikael Pernfors s'apprêtait à donner le coup de grâce.

Tous les envoyés spéciaux étaient sur le point de rédiger l'épitaphe du champion 1974 et 1982, farouche combattant des courts qui aurait fait là le tournoi de trop. Les reporters américains allaient d'un même élan demander au président Ronald Reagan d'accélérer la procédure de naturalisation d'Ivan Lendl car, pour la première fois dans l'histoire de l'Open, c'est-à-dire depuis 1968, aucun joueur détenteur d'un passeport des Etats-Unis n'aurait disputé les quarts de finale.

L'excitation le disputait alors à l'accablement : tristesse d'avoir à « enterrer » un grand champion et allégresse provoquée par le Suédois, qui jonglait avec la balle, tirant des coups inimaginables de sa raquette. Pourtant, la seule bonne balle, la balle de match, il ne l'a jamais eue. Pernfors a perdu en cinq manches.

Extraordinaire retournement de situation ! Comment Connors a-t-il trouvé son second souffle et sa hargne de toujours ? On dira que l'histoire du tennis est pleine de pareils renversements de situation, que Rod Laver et Bjorn Borg ont gagné ici en finale après avoir perdu les deux premières manches, que Connors lui-même avait déjà réussi un tel rétablissement en 1981 contre Vijay Amritraj et que, depuis le début de ces championnats, cinq jours ont gagné ainsi en cinq manches, dont Pernfors la veille, aux dépens de Tim Mayotte.

Quant à Jimbo, il a affirmé que c'était seulement une question de confiance en soi. En somme, il ne pouvait pas perdre puisqu'il estimait pouvoir gagner. Il n'empêche : la rage de vaincre n'explique pas tout. Il faudrait pouvoir recourir à la vivisection pour savoir comment fonctionne ce bonhomme qui a toujours un cœur de vingt ans.

Il n'y a qu'un miracle pour expliquer la résurrection de Connors en plein troisième set. *« D'un seul coup, il a commencé à mieux jouer »*, devait constater Pernfors, comme s'il avait découvert que Connors marchait sur l'eau. L'Américain a en effet aligné 14 points de rang. Il est ainsi revenu à 4-4, puis a enlevé la manche en faisant un nouveau break au onzième jeu.

Un moment, on a pu croire que c'était le dernier coup de griffe d'un lion agonisant. Le Suédois mena en effet 3-0 dans la quatrième manche et eut une balle de 4-0. Mais Connors le tenait véritablement à la gorge. Après avoir sauvé cette balle de break, il aligna cinq jeux, Pernfors lui cédant une première fois son service sur une double faute, puis un deuxième en se laissant déborder dans l'échange. Car ce ne fut en rien un match typique de gazon, mais un affrontement de renvoyeurs qui exécutaient quasiment tous les coups avant de conclure un point. Et quand, après trois heures de course étourdissante, Connors attaqua le cinquième set, il parut évident qu'il ne pourrait aller au bout. Il dut, en effet, appeler le soigneur de l'ATP au changement de côté du cinquième jeu pour soulager un début de crampe. Aussitôt, Pernfors en profita pour lui prendre son service et revenir à 2-4. Connors conclut alors les deux derniers jeux au sprint. *« J'aurais pu gagner, mais je lui ai offert une chance, il ne l'a pas laissé passer »*, a conclu le Suédois. Même s'il ne gagne pas pour la troisième fois ces championnats, Connors aura, avec ce match, définitivement posé sa marque sur ce Wimbledon.

Ce n'est pas encore le cas de Henri Leconte. Le numéro un français s'est qualifié pour la troisième année consécutive pour les quarts de finale, mais il a triomphé d'un adversaire, Andres Gomez, dont le bras gauche a étrangement tremblé aux moments cruciaux. Les trois manches ont été acquises à Leconte sur des doubles fautes. Mais, après tout, il n'a pas plus volé sa place en quarts de finale qu'Ivan Lendl ou Pat Cash, dont les adversaires respectifs, Johan Kriek et Guy Forget, ne se sont guère montrés vindicatifs.

En revanche, les Suédois Wilander, Jarryd et Edberg eurent une opposition plus consistante avec, respectivement, Sanchez, Volkov et Hlasek.

ALAIN GIRAUDO.

## CYCLISME : prologue de la Grande Boucle

# Le Tour de France au pied du mur

**Le Tour de France devait commencer, le mercredi 1er juillet, par un prologue disputé à Berlin-Ouest.**

*BERLIN-OUEST*
*de notre envoyé spécial*

Ce sont douze croix de bois blanc, sagement alignées, mal accrochées sur un mauvais bout de grillage, entre le Reichstag et « le » mur. Certaines portent des noms. D'autres seulement, en lettres gothiques, le mot *« Unbekannt »* (inconnu). Douze croix de bois *in memoriam* de douze victimes du « rideau de fer », de douze soupirants de l'impossible qui, avec des moyens de fortune, ont tenté un jour de franchir les quelques dizaines de mètres du *no man's land*. L'Est et l'Ouest se dévisagent ici, dans un mouchoir de poche. Et, à quelques mètres derrière le mur, on aperçoit le mirador de si près qu'on se surprend à chercher le regard des « vopos » de la RDA, qui paraissent s'ennuyer ferme.

Le 74e Tour de France partira donc d'ici, sous les jumelles des « vopos », dans les plis du « rideau de fer ». Quel tourbillon de festivités ! Voici donc la Grande Boucle appelée à venir soutenir le moral de Berlin-Ouest, avant-poste de l'Occident, après M. Reagan, après M. Mitterrand, après Elizabeth d'Angleterre, et avant la Scala de Milan à l'automne. Pour son 750e anniversaire, Berlin-Ouest s'étourdit d'un véritable pont aérien d'artistes, de têtes couronnées, de célébrités de toutes origines.

Accourez donc, stars du « monde libre », pour renforcer, à coups de discours et de serments, le cordon qui, à travers 180 kilomètres de territoire est-allemand, unit Berlin à son terreau naturel : la RFA et, au-delà, tout l'univers non communiste.

Qu'on se le dise : Berlin-Ouest, enclave géographique, est accrochée bec et ongles à son camp. Pour transmettre ce tout simple message aux habitants de Paris, de New-York ou de Tokyo, le Tour de France était le « support » idéal, comme disent les publicitaires. *« Cela va nous permettre de toucher le public qui ne s'intéresse pas à la politique, les lecteurs de* l'Equipe, *par exemple »*, nous explique Karl-Joachim Kierey, secrétaire d'Etat (CDU) aux affaires fédérales du gouvernement Kohl.

### Message au monde

L'initiateur du projet, Bernard Creff, directeur de l'hôtel Ibis Berlin, n'a donc eu aucun mal à convaincre ses interlocuteurs berlinois de débourser les 3 millions de deutschemarks exigés par la Société du Tour pour accueillir la prestigieuse caravane. Il est vrai que cette somme ne correspond qu'à 3 % de ce que débourse la ville pour fêter son anniversaire. Et il est vrai aussi que tous les « décideurs » berlinois sont taraudés par une obsession : *« Berlin est sans doute la ville au monde pour laquelle le plus important, c'est d'avoir des amis partout*, explique le secrétaire d'Etat Kierey. *Si un jour les Alliés se trouvaient dans la nécessité de défendre la ville, il vaudrait mieux que les opinions publiques la connaissent bien. »* Ce que le maire traduit, un ton au-dessous : *« Il est important que l'Est soit convaincu que les Alliés sont prêts à remplir leurs engagements. »*

Mi-opération de relations publiques, mi-gesticulations quasi militaires : on est bien loin de l'exploit sportif. Le spectacle, en fait, sera dirigé vers trois publics distincts : vers les voisins d'au-delà du mur d'abord, pour réaffirmer innocemment, à leur nez et à leur barbe, l'appartenance de Berlin à un camp bien précis ; vers les Berlinois eux-mêmes, ensuite, dont 70 %, dans un récent sondage, s'affirment prêts à quitter la ville en cas de départ des « protecteurs » alliés, essentiellement Américains ; vers les Occidentaux enfin. Le transport, malgré l'enclavement de Berlin, d'un « mammouth » comme la caravane du Tour, selon le mot de M. Diepgen, devrait rassurer ceux des investisseurs étrangers qui s'inquiètent encore des difficultés de transit à travers la RDA.

L'itinéraire des cyclistes a donc été étudié de très près pour donner de la ville l'image la plus attrayante possible. Le prologue se disputera sur le Kurfürstendamm (les Champs-Elysées berlinois), au milieu des boutiques de luxe et des terrasses des cafés, pour bien faire comprendre que *« Berlin est une ville vivante »* et pas seulement celle de HLM et béton autour du mur, ironise M. Diepgen. Il faudra attendre le lendemain, jeudi 2 juillet, pour que le Tour aille frôler le « rideau de fer ».

M. Chirac donnera alors le départ à la porte de Brandebourg, devant la pancarte la plus photographiée de la ville : *« Attention, vous quittez Berlin-Ouest »*. Les coureurs s'élanceront alors très vite vers les forêts et les champs, rappelant ainsi aux téléspectateurs des cinq continents que, pour un tiers, Berlin est tout en lacs et en bois. Les quelques fermes qui subsistent dans l'enclave, auxquelles les citoyens tiennent comme à la prunelle de leurs yeux, seront traversées et aperçues du monde entier.

Bien entendu, on ne passera pas à Berlin-Est. Les dirigeants du Tour l'avaient pourtant ardemment souhaité ; de même qu'ils avaient demandé que les coureurs, sur le chemin du retour, puissent disputer une étape en RDA. Les autorités de RDA ont répondu en organisant de leur côté, au printemps, une « Course de la paix », *« qui est une course de formule 3, alors que le Tour est de la formule 1 »*, assure M. Creff. Pour le reste, elles ont fait la sourde oreille. *« Ils ne se sentent pas assez forts »*, commente sobrement le maire.

Un petit tour, donc, et la caravane repartira en avion, abandonnant à leurs couronnes de fleurs séchées douze petites croix blanches, emblèmes, parmi quelques autres, de cette capitale de l'absurde.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● **ATHLÉTISME : record du monde du saut en hauteur.** – Le Suédois Patrick Sjoeberg a établi un nouveau record du monde du saut en hauteur en franchissant, le mardi 30 juin à Stockholm au cours d'une réunion d'athlétisme, 2,42 mètres. Vice-champion olympique à Los Angeles, le Suédois de vingt-deux ans améliore de 1 centimètre le précédent record, propriété du Soviétique Igor Pakline.

## DÉFENSE

## Concurrence franco-française

# Electronique Serge Dassault défie Thomson-CSF pour le radar de l'avion Rafale

**Electronique Serge Dassault (ESD) défie Thomson-CSF pour la conception du radar qui équipera l'avion de combat dérivé de l'actuel « démonstrateur » Rafale. Les deux sociétés ont engagé une course-poursuite, alors qu'elles sont partenaires ou fournisseurs complémentaires sur d'autres programmes militaires. L'arbitrage du ministère de la défense est prévu pour 1988. Pour l'instant, dans les services officiels, on laisse jouer la compétition entre les deux sociétés d'électronique.**

A l'origine, lorsque, sous la pression du ministre de la défense, M. André Giraud, les industriels français furent invités à constituer un groupement d'intérêt économique, le GIE-ACE (avion de combat européen), pour concevoir le dérivé du Rafale, le groupe Thomson-CSF, seul, avait été retenu pour définir le radar adéquat, sur la base de son projet RDY dérivé de celui des Mirage-2000 et développé à partir du programme RACAAS lancé précédemment par l'Etat.

ESD et Thomson se trouvaient, en revanche, associés pour la mise au point des contre-mesures électroniques du futur ACE (des équipements qui permettent à un avion de déjouer la détection adverse) et, si, d'aventure, le programme RDY donnait satisfaction, il était entendu que ESD travaillerait avec Thomson comme c'est déjà le cas, par exemple, pour les radars du Mirage-2000 (défense aérienne) ou du Super-Etendard rénové.

Depuis, ESD, qui conteste l'architecture même du radar de Thomson pour le futur avion de combat, s'est évertué à entrer dans le GIE-ACE comme partenaire à part entière. Attendant vraisemblablement beaucoup de cette concurrence franco-française qui peut stimuler Thomson, le ministère de la défense a laissé ESD devenir membre du GIE-ACE à hauteur de 10%, comme Thomson. De surcroît, il a accepté d'examiner les propositions de la société, qui voit dans cette affaire une occasion de disputer à Thomson le marché des radars de haute technologie dérivés du programme étatique RACAAS dont elle avait été exclue en 1980-1981 lorsqu'il fut lancé en conformité avec le projet ACE.

### Verdict en 1988

Très schématiquement, les stratégies des deux sociétés en cause diffèrent sur un problème de fond. Thomson offre, avec son RDY qui a commencé de voler sur un Mystère-20 d'expérimentation, un radar air-air (d'interception) auquel on ajoutera des fonctions air-surface (de suivi de terrain) pour répondre aux besoins du radar définitif (sous l'appellation RDX) de l'avion de combat dérivé du Rafale. De son côté, ESD part de la démarche inverse : les fonctions de détection et de poursuite air-air viennent renforcer les fonctions de suivi de terrain et de contournement des obstacles à basse altitude déjà acquises sur le radar existant, l'Antilope, du Mirage-2000 destiné à la pénétration à basse altitude d'une arme nucléaire. Le nouveau radar ESD commencera d'être testé au début de 1988.

Thomson, qui indique avoir engagé près de 1 milliard de francs par autofinancement sur son projet, annonce que le radar pourrait être livré à partir de 1991. Pour sa part, ESD, dont on dit qu'il pourrait investir de l'ordre de 250 millions de francs, serait prêt à livrer une première version de son radar en 1993 et une autre version encore plus perfectionnée (à double antenne à balayage électronique) en 1995 ou 1996.

Au Salon du Bourget, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a assigné aux services techniques et aux industriels de se placer d'ores et déjà en situation de sortir en série le dérivé opérationnel du Rafale en 1996. Cet avion de combat, dont le « démonstrateur » vole depuis juillet 1986, doit équiper l'armée de l'air française, qui a besoin de remplacer ses Jaguar et ses Mirage, et l'aéronavale, pour succéder aux Etendard. Le GIE-ACE a été constitué pour permettre à d'autres industriels d'entrer dans le programme si les gouvernements de leurs pays – on parle de la Belgique, des Pays-Bas, du Danemark, de la Norvège, voire de l'Espagne – décidaient d'en acheter.

En attendant, à la fin de 1988, lorsque les techniciens des états-majors français auront examiné les propositions ESD et Thomson-CSF, ce sera la tâche du ministre de la défense de mettre un terme, par son verdict, à cette compétition franco-française. Quel qu'il soit, le gagnant est probablement condamné à coopérer ensuite, sur son projet, avec l'ancien rival.

JACQUES ISNARD.

## Le général Gilbert Forray nouveau secrétaire général de la défense nationale

Sur la proposition du premier ministre, M. Jacques Chirac, le conseil des ministres du mercredi 1er juillet a nommé le général d'armée Gilbert Forray secrétaire général de la défense nationale, en remplacement du général d'armée Jacques de Barry, qui a atteint la limite d'âge de son rang. Le général Forray était chef d'état-major particulier à la présidence de la République. Le secrétariat général de la défense nationale est un organisme interministériel chargé de préparer, pour le compte du premier ministre, les dossiers en matière de défense.

[Né le 16 février 1930 à Paris et ancien Saint-Cyrien, Gilbert Forray sert en Extrême-Orient, puis en Algérie, avant d'être versé, en 1957, à la mission militaire française au Laos. Après plusieurs postes d'état-major en France, il commande, en 1972, le 5e régiment inter-armes d'outre-mer à Djibouti, et il devient, en 1974, directeur du service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA). En 1977, il commande la 3e brigade et, en 1979, il est nommé sous-chef d'état-major de l'armée de terre. En 1980, il commande l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et, en août 1983, il a été chargé d'organiser la Force d'action rapide qu'il commandera ensuite. Depuis mai 1985, il était chef d'état-major particulier à l'Elysée.]

● **Des chasseurs en Gironde condamnés.** – La Fédération départementale des chasseurs de la Gironde a été condamnée par le tribunal de grande instance de Bordeaux à verser 33 000 F de dommage et intérêts à cinq associations de protection de la nature. La fédération est accusée d'avoir incité à tirer les tourterelles au printemps alors que cette pratique est interdite. Lors de l'audience, en avril dernier, trois cents chasseurs girondins avaient manifesté devant le palais de justice et molesté M. Pierre Davant, responsable de la Société pour l'aménagement de la nature du Sud-Ouest, l'une des associations plaignantes.

Le Monde

# EDUCATION

## Le bac est une épreuve... pour les correcteurs

**Passer le bac n'est pas drôle. Corriger les épreuves non plus. L'administration s'efforce d'aider et de conseiller les enseignants.**

ANONYME et lointain, le correcteur est la terreur de bien des candidats bacheliers. Aussitôt sa copie remise, chaque élève tente de se représenter ce personnage tout-puissant. Certains l'imaginent malintentionné, d'autres lunatique, presque tous ignorent en quoi consiste son travail. En pénétrant dans les coulisses du baccalauréat, les candidats s'apercevraient qu'ils ne sont pas les seuls à souffrir : la correction des copies et des oraux constitue aussi une lourde tâche.

A l'heure des résultats, les candidats malchanceux ont tendance à expliquer leur échec par la mauvaise humeur ou la partialité d'un correcteur. Il faut pourtant savoir qu'un système d'harmonisation est mis en place tout au long du processus de correction.

Les premières mesures d'équilibrage sont prises lors de la désignation des futurs correcteurs par le rectorat. « *Nous demandons aux proviseurs des renseignements sur les enseignants de leur établissement*, explique M. Jean-Pierre Martin, responsable de l'enseignement général à la Maison des examens d'Arcueil, un centre commun aux trois académies de la région parisienne. *Cela nous permet d'écarter d'office tous ceux dont la notation est excessivement sévère, ce qui risque de massacrer les candidats.* »

Deuxième étape : la concertation des correcteurs au lendemain des épreuves. Des commission d'entente et d'harmonisation, officiellement instituées en janvier 1987, doivent être mises en place dans *chaque académie* pour élaborer des recommandations sur les modalités de correction et d'évaluation des erreurs. Les résultats de ces délibérations sont communiqués aux examinateurs, qui peuvent se réunir au sein de leur établissement : « *Nous nous rencontrons à la veille de la correction, puis à nouveau lorsque nous remettons nos copies*, souligne un professeur d'histoire-géographie. *Après lecture publique de quelques travaux, nous décidons de critères communs pour faire converger les notes.* »

Ces réunions sont particulièrement utiles dans les cas litigieux. « *Il convient, par exemple, de mettre au point une attitude commune lorsque 70 % des candidats ont mal interprété le sujet* », observe M. Hubert Faës, enseignant de philosophie. Ces rencontres ne résolvent pourtant pas tous les problèmes, et chaque correcteur doit établir ses propres critères d'appréciation. « *Je suis particulièrement attentif à trois choses*, remarque M. Faës : *la lisibilité de la copie, l'aspect philosophique du travail et la capacité à traiter le sujet.* »



La « solitude du correcteur de fond » paraît néanmoins pesante à certains. Une permanence téléphonique tenue par des enseignants a donc été mise en place pour les réconforter, ou pour apporter une réponse à leur doute. « *Les correcteurs nous contactent pour des questions précises ou pour exprimer des humeurs*, explique Mme Jacqueline Fennetaux, qui assure une permanence de français. *Derrière leur appel, il y a toujours un scrupule, un souci de compréhension, et aussi le désir de parler à quelqu'un.* »

Une fois les copies corrigées, les examinateurs se réunissent en jury et délibèrent, au cas par cas, sur les résultats des candidats. « *Les membres du jury consultent les livrets scolaires*, souligne M. Martin, *pour savoir s'ils doivent rattraper la note de tel ou tel élève qui frôle la moyenne.* » Loin d'être une assemblée de coupeurs de têtes, le jury doit tenter de « sauver » le plus grand nombre de candidats.

Cet arsenal de mesures peut être complété par d'éventuelles rectifications. Les barèmes des *sujets sont réaménagés* dans les cas où les candidats ont massivement mal interprété la question posée. Le paquet de copies d'un correcteur peut passer en d'autres mains si les notes attribuées lui semblent anormalement basses. Mais ce cas est rare, et la double correction ne soulève pas l'enthousiasme des organisateurs du bac. « *Ce système est illusoire* déclare M. Martin. *Une étude effectuée en 1930 montre par exemple qu'il faudrait non pas deux, mais cent vingt corrections pour atteindre l'honnêteté absolue en philosophie.* »

Toute la bonne volonté de l'éducation nationale n'y suffirait pas... d'autant que la correction des épreuves du bac pose, chaque année, des problèmes d'effectifs cruciaux. Rebutés par cette besogne qui grignote leurs vacances, certains enseignants se font porter pâles au moment fatidique. « *Le nombre des congés de maladie, qui est d'environ 5 % à 6 % en période normale dans la région parisienne, grimpe à plus de 12 % au moment du bac*, constate M. Martin. *Nous sommes alors obligés de faire appel à des enseignants qui n'ont pas corrigé depuis longtemps et qui se trouvent quelquefois un peu déphasés.* »

Les enseignants donnent plusieurs explications à ce rejet de la correction. Certains soulignent qu'il s'agit d'un travail « *harassant* » et terriblement répétitif. Les professeurs de philosophie paraissent les plus mal lotis, puisqu'ils sont les moins nombreux et qu'ils héritent chaque année de deux cents copies à « écluser » en quinze jours.

Les enseignants soulignent aussi que la correction ne nourrit pas son homme. « *Au-delà des vingt-cinq premières, le correcteur perçoit environ 9,80 F par copie*, explique M. Martin. *Les interrogations orales sont, elles, rémunérées à 180 F la demi-journée. Pour l'administration, les correcteurs n'accomplissent pas d'heures supplémentaires : il s'agit d'une charge normale d'emploi. Si l'on pousse la logique jusqu'au bout, cette tâche ne devrait même pas être rétribuée.* »

Au-delà des questions financières, le travail de correction est souvent perçu comme une tâche dévalorisante. « *J'ai l'impression de me transformer en machine à composter* », constate Florence, enseignante de lettres. Enfin, en travaillant sur des copies anonymes, les enseignants perçoivent parfois brutalement le faible niveau de nombreux candidats. « *A lire certaines copies*, observe M. Faës, *on a l'impression que quelque chose ne fonctionne pas bien dans le système éducatif actuel.* » L'écart entre le travail fourni par les enseignants et les résultats qui en découlent peut alors devenir difficile à supporter...

RAPHAELLE RÉROLLE.

## Un pionnier de la mécanique

POUR la première fois cette année, des élèves ont « *bachoté* » dans les lycées professionnels. Pionniers à leur façon, ces mille cent soixante-quinze jeunes ont préparé le tout nouveau baccalauréat professionnel dans des classes ouvertes à la rentrée 1985. Agé de vingt ans et élève du lycée parisien Marcel-Déprez, Reda fait partie de cette « cuvée » de bacheliers d'un genre inédit. Pour lui, l'expérience est satisfaisante : en l'obligeant à fréquenter le système scolaire plus longtemps que prévu, son bac de « maintenance des systèmes mécaniques automatisés » a élargi son horizon.

« *Au départ*, explique Reda, *je comptais seulement suivre une année de formation complémentaire après mon BEP, puis éventuellement entrer dans la vie active.* » Ce programme change à la rentrée 1985, lorsque les responsables de son établissement lui proposent de préparer un bac professionnel en deux ans. Créé pour diversifier les filières de formation, ce diplôme national donne à ceux qui l'obtiennent la possibilité d'exercer une activité professionnelle qualifiée ou même d'envisager d'accéder à l'enseignement supérieur.

En acceptant ce contrat, Reda se lance à l'aventure : « *La première année*, remarque-t-il, *l'enseignement n'était pas vraiment au point. On se demandait parfois où on allait et les professeurs avançaient un peu à tâtons.* » L'implantation d'une telle section ne va pas sans quelques problèmes d'organisation... Progressivement, cependant, la classe de vingt-quatre élèves se prend au jeu, tandis que les enseignants s'efforcent d'adapter leurs méthodes et leurs connaissances. Au fil des mois, les lycéens se préparent aux diverses épreuves que comprend l'examen : les disciplines générales (anglais, français ou mathématiques) se mêlent aux matières purement techniques, dans un emploi du temps qui ne laisse pas de place au dilettantisme. En outre, les élèves doivent se former, durant seize à vingt semaines, en entreprise.

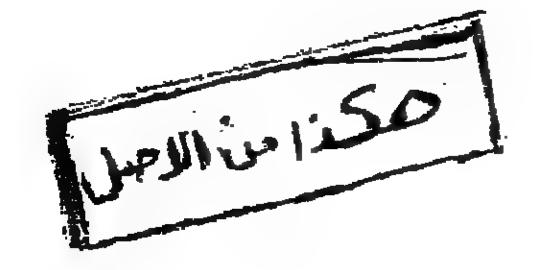
« *Ce sont les stages qui m'ont fait comprendre l'utilité de ce bac*, souligne Reda. *Je me suis aperçu que la polyvalence était appréciée, que mon anglais me permettait de lire les notices de certains appareils et que j'avais la capacité de m'adapter à des milieux que je ne connaissais pas.* » Le travail en équipe et la prise de responsabilités ont aussi contribué à sa formation. « *En travaillant le bac*, observe-t-il, *on est moins encadré que pour le BEP. Cela oblige à se prendre en charge et à penser à son avenir.* »

Sans tomber dans le triomphalisme, Reda confie que ces deux années de préparation au bac lui donnent le sentiment d'avoir « *grimpé une marche* ». Le titre qu'il espère acquérir a aiguisé son ambition et son besoin d'« *aller plus loin* ». Si sa situation familiale ne lui permet pas de continuer en BTS, il espère bien se perfectionner grâce à des cours du soir. En attendant, il prépare des curriculum vitae et constate que ses études ont constitué pour lui une bonne transition vers le monde du travail : « *A dix-sept ans*, conclut-il, *on est trop jeune pour s'envoler, on n'a pas les mêmes défenses que deux ans plus tard.* »

R. R.







# Education

## Une loi pour l'art

**En faisant une loi pour les enseignants artistiques, M. Chirac a voulu faire aussi bien que Jules Ferry. C'était pousser le bouchon un peu loin...**

JACQUES CHIRAC sera-t-il le Jules Ferry de l'éducation artistique ? C'est bien ce qu'il laissait entendre lorsqu'il déclarait le 9 avril 1986 à la tribune de l'Assemblée : *« Ce que Jules Ferry a fait, voilà un siècle, dans le domaine des disciplines de la connaissance, nous devons aujourd'hui le faire pour les disciplines de la sensibilité en généralisant l'initiation et la pratique artistiques. »* Un premier pas dans cette voie vient d'être fait avec l'adoption par le conseil des ministres du *« projet de loi relatif aux enseignements artistiques »*, préparé par M. Léotard et présenté à la presse par le premier ministre lui-même (*le Monde* du 25 juin).

Une loi rien que pour l'enseignement artistique... voilà qui a belle allure. Au moins M. Chirac aura-t-il mieux fait que M. Mauroy, qui, après l'avoir envisagé, y avait renoncé.

Reste à savoir : une loi pour quoi faire ? L'examen des treize articles qui seront soumis au Parlement à l'automne ne confirme guère l'enthousiasme de M. Chirac. Le premier chapitre ne fait qu'entériner la situation existante dans les établissements élémentaires, secondaires et supérieurs. Il précise que la musique et les arts plastiques sont obligatoires dans les écoles et les collèges (ce qui figurait déjà dans la loi Haby) et que d'autres disciplines peuvent être enseignées (architecture, arts appliqués, danse, théâtre, cinéma, audiovisuel, histoire des arts, patrimoine), ce qui se fait déjà à titre expérimental — de même que la possibilité de faire appel à des artistes professionnels.

Le deuxième chapitre, bien que de portée plus limitée, est plus novateur : il établit un système de *« reconnaissance »* et d'*« homologation »* de diplômes pour des écoles d'art nationales, régionales ou privées, qui permettront à leurs diplômés de participer à l'enseignement et de se porter candidats aux concours de la fonction publique, notamment de recrutement d'enseignants. Ces établissements pourront aussi passer des conventions d'équivalence avec les universités et recevoir des crédits de l'apprentissage et de la formation continue. Ces dispositions devraient favoriser d'utiles rapprochements entre les écoles d'art et l'éducation nationale. Et on saluera les 200 millions qui doivent marquer, en 1988, le démarrage d'un effort financier (acceptons-en l'augure...) de 2 milliards sur dix ans.

### Deux écoles

Tout cela va-t-il pour autant provoquer la révolution culturelle annoncée par M. Chirac ? On en est bien loin, car la question n'a pas vraiment été tranchée de savoir ce que devrait être un enseignement artistique de masse.

Deux conceptions contradictoires s'affrontent. Ou bien l'on considère que l'art fait partie de la formation de base que doit recevoir chaque enfant à l'école, au même titre que le français, l'histoire ou les mathématiques. Ce qui suppose que lui soient consacrés la même considération, les mêmes horaires, les mêmes crédits. Ou bien l'on estime (comme beaucoup, aussi bien à gauche qu'à droite) que le cadre scolaire n'est pas le mieux adapté pour cela (ni le personnel de l'éducation nationale le mieux disposé), et on concentre l'effort sur des actions et des institutions plus spécialisées et mieux ajustées.

M. Marcel Landowski, qui avait été chargé d'une mission sur ce sujet par M. Chirac, est un ardent partisan de la première formule. C'est pourquoi il demande, avec logique et obstination, un aménagement des rythmes scolaires pour que tous les enfants puissent avoir des activités artistiques l'après-midi (ce qui entraînerait un allongement de l'année scolaire), le recrutement de plus de deux mille conseillers pédagogiques pour aider et former les instituteurs, un important effort de formation des maîtres, un enseignement de trois heures dans le secondaire sanctionné au baccalauréat.

Cette politique volontariste est généreuse. Mais on voit les difficultés administratives et financières qu'elle soulève. C'est pourquoi, faute d'un réel soutien de l'opinion, des parents et des responsables politiques, elle n'a jamais pu dépasser le stade des déclarations d'intention et ne se traduit pas dans le projet de loi.

Consciente des difficultés de sa mise en œuvre, l'administration, à l'initiative surtout des affaires culturelles, a développé depuis quelques années une stratégie plus modeste consistant à multiplier les initiatives locales de sensibilisation artistique, dans le cadre scolaire ou périscolaire : créations d'ateliers, accueil d'artistes dans les écoles, organisation de « classes culturelles » en liaison avec des musées, des monuments historiques, des écoles d'art, mise en place dans l'enseignement secondaire de sections de cinéma, de théâtre ou de photo...

Ces initiatives restent forcément limitées, mais, mises bout à bout, elles finissent par modifier le climat scolaire et touchent un nombre croissant d'élèves.

Enseignement obligatoire pour tous (avec les moyens afférents) ou priorité à l'initiative locale, à l'expérimentation pédagogique et aux activités périscolaires ? En misant un peu sur les deux tableaux, le projet de loi évite de trancher. C'est pourquoi, malgré ses aspects positifs, sa portée reste bien en deçà de ses ambitions.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

## La route du CAPES s'élargit

LES titulaires d'une licence d'anglais, d'histoire, de breton ou de musique pourront, dès 1988, se présenter indifféremment aux CAPES (professorat de l'enseignement du second degré) de lettres ou de philosophie. De même, le CAPES de mathématiques sera ouvert aux licenciés en physique ou sciences naturelles. Un projet d'arrêté soumis actuellement à la concertation syndicale par le ministère de l'éducation nationale prévoit, en effet, la suppression du principe de correspondance entre la discipline du titre universitaire obtenu et la section du CAPES visé par chaque candidat.

Cette réforme, en introduisant plus de souplesse dans le recrutement, devrait inciter davantage d'étudiants à se tourner vers les carrières de l'enseignement du second degré et ouvrir des débouchés nouveaux aux diplômés des matières « rares ». Mais elle hypothèque l'avenir des CAPES de ces mêmes disciplines — les langues rares, par exemple, — dont les candidats pourront désormais être dirigés vers d'autres séries — les lettres en l'occurrence.

Ce risque est confirmé par la décision du ministère de supprimer le CAPES d'arabe en 1988, où seule l'agrégation sera organisée, et d'introduire un recrutement alterné d'une année sur l'autre dans cette discipline, en ouvrant des postes soit au CAPES, soit à l'agrégation. Cette décision, justifiée, selon le ministère, par une couverture suffisante des besoins en enseignement de l'arabe, est vivement contestée par l'Association française des arabisants, qui rappelle que le nombre d'élèves dans cette discipline a été multiplié par cinq en dix ans et continue de progresser.

De leur côté, les syndicats protestent contre le projet d'accès « indifférencié » au CAPES. Le SNES (FEN) le juge *« dangereux pour les candidats au CAPES et pour les enseignants »*, tandis que le SGEN-CFDT souligne les risques de l'introduction d'une « bivalence » (enseignement de deux disciplines) dans les établissements secondaires.

## 5 milliards pour les lycées d'Ile-de-France

LE conseil régional d'Ile-de-France a adopté, le mardi 30 juin, un plan-programme s'étalant sur une durée de cinq ans, destiné à accueillir les 32 000 élèves supplémentaires (sur 440 000 actuellement) attendus dans les lycées de la région d'ici à 1990, et à réhabiliter les locaux de ses 473 lycées. Ce plan sera financé par un budget de 5 milliards de francs, dont deux sont apportés par l'Etat et trois par la région. Celle-ci prévoit de lancer un emprunt d'un montant maximum de 2 milliards de francs, gagés sur une augmentation de 5,5 % de la pression fiscale régionale.

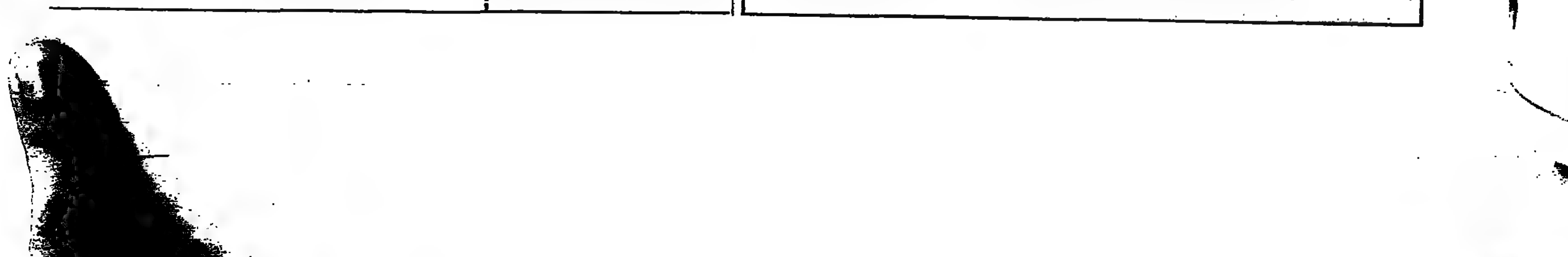
Le montant de cet effort a fait l'objet d'un débat serré entre les groupes UDF et RPR, qui avaient accepté une augmentation de 7 %, et les représentants du Front national, qui la jugeaient trop élevée. Un accord RPR-UDF-FN est finalement intervenu pour 5,5 %. Mais le groupe socialiste et radical de gauche, qui approuvait les objectifs du plan tout en le jugeant trop tardif, a estimé qu'il ne pouvait accepter de s'engager *« à partir d'une délibération de dupes »* et s'est donc finalement abstenu. *« Nous aurions voté le texte initial, mais nous ne pouvons accepter le projet amendé par ce compromis qui ne répond plus aux besoins »*, a déclaré M. Yannick Bodin, président du groupe PS-MRG.

Les élus de droite et d'extrême droite se sont élevés contre la *« décentralisation de caissier »*, qui laisse à la région la gestion des murs des lycées sans lui donner aucun pouvoir sur leur utilisation pédagogique. L'UDF estime que la région a désormais besoin de bâtiments polyvalents pouvant accueillir indifféremment des élèves de collège, de lycée, des étudiants afin de pouvoir s'adapter à toutes les évolutions de la démographie scolaire.

Quant au Front national, il est partisan d'une décentralisation *« à l'allemande »* qui donnerait à la région le pouvoir de recruter et de gérer ses enseignants, et de définir le contenu des enseignements.

Pour sa part, le PCF estime que le plan adopté, et contre lequel il a voté, *« illustre la politique de désengagement de l'État et ne couvre qu'un tiers des besoins de la région »*, alors que *« l'addition fiscale sera lourde pour les habitants »*. Selon M. Michel Giraud, président RPR du conseil régional, l'effort pour les lycées devrait se traduire par une augmentation de 5 francs environ par foyer fiscal au titre de la taxe d'habitation, et de 85 francs par entreprise au titre de la taxe professionnelle. *« Nous devons nous garder de toute chamaillerie politicienne sur le dos de nos enfants »*, a déclaré M. Giraud.





ANTOINE VITEZ
*En mémoire de Jean Vilar*
Page 17

LUDMILA MIKAEL
*Nouvelle carrière*
Pages 16 et 17

GIORGIO STREHLER
*Les quarante ans du Piccolo Teatro*
Page 18

CINÉMA
*Stroheim années 20*
Page 20






Le Monde

# AVIGNON

*Le Festival d'Avignon célèbre son quarantième anniversaire. Livres et guides rappellent le souvenir de Jean Vilar et les grandes heures héroïques, l'extraordinaire développement de la Semaine artistique d'Avignon, sa notoriété, la multiplication des spectateurs. La fidélité à une ligne de conduite garantit une longévité, pleine d'aléas d'ailleurs, mais évidente. Comme en donne l'exemple une autre institution, née en même temps et très proche : le Piccolo Teatro de Milan, que Giorgio Strehler dirige toujours.*

*Ce Festival 1987 est donc simplement la suite des quarante qui l'ont précédé. Et son directeur Alain Crombecque continue un travail fondé sur deux principes : la création, la permanence. Il y a, comme au début, Chaillot à la cour d'honneur, avec Claudel. Mais dans un défi jamais tenté : la version intégrale du Soulier de satin, par Vitez, premier successeur de Vilar qui soit apte à prendre « dans la société du théâtre une place semblable à la sienne ».*

*Chaillot plus la Comédie-Française — mais qui donne des pièces contemporaines — et Ludmila Mikael, qui est partie de chez Molière pour retrouver Vitez.*

*A côté de l'institution, les écoles, tout un symbole. Celle de Nanterre, celle de Strasbourg, et, comme d'habitude, les compagnies dites indépendantes, bien qu'elles dépendent de l'argent des autres. C'est à peu près le tableau de la scène française pour l'ensemble du secteur public. C'est la tradition d'Avignon, qui évolue en même temps que le théâtre. Comme depuis vingt ans — vingt-deux, exactement — la danse et le cinéma font partie du programme. Moins de danse sans doute, mais, pour la première fois, la Compagnie Martha Graham ; quant au cinéma, il rend hommage à Erich von Stroheim le scandaleux, et aux années 60, elles furent scandaleuses, qu'en reste-t-il ?...*

COLETTE GODARD.



## L'os de la cour



*La cour d'honneur du Palais des papes.*

DES couples. Mariés, fiancés, amoureux, ou des couples de copines, de copains. Des garçons et filles qui font du théâtre, ou qui rêvent d'en faire, et aussi des étudiants, des enseignants, des responsables de collectivités, et puis des personnes qui font de tout, couples d'infirmières, de standardistes, de mécanographes, de fleuristes, tout...

Ils viennent chaque mois de juillet à Avignon. Pas tout juillet. Quatre-cinq jours, chaque année. Ils viennent tout au long du mois, par vagues successives. Ils ne fréquentent pas tellement le Festival officiel. Ils vont à côté, voir quelques-uns de ces innombrables comédiens qui se relaient, de 14 heures jusqu'à 2 ou 4 heures du matin, sur des planches de fortune, un peu partout dans Avignon, dans ses faubourgs.

La boulimie : ils vont voir facilement quatre pièces par jour, ou plus, et ils ont le nez de choisir des choses qu'ils aiment, presque toujours. Ils viennent là pour aimer.

Ils repartent ravis, déjà bon pied bon œil pour juillet de l'année prochaine. Ce sont eux les vrais protagonistes, spontanés, passionnés, indépendants, du Festival d'Avignon. Ils viennent de tous les coins de la France, et aussi d'ailleurs en Europe et du Canada...

Et puis, sans contacts avec ces amateurs fervents, il y a le Festival consacré, national, avec le grand corps constitué de ses spectateurs corporatifs. Eux vont prendre place dans la cour d'honneur du Palais, pour commencer.

Le premier moyen de redonner du schproum à ce vieux Festival d'Avignon serait de quitter la cour d'honneur; une fois pour toutes.

Ce n'est pas la fête, cette cour. Malgré ses dimensions, elle est triste comme un puits. Et l'océan des sièges rouges du Festival la défigure entièrement.

Elle n'est pas une salle de théâtre. Elle n'a pas été faite pour ça. La façade intérieure du Palais, devant quoi les acteurs jouent, sur quoi s'appuient les mises en scène, que tout le public a devant soi, n'est pas un « lointain » de théâtre ; d'ailleurs les arcs des portes et des croisées du bas sont grossièrement tronqués par les dispositifs de scène, cette architecture du palais est bousillée, voilà ce que les spectateurs voient, quand ils voient quelque chose.

Car il y a là des centaines et des centaines de places si éloignées des acteurs, dans les profondeurs ou les hauteurs de cette cour, que ces publics n'ont des pièces qu'une perception minuscule, perdue.

Quand Vilar s'était installé ici, les premières années, c'était tout autre chose. Il avait posé dans cette cour, de biais, juste quelques tubes de gradins, et la scène c'était quelques planches. C'était modeste, léger, les visites du Palais pouvaient d'ailleurs continuer, si l'on voulait.

A présent, en comptant le montage et le démontage de cette gigantesque installation, qui coûtent les yeux de la tête, c'est six mois de perdus pour les visiteurs du Palais des papes, et juste les six mois des grandes migrations.

La cour, c'est le cancer du Festival, sa malédiction. Car malgré le coût du montage et du démontage des gradins, la cour, c'est la pompe à finances du Festival. C'est des dizaines de milliers de places vendues, chaque juillet, même si le public, dès le premier soir, est déçu.

Pour tous les gogos, le Festival d'Avignon c'est la cour du Palais, comme pour les touristes de Pâques, Paris c'est la tour Eiffel et les Invalides. Les responsables du Festival sont piégés.

Parce que les responsables les connaissent fort bien, les dégâts et l'absurdité de la cour. Ils savent que la solution serait de n'y pas rester, d'aller ailleurs, même dans l'enceinte du Palais (il y a, derrière, côté Urbain V, un grand espace, mieux fait pour ça, avec un mur du fond plus beau. Mais il ne pourrait pas s'y fourrer autant de monde, et puis ce ne serait pas la fameuse cour « d'honneur » : les directeurs du Festival craignent une grosse chute du tiroir-caisse).

C'est donc un cercle vicieux. Et pendant ce temps, le vrai Festival, ses vrais événements, ont lieu ailleurs, par exemple en juillet 1985 le Festival ce fut le *Mahabharata* de Brook (ce juillet 87, il tourne en Asie), et pourtant les spectateurs, là-bas, dans la carrière désaffectée, n'étaient que quelques centaines, bien moins nombreux que dans la cour.

Ce *Mahabharata* n'était pas jouable dans l'énorme bastringue de la cour : c'était une chose bien trop subtile, bien trop touchée de spiritualité, de grâce, bien trop belle. Dans la cour, les responsables programment du spectaculaire, du décoratif, comme Lavaudant, ou du populaire accrocheur frisant la vulgarité, comme Besson, ou de la grosse artillerie avec des tambours et des ors partout, comme Mnouchkine, et des costumes splendides qui marquent de loin, ou bien ils font appel à des metteurs en scène plus réfléchis, plus intérieurs, comme Vitez, mais ceux-là (et aussi les autres), la cour leur fait peur, et ils viennent y jouer des machines à l'épate comme *Lucrèce Borgia*, de Victor Hugo, et jamais des artistes authentiques ne se sont sentis à leur aise, dans la cour.

Avec l'actuel glissement des médias vers le gouffre, l'affichage des noms connus, le cancer de la cour va empirer. L'an prochain, en 1988, Chéreau nous apportera Jacqueline Maillan, dans la cour. C'est peut-être une bénédiction, d'ailleurs, parce que Jean Vilar va se retourner si violemment dans sa tombe que le palais s'écroulera : on ira jouer ailleurs.

Ce mois de juillet 1987, c'est encore un moindre mal, nous avons droit à Vitez et à Claudel.

Vitez n'est pas idiot, il ne risque pas dans la cour un Claudel des grandes altitudes, *Tête d'or, la Ville, Partage de midi.* Il nous donne *le Soulier de satin*, une œuvre géniale, la question n'est pas là, mais qui est une sorte de « bande dessinée » géante, un feuilleton pour lanterne magique plein de suspense et d'aventures, et qui joue sur des choses que les publics connaissent puisque l'histoire est celle d'un certain Rodrigue (as-tu du cœur) qui arrive à percer le canal de Panama au seizième siècle, bien avant Ferdinand de Lesseps et son fiasco, ce qui ne l'empêche pas de se retrouver fauché comme les blés, au large des Baléares, et d'être acheté pour deux sous, en prime, avec un lot de vieilles fripes et de vieux clous, par des bonnes sœurs du Secours catholique, et les scènes « dramatiques » de ce génial mélodrame sont régulièrement entrecoupées par des scènes comiques ou clownesques, c'est le régime complet, et la grande poésie c'est seulement à petites doses, lorsqu'un ange ou la lune viennent faire leur topo.

Dans les années 60, Hubert Gignoux avait promené *le Soulier de satin* dans les bleds les plus perdus de la Lorraine, de l'Alsace, et ç'avait été le délire. Il est vrai que les spectateurs n'étaient pas assis à des kilomètres de la scène, comme ils le sont, pour une bonne part, dans la cour du palais.

La réussite du *Mahabharata* a servi de leçon : Vitez réitère le coup des « nuits entières » qui enchantent le public. *Le Soulier*, qui est très long — quatre « journées » étendues — sera joué soit en deux soirs, à raison de deux « journées » par soir, soit en une seule nuit entièrement, du crépuscule à l'aube.

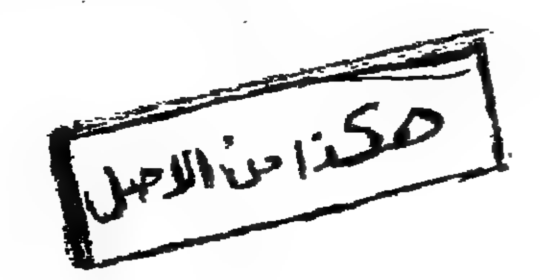
Mais l'un des atouts de Brook, c'est qu'il est très malin. Ses « nuits » avaient lieu dans un site enchanteur, à la campagne, le public pouvait s'y rendre par bateau. Le problème est que ce principe des nuits entières implique des entractes très prolongés, de plus d'une heure. A la campagne on se promène, on se repose, on s'étend sur l'herbe, et Brook avait installé des espaces de repos, une grande cafétéria. Il avait programmé ces longues pauses.

Il n'avait fait d'ailleurs que reprendre ce qui a fait le triomphe, la pérennité, de Bayreuth. Bayreuth, ce n'est pas la nuit, c'est de 5 heures du soir à minuit. Mais il y a deux grands entractes d'une heure, et le théâtre est situé dans un parc, presque une forêt, avec des bancs. C'est très beau. Et très calme. Et il y a d'immenses cafétérias vitrées. Le public peut *vivre* ces pauses, détendu.

Que vont devenir ces pauses, pour le public de la cour ? Il n'y a pas de campagne, pas de forêt, et pas de grands lieux spécialement conçus pour manger et boire quelque chose. Les quelques terrasses environnantes des cafés et restaurants sont déjà occupées, la nuit, par les touristes et les noctambules d'Avignon. La place du Palais est une pétaudière, sans lieux de repos. Les spectateurs vont-ils traîner les pieds durant des heures ? Ou bien Vitez va-t-il écourter ces entractes ? Bon, faisons-lui confiance.

MICHEL COURNOT.





# CLAUDEL

## Sous un parapluie rouge

***Avec la version intégrale du* Soulier de satin, *Antoine Vitez occupe seul, cette année, en alternance avec la danse, la cour du Palais des papes. Avignon retrouve Claudel.***

« *LA plus belle, la plus harmonieuse ligne de montagnes que j'aie vue de ma vie.* »

Ainsi Paul Claudel décrit-il, le 17 décembre 1914, l'horizon qu'il contemple du haut du « *délicieux parc* », comme il dit, qui domine le Palais, et l'église Notre-Dame des Doms, à Avignon. Et, dans l'enthousiasme, il ajoute : « *O adorable lumière ! Soleil, je n'aime que toi !* »

Claudel, ce jour-là, a déjà pas mal bourlingué. Des lignes de montagnes, il a pu en voir en Amérique, en Allemagne, en Asie, en Tchécoslovaquie. Mais non, le point de vue le plus beau, c'est ce parc d'Avignon. Claudel s'affirme là un excellent « cicerone », et nous devrions le suivre, car, c'est tout à fait étrange : ce parc au-dessus du Palais, chaque année, durant le Festival, il est désert.

Claudel, l'avant-veille, est descendu à l'Hôtel de l'Europe, « *où coucha jadis Bonaparte* », note-t-il dans son Journal. En 1914, Claudel n'est que consul général, pas encore ministre plénipotentiaire de 2e classe, mais il tient à son confort, et sait les bonnes adresses. Lorsqu'il passe par Avignon, il déjeune au restaurant Hiély. Il a toujours été gourmand. Son embonpoint le dit assez. Dans un questionnaire d'ordre général, à qui lui demande : « *Quel est votre animal préféré ?* », il répond : « *Le perdreau froid.* » Ce qui prouve un goût à la fois fin et personnel, mais peu d'affection pour les animaux, qu'il tenait sans doute pour des « âmes captives », et, celles-là, non récupérables.

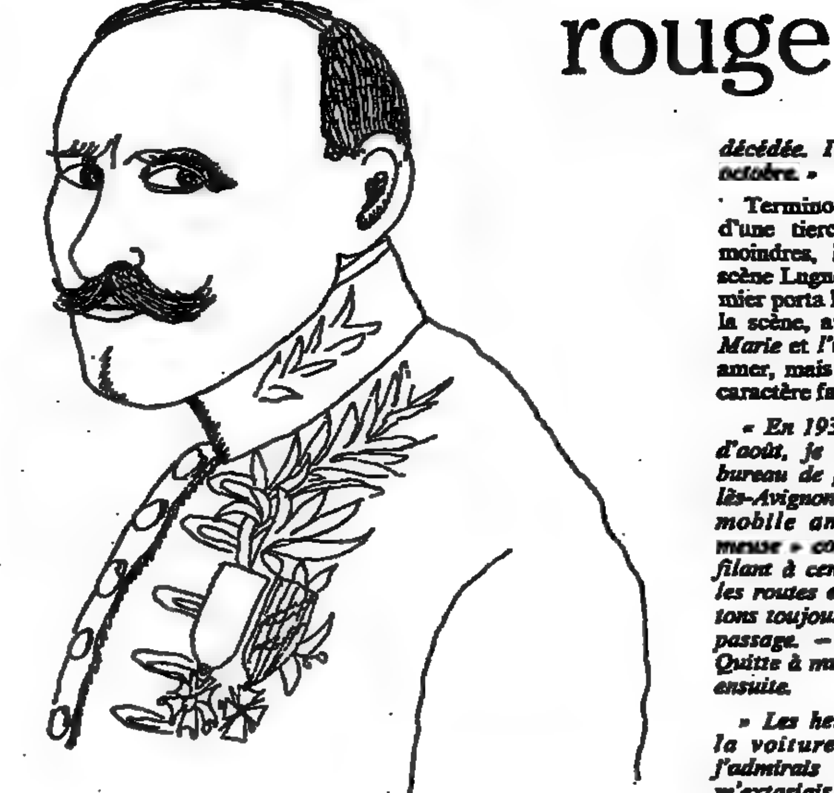
La plus fidèle des brebis, Paul Claudel, dans son for intérieur, ressentait une contrariété à la seule idée d'Avignon, puisque l'exil des papes lui rappelait les schismes et les épreuves de son Eglise. « *Villeneuve bâtie par Philippe le Bel pour surveiller Avignon*, écrit-il, *on se rend compte de la situation humiliante de la papauté.* » Mais à partir du moment où Camille, la sœur de Paul Claudel, fut transférée à l'hôpital psychiatrique de Montdevergues, à deux pas d'Avignon, Claudel, par la force des choses, revient souvent là. Sans trop se braquer sur l'histoire des schismes. Continuant de vivre, même à Avignon, sa vie spirituelle.

Par exemple, ce jour de décembre 1914 où il admirait la ligne du Ventoux vue du parc des Doms, il note : « *A Avignon, je suis réveillé par un rayon de soleil sur ma face. Sommeil quelques instants en songeant que c'est Lui.* » Bon, Claudel n'est pas, là, « touché » comme il l'avait été près d'un pilier de Notre-Dame de Paris le 25 décembre 1886 ; ce n'est rien, presque, juste un accès de spiritualité. C'est même au bord du « jeu ». Simplement, Avignon n'ôte pas à Claudel ses moyens, loin de là.

Il y a eu une autre « expérience intérieure », un bizarrerie plutôt, sur quoi Claudel n'insiste pas. C'est dans son si beau texte, *Conversation sur Jean Racine*. Claudel fait des détours, des comparaisons, il parle assez longuement de *Macbeth*, et c'est pour insister, comme l'avait fait de Quincey, sur « *les coups frappés à la porte* », la nuit du crime. Claudel écrit : « *En ce moment, minuit ! des coups énormes, formidables, se font entendre sur la porte du château. La même chose, vous vous rappelez ?, inexplicable, qui m'est arrivée autrefois dans une vielle demeure d'Avignon.* »

Quand, exactement ? Le Journal de Claudel nous le dit : dans la nuit du 11 au 12 septembre 1933. Claudel est passé voir sa sœur Camille, il est accompagné cette fois par Mme Audrey Parr, l'une des femmes qu'il a le plus aimées (elle est la Musique du *Soulier de satin*), et il note : « *Dans la nuit, trois fois, un vacarme épouvantable dont la cause reste inconnue.* »

Mais les « impressions d'Avignon » de Claudel ne sont pas toujours si « fantomatiques », si immatérielles. Par exemple, le 31 mai 1915, il écrit : « *Avignon, l'évangéliste sous un parapluie.* » De qui s'agit-il ? D'un passant ? D'une peinture ? Nous ne savons pas, mais cette silhouette entrevue, Claudel ne l'a pas oubliée puisqu'il lui a fait place dans *le Soulier de satin*. C'est dans la « Quatrième journée ». Don Rodrigue a « mis au travail » une jeune femme, une comédienne, qu'il croit être Marie Tudor échappée de ses prisons anglaises. Rodrigue lui fait exécuter des dessins, sur ses indications, et cette comédienne, c'est encore, pour Claudel, Mme Audrey Parr, très présente dans *le Soulier de satin*.



Paul Claudel. Dessin de Jean Cocteau

« *Vous feriez mieux de me dire*, dit la comédienne, *si c'est vert ou bleu que vous voulez le parapluie. Moi, je le vois gros bleu.*

— *Et moi*, répond Rodrigue, *je le vois rouge, un rouge passé presque jaune. Et en dessous un évangéliste en plein vent, Saint Luc, en train de travailler à ses écritures. C'est une petite rue d'Avignon, le long du Palais des papes, et en dessus, en plein azur, bien haut, il y a un arc-boutant tout blanc (faites-le rose qu'il ait l'air plus blanc) d'un élan, d'une allégresse inouïs !* »

Remarquons que Claudel, qui écrit cela bien loin d'Avignon, à Tokyo, n'a pas oublié l'un des diables les plus constants d'Avignon : « en plein vent ».

Une notation curieuse de Claudel, le 20 août 1930, dans son Journal : « *Le musée Calvet, mon buste enfant.* »

Il s'agit de l'une des plus belles sculptures de Camille, un buste de Paul. Ce buste se trouvait donc, à ce moment-là, à Avignon ? Il ne figure plus au musée. Est-il dans les réserves ? Si oui, le musée pourrait le prêter au Festival, cette année 1987, pour les représentations du *Soulier de satin*.

En fait, Avignon, tout au long de la vie de Claudel, depuis 1914 jusqu'en 1943, ce fut essentiellement Camille, les visites douloureuses à Montdevergues.

24 décembre 1920 : « *Camille, dans sa maison de fous d'Avignon, maigre, toute grise, sans dents, ne mangeant que la nourriture qu'elle cuit elle-même.* »

Et cela, à chaque visite, jusqu'en septembre 1943 : « *Le directeur me dit que ses fous meurent littéralement de faim : 800 sur 2 000 !... Amer, amer regret de l'avoir si longtemps abandonnée... Avons-nous fait, les parents et moi, tout ce que nous pouvions ? Quel malheur que mon éloignement continu de Paris !* » Un mois plus tard, c'est le télégramme : « *Votre sœur décédée. Inhumation jeudi 21 octobre.* »

Terminons par un souvenir d'une tierce personne, pas des moindres, le grand metteur en scène Lugné Poe, celui qui le premier porta l'œuvre de Claudel sur la scène, avec l'*Annonce faite à Marie* et *l'Otage*. Souvenir doux-amer, mais Lugné n'était pas un caractère facile :

« *En 1932, un matin du mois d'août, je vis, arrêtée près du bureau de postes de Villeneuve-lès-Avignon, une superbe automobile américaine « sproomeuse » comme on en rencontre filant à cent vingt à l'heure sur les routes et que nous nous sentons toujours enclins à saluer au passage. — Vitesse et fortune... Quitte à murmurer « assassins » ensuite.*

» *Les heureux possesseurs de la voiture n'étaient pas là, j'admirais donc la bagnole et m'extasiais même devant le luxe de petits bagages neufs et luisants restés là négligemment déposés : probablement le chauffeur s'était-il un instant réfugié dans un des cabarets de la place...*

» *Trois heures plus tard, l'après-midi, devant l'église, j'attendais l'autobus pour Avignon. Il est souvent complet, et je me disais : « Ah, si j'avais la chance qu'un ami vînt à passer ! » Lorsque j'aperçus, dans la rue centrale, l'auto remarquée le matin qui dévalait vers moi. Je reconnus la voiture ; le chauffeur était en livrée blanche, à côté de lui une jeune fille, en arrière un monsieur renversé, type américain satisfait, lunette d'or sur le nez... Le monsieur se soulève... Nous voilà tous les deux interdits... C'est Paul Claudel !...*

» *— Tiens, ce brave Lugné Poe... (Il exagérait, je ne suis pas si « brave »)...*

» *Claudel s'arrête. On se serre la main... J'ai bien regretté qu'il ne m'ait pas offert de me déposer à Avignon... Il est vrai que je n'aurais peut-être pas accepté.* »

M. C.



## Ludmila Mikael

*PEUT-ON écrire d'une star qu'elle est inconnue ? Peut-on écrire d'une femme qui a tout juste vingt ans de carrière qu'elle est une débutante ? Ce sont paradoxalement les mots qui viennent sous la plume pour présenter Ludmila Mikael qui, depuis ses débuts en 1967 à la Comédie-Française dans le rôle d'Elvire du* Dom Juan *de Molière jusqu'à aujourd'hui, a interprété les plus beaux rôles du répertoire et qui, l'an passé, a mis fin à son contrat de sociétaire de la maison de Molière pour se lancer dans une nouvelle carrière de comédienne indépendante.*

*Longue, brune, l'œil marron, d'un reflet vif qui luit de l'expérience et d'une juvénilité définitive, Ludmila Mikael, tout en ayant joui complètement de son appartenance au Français, a souffert de cette sorte d'enfermement qu'elle suppose. Enchaînant les premiers rôles, elle a dû ainsi renoncer pour l'essentiel au cinéma qui l'avait pourtant bien vite repérée. Aujourd'hui, la voici comédienne « en civil ». Elle a quitté « sa » maison, « sa » troupe et c'est assise près de son téléphone, comme toutes les autres, qu'elle devra mener sa carrière. Nous l'avons rencontrée à Paris, avant son départ pour Avignon où elle sera, dans la cour d'honneur, la Doña Prouhèze du* Soulier de satin *de Claudel.*



MARC ENGUERAND

« Quitter le Français fut assez douloureux, *confie Ludmila Mikael.* Mais, dès que je me suis retrouvée « en dehors », ça a été très gai. C'est la transition qui est dure, le passage d'un lieu à un autre. Quand on me parle du passé, il me semble qu'il est à des années-lumière d'ici. Pourtant, il y a six mois, j'avais encore une loge, un casier à la Comédie-Française. Je suis désormais sociétaire honoraire, je suis encore sur les programmes. J'ai la possibilité d'y jouer si un metteur en scène me le demande. Ce sera peut-être dans dix ans, dans cinq ans, je n'en sais rien. Tout cela est étrange, comme si j'avais connu une mue de serpent.

» J'avais beaucoup hésité à signer mon contrat de sociétaire. En 1973, j'avais refusé une première fois, ce qui avait été très mal vu du comité d'administration. Je ne voulais pas m'engager, comme quelqu'un qui est fiancé et ne veut pas se marier. Pourtant, je ne voulais pas quitter la troupe, je voulais qu'on me garde comme pensionnaire avec un contrat renouvelable chaque année. D'autant qu'à l'époque, on signait pour vingt ans. Un peu plus tard, Pierre Dux a réduit le contrat à dix ans. Je suis devenue sociétaire en 1975, après qu'on m'eut battu froid quelques mois. Il y a cinq ans, j'ai failli partir une fois encore mais je suis restée jusqu'à l'été 1986. Là, il n'y avait plus de question : il n'était pas raisonnable de rester plus longtemps.

» J'ai commencé ma carrière en me présentant au Conservatoire, sur un coup de tête. Je n'ai rien voulu. Je connaissais le Français — un de mes plus grands chocs d'enfant avait été le *Scapin* de Robert Hirsch — mais je n'en avais tiré aucune ligne de conduite. A l'époque, mon goût précis allait vers les spectacles du Théâtre Antoine, les pièces anglaises jouées par Seyrig, Rochefort, Bouquet, Fresson. Mes idoles. J'aimais les mises en scène de Régy comme celle de *Se trouver*, de Pirandello, avec Delphine Seyrig et Sami Frey. J'ai dans un coin de ma tête qu'un jour j'aimerais bien jouer ce répertoire. Ces gens-là s'étaient choisis. C'est une chose que j'aimerais bien faire.

» Mon premier rôle fut Elvire dans le *Dom Juan* de Bourseiller. Je commençais ma carrière par quelque chose de « moderne », car le décor était en cuivre, les costumes en cuir, on sortait de la représentation historique. Ce ne furent pas des débuts tièdes, plutôt une secousse. Ce rôle, je n'ai jamais réussi à bien le jouer. Il est monstrueux. Molière, c'est assez difficile pour moi. Il est génial, mais je ne suis pas une femme pour lui. Les plus beaux rôles sont ceux des servantes, et je ne crois pas que j'aurais pu les jouer.

» J'ai beaucoup appris de Jean-Marie Serreau, qui est venu au Français monter *le Pain dur* de Claudel.

# VITEZ

## Dans la maison du père

*Il y a seize ans, Jean Vilar quittait la cour du Palais des papes. Antoine Vitez, son fils sur les planches, l'investit aujourd'hui. D'un « homme seul » à l'autre.*

IL a fallu attendre près de vingt ans pour que Vitez succède à Vilar, retrouvailles d'un fils avec un père lointain presque inconnu, dans sa maison, ce Palais de Chaillot dont la démesure convient aux outrances de l'imagination.

Peu à peu, la filiation s'est révélée, comme on dit pour une photo plongée dans un bain révélateur. Le visage de Vilar, c'est un fait, semble s'être emparé du visage de Vitez. Ils ont en commun l'affinement des traits, la gravité du demi-sourire.

Leurs spectacles sont totalement différents. Ce n'est pas une affaire d'époque, il en irait de même aujourd'hui. Ce qui rapproche les deux hommes, une indéfectible fidélité à la rigueur morale, l'obstination au défi et une certaine fragilité, celle de « l'homme seul » pris dans la lumière, seul face aux dérives de la société, au temps qui lui échappe. Face aux autres, à l'autre qui l'a déjà quitté.

« Au théâtre je n'ai pas eu de maître, *dit Antoine Vitez.* Jeune acteur, j'ai travaillé avec Tania Balachova. Je voulais faire de la mise en scène et j'ai été une fois assistant de Jean-Marie Serreau. C'est tout. N'ayant pas de maître avec qui j'aurais pu travailler, je m'en suis trouvé que je ne connaissais pas, qui me venaient du passé : Dullin, Jouvet... Vilar, je ne l'ai pratiquement pas rencontré. J'ai été impressionné comme tout le monde, par l'expérience du TNP. Et je me disais que là était ma place. C'était comme une histoire qu'on se raconte quand on est petit, quand même j'avais vingt-cinq ans. J'ai éprouvé la certitude de vivre ici même, un jour.

» Ce qui m'impressionnait chez Vilar, c'est la manière dont il faisait du théâtre, dont il était dans le théâtre, dans la *société du théâtre*. Voilà, si j'essaie de cerner cette sensation, c'est exactement ça : la *manière dont* il se plaçait dans la société du théâtre, et qui pour moi était un modèle. Il y avait des acteurs, des metteurs en scène que j'admirais énormément – Pierre Fresnay par exemple, mais j'étais trop loin de lui, je me savais incapable de l'approcher, donc il ne pouvait pas me servir de modèle. Pour Vilar c'était différent. *Je ne pensais pas devenir* lui, mais trouver dans la société du théâtre une place comparable à la sienne. Il me semblait que je le pouvais, nous avons des points communs.

» J'aime Vilar écrivain, écrivain de son art, homme de théâtre qui fourbissait les armes de sa pensée avant l'action. Pendant plusieurs années, il a vécu difficilement, mais il a accumulé de la *pensée, et des projets. Je ne sais* pas si c'est vrai, on m'a raconté qu'il réunissait des amis, pour des mises en scène imaginaires. Sans doute d'autres le font, en tout cas, moi, oui. On se réunit à trois ou quatre, et on joue *Macbeth* ou *Lear*, comme ça, sans contraintes. Certains de mes premiers spectacles ne sont pas autre chose que la production de ces expériences, d'où la légende qui m'accompagne, de formalisme. D'ailleurs ce n'est pas faux. Produire un travail de laboratoire est un acte esthétique assez grave. Je ne crois pas que Vilar ait jamais poussé jusque-là, ce qui fait entre nous une sérieuse différence.

» Autre différence, visible ou invisible, je suis présent au cœur de ce que je fais, et je me regarde d'un œil critique, avec une sorte d'auto-ironie, pour ne jamais oublier, en somme, la dimension de jeu. Enfin, les méthodes de travail de Vilar relevaient encore de ce que j'appellerais, sans jugement de valeur, l'ancien théâtre. Je ne veux pas dire que le nouveau soit en progrès. On est peut-*être en train de revenir* à une conception qui est celle de Dullin ou Pitoëff et à laquelle se rattachait Vilar : leur œuvre est faite d'une simple succession de spectacles. Alors que dans le théâtre né de Stanislavski ou Max Reinhardt, Brecht, Strehler, chaque œuvre existe en elle-même, est une cathédrale de signes. On *construit des ensembles*, des objets fugaces, mais complètement achevés, qui obéissent à un système de composition pareil à celui du cinéma.

» *Nous ne pouvons* pas oublier le cinéma. Il a changé notre façon de voir, d'éclairer la scène, c'est-à-dire de dessiner l'espace avec de la lumière, d'installer un climat. J'ai monté *Lucrèce Borgia* à la cour d'honneur en hommage à l'esthétique de Vilar : un plateau nu, l'acteur seul. Mais chez Vilar, Savron éclairait d'en haut, il prenait l'acteur dans un cône de lumière. *C'est une technique née* de la guerre et adaptée aux *grands meetings. Les nazis* savaient très bien saisir l'homme dans un faisceau lumineux, ou en *faire une idole, mystérieuse*, inaccessible. Chez nous aussi, Trottier isole l'acteur. Mais il éclaire latéralement, et *l'effet est tout autre*.

» Vilar travaillait relativement vite, parce qu'il s'appuyait sur une conception philosophique et esthétique, très forte, monolithique. Il ne dessinait pas comme Gordon Craig des milliers d'esquisses pour composer son *spectacle image par image*, séquence par séquence, comme nous le faisons. Je me demande s'il n'est pas temps de revenir à une structure plus simple, et qui porterait la totalité des signes. J'ai l'intuition d'un cycle en train de s'achever.

» Si j'ai répété pendant plusieurs mois *le Soulier de satin*, c'est par rapport à la quantité de pages. Cinq cents pages, c'est énorme. Je suis obligé de trouver pour chaque scène des solutions simples, sinon ce serait étouffant. *La pièce* est longue, très longue, mais sa construction est implacable, totalement cohérente. Si on *ôte des passages, on brise cette* cohérence. On peut dire que proposer un spectacle en deux soirées, c'est choisir la difficulté. On peut aussi retourner le problème. Nous avons dans notre littérature dramatique *le Soulier de satin*, une grande œuvre initiatique, une *Divine Comédie* française. Si on veut la voir, il faut la voir intégralement. Sinon, ce n'est plus *le Soulier de satin*. Et moi je pense que la pièce mérite d'être vue.

» Claudel est mêlé à ma vie. Un de mes grands bonheurs a été en 1958, de jouer *Partage de midi*, à Cassis, dans la mise en scène de Roland Monod. J'étais le mari, Madeleine Marion Ysé. Elle a vraiment tenu pour moi le rôle d'initiatrice de la langue claudelienne. A peu près en même temps, j'ai rencontré Aragon, qui lui aussi m'a initié au langage. En 1975, j'ai monté *le Partage de midi*, à la Comédie-Française, Ludmila Mikael jouait Ysé. *Le Soulier de satin* en est la suite. On retrouve les mêmes personnages – la femme, le mari, les deux amants. Dans l'un comme dans l'autre, Claudel se met en scène. Simplement, dans *le Soulier de satin*, il se dissimule derrière les images de ses fantasmes. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

MARC ENGUERAND

## enfin libre

*J'ai découvert avec lui la gaieté des répétitions, sa bienveillance pour les acteurs. C'est comme cela que j'avais envie de travailler. Après, j'ai eu une période Shakespeare liée à la venue à Paris de la Royal Shakespeare Company. Nous avons joué ensemble Richard III, Périclès et plus tard la Nuit des rois. C'était un monde nouveau. Il y avait par exemple un* homme qui travaillait le mouvement, « le directeur du mouvement » de Stratford. Les acteurs anglais *me fascinaient* : Vanessa Redgrave, Burton, Alan Bates, qui faisaient des films dans la journée et jouaient Shakespeare le soir. Ce monde avait pour *moi une grande avance sur le nôtre*, j'ai découvert un nouveau continent. Les Anglais travaillent beaucoup la voix, la respiration, le contrôle. J'ai la nostalgie de tout cela.

» Puis il y a eu *le Partage de midi*, de Claudel, avec Antoine Vitez. Il m'a appelé un jour de Noël et *m'a proposé* le rôle d'Ysé, un personnage sublime. Je savais que j'allais mettre des années à en retrouver un semblable. Ce rôle, cette pièce furent une histoire d'amour capitale. Enfin, après une première, j'étais heureuse, j'avais eu la joie, la liberté complète de jouer, aidée en cela par Vitez. *Il a lui aussi* cette façon de créer un climat de plaisir dès les répétitions. Tout d'un coup, sous son regard, il n'y a plus d'autocensure, *ce sentiment d'être étriquée*, mais quelque chose qui est doux, tendre. On prenait notre temps, on *mangeait* des gâteaux avec Kerbrat et Aumont, on riait beaucoup. Tout s'est passé dans une grâce rare. Cela a été un triomphe inouï.



MARC ENGUERAND

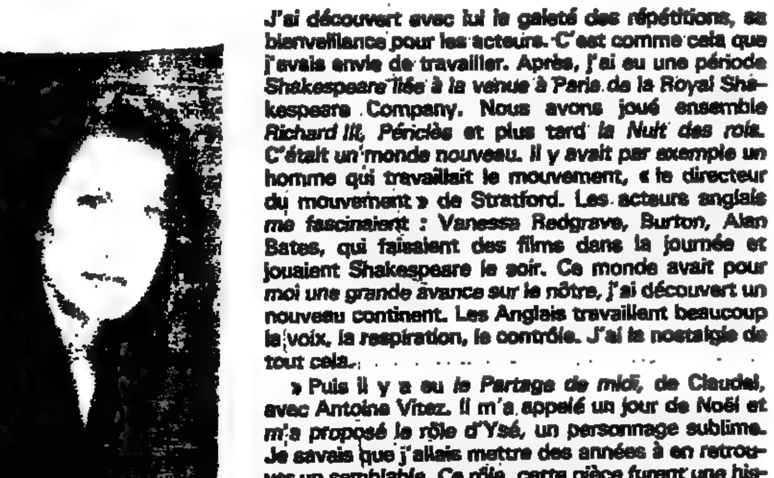
» *Ensuite*, il y a eu Strehler, pour *la Villégiature*. Je retravaillerais bien avec lui, sur Pirandello par exemple, ce serait une bonne idée. J'ai gardé des contacts *avec ces gens-là*, ce sont presque des amis. Je les aime tendrement même si je n'ai pas toujours pu le leur témoigner parce que j'ai énormément travaillé. *Des mois, sans relâche*, avec des moments acrobatiques où je jouais *la Mouette* en matinée et *le Partage* le soir. L'alternance, c'est dur, il *ne faut quand même pas y laisser sa peau*.

» Pourtant, j'ai toujours gardé des liens affectifs avec les gens « du dehors ». Ainsi Antoine Vitez m'a appelée *à l'automne dernier pour me proposer le Soulier de satin*. Un coup de fil, comme il y a douze ans, comme l'appel du Commandeur, ce *destin auquel on ne peut échapper. Doña Prouhèze* est mon premier rôle de comédienne « libre ». Il m'enchante. La langue de Claudel est extraordinaire. *Antoine Vitez en connaît le secret*. Le phrasé devient alors une joie. C'est une langue très triviale et sublime en même temps. Il y a des coupes étranges qui coïncident avec des émotions ; c'est tout ce que j'aime, à la fois la plus grande difficulté mais aussi la vérité de Claudel. *C'est* syncopé, baroque, bizarre. Même dans les scènes les plus abstraites, les plus désincarnées, on tombe sur des choses très terre à terre. *Cette langue est aussi très musicale*. Vitez la compare à juste titre à la musique de Stravinski. Elle me correspond plus que l'alexandrin, par ailleurs formidable. Les *mots* de Claudel ont un goût, une saveur particulière.

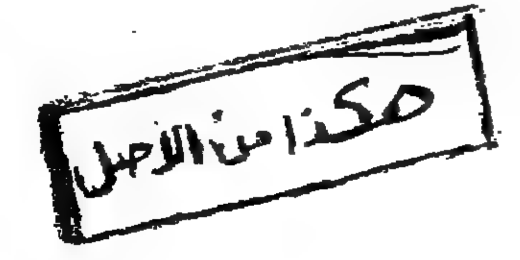
» Après ? J'ai envie de théâtre contemporain. *J'en suis vraiment frustrée*. Des choses plus intimistes, dans un petit lieu. J'ai bien sûr aussi des envies de cinéma. Je vais recommencer très modestement *dans le premier film de Bernard Cohn, Deux Femmes*, avec Pierre Arditi et Philippine Leroy-Beaulieu.

» *Avant d'avoir soixante-dix ans*, j'aimerais bien faire un grand film, avec un rôle de l'importance de ceux que je joue au théâtre. Aujourd'hui, le cinéma aurait plutôt tendance à dévorer les petites filles. Je l'aime pourtant et trouverais dommage de ne pas en faire. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.







هكذا من الاعلى



# STREHLER

## La grande magie du Piccolo

*Giorgio Strehler n'a jamais créé ni présenté un spectacle au Festival d'Avignon. Il est pourtant l'un des rares qui puisse soumettre la cour à sa magie de visionnaire. Comme Vilar, Strehler a été formé par Brecht. Comme Vilar, il construit le théâtre de la lucidité. Peut-être parce que tous deux ont une expérience similaire de l'histoire, de la guerre et que tous deux ont commencé le théâtre en même temps. L'année où Jean Vilar découvrait le Palais des papes, Giorgio Strehler fondait à Milan avec Paolo Grassi le Piccolo Teatro. On a célébré le 14 mai dernier l'anniversaire de la fameuse petite salle où subsistent tant de souvenirs. Comme le Festival, le Piccolo a réussi un exploit : durer sans vieillir. Giorgio Strehler dit ici ce qu'il en est et pourquoi.*

par Giorgio Strehler

QUARANTE ans de vie d'un théâtre : que d'aventures communes à tant de personnes, que de joies fulgurantes, que d'amertumes, plus marquantes, on ne sait pourquoi que le prétendu succès..., mais surtout que de spectacles, de voyages à travers le monde et que de travail !...

Mais le travail continue, dur, incessant, pour faire du « théâtre », pour donner du théâtre aux autres, pour comprendre avant tout le pourquoi du théâtre que nous faisons soir après soir.

Y a-t-il un sens à parler d'un anniversaire, d'une date plutôt que d'une autre, pour un groupe de femmes et d'hommes, toujours différents et toujours les mêmes, qui se sont consacrés à la fantastique entreprise de construire un « théâtre d'art » pour tous, en une époque comme la nôtre, dans un pays comme le nôtre, dans une histoire comme la nôtre ?

Pour nous, ce Piccolo Teatro, dont quelqu'un — Jean-Louis Barrault, je crois — disait : « *Il n'a de piccolo que le nom* », a fêté son anniversaire à chaque spectacle : c'est-à-dire tous les deux mois, pendant quatre décennies, sans interruption.

Mais si les hommes suivent des rythmes pour leurs fêtes, pour éclairer le passé, pour marquer la course de leur vie, alors notre quarantième anniversaire n'est pas le prétexte à considérer notre œuvre comme accomplie, ni même à exprimer une autosatisfaction quelconque, mais plutôt l'occasion de nous forger une image du futur en partie imprévisible, mais certainement pas différente au niveau du sentiment, de la morale et de la pratique de celle qui a marqué notre passé.

Nous avons vécu ce qui ne devait pas être une fête — encore qu'elle le fût pour des raisons mystérieuses — le cœur et l'esprit tendus vers les projets et les nouvelles réalités que nous sommes en train de construire pour demain. Seul le rythme d'une fidélité au théâtre, à la poésie et à l'humain reste immuable. Paroles que je prononce et que j'écris souvent, mais qui pour moi ne le sont jamais assez et qui n'ont jamais le caractère d'une obstination ou d'une rhétorique, mais celui d'une vocation profonde. C'est aussi une fidélité à une « idée » du théâtre compris comme un acte responsable, comme un discours permanent entre les hommes, qui durera tant que vivra l'humanité.


« Arlequin serviteur de deux maîtres » par le Piccolo Teatro de Milan (1987).
LUIGI CIMINAGHI

Ainsi, en ce quarantième anniversaire de notre théâtre qui est probablement le cinquantième de mon engagement personnel dans « le théâtre », nous sommes encore ici, miraculeusement vivants et debout face aux feux de la rampe « réels ou métaphoriques » qui, pour certains d'entre nous exerçant encore dignement ce métier, brillent toujours. La dignité est le grand titre d'honneur des serviteurs du théâtre dont la vertu principale est l'humilité.

Il n'y a pas de pause, et nous continuons dans les sables mouvants de la théâtralité contemporaine, qui malgré tout vit encore. Un programme de création et d'idée a été célébré le 14 mai 1987, qui nous reporte avec tendresse à un autre 14 mai de notre jeunesse, lorsque s'ouvrit un pauvre rideau rouge qui est resté plus ou moins le même, sur les premiers mots des *Bas Fonds* de Maxime Gorki. Ces mots ont été pour cet anniversaire prononcés par d'autres acteurs, dans un autre théâtre à Milan par nos amis russes de la Taganka, comme pour signifier la grande unité de la culture de l'Europe.

Dans la salle du Piccolo, nous avons monté un spectacle d'adieu, un spectacle né il y a longtemps, recréé de nombreuses fois, joué par tant et tant d'acteurs différents dans de nombreux pays à travers le monde entier : *Arlequin serviteur de deux maîtres*, de Carlo Goldoni, dans une version qui est à la fois différente et toujours la même et que nous avons appelée la « version d'adieu ». Ce spectacle sera vraiment la dernière édition de notre Arlequin, et nous avons voulu qu'en cette occasion il soit interprété en alternance par tous les acteurs qui l'ont joué au long du temps.

Au Teatro Studio — le dernier-né — nous avons dit les mots d'un maître, Louis Jouvet, qui nous est cher et qui nous a accompagnés dans notre travail par l'exemple et par le souvenir. Ces mots sont encore vivants aujourd'hui comme ils le seront demain, car ils véhiculent un vrai message de théâtre. Dans les étages, nous avons ouvert au public les portes de notre petite école qui commence, ou plutôt qui recommence son histoire interrompue en 1968. Nous avons également laissé découvrir la structure d'un nouveau théâtre, celui que nous avions mérité — et je le dis avec certitude — il y a longtemps.

Je pense que probablement d'autres en construiront l'histoire née de la nôtre. Et dans ma *cameretta del cuore*, peut-être celle de Mozart, se précipitent toutes les images des spectacles qui se préparent et s'amoncellent, tous les écrits et les signes de ce qui sera mon travail et notre travail de toujours. Donc, lors de cet anniversaire, il n'était pas nécessaire de parler longuement, de raconter encore une fois notre engagement et notre créativité : les faits seuls comptent ou devraient compter davantage que les mots — je voudrais simplement rappeler que le Piccolo est né d'un acte d'amitié entre un tout petit groupe d'hommes et de femmes liés par les mêmes idéaux, noyau qui s'est élargi aux machinistes, électriciens, ingénieurs du son, directeur de plateau, constructeurs, peintres, acteurs, même s'ils ont pu connaître ensemble des difficultés d'ordre sentimental.

Je ne parle pas du Piccolo comme d'un lieu idéal, qui n'existe pas et ne saurait exister. Mais il peut cependant faire comprendre qu'un théâtre ne doit pas se faire comme on le fait généralement. Il y a hélas, dans le monde, une telle tendance perverse du théâtre public (le théâtre lyrique en est l'exemple le plus funeste et le plus visible) à l'éléphantiasis, au bâclage des répétitions, qu'il est impossible de l'inverser. Il y a des exceptions : beaucoup d'entre nous, en Europe, tentent de freiner ce processus qui aboutit à une dégradation de la qualité et des rapports avec le public.

La fonction d'un théâtre public n'est pas de créer irrégulièrement trop ou trop peu de spectacles, mais des spectacles en continuité, de très haut niveau, chaque soir, chaque saison, chaque année, chaque décennie. En ce sens, le Piccolo est peut-être un exemple, dont les analyses plus approfondies montreraient s'il a eu une réelle influence. Ce qui fait véritablement le Piccolo, ce ne sont ni sa structure, précaire, ni, paradoxalement, la valeur esthétique de ses spectacles, mais c'est la survivance, toujours menacée, d'un esprit, d'une façon de faire du théâtre ensemble jusqu'au bout. Jusqu'à ce qu'on nous permette de le faire. Et il n'est pas certain qu'on nous le permette.

Nous savons très bien, aujourd'hui plus que jamais, car plus que jamais nous sommes loin du merveilleux « trompe-l'œil » de l'enfance, combien ce bref poème de Brecht que j'ai traduit comme geste de gratitude envers un autre de mes maîtres, disparu trop tôt, est vrai. Humainement et tristement vrai. Il dit :

*Si nous étions éternels*
*tant de choses pourraient changer*
*mais nous sommes éphémères*
*et trop de choses restent les mêmes.*

# CHÉREAU

PATRICE Chéreau vient pour la première fois à Avignon, avec ses élèves, ou plutôt — il préfère — les comédiens de l'école de Nanterre, dirigée par Pierre Romans. Celui-ci présente deux spectacles, *Catherine de Heilbronn* et *Penthésilée* de Kleist, tandis que Patrice Chéreau met en scène *Platonov*, la pièce de Tchekhov dont il s'est inspiré pour son film, *Hôtel de France*.

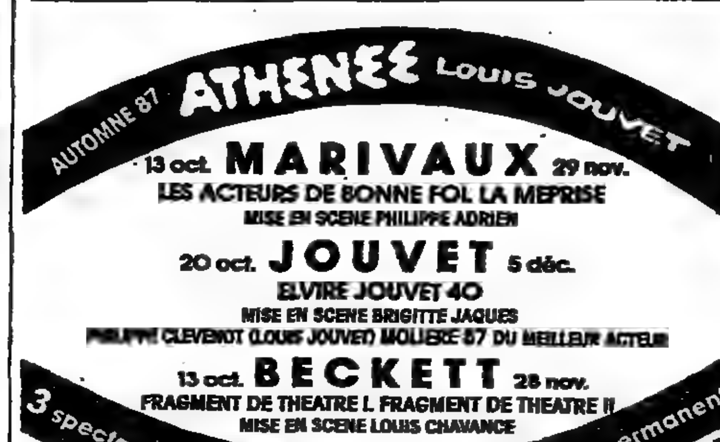


L'école est l'une des raisons pour lesquelles il tenait à s'installer à Nanterre; il voulait un endroit assez vaste pour y aménager des salles de classe. Il cherchait, en travaillant avec les élèves, quelque chose qui ressemblerait aux incertitudes, aux étonnements de ses premières mises en scène. Il faut croire qu'il a trouvé, puisqu'il continue et en est manifestement heureux. D'autres que lui — comme Luca Ronconi, professeur à l'Académie de Rome, ou Peter Stein, qui aimerait enseigner, — éprouvant à un certain moment de leur vie professionnelle, non seulement le désir de transmettre leur pratique, mais aussi d'écouter ce que les nouvelles générations ont à dire et à demander.

Quand Chéreau monte un opéra, quand il tourne un film, il doit s'adapter à des exigences qui ne sont pas celles du théâtre. Quand il travaille avec des élèves, il doit s'adapter à leur inexpérience, trouver des solutions inédites. Et, finalement, cette diversification des risques renforce sa maîtrise, lui permet la perfection *dépouillée* de sa dernière mise en scène, qui colle absolument au poème à deux voix de Bernard-Marie Koltès *Dans la solitude des champs de coton*.

L'an prochain, Patrice Chéreau reviendra à Avignon. Sans ses élèves, avec Michel Piccoli et Jacqueline Maillan, avec une pièce nouvelle de Bernard-Marie Koltès, un grand spectacle, le Chéreau de la cour d'honneur.





# PINGET

## Auteurs vivants, voix d'aujourd'hui

par Jean Le Poulain

CINQ pièces de deux grands auteurs vivants jouées par les Comédiens-Français au Festival d'Avignon... Voilà pour moi un premier signe, un premier pas dans la solution d'un des plus difficiles parmi les problèmes qui se posent à un administrateur général de la Comédie-Française : jouer des auteurs vivants et le faire dans des conditions de présentation le plus favorable possible.

Il y a mille arguments pour défendre cette nécessité, et depuis le XVIII[e] siècle le débat est ininterrompu : la maison est installée sur un rocking-chair qui balance d'avant en arrière, avec un sens plutôt musée, répertoire classique, panthéon pour chef-d'œuvre, et un sens auteurs modernes, création... Tout le monde a une opinion, beaucoup l'expriment, et des deux côtés chacun pousse. La mêlée est assez confuse car même autrefois, quand la Comédie-Française était très dépendante du pouvoir politique, les choix artistiques n'étaient pas forcément la traduction de positions politiques. Romain Rolland était pour « le panthéon »...

Mon sentiment est que le problème n'est pas directement politique. On ne peut pas le résoudre à une querelle des anciens et des modernes, des conservateurs et des progressistes. C'est un problème avant tout anatomique. Je m'explique : un auteur peut aujourd'hui écrire son œuvre sur un bureau Empire avec une plume sergent-major. Ça ne l'empêche pas d'avoir un lien présent avec ses contemporains. Un texte, pour un acteur, ce n'est pas le support et le moyen de son expression, c'est sa vie d'acteur. Si la Comédie-Française doit jouer des auteurs vivants, ce n'est pas tellement parce que, pour des raisons de politique artistique, l'institution le devrait, c'est parce que les acteurs en ont besoin : le phrasé d'un contemporain est nécessaire à la respiration de l'acteur.

Mais — et voilà le problème — ce n'est pas facile. Là aussi il y a mille raisons, il y a l'histoire de notre Maison, l'idée que l'on s'en fait. Il y a des obstacles concrets, difficiles à saisir et donc difficiles à contourner. Beaucoup se souviennent qu'un de mes prédécesseurs avait, au milieu d'un programme fait essentiellement d'auteurs connus ou de titres à succès, fait entrer l'œuvre nouvelle d'un auteur peu connu. C'était une pièce forte, défendue par les comédiens, mais l'accueil fut, comme on dit, « partagé », furieuse hostilité des uns, enthousiasme des autres ; et, après la création des *Corbeaux* en 1882, Emile Perrin ne réédita pas l'expérience. Il faut constater qu'il y a une certaine « intolérance » de la salle Richelieu à l'égard des œuvres nouvelles. C'est difficile de le comprendre car presque tout le monde — administrateurs, comédiens, public — est favorable à ces œuvres nouvelles. Alors ce sont peut-être les pierres... Il faut ajouter que « l'environnement » n'est pas non plus très favorable.

*On peut constater qu'aujourd'hui en France les théâtres et les compagnies ont un goût immodéré pour le répertoire classique.* Si l'on comparait la programmation des théâtres français à celle de la Comédie-Française, je ne sais pas où serait la moyenne d'âge la plus élevée. Je laisserai de côté le fait de savoir s'il faut s'en féliciter ou non pour remarquer qu'il est sans doute difficile à la Comédie-Française d'être à contre-courant des tendances de la vie théâtrale française.

Voilà pourquoi la Comédie-Française doit créer des textes contemporains dans des conditions de présentation le plus favorable possible. *Des textes contemporains* parce qu'ils sont nécessaires à l'acteur, *dans des conditions particulières* pour tenir compte des « pierres » et de « l'environnement ». Quand nous réclamons une salle de trois cents ou quatre cents places à Paris, ce n'est pas par volonté coloniale d'annexion ou par goût de l'expansion, c'est tout simplement pour que les Comédiens-Français puissent exercer normalement et totalement leur art et montrer ainsi que la littérature dramatique contemporaine est une part d'eux-mêmes. En attendant, et chaque fois que ce sera possible, nous respirerons avec les auteurs contemporains.

Aujourd'hui, grâce au Festival d'Avignon, nous faisons vœu de parler dans le cloître des Carmes, avec Robert Pinget et Harold Pinter, deux des plus grands auteurs de théâtre en Europe. Deux auteurs d'une qualité telle qu'une de leurs pièces devrait toujours être à l'affiche quelque part en France, chaque saison. J'espère donc que notre goût pour eux aura deux conséquences : faire d'abord de beaux spectacles ; inciter ensuite les acteurs et le public à vivre dans le théâtre de leur temps.

ULF ANDERSEN

## Les joies de la contradiction

*AVEC* Mahu et le matériau, *publié en 1952, on a rattaché Robert Pinget à l'école du « nouveau roman ». Cet auteur, discret autant qu'original, allait écrire par la suite, des romans, des pièces de théâtre, des pièces radiophoniques pratiquement sans intrigue où des personnages un peu dérisoires, en tout cas quotidiens, parlent inlassablement, pour échapper à la condition humaine. En 1965,* Quel-qu'un *reçut le prix Femina. Une consécration pour Robert Pinget, de tout temps édité aux Editions de Minuit, et qui n'a pas été habitué aux gros tirages. Mais « nouveau roman » ou non (la définition fut, sans doute, un peu rapide), Pinget est un grand auteur dramatique contemporain, auquel le Festival d'Avignon rend un hommage qui va permettre, sinon de le redécouvrir, au moins de le restituer.*

*Au contraire de ses personnages, il parle peu ; il observe l'interlocuteur du coin de l'œil avec un air rêveur* (« Pourquoi s'intéresser à moi ? N'est-ce pas loin tout cela ? »), *il écoute, poli, attentif. Viennent tout de même les mots lorsqu'il se sent à l'aise.*

« Ce n'est pas moi qui ait sollicité le Festival d'Avignon. Je n'y aurais même pas pensé. Mais, l'an dernier, Joël Jouanneau, un jeune metteur en scène, avait proposé de monter une de mes pièces en 1987. Il a choisi *l'Hypothèse* qui date de 1966. C'est très étonnant. Joël Jouanneau connaît toutes mes œuvres et il a fait lui-même les démarches pour me mettre « en vedette ». Il a tout préparé sans rien me demander. J'ai donc été totalement surpris lorsque j'ai appris qu'outre *l'Hypothèse* mise en scène par Joël Jouanneau et jouée par David Warilow, la Comédie-Française donnerait *la Manivelle* et *Abel et Bela* (mise en scène Jean-Paul Roussillon), Jean-Marie Patte *le Harnais*, que j'ai écrit récemment, Chantal Morel et sa compagnie de Grenoble, *Lettre morte*, ma première pièce, créée en 1960.

» Or, Jean Dewever, qui est un homme de cinéma, avait filmé *Lettre morte* pour la télévison, il y a une vingtaine d'années. Lorsqu'il a entendu parler de cette rétrospective, il a fait des démarches pour présenter son film, qui va être à l'affiche d'une des salles du cinéma Utopia pendant tout le Festival. De plus, Joël Jouanneau a eu l'idée de reprendre certains entretiens d'une suite radiophonique, *l'Affaire Mortin*, et de les faire jouer par des comédiens, sur place, pendant dix jours. J'ai rédigé une présentation qui fera le lien.

» Je ne sais pas s'il faut voir dans tout cela des signes ou un jeu de coïncidences, mais, en prélude à Avignon, Jacques Seiler a repris, à Paris, *Autour de Mortin* (1) et Jean-Luc Ferrade, *Architrue*. Tout arrive en même temps. Et moi, bien que je continue à écrire, je dois me remettre dans le bain. Avec mon premier roman, *Mahu* j'avais trouvé, d'un seul coup, un style qui m'était personnel, une façon de me libérer de mes problèmes. J'ai poursuivi. Je fais un peu de peinture et je joue du vioncelle.

» Cela fait trente ans que l'écriture me rend heureux, et que je résous mes problèmes. L'écriture est ma respiration. Les narrateurs des romans, ou les personnages qui parlent dans les pièces sont des transferts de mes problèmes. La littérature est, peut-être, pour moi, une sorte de cure psychanalytique.

» Je me suis mis au théâtre, parce que j'en avais le goût, et pour essayer de trouver un public plus large que celui de mes romans. *Lettre morte* fut montée au théâtre Récamier de Jean Vilar. Je me laissais aller au plaisir du dialogue. Au début, il m'arrivait, après avoir terminé un roman, d'en conserver l'atmosphère dans une œuvre de théâtre. Il est beaucoup question de la mort dans mes écrits, avec des personnages âgés, solitaires. Je n'ai pas peur de la mort, de ma mort, mais la mort de ceux qu'on aime est horrible, insupportable ; on la redoute constamment. En parler, peut être, est une façon de la conjurer.

» On me dit qu'il y a, chez mes personnages, une hantise, un besoin de communication. Plus jeune, j'étais timide, réservé, replié sur moi-même. Communiquer m'était extrêmement difficile. En écrivant, j'ai changé. Mes premiers essais étaient très courts. Il a fallu que je me force pour étoffer les sujets que j'entreprenais. Cela m'a obligé à me détendre, à m'ouvrir sur autrui. Tout ce qui me préoccupait est passé par mes personnages. Ils sont devenus autonomes, ils exprimaient autre chose et je gardais mes secrets — qui n'ont d'ailleurs rien d'extraordinaire — tout en en exorcisant certains. Je ne me « déshabillerai » jamais. Ce n'est pas dans mon tempérament.

» Pourtant, un lecteur attentif doit pouvoir deviner ce qui me tracasse lorsque l'on parle, dans mes romans et pièces, de vie, de mort, de vérité, de mensonge, de solitude, d'amour, de recherche de la personnalité. Il y a une grande part de jeu, et donc, de variations. J'appelle variations les contradictions (comme les témoignages sur Mortin, l'homme qu'on ne voit pas et qu'on reconstitue par des points de vue divers). C'est merveilleux, la contradiction, merveilleux de dire une chose, puis le contraire. Je sens cela dans la musique de Jean-Sébastien Bach, avec ses thèmes variés et contradictoires. Il arrivait à Bach d'écrire à l'envers, devant un miroir.

» Je mystifie continuellement, parce que je me mystifie continuellement. Un jour, je me prends au sérieux, le lendemain pas. Mystifier tout le monde est une chose qui ne plaît pas au lecteur. C'est peut-être pour cela que je ne vends pas beaucoup de livres. Mais j'ai un public de « fans », surtout dans les universités et à l'étranger. Entendre les étudiants parler de mes œuvres est une expérience passionnante.

» Je n'écris plus pour le théâtre, mais la radio. Depuis des années, je suis plongé dans Mircea Eliade et dans Jung. J'ai glissé des maximes alchimiques dans mon dernier roman, *l'Ennemi*, qui doit paraître en septembre. C'est encore un jeu. Qui pourra les reconnaître ? »

Propos recueillis par
**JACQUES SICLIER**

(1) Il existe une adaptation pour la télévision de *Autour de Mortin*. Réalisée par Michel Mitrani, elle fut diffusée le 9 juin 1970 sur la deuxième chaîne.







## « Lettre morte » à l'écran

UN vieil homme, M. Levert, pense sans cesse à son fils qui est parti et le laisse sans nouvelles. Il tente de retrouver le contact en parlant de lui avec un garçon de bar. Mais le lien ténu qui se tissait entre Levert et le barman est brusquement rompu. Levert s'en va à la poste. Il demande une fois de plus à l'employé s'il n'y a pas, pour lui, une lettre de son fils. Il essaie de communiquer avec l'employé de la poste comme avec le barman. Et, s'il en apprend davantage sur celui-ci, il n'est reste pas moins seul. Son fils a-t-il vraiment existé ?

Tel est l'argument de *Lettre morte*, essai théâtral de Robert Pinget, transformé en 1966 en émission dramatique pour la télévision. Jean Dewever, cinéaste qui, quatre ans plus tôt, avait tourné *les Honneurs de la guerre*, recevait alors l'appui de Claude Contamine, directeur général adjoint de l'ORTF et directeur de la télévision, pour cette entreprise de prestige culturel. Dans les années 60, la création n'était pas un vain mot, au petit écran.

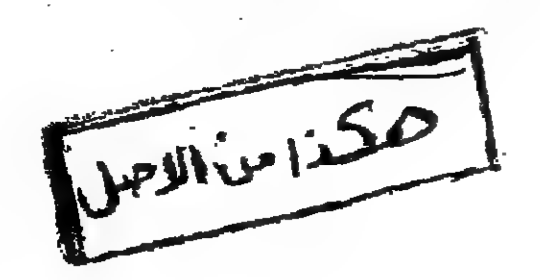
Jean Dewever se servit de la technique vidéo pour filmer *Lettre morte* de façon presque abstraite : deux décors reconstitués en studio, les rues de la nouvelle ville de Creil, désert de deuil, de solitude, d'inquiétude, d'imaginaire. Des images nettes, dépouillées, porteuses de mystère intérieur, et le poids des mots du quotidien, mots ressassés jusqu'à l'incantation, l'obsession. Et deux acteurs, Jean Galland, bien connu par le cinéma, Claude Mansart, jouant le barman et l'employé de la poste comme si c'était deux modèles du même homme. Hélène Manesse et Gilles Guillot étaient les comédiens de vaudeville intervenant de façon grotesque dans la scène du bar.

Dans le contexte de l'époque, cette *Lettre morte* était un événement. La programmation en fut retardée jusqu'en mai 1968. Résonance tragique : Jean Galland et Claude Mansart étaient morts, tous deux, pendant l'été 1967. *Lettre morte* fut inscrit au programme de la deuxième chaîne le 16 mai 1968. Ce jour-là, les Français pensaient à tout autre chose...

L'émission de Jean Dewever est donc à découvrir, aujourd'hui, dans le cinéma d'Avignon qui l'accueille pendant le Festival. Langage littéraire et théâtral, langage filmique, langage télévisuel, tout se rejoint, se mêle. Etrange dimension supplémentaire donnée à l'œuvre de Robert Pinget.

J. S.





# ANNEES 20

## Les folies Stroheim

*En association avec la Cinémathèque et Dopa films, Jean-Marie Straub présente, du 24 au 27 juillet, les films réalisés de 1918 à 1932 par Erich von Stroheim.*

AU sommet, ils sont cinq, de plain-pied dans la légende et le mythe. Leur personne même, leur façon d'être, leur réussite les ont installés dans l'âge d'or, tandis que leur œuvre, par son ampleur et sa thématique, leur conférait l'universalité. Figures légendaires d'Hollywood à son apogée, ils conjurent dans leurs films la mythologie de l'Occident : l'Anglais Chaplin, l'Allemand Murnau, l'Américain Griffith, les Autrichiens Sternberg et Stroheim.

Voici toute l'œuvre de Stroheim metteur en scène. Huit films en moins de quinze ans (1918-1932). Tard venu à la réalisation, on l'en éloigne alors qu'il n'a pas cinquante ans : dès lors, pendant un quart de siècle, en exil, Stroheim n'est plus que l'interprète des autres, cependant fidèle au personnage qu'il s'était une fois pour toutes conféré.

Il est enfant de Vienne, né en 1885. L'Autriche, bien qu'ébranlée par sa défaite à Sadowa, ne sait pas encore qu'elle devra bientôt céder la maîtrise du monde germanique à l'Allemagne. La capitale de la double monarchie rassemble l'élite de la mosaïque austro-hongroise en un carrousel où se mêlent la musique, la psychanalyse, la peinture, la littérature, et dont on a mesuré l'intact attrait avec l'exposition « Vienne » du Centre-Pompidou l'an dernier.

Il est avéré que Stroheim, enfant de petits-bourgeois juifs, s'est forgé après coup une ascendance aristocratique ; du moins fréquente-t-il l'avant-garde chic de sa ville et déserte-t-il pour s'installer aux Etats-Unis en 1908. Au cinéma, ce piètre soldat ne quittera plus l'uniforme.

Toutes sortes d'obscures besognes le mènent à Hollywood, où il côtoie Griffith dans la double fonction d'assistant et d'acteur pour *Naissance d'une nation* (1915), *Intolérance* (1916) et *Hearts of the World* (1918). Dès 1917, son personnage d'officier hautain et chamarré, la nuque rasée et le monocle méprisant, est fixé par de petits rôles. A tel point que, alors que les Etats-Unis entrent en guerre, le Prussien qu'il incarne est hué dans les rues. Il n'en a cure, et convainc Carl Laemmle, venu d'Allemagne et fondateur d'Universal, de produire son premier film, *Blind Husbands* (1919).

Dans ce petit film de 50 000 dollars, tiré d'une de ses pièces, il incarne le lieutenant autrichien von Steuben. Les dés roulent, Hollywood vient d'enfanter l'un de ses « monstres » les plus authentiques. Car cette histoire de frustration amoureuse dans les Dolomites tissée comme une leçon de stratégie dont Stroheim acteur-auteur est le centre rencontre le succès. Ouverte, la boîte de Pandore délivre l'exterminateur. Le grand cinéaste des pulsions mises à nu assène son art, son lyrisme, sa démesure.



Gloria Swanson et John Gilbert dans « Queen Kelly » (1928), d'Erich von Stroheim.

*Foolish Wives* (1921) qu'il écrit, interprète, monte et met en scène au long de onze mois de tournage, démontre lumineusement la photogénie des instincts : dans le cadre rococo d'un Monte-Carlo luxuriant, la jouissance amoureuse, polymorphe et fantasque, s'expose sans frein. « *J'ai voulu*, dira Stroheim, *montrer au cinéma la vraie vie avec sa noirceur, sa violence et sa sensualité et, au milieu de cette fange, la pureté.* ». L'œuvre extravagante, dont le coût s'affichait chaque semaine en lettres lumineuses sur Times Square, marque la souveraineté de Stroheim dans cette « révolution du concret » dont parla André Bazin. Sur le théâtre des passions, le désir est nu, comme sont réalistes, véristes presque, les détails du décor.

*Merry-Go-Round* (1922) sera l'objet d'un premier vrai conflit entre Stroheim et son producteur Irving Thalberg, qui changea de metteur en scène aux deux tiers du film. Mais le Viennois est bien présent dans cette histoire située dans sa ville, peuplée de figurants innombrables qu'il aimait particulièrement diriger.

Passé chez MGM, où il escomptait davantage de liberté, toujours lourd de sa morgue provocante, Stroheim entreprend *Greed* (les Rapaces) en 1923. Fable de la cupidité, éloge du sexe, *Greed* est l'une des plus folles entreprises artistiques jamais produites par le cinéma. Parti d'un roman réaliste (car Stroheim se voulait toujours proche du réel, surtout intérieur), l'auteur perfectionne une mise en scène fondée sur le comportement des personnages.

Bien que défiguré par un montage que la MGM impose au cinéaste qui de quarante-deux ramène le film à dix bobines seulement, *Greed* coupe le souffle : comment oublier le dentiste s'emparant de la bouche de la femme qu'il a endormie, la mort que les rivaux s'infligent réciproquement dans l'hallucinante scène finale tournée dans la vallée de la Mort ?

Autres conflits, avec producteur et interprète, à l'occasion de *la Veuve joyeuse* (1925). Stroheim transforme la rose opérette de Lehar en un conte grinçant : immense succès, et Stroheim poursuit son œuvre, conscient que les années de création lui sont comptées.

*The Wedding March* (1926), due à un producteur indépendant, est tourné dans une atmosphère de sadisme exacerbé, Stroheim poussant jusqu'à la rupture les interprètes de cette nouvelle orgie, de cet autre sommet. A Vienne en 1924, alternent entre les amants les plus sublimes scènes de séduction bucolique dans un verger, les plus éprouvantes visions de l'« Empire des sens ». La beauté crue, telle que prônée par les surréalistes.

*Queen Kelly* enfin (1928), son dernier film puisque *Walking Down Broadway* lui fut retiré. Produit par Joseph Kennedy, le père du futur président, et par Gloria Swanson, ce film donne à Stroheim l'occasion de nouvelles provocations régies par la célébration de la libido. Une pureté joyeuse et fière nimbe la rencontre entre John Gilbert et Gloria Swanson dans l'admirable scène où le cavalier s'emparait de la culotte de la jeune pensionnaire et s'étourdissait de son parfum.

Tout est fort chez Stroheim. Si ce qu'il raconte est toujours fatal, ce qu'il filme en revanche est toujours fluide. Il a rompu avec la discontinuité des tableaux si caractéristique du cinéma muet pour enchaîner par plans-séquences et par gros plans, pour nourrir la profondeur de champ, comme plus tard le fera Orson Welles. Naturalisme et symbolisme s'entremêlent, tandis que s'installe le désir : en dépit des difficultés qu'il rencontra pour la produire, l'œuvre indémodée de Stroheim est la plus libre qui soit.

OLIVIER BARROT.



# LIVRES

*Quarante ans de l'étonnante aventure du Festival d'Avignon. De la première Semaine d'art en 1947, placée déjà sous le signe des poètes, des peintres et des comédiens, à la manifestation tentaculaire d'aujourd'hui.*

## Ville ouverte

« *UNE ville infecte... horriblement venteuse, mal construite, incommode, enfer des vivants* ». Pétrarque, vexé de n'avoir pu s'installer près de la cour pontificale, décrivait ainsi, en 1351, Avignon. Lui répondent ces images de kermesse, de fournaise dont le festivalier harassé gratifie parfois la cité sans fontaines. On peut s'amuser, à la lecture de ce *Guide d'Avignon*, à jeter ainsi des ponts, par-delà les siècles.

Deux historiens d'art, Nerte Fustier-Dautier et Yves Dautier nous invitent à la flânerie au long des rues et de l'histoire d'une ville qui n'en manque pas. Médiévale, classique, baroque, française ou italienne, Avignon est un « *étonnant conservatoire d'architecture* ». On apprendra à pousser les portes de ses hôtels particuliers, ou, non moins utile, à se rendre au Tinel, à la chapelle des Pénitents blancs, noirs ou violets en sachant quels complots, quels rites se sachaient hier dans ces bâtisses.

« *Réceptions, processions, fêtes et divertissements faisaient de la ville un éternel lieu de spectacle, noyant les angoisses quotidiennes dans l'illusion permanente d'un plaisir renouvelé* » : l'évocation concerne Avignon du temps de sa splendeur papale. Et si comme l'écrivent Melly et Paul Puaux « *le théâtre s'est tout naturellement glissé dans ces lieux d'offrandes et de foi qui n'avaient certes pas été conçus pour lui* », dès la première Semaine d'art, en 1947 c'est le théâtre français tout entier qui, en Avignon, se découvre soudain un nouveau visage : celui d'un art populaire, fier, responsable, à l'écoute, précisément, des angoisses de l'homme.

Avec ce guide, la ville décor retrouve son âme, son charme. Et le lecteur, désormais converti en paysan d'Avignon comme Aragon le fut en paysan de Paris, n'a plus qu'à emboîter le pas de deux critiques passionnés, Jean-Jacques Lerrant et Paul-Louis Mignon. Tels des « montreurs » forains, ils ont arpenté depuis des années le Festival. Côté cour et jardin, in et off, théâtre et danse, expositions et colloques, ils en écoutent battre le pouls en soulignant les faiblesses avec la délicatesse de gardes-malades, s'enthousiasment de ses accès de bonne santé.

Le premier dans une synthèse magistrale et alerte, où rien ne manque, ni l'analyse du répertoire, ni les portraits des hommes, ni le citoyen-spectateur, ni les contraintes budgétaires, ou les petites et grandes révolutions de palais. En « *spectateur fidèle et critique* » tel qu'il se définit lui-même, Paul-Louis Mignon tient, année après année, le carnet de bord des programmes de quarante ans de Festival collectés par Melly Paux.

Voilà, complétée par une mine de renseignements pratiques — (se loger, se nourrir et, qui sait, faire du sport) — une somme érudite et amoureuse, avec ce qu'il faut de son poids de critiques. Un livre indispensable pour ne pas dorer idiot au soleil d'Avignon. Indispensable, aussi, pour comprendre comment les noces d'un homme, Jean Vilar, et d'une ville a pu naître un festival.

Avec ce guide en poche, point n'est besoin d'être serrurier pour pousser les portes d'Avignon, entendre résonner comme une révolte entre les murs de pierre, la voix de Jean Vilar, dans *Richard II* : « *Qu'avons-nous donc à léguer que nos corps qui reviendront à la terre ?* »

★ « *Le Guide d'Avignon* », la Manufacture. 335 pages, 110 F.

## Jean Vilar

A lire également : deux ouvrages consacrés à Jean Vilar. Celui de Claude Roy : *Jean Vilar*, Calmann-Lévy, 330 pages, 110 F. Celui d'Alfred Simon : *Jean Vilar*, collection « Qui êtes-vous ? », la Manufacture, 288 pages, 120 F (avec une cassette d'enregistrements de Jean Vilar). Lire le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech intitulé *L'honnêteté, une vieillerie ?*, paru dans « le Monde des livres » daté vendredi 19 juin 1987.

# ANNEES 60

# La fin des idoles

***Nouvelle ville, nouvelle vague, l'Algérie, mai 68, les yéyés, en images et quarante-deux séances, la Vidéothèque de Paris se souvient, du 15 au 21 juillet, des années 60.***

UN détail, mais qui change tout... Les années 60, ce n'est pas la décennie 1960-1970 mais la période 1958-1968. Historiquement, politiquement, du retour du général de Gaulle au pouvoir avec de nouvelles institutions à la contestation étudiante d'un *certain mois de mai* dont les barricades, même si elles ne seront pas solides, marqueront une cassure. Les années 60, c'est la montée des adolescents avec leur musique et leurs idoles de la chanson (leur argent de poche aussi !), la fin de la guerre d'Algérie et ses séquelles, l'entrée dans une société de consommation que tout le monde n'aura pas envie de vilipender, le culte de la jeunesse, l'apparition d'un nouveau cinéma, les ambitions culturelles de la télévision.

Curieux qu'en même temps (1958) la nouvelle vague s'annonce au cinéma et que la politique des programmes au petit écran engendre l'« école des Buttes-Chaumont ». Le cinéma et la télévision se regardent en chiens de faïence, mais les jeunes cinéastes, renversant les vieux bastions, connaissent la télé, savent voir ce qu'elle apporte de neuf et lui empruntent les techniques de reportage (la caméra légère) pour *« filmer la liberté »*. Le cinéma *« de qualité française »* honni par Truffaut prend du plomb dans l'aile et la télévision se fait une « spécificité » des émissions dramatiques : pièces de théâtre en direct puis enregistrées en vidéo, adaptations littéraires en vidéo, puis en film 16 mm. On parle de création comme jamais et, si le mot prend, d'un média à l'autre, des sens différents, au fond, cinéma et télé, même combat.

La diffusion au petit écran, en 1961, des *Perses*, d'Eschyle, dans une mise en scène de Jean Prat, en 1963, de *Tous ceux qui tombent*, de Beckett, dans une mise en scène de Michel Mitrani, seront des événements aussi importants que l'affirmation d'une modernité cinématographique apportée par *Hiroshima mon amour*, de Marguerite Duras et Alain Resnais (1959) et de *A bout de souffle*, de Jean-Luc Godard (1959). Même si le cinéma semble avoir une longueur d'avance quant aux dates.

La manifestation d'Avignon intitulée « Les années 60 » veut, semble-t-il, montrer ce qu'il y eut derrière *« le mythe de la jeunesse, de la musique yéyé, du gaullisme triomphant, du bonheur avant la crise »*. On ne les a pas forcément vécues comme mythes mais l'important, dans cette sélection, est d'avoir essayé d'appréhender le phénomène audiovisuel, d'avoir associé cinéma et télévision dans la représentation qu'ils pouvaient donner de cette époque. Si *A bout de souffle*, de Godard, est l'histoire d'un petit voyou, d'un marginal (Belmondo le magnifique) courant à sa perte pour l'amour d'une jeune Américaine (la touchante Jean Seberg), c'est aussi un film sur le Paris de l'époque, décor urbain qui fascina les cinéastes de la nouvelle vague : Truffaut, Rohmer, Chabrol, Rivette, et Malle.

Pour diverses raisons (les tempéraments personnels, la censure), le cinéma français entre 1958 et 1968 n'a guère abordé le contemporain, sinon par les décors réels, justement, par la peinture des mœurs. Un tabou frappe la guerre d'Algérie, qui marque pourtant d'une fatalité *Muriel*, de Jean Cayrol et Alain Resnais (1963). Mais *Muriel* n'est pas à Avignon, non plus que *le Petit Soldat*, *Week-end* et *la Chinoise*, de Godard, miroirs brisés ou prophétiques des mutations sociales et des perturbations couvant sous le quotidien saisi au vol. *Alphaville* et *Masculin féminin* donnent bien une idée juste du regard de Godard, de sa réflexion brute – ou brutale – sur le temps présent.

Film connu et pourtant maudit (il n'a jamais réussi sa carrière commerciale), *Adieu Philippine*, de Jacques Rozier (1960-1962), outre son bonheur d'expression cinématographique, reste la chronique d'un présent direct, immédiat : le bonheur fugitif d'un assistant cameraman à l'ORTF appelé au service militaire en Algérie. Mais le sort des appelés du contingent mêlés à la guerre ne sera traité qu'en 1971 par René Vautier : *Avoir vingt ans dans les Aurès*.

Pour le cinéma français des années 60, l'actualité est surtout dans les nouvelles manières d'être jeune, d'envisager l'amour, la sexualité, les liens familiaux (*le Bonheur*, d'Agnès Varda, *le Désordre à vingt ans*, de Jacques Baratier). Exceptionnellement, l'histoire vivante, chaude, pointe. Par exemple, dans *Chronique d'un été*, de Jean Rouch et Edgar Morin, dans *le Joli Mai* (un mai 1962 chargé d'événements), de Chris Marker, ou dans *le Combat dans l'île*, d'Alain Cavalier (1961), qui fait allusion aux mouvements extrémistes secrets engendrés par les affrontements idéologiques.

Et, contrairement à ce qu'on pourrait croire quand on ne l'a pas connue, la télévision de l'époque, pourtant dépendante du pouvoir, donne une information bien plus serrée, bien plus circonstanciée. L'émission mensuelle « Cinq colonnes à la une », qui est restée inégalée, et comme formule et comme esprit, engrange, en particulier, des archives sur la guerre d'Algérie. « L'avenir est à vous », de Georges Paumier, Françoise Dumayet et Jean-Pierre Chartier, est le livre de la jeunesse avant que n'arrive « Seize millions de jeunes », d'André Harris et Alain de Sédouy. On voit cohabiter « Dim dam dom », émission sophistiquée de spectacles et de mode, conçue par Daisy de Galard, et le panorama sociologique féminin d'Eliane Victor, « Les femmes aussi », où le reportage est parfois traversé par la fiction.

Sans doute les films comiques de Jacques Tati, *Mon oncle* (1958) et *Playtime* (1967), sont-ils, avec leur poésie burlesque, leur sens du gag de comportement, les reflets exacts de l'évolution urbaine dans la société de consommation. Mais, pour « rendre compte », la télévision est plus forte.

Sur son terrain où fleurit la culture littéraire, destinée bien plus tard à se scléroser dans les feuilletons et les téléfilms de quat'sous, elle revigore la connaissance du cinéma contemporain avec « Cinéastes de notre temps », l'émission célèbre (et aujourd'hui vraiment mythique) de Janine Bazin et André Labarthe, où – entre autres – Jean-Pierre Chartier fait parler, en 1965, « François Truffaut ou l'Esprit critique, » où Labarthe aborde le problème de la couleur (peinture, cinéma) avec « Bleu comme une orange. »

Création. Oui, le mot était partout, dans tous les domaines, dans tous les genres. Drôles d'années, tout de même. On croyait être en train de liquider le Vieux Monde, d'engendrer des formes nouvelles, une *culture nouvelle*, avant de rebondir vers l'avenir. Et l'avenir, c'était dix ans, vingt ans plus tard. Belle occasion, au fond, de voir où on en est ! Même si cette manifestation n'a pas ouvert toutes les fenêtres.

Un titre frappe, et il appartient à la télévision : « Les raisins verts », de Jean-Christophe Averty (1963). L'esprit dit *« bête et méchant »* de la revue *Hara-Kiri* transposé dans les variétés. Et, surtout, un style par l'écriture électronique. On se passionnait, on se battait pour cela. Que reste-t-il de nos amours ? Allons, ne refaisons pas le coup de la nostalgie.

J. S.



CHRISTOPHE L.

Jean-Luc Godard et Eddie Constantine dans « Alphaville » (1965).

## Album de famille

LA silhouette dansante d'un somnambule et l'écharpe de soie d'un prince : Gérard Philipe. La chaleur d'étuve du théâtre municipal et l'immersion fascinée dans une durée hors du temps : *Einstein on the beach*, de Bob Wilson. Les clowns somptueux d'Ariane Mnouchkine et leurs mots pour aujourd'hui. Le petit visage grimé de blanc du mime Marceau dans le grand noir de la cour d'honneur. On pourrait ainsi poursuivre la litanie d'Avignon. Chaque spectateur, néophyte ou aficionado, est revenu des nuits d'été de la cité des papes en serrant dans ses souvenirs, comme en un livre, une, plusieurs images. Elles pâlissent, bien sûr, avec le temps, mais sans rien perdre de leur présence.

Pour peu qu'on en fasse un collage, avec juste ce qu'il faut de hasard, de « pris sur le vif », on revivrait peut-être un peu des éblouissements de quarante ans de festival. Tel est le parti pris par Alain Veinstein et Laure Adler, les inventeurs des nuits magnétiques de France-Culture. Leur recueil, *Avignon. Quarante ans de festival*, se feuillette, se regarde, se lit comme un album de famille.

*« Il n'est pas facile de parler du Festival d'Avignon,* prévient Bernard Dort à la première ligne de sa préface, *tant le festival est devenu « lieu commun » de théâtre. »* Peut-être. Un *« lieu commun »*, par définition, appartient à tous, et à chacun. Certains ont participé, de manière privilégiée, à son élaboration. Les « acteurs » d'Avignon : comédiens, peintres, écrivains, metteurs en scène, directeurs du théâtre, prennent ici la parole. Les nouveaux venus comme les compagnons des premiers jours d'une aventure dont Bernard Dort nous rappelle à bon escient l'étrangeté et l'audace en ces temps où jouer Büchner ou Kleist était encore perçu comme une provocation.

Des *Papiers collés* de Georges Perros surgissent les silhouettes de Jean Vilar, de Gérard Philipe. Puis, au fil des pages, se détachent le regard de Maria Casarès, la voix de Jean-Pierre Jorris, celle d'Agnès Varda, l'archiviste fidèle des débuts du TNP, d'Antoine Vitez aussi, évoquant sa jeunesse de groupie, inemployé, au TNP. Celles de Georges Wilson, Jacques Robert, l'homme des rencontres cinématographiques, Micheline et Lucien Attoun, les duettistes de Théâtre ouvert, Gallota et Lavaudant, Novarina et Nathalie Sarraute... Celles du « off », aussi : le théâtre de l'Unité, ou Zingaro, à la recherche *« de complices, plus que d'un public »*.

Autant de souvenirs de combats tauromachiques, de haltes dans un verger en compagnie de *« spectateurs-citoyens »*, de joies, parfois de blessures. D'instants toujours exceptionnels, jamais tièdes. Les plus anciens sont restés marqués par l'été 1968, d'où le *« régisseur »*, le fondateur, l'homme de tous les dialogues, Vilar, ressort blessé.

Outre quelques-unes des célèbres *« notes au tableau de service »*, épinglées dans les marges, cet ouvrage publie des entretiens avec Jean Vilar plus rares, parus dans les *Lettres françaises* et aux *Nouvelles littéraires*. Après Jean Vilar, Paul Puaux, le *« passeur »* et *« continuateur »*, Bernard Faivre d'Arcier, l'énarque passionné, Alain Crombecque, l'homme des voyages et des rencontres : chacun des quatre capitaines du navire Avignon évoque son cap, ses tempêtes, ses passages de ligne.

Parallèlement à l'iconographie superbe, aux propos qui émaillent cette saga d'Avignon, se déroule en voix « off » un ruban de commentaires, un fil des événements, dont la mise en page ne facilite pas toujours la lecture. Mais pas à pas, image par image, voix par voix, quarante ans de festival envahissent la grande scène de notre mémoire.

Et quand, demain, dans Avignon désertée, tracts, photos, affiches voleront sous le vent, nous les poursuivrons, comme les enfants felliniens d'*Amarcord*, pour ajouter les pages qui, déjà, manquent à cet album d'une nombreuse famille qui *« se demande, maintenant, comment elle peut encore s'appeler Avignon »* : laissons ce dernier mot, justement anxieux, à Bernard Dort.

ODILE QUIROT.

★ *« Avignon. Quarante ans de festival »*. Hachette/Festival d'Avignon. 240 p. 200 photos noir et blanc et couleurs. 220 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

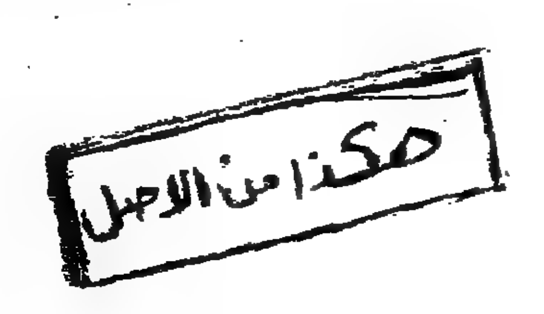
*Administrateur général :* Bernard Wouts

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX<sup></sup>



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037





Le Monde

# AVIGNON

## PROGRAMME

## FESTIVAL « IN »

**COUR D'HONNEUR**

**Le Soulier de satin**, mise en scène Antoine Vitez. Du 9 au 21 juillet (21 heures, les 9, 11, 13, 15, 17, 19 et 21 ; 22 heures, les 10, 16 et 20).

**Magnificat**, par le ballet de l'Opéra de Paris. Du 27 au 31 juillet (22 heures).

**Martha Graham Dance Company**. Du 3 au 6 août (21 h 30).

**CLOITRE DES CARMES**

**Autres horizons**, de Harold Pinter, par la Comédie-Française. Du 12 au 21 juillet (22 heures).

**La Manivelle et Abel et Bela**, de Robert Pinget, par la Comédie-Française. Du 25 juillet au 2 août (22 heures).

**THÉATRE MUNICIPAL**

**Les Petits pas**, de Jérôme Deschamps. Du 15 au 24 juillet (21 h 30).

**CLOITRE DES CÉLESTINS**

**Les Acteurs de bonne foi et la Conquête du pôle sud**, par les élèves de l'Ecole du théâtre national de Strasbourg. Du 10 au 18 juillet (22 heures).

**Faust et Randga**, ensemble balinais de Saba. Du 22 au 27 juillet (22 heures).

**Hallali Romee**, par la compagnie chorégraphique Preljocaj. Du 31 juillet au 4 août (21 h 30).

**SALLE BENOIT XII**

**Y'a bon Bamboula**, de Tilly. Du 10 au 18 juillet (21 h 30).

**Une lune pour les déshérités**, par le théâtre éclaté d'Annecy. Du 24 au 31 juillet (21 h 30).

**CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS**

**L'Hypothèse**, de Robert Pinget. Du 11 au 19 juillet (21 h 30).

**Lettre morte**, de Robert Pinget. Du 25 juillet au 1er août (21 h 30).

**ILE PIOT**

**Cabaret équestre et musical**, par le cirque Zingaro. Du 15 au 26 juillet (22 heures).

**CHAPELLE DES CORDELIERS**

**Le Harnais**, de Robert Pinget. Du 12 au 17 juillet (21 h 30).

**La Tentation de Saint-Antoine**, de Flaubert, mise en scène de Jean-Marie Villégier. Du 12 au 28 juillet (18 heures).

**André Frenaud**, trois programmes différents. Du 19 au 24 juillet (21 h 30).

**HOSPICE SAINT-LOUIS**

**La Sentence des pourceaux**, d'Olivier Perrier, par les Fédérés. Du 12 au 24 juillet (22 h ).

**Instance**, par C. Diverrès et B. Montet. Du 28 juillet au 2 août (22 heures).

**FACULTE DES SCIENCES**

**Rives et dérives, musique des fleuves**. Du 15 au 31 juillet (22 heures).

**CHARTREUSE DE VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON**

**Penthésilée, Catherine de Heilbronn**, de Kleist et **Platonov**, de Tchekhov par les élèves de l'école des Amandiers de Nanterre. Du 10 au 29 juillet (17 heures et 22 heures).

**Acanthes : concert de clôture** (Olivier Messiaen). Le 19 juillet (16 heures).

**Juste avant Tamerlan**, par Daniel Briquet et François Chattot. Du 15 au 20 juillet (22 heures).

**CLOITRE DE LA COLLEGIALE DE VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON**

**Le discours aux animaux**, de Valère Novarina, par André Marcon. Du 11 au 16 juillet (22 heures).

**Œdipe à Colone**, de Sophocle, mise en scène Bruno Bayen. Du 18 juillet au 6 août (20 heures).

**GARE SNCF DE VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON**

**Figuren**, par le Théâtre en hiver. Du 15 au 31 juillet (22 heures).

**LECTURES**

**Jean Tortel et ses amis**, dans le jardin du Palais. Du 9 au 12 juillet (17 heures).

**Des comédiens lisent Armand Gatti**, au gymnase du lycée Aubanel. Du 12 au 28 juillet (18 heures).

**L'évangile selon saint Marc**, par Jean-Luc Bideau, au cloître du Palais-Vieux. Le 20 juillet (19 heures).

**Texte nu**, par la Société des auteurs (SACD) autour de Jean-Claude Carrière. Du 26 juillet au 1er août (19 heures).

**CINEMA**

**Les années 60 à Paris à travers l'audiovisuel**. Cinéma Le Palace, Palais des congrès et cour de l'Archevêché. Du 15 au 21 juillet (14 h 30, 17 heures, 22 heures et 24 heures).

**Films de théâtre**. Cinéma Le Palace et cour de l'Archevêché. 22 juillet : **Electre, Venise sauvée et Mémoires des apparences** (14 h 30, 17 heures et 22 heures). 23 juillet : **Elvire Jouvet 40, Elle est là, Palazzo mentale et Flash** (mêmes heures).

**Films inédits**. Les 22, 23 et 31 juillet au cinéma Le Palace et cour de l'Archevêché (17 heures, 22 heures et 24 heures). **Letters home** (Ch. Akerman), **Adieu l'arche** (S. Terayama), **Henri IV** (M. Bellochio), etc.

**Une sélection de Jean-Marie Straub**, en association avec la Cinémathèque française et Dopa Films : la totalité des films réalisés par Erich von Stroheim de 1918 à 1932, des œuvres de Dovjenko, Ford et Griffith et six films réalisés par Jean-Marie Straub et Danièle Huillet. Cinéma Le Palace et Archevêché.

**Une sélection de Kenneth Anger**, en association avec le Salso Festival et la Cinémathèque française : neuf films de Kenneth Anger (1947-1974), dix films américains rares (1920-1944). Cinéma Le Palace et Archevêché.

**EXPOSITIONS**

**Gilles Aillaud, Edouardo Arroyo et le théâtre**, grande chapelle du Palais des Papes.

**Naissance d'un festival**, maison Jean Vilar.

**Cinquante ans de théâtre vus par les Trois Chats d'Armand Gatti**, gymnase du lycée Aubanel.

**Le Théâtre national de Chaillot au fil des saisons**, Salle de théologie.

**André Frenaud**, livrée Ceccano.

**Videoland**, centre culturel de Cavaillon.

**L'Ecluse**, maison Jean Vilar.

**Louis Jouvet et la scénographie**, maison Jean Vilar.

**Photimages Avignon**, Chapelle des Célestins.

**Paysage du sud, la Montagne**, Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.

**Pierre Mabille**, Chartreuse.

**Animal 1, Erik Samakh**, Chartreuse.

Les places peuvent être louées par correspondance, au plus tard sept jours avant la représentation, en s'adressant au bureau du festival, location par correspondance, BP 92, 84006 Avignon Cedex. Elle peuvent être louées par téléphone, au plus tard quarante-huit heures avant la date de la représentation, de 10 heures à 19 heures tous les jours en appelant le 90-86-24-43.

On peut acheter des places aux bureaux de location de 11 heures à 18 heures tous les jours : Office du tourisme, 41 cours Jean-Jaurès, 84000 Avignon ou bureau d'accueil, Chartreuse, Villeneuve-lez-Avignon, avant 15 heures pour le soir même.

On peut réserver également par Billetel, dans les magasins de la FNAC ou en composant le 36-15, code Billetel (règlement par carte bancaire ou chèque).

## FESTIVAL « OFF »

Le festival « off » rassemble cette année plus de trois cents spectacles. Le programme complet est présenté dans la brochure *Avignon-Public-off*, que l'on peut obtenir en écrivant à Avignon-Public-off, BP 664, 75531 Paris Cedex 11, en faisant parvenir une enveloppe 22 × 32 cm libellée à votre adresse et affranchie à 11,70 F. On peut adhérer à l'association (50 F) pour obtenir une réduction de 30 % sur le prix des places.

Renseignements, adhésions, réservations : permanence du « off », Conservatoire de musique, place du Palais-des-Papes ; Office du tourisme, et dans tous les théâtres.

**NUMÉROS UTILES** : *Bureau du festival* : 90-86-24-43 ; *Office du tourisme* : 90-82-65-11 ; *Mairie d'Avignon* : 90-82-80-00 ; *Hôtels* : 90-82-05-81 ; *SNCF* : 90-82-50-50 ; *Taxis* : 90-82-20-20 ; *CIRCA (Chartreuse)* : 90-25-05-46.

# EXPOSITIONS

## Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

**L'ÉPOQUE, LA MODE, LA MORALE, LA PASSION.** Musée, 3e étage ; Grande Galerie, 5e étage. Jusqu'au 17 août.

**ANTONIN ARTAUD.** Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 11 octobre.

**VOIES DIVERSES.** Acquisitions récentes du Musée national d'art moderne. Galeries contemporaines, R.D.C., mezzanine. Jusqu'au 30 août.

**NOUVELLES TENDANCES** : les avant-gardes de la fin du XXe siècle. La mutation des styles. Galerie du CCI. Jusqu'au 8 septembre.

**DESIGN EN TEMPS DE GUERRE.** Préfiguration d'un espace du Mémorial de Caen. C.C.I. Jusqu'au 6 juillet.

**ILES.** Galerie de la BPI. Jusqu'au 21 septembre.

**PAUL OUTERBRIDGE.** Galerie du Forum (R.D.C.). Jusqu'au 6 septembre.

## Musées

**LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE**, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

**TANIS.** L'or des pharaons. Entrée avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 juillet. Galeries nationales du Grand Palais (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi : 18 F.

**LES PRIMITIFS ITALIENS DU MUSÉE FRESCH D'AJACCIO.** Jusqu'au 5 octobre. **ORNEMANISTES DU XVe AU XVIIe SIÈCLE**, gravures et dessins de la collection Edmond de Rothschild. Jusqu'au 21 septembre. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée provisoire quai des Tuileries, face au pont Royal (42-60-39-26). De 9 h 45 à 17 h.

**PICASSO vu PAR BRASSAÏ.** Musée Picasso (42-71-25-21). Sauf mardi, de 9 h 15 à 17 h 15, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 septembre.

**PARIS 37.** Cinquantenaire de l'exposition internationale des arts et des techniques dans la vie moderne. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 30 août.

**L'ART INDÉPENDANT.** Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 août.

**KALTEX EN CHINE.** Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Musée des enfants (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

**LA MARINE DE 1937 ; OCÉANS DES HOMMES.** Musée de la marine. Palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 septembre.

**CHARLES MATTON.** Centre national de la photographie. Palais de Tokyo 13, avenue du Président-Wilson (47-23-30-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 6 juillet.

**IMAGES DE JARDINS.** Musée national des monuments français, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Jusqu'au 1er octobre.

**L'INVITATION AU VOYAGE.** Autour de la donation Louis-Vuitton. Jusqu'au 30 août ; **GILBERT LESSER.** Affiches de théâtre. Jusqu'au 31 août. Musée des arts décoratifs. Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Du mercredi au samedi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F.

**RARES AFFICHES 1900** des collections du musée. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

**WOU TSO-JEN ou la modernité dans la tradition de l'encre ; SIAO CHOU-FANG et les fleurs de Chine.** Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 12 juillet.

**DEMEURES DES HOMMES, SANCTUAIRES DES DIEUX** : l'architecture tibétaine. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Jusqu'au 13 juillet. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

**TRÉSORS DU TIBET**, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 57, rue Cuvier (43-36-19-09). Sauf mardi, de 11 h à 18 h 30 ; Samedi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

**ANCIEN PÉROU** : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

**HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR 1947-1957.** Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

**PARIS. COUTURE ANNÉES 30.** Palais Galliera, Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 septembre.

**FABERGÉ**, orfèvre à la cour des tsars. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (45-62-39-94). Jusqu'au 31 août.

**MARBRES DE RODIN.** Collection du musée. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août. **MERKADO.** Centre bi-centre. Jardin du musée. Jusqu'au 14 septembre.

**LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987.** Hôtel de Soubise, Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 12 octobre.

**LES CHARTREUX.** Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 août.

**LE FEUILLETON OU LES MYSTÈRES DU REZ-DE-CHAUSSÉE.** Bibliothèque nationale. Galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). Jusqu'au 31 juillet.

**FIGURES D'UN TEMPS : LA IIIe RÉPUBLIQUE.** Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h, le mercredi de 12 h à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

**LE MARAIS.** Mythe et réalité. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

**ELEPHANTILLAGES.** Musée en Herbe. Jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

**ZOLA PHOTOGRAPHE.** Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 août.

**ILS S'EXPOSENT !** Les mécaniciens de l'imaginaire. Jusqu'au 30 août. Michel Verjux, morceaux choisis. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h ; Mercredi, de 12 h à 21 h ; Samedi, dimanche et jours fériés, de 12 h à 21 h.

**MERMOZ.** Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (45-66-13-65). Jusqu'au 5 septembre.

**PEINTURES POPULAIRES DU SÉNÉGAL, SOUWERES.** Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 14 septembre.

**PROJETS DE DUFY POUR LA FÉE ÉLECTRICITÉ.** Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (42-65-99-48). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 28 septembre.

**DIEUX ET DÉESSES.** Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

## Centres culturels

**KENZO TANGE, 40 ans d'urbanisme et d'architecture.** École nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 septembre.

**MORANDI**, peintures et œuvres sur papier. Hôtel de Ville de Paris, salle Saint-Jean. Jusqu'au 20 août.

**LES VITRAUX DU MUSÉE DE CLUNY.** Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 juillet.

**LE MUSÉE D'IXELLES A PARIS.** Centre Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Tous les jours de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

**JEAN MESSAGIER.** Rétrospective 1937-1987. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Du mardi au samedi, de 14 h à 19 h. Du mardi au samedi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 septembre.

**JIM DINE CHEZ ALDO CROMMELYNCK** (gravures). American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dimanche, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 juillet.

**9 SCULPTEURS CANADIENS EN TOSCANE.** Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine. Sauf dimanche et lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

**LE PEINTRE DEVANT SON MIROIR.** 222 autoportraits. Collection Gérald Schurr. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Jusqu'au 5 septembre.

**AUDUBON.** Sa vie, son œuvre. Pavillon des arts du Parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). Jusqu'au 6 septembre.

**FONDATION WHANKI 1987**, Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Jusqu'au 27 juillet.

**ÆTHIOPIA, VESTIGES DE GLOIRE.** Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Jusqu'au 3 octobre.

**L'ILE DE LA CITÉ.** Mairie du Ier arrondissement, 4, place du Louvre. Jusqu'au 5 septembre.

## Galeries

**MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIÈCLE.** Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 18 juillet.

**HISTOIRE, MYTHOLOGIE ET RELIGION DANS LA PEINTURE FLAMANDE.** Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 10 juillet.

**PETITS MAITRES DU XIXe SIÈCLE.** Galerie Nicole Gérard, 28, rue Jacob (43-26-26-43). Jusqu'au 11 juillet.

**AUTOUR DU SYMBOLISME** : Carrière, Hawkins, Henner, Klimt... Galerie du Cygne, 5, rue Princesse (43-26-00-59). Jusqu'au 31 juillet.

**LES TROIS DUCHAMP.** Galerie Diaz Vieruy, 36, rue Jacob (42-60-51-44). Jusqu'au 29 juillet.

**QUÉBEC-FRANCE** : 26 graveurs sur bois. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 11 juillet.

**MARTINE ABALLEA.** Librairie-galerie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple (42-71-73-32). Jusqu'au 24 juillet.

**ANDRZEJ BAKOWSKI**, peintures, gouaches. Galerie Bhan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 15 juillet.

**JAMES BROWN.** Peintures, sculptures et dessins. Galerie Maeght Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusque fin juillet.

**VICTOR BRAUNER.** Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 juillet.

**CALDER.** Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15).

**FABIAN CERREDO.** Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrand (45-48-84-28). Jusqu'au 8 août.

**FRANCESCA CHANDON.** Sept fers. Galerie Bernard Jordan, 54, rue de Verneuil (42-96-37-47). Jusqu'au 11 juillet.

**DAN FLAVIN.** Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 31 juillet.

**CHRISTIAN DEBOUT.** « Ouverture », Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 11 juillet.

**DERAIN.** Sanguines et dessins. Maeght éditeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18).

**DUBUFFET.** Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 15 juillet.

**ENDO.** Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 11 juillet.

**JULIO GONZALEZ (1876-1942).** Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 31 juillet.

**JEAN HELION**, peintures. Galerie Louis Carré, 10, avenue de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 25 juillet.

**JEAN-CLAUDE LE FLOCH.** Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 14 juillet.

**ROBERT LONGO.** Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 18 juillet.

**JOAN MIRO**, les dernières estampes. Galerie Maeght-Lelong, 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 30 juillet.

**JOAN MITCHELL.** Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 13 juillet.

**IRVING PELTIN.** Pastels. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 11 juillet.

**PABLO REINOSO.** « Fragments d'un discours amoureux ». Galerie Carlhian, 51, rue de Lappe (47-00-79-28). Jusqu'au 11 juillet.

**TAL COAT.** Dessins. Galerie Clivages (42-96-69-57), 46, rue de l'Université. Jusqu'au 15 juillet.

**VLAMINCK.** Galerie de la Présidence, 90, rue du Fg-Saint-Honoré (42-65-49-60). Jusqu'au 18 juillet.

**PAUL WALDMAN.** Peintures et dessins. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 11 juillet.

**ANDY WARHOL.** Children's paintings. Guns and Knives. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 10 juillet. Photographies inédites. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 11 juillet.

**ROBERT S. ZAKANITCH.** Watercolours. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 18 juillet.

## En région parisienne

**BRETIGNY-SUR-ORGE.** Dedans, dehors, propositions VI. Centre culturel Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 3 octobre.

**EVRY.** Pierre Tual. Jardins du Conseil général d'Evry (64-97-23-34). Jusqu'au 31 août.

**FONTAINEBLEAU.** Ambroise Dubois. Château de Fontainebleau. Jusqu'au 15 août.

**IVRY.** « Accrochage d'été ». Crédac. Centre d'art contemporain, 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 2 août.

**JOUY-EN-JOSAS.** « Hommage à Ferrari ». Fondation Cartier pour l'art contemporain. Jusqu'au 26 juillet.

**MONTROUGE.** Olivier Gagnère, meubles et objets. Galerie Adrien Maeght, 11, place Jules-Ferry (45-48-45-15). Jusqu'au 21 juillet.

**PONTOISE.** Œuvres sur papier du Musée de Pontoise. Dessins et gravures du XXe siècle. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier. Maximilien Luce, musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). Jusqu'au 13 septembre.

**SÈVRES.** Porcelaines de Sèvres au XXe siècle. Musée de céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Jusqu'au 31 août.

**VIGNY.** La médecine de la préhistoire au Moyen Age. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, Guiry-en-Vexin (34-67-45-07). Jusqu'au 2 août.

## En province

**AIX-EN-PROVENCE.** Vieira da Silva et Arpad Szenes. Musée Granet, place St-Jean-de-Malte. Du 4 juillet au 15 septembre.

**ALBI.** Rodin. Sculptures et aquarelles. Musée Toulouse-Lautrec (63-54-14-09). Jusqu'au 6 septembre.

**ARLES.** Jean Le Gac : Un artiste dans mon genre. Eglise St-Martin-de Méjan. Passage du Méjan (90-96-30-35). Jusqu'au 31 juillet.

**AVALLON.** Biennale de la sculpture : César, les trente dernières années de son œuvre. Salle St-Pierre, collégiale St-Lazare. Jusqu'au 14 septembre.

**BAYONNE.** Quand la religion inspirait les dessins. Musée Bonnat (59-59-08-52). Jusqu'au 1er septembre.

**BELLÊME.** La piété populaire dans le Perche, de sainte Apolline à saint Sébastien. Musée départemental des arts et traditions populaires du Perche. Sainte-Gauburge en Saint-Cyr-la-Rosière (33-73-48-06). Jusqu'au 1er novembre.

**BORDEAUX.** Mario Merz. CAPC, Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 13 septembre ; « Italie, histoire d'une collection ». Musée et galerie des beaux-arts, cours d'Albret (56-90-91-60). Jusqu'au 1er septembre.

**BOURG-EN-BRESSE.** Georges Noël : New-York/Paris, 1976-1987. Musée de Brou, salle capitulaire, 63, bd de Brou. Jusqu'au 15 septembre.

**CALAIS.** Auguste Rodin : le monument des bourgeois de Calais et ses photographes. Musée de Calais, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 15 septembre.

**CASE DE PENE.** 68-86 : Made in France. Château de Jau, RN 117 (68-64-11-38). Jusqu'au 30 août.

**CASTRES.** Picasso chez Goya. Musée Goya, place de la République (63-59-92-44). Jusqu'au 29 août.

**CHARTRES.** Vlaminck : Le peintre et la critique. Musée des beaux-arts, 29, Cloître-Notre-Dame. Jusqu'au 28 octobre.

**COLMAR.** Alberto Magnelli. Musée d'Unterlinden (89-41-89-23). Jusqu'au 27 septembre.

**DIEPPE.** « Les Éléphants sont parmi nous ». Château-musée de Dieppe. Jusqu'au 30 septembre.

**GRENOBLE.** César Domela. John Armleder. Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 14 septembre.

**ISSOIRE.** Matta : œuvres récentes. Centre culturel N. Pomel. Jusqu'au 13 septembre.

**JOIGNY.** Le peintre et l'enfant. Atelier Cantoisel, 32, rue Montant-au-Palais (86-62-08-65). Jusqu'au 13 septembre.

**LACHASSAGNE.** Lyon-Japon. La Cuvée, Centre d'art actuel. Jusqu'au 21 septembre.

**L'ISLE-SUR-LA-SORGUE.** Otto Dix : Rétrospective. Hôtel Donadei de Campredon, 20, rue du Dr-Tallet. Jusqu'au 18 octobre.

**LILLE.** Turin 1965-1987 : Arte povera, l'art pauvre dans les collections publiques françaises. Musée de l'hospice Comtesse. Jusqu'au 30 août.

**LOCMINE.** Keith Sonnier. Centre d'art contemporain, domaine de Kergeuhennec, Bignan (97-60-21-19).

**MARSEILLE.** Le Corbusier et la Méditerranée. Centre de la Vieille-Charité. Jusqu'au 27 septembre.

**METZ.** Jean Clam. « Les prédications aux gazelles ». Sculptures. Maison Rabelais, en Jurue (87-37-38-29). Jusqu'au 31 juillet.

**MONTAUBAN.** Ecrivains-artistes et artistes-écrivains du XXe siècle. Musée Ingres. Jusqu'en septembre.

**MONTBELIARD.** Vladimir Skoda. Centre d'Art contemporain (81-91-37-11). Jusqu'au 26 juillet.

**MONT-DE-MARSAN.** Dix Japonais. Centre d'art, 3, rue Saint-Vincent-de-Paul. Jusqu'au 30 août.

**MONTPELLIER.** Jacques de la Villeglé. Galerie Christian Laune, impasse Broussonnet (67-66-25-87). Jusqu'au 15 juillet.

**MULHOUSE.** Helmut Middendorf. Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 2 août.

**NEVERS.** Quatre siècles de faïences françaises. Maison de la culture, boulevard Pierre-de-Coubertin (86-36-14-05). Jusqu'au 3 août.

**NICE.** Karel Appel. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24). Jusqu'au 15 juillet. Giambattista Tiepolo. Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (93-53-17-70). Du 3 juillet au 30 septembre.

**POITIERS.** Romaine Brooks (1874-1970). Musée Sainte-Croix, 61, rue Saint-Simplicien (49-41-07-53). Jusqu'à fin septembre.

**PONT-AVEN.** Rétrospective Emile Jourdan. Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville (98-06-14-43). Jusqu'au 1er octobre.

**RENNES.** Première idée : œuvres préparatoires/œuvres inachevées, de la Renaissance à nos jours. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85). Jusqu'au 14 septembre.

**ROCHECHOUART.** Le regard du dormeur. Château (55-77-42-81). Jusqu'au 20 septembre.

**SAINT-ETIENNE.** « Günther Förg ». Maison de la culture (77-25-35-18). Jusqu'au 12 juillet.

**SAINT-PAUL-DE-VENCE.** A la rencontre de Jacques Prévert. Fondation Maeght (93-32-81-63). Du 4 juillet au 4 octobre.

**SARREBOURG.** Fragments. Inscription du corps. Musée, 13, avenue de France. Jusqu'au 14 août.

**TANLAY.** « Formes Rituelles II ». Centre d'art contemporain du château de Tanlay. Jusqu'au 27 septembre.

**TARASCON.** Madeleine Luka. Cloître des Cordeliers (90-91-00-07). Jusqu'au 30 août.

**THONON-LES-BAINS.** Actu'Art 87. Galerie Petersen, place du Château (50-71-78-97). Jusqu'au 12 septembre.

**TORNAC.** Jean Hugo : l'Art d'être... peintre. Fondation le Ranquet, Centre d'art contemporain (66-77-51-63). Jusqu'au 25 juillet.

**TOURCOING.** Antoine Semeraro 1976-1987. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer. Jusqu'au 16 novembre.

**VAL-DE-VESLE.** Gloria Friedmann. Centre de création contemporaine, 3, rue Roculot. Jusqu'au 30 août.

**VILLEURBANNE.** François Perrodin. Le nouveau musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 31 août.










# THÉATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

## Les salles subventionnées

**OPÉRA** (47-42-57-50). Danse : mer. et sam. à 19 h 30 : Spectacles de ballets (Raymonda ; la Pavane du Maure ; Quatre derniers lieder, dir. musicale : A. Presser) ; jeu. et mar. à 19 h 30 : Jules César, de G. F. Haendel ; dir. musicale : J.-C. Malgoire.

**SALLE FAVART** (42-96-06-11), mer., dim. à 19 h 30 : Idoménée ; ven. et mar. 19 h 30 : la Clémence de Titus.

**COMÉDIE-FRANÇAISE**, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15). (lun.) 20 h 30, dim. 14 h 30 : Monsieur chasse !, de Feydeau.

**ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE** (43-25-70-32). (lun.) 20 h 30, dim. à 15 h : le Bourgeois gentilhomme, de Molière. Mise en scène J.-L. Boutté.

**PETIT ODÉON** (43-25-70-32), de mer. à dim. à 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot. Relâche annuelle à partir du 20 juillet.

**TEP** (43-64-80-80). Relâche annuelle jusqu'au 11 septembre.

**THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (42-61-19-83). Relâche annuelle jusqu'au 11 septembre.

**BEAUBOURG** (42-77-12-33). Débats-Rencontres, mer. (mar.), *Cinéma-Vidéo* : Cycle « Le cinéma brésilien » : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; *Vidéo-Information* (mar.), 13 h : Une vie de chevreuil, de G. Sauvage ; 16 h : Hergé contre Warhol, de Van Tieghem ; 19 h : Costakis, de B. Gauvin ; *Vidéo-Musique : (mar.)*, 13 h : Rock around, de Y. Billon, A. Gerain ; 16 h : Cosi fan tutte, de Mozart ; 19 h : Otello, de Verdi ; *Cinéma du Musée* : à 15 h et 18 h, mer., pour Richard Serra et Cindy Sherman ; jeu., pour Pierre Soulages ; ven., pour Frank Stella et Claude Viallat.

**CARRÉ SILVIA-MONFORT** (45-31-28-34), mer. à sam. à 21 h. Relâche annuelle du 5 juillet au 27 août.

## Les autres salles

**ATELIER** (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

**BOURVIL** (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

**CARRÉ SILVIA-MONFORT** (45-31-28-34), 21 h (D.) : Susan Lenghlen, la diva du tennis (dern. le 4 juil.).

**CARTOUCHERIE**, Tempête (43-28-36-36), mer., ven. 21 h, sam. 21 h 15, dim. 16 h 45 : la Sente étroite du bout du monde-akihai (dern. le 4) ; mar., jeu. 21 h, sam. 19 h 30, dim. 15 h : Pas/Comédie (dern. le 4) ; jeu., ven., sam. 20 h 30, dim 16 h : 4 Litres blues (dern. le 5).

**CRYPTE SAINTE-AGNÈS** (47-00-19-31) (D., L., Mar.), 20 h 30 : le Misanthrope.

**DIX-HEURES** (42-64-35-90) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Marean ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

**FONTAINE** (48-74-74-40) (D., L.), 21 h, sam. 20 h, 22 h 15 : Au secours !, tout va bien.

**GALERIE 55** (43-26-63-51) (D., L.), 21 h : I do ! I do !

**GRAND EDGAR** (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : Carmen cru (à partir du 6).

**GREVIN** (42-46-84-47) (D., L.), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minibel de toi.

**HUCHETTE** (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

**LUCERNAIRE** (45-44-57-34) (L.), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h : Moi zéro magnifique ; II : 20 h : Le Petit Prince : 21 h 15 : Architruc.

**MADELEINE** (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h : Antigone.

**MICHEL** (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

**MOGADOR** (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

**MONNAIE DE PARIS**, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée (relâche le 6).

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93) (D.), 21 h, sam., 18 h : Vingt ans de piano forcé.

**PALAIS-ROYAL** (42-97-59-81) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

**POCHE** (45-48-92-97) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h : Coup de crayon ; (D. soir, L.), 21 h, mat., dim. 15 h 30 : Belle famille.

**POTINIÈRE** (42-61-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 : l'Éprouvette.

**ROSEAU THEATRE** (42-71-30-20). (D.) 20 h 30 : Arrêt sur image (à partir du 6).

**SALLE VALHUBERT** (45-84-30-60) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Femmes savantes (dern. le 5).

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, le 23 à 17 h, dim. 15 h : les Seins de Lola.

**SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27) (D., L.), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? (D., L.), 22 h : Suivez c'qu'on fait.

**TAI TH. D'ESSAI** (43-78-10-79), mer., jeu., ven., sam. 22 h : l'Écume des jours ; mer., jeu., ven., sam. 22 h : Huis clos.

**TH. D'EDGAR** (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

**TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS** (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

**TH. DU MARAIS** (46-66-02-74) (D.), 20 h 30 : Nuits câlines.

**TH. DU TEMPS** (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : Electre ; ven., sam. 18 h 30 : Deux larmes pour un sourire.

**TOURTOUR** (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 22 h 30 : le Horla (dern. le 4).

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40) (L.), 18 h 30 : Autour de Mortin. (D., L.), 21 h : l'Été africain.

**ZÈBRE** (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et triste histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

## Les cafés-théâtres

**AU BEC FIN** (42-96-29-35) (L.), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (mar.) 23 h 30, dim., lun. 22 h 15 : Fou comme Fourcade : (D) 22 h 15, lun. 20 h 30 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek ; lun. 22 h : Banc d'essai des jeunes.

**BLANCS-MANTEAUX** (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres.

**CAFÉ D'EDGAR** (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

**LE GRENIER** (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

**PETIT CASINO** (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

**POINT-VIRGULE** (42-78-67-03) (L.), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

## Les chansonniers

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Accrochabitation.

## En région parisienne

**ATHIS-MONS** (69-38-79-88), le 3 à 20 h30 : Angel Trip/Mue.

**COURANCES** (46-60-07-79), le 5 : salle des Singes à 15 h 30 : Fontaines à 16 h30 ; église Saint-Etienne à 17 h 30 ; cour d'honneur du château à 19 h : Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli (Mozart, Haydn, Couperin...)

**LA COURNEUVE** (45-72-11-22), le 3 à 20 h : D. Bowie/J. Clergg.

**LEVALLOIS-PERRET**, petit théâtre (47-48-18-71) (D., L.), 20 h 30 : Coiffeur messieurs. Place Verdun, de 11 h à 19 h : Levallois au temps des Gaulois.

**MEAUX** (64-34-90-11), cour du Vieux Chapitre, vendredi et samedi à 21 h30, Meaux en marche vers la liberté.

**MELUN** (46-60-07-79), le 4 : église Notre-Dame à 18 h 30 : abbaye de Dammarie-les-Lys à 21 h : Ensemble Serenata (Mozart, Beethoven, Krommer).

**RAMBOUILLET**, salle Patenôtre (34-83-32-72), le 1er à 20 h 30 : The Atlanta Boy Choir.

**ROYAUMONT**, abbaye (30-35-30-16), le 5 à 18 h : l'école Notre-Dame, Ensemble Organum, dir. : M. Peres.

**SAINT-DENIS**, Basilique (42-43-06-61), le 3 à 20 h30 : Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, dir. J. Laforge (Rossini, Verdi, Moussorgsky, Puccini).

**SEVRAN** chapiteaux av. Léon-Jouhaux (43-84-93-50), le 2 à 21 h : Ray Charles.

**THOIRY**, château (34-87-40-67), le 1er à 21 h : Albuquerque Festival Choir.

**VERSAILLES**, (39-02-23-13), bassin de Neptune, le 4 à 21 h 30 : Versailles est à vous. Terrasse du château, vendredi à 22 h 15 : Les jardins de Versailles aux lumières. Parc, le 5 à 11 h 15 et 15 h 30 : les Grandes Eaux musicales.

## Les festivals

**FESTIVAL DU MARAIS**
**(48-87-74-31)**

**CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS** (D) 19 h : Moustaches et Tilbarine (dern. le 4). Tango Pile et Face (dern. le 4) ; (D) 22 h : Les Tribulations d'un Chinois en Chine (dern. le 4).

**EGLISE SAINT-MERRI** le 6, à 21 h 15 : Office des Fous. Messe de l'Ane, dir. : A. Benoît, F. Billiet.

**FESTIVAL DE LA BUTTE MONTMARTRE**
**(42-62-46-22)**

**THEATRE DES ARÈNES**, les 2,3,4, à 21 h 30 : Bal à l'Opéra ; le 5 à 17 h30 : A. Carrega-A. Vigh ; les 1, 4 à 14 h 30 : Tout petit, prince des oiseaux.

**FESTIVAL DE LA FOIRE SAINT-GERMAIN**
**(43-29-12-78)**

**COUR DE L'HOTEL DES MONNAIES** (D, L), 21 h : La Mégère apprivoisée (rel. le 6).

**FESTIVAL POUR ENFANTS** (46-72-51-89). Métro Auber : les 1er, 2, 3 à 15 h : Arlène Baby show.

## Comédies musicales

**AUBER** (station RER) les 1er, 2, 3 à 15 h : Arlene Baby Show.

**PALAIS DES GLACES** (46-06-49-93) (Dim.) 19 h : Piano Panier.

**MOGADOR** (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Cabaret.

## Le music-hall

**LA BRUYÈRE** (48-74-88-21) (Dim.soir) 21 h : Marc Jolivet.

**LUCERNAIRE** (45-44-57-34) (D.) 18 h 30 : Piaf toujours.

**ŒUVRE** (48-74-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Schlomo qui chante et qui rit.

**OLYMPIA** (47-42-25-49) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Grand Music-Hall de Grèce (dern. le 5.)

## La danse

**CAFÉ DE LA DANSE** (47-57-05-35), 20 h 30, les 3, 4 : Rythmes et rêves.

**THÉATRE DE PARIS** (48-74-10-75) (dim. soir, l.) 21 h : dim., 15 h 30 : Tango Tango.

**THÉATRE MAURICE-RAVEL** (43-43-19-01) les 1, 2, 3, 4 à 21 h : Instincts.




# MUSIQUE

## Les concerts

**MERCREDI 1er JUILLET**

Confluences, 20 h 30 : L. Bielousow, M. Cumant (Glazounov, Tchaïkovski, Rachmaninov, Scriabine, Conde).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 heures : les Trompettes de Versailles (Bach, Haendel, Vivaldi...).

**JEUDI 2**

Auditorium de Radio 3, 20 h 30 : Y. Hernandez, C. Cebro (Rachmaninov, Montzalbaye, Obradors, Hernandez).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 heures : voir le 1er.

**VENDREDI 3**

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h : voir le 1er.

Musée de Cluny, 17 h 30 : Camerata de Paris (Musique et danse Moyen Age, Renaissance).

Sainte-Chapelle, 19 h 30 : Ensemble M. Zarev (Mozart, Bach) : 21 h 15 : Ensemble M. Zarev (Haendel, Bach, Vivaldi).

**SAMEDI 4**

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 heures : voir le 1er.

Eglise Saint-Merri, 21 heures : P. Boquet (Musique Renaissance française et italienne).

Musée de Cluny, 17 h 30 : voir le 3.

Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, 21 heures : Quatuor Arpeggione (Brahms).

**DIMANCHE 5**

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. Thiolat, A. Goyen (Monteverdi, Dowland, Bach...).

Eglise Saint-Merri, 16 heures : V. Duclateau (Villa-Lobos).

Musée de Cluny, 17 h 30 : voir le 3.

Notre-Dame, 17 h 45 : J. Dinmock (Dupré, Barber, Duruflé, Sowerby).

Eglise américaine de Paris, 18 heures : A. Leon (soprano), E. Neumark (pianiste) (Haydn, Mozart, Schumann).

**LUNDI 6**

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : S. Claravolo (Buxtehude, intégrale pour orgue).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 heures : Ars Antiqua de Paris (Musique espagnole du XVIe. L'amour courtois au Moyen Age).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 heures : les Trompettes de Versailles (Bach, Haendel, Vivaldi...).

Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, 18 heures : J.-M. Bom (Haendel, Paganini).

**MARDI 7**

Centre culturel suédois, 20 h 30 : Quintette à vent de Skaraborg (Arvier, Bach, Järnild, Lindberg...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 heures : voir le 6.

Eglise Saint-Séverin, 21 heures : E. Aubier (Tartini, Vivaldi, Telemann, Porti, Bach).

Madeleine, 18 h 30 : F.H. Houbart (Buxtehude, Dubois, Wider, Pierne, Vierne).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 21 heures : Chœur national, Chœur et orchestre de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Brahms).

## Opéra

**THÉATRE DE VERDURE DU PRÉ-CATELAN** (42-81-23-44) les 4, 5 à 17 h 30 : Apollon et Hyacinthe.

## Jazz, pop, rock, folk

**AUBER**, station, le 6 à 17 h : R. Guarin Big Band.

**BAISER SALÉ** (42-33-37-71), le 6 à 21 h : Roe Banda. Le 7 : Bobby Holmes.

**BATACLAN** (43-55-55-56) (D) 21 h 30 : Salut les sixties (à partir du 7).

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (43-26-65-05), 21 h : D. Doriz Sextet (dern. le 4). Le 5 : T. Marlow. Les 6, 7 : O. Laferrière.

**CIGALE** (42-96-82-00), le 5 : Bad.

**DUNOIS** (48-87-89-64), le 1er : Guem-Batz Dirtys.

**EXCALIBUR** (48-04-74-92), 23 h, le 1er : Chance Orchestra. Le 2, Guida De Palma and le Band. Le 3 : Tremplin. Le 4 : Roe Bande. Le 5 : S. Finn Band. Le 6 : Soho. Le 7 ; FM Band.

**GIBUS** (47-00-78-88), 23 h : Le 1er : Orient Express/Albatros. Le 2 : Manoir. Le 3 : Flesh Mesh Yum Yum. Le 4 : Jeannie's beau.

**GRAND REX** (42-36-83-93), 20 h 30 : le 1er : Ben-E-King, The Lounge Lizards.

**GRANDE HALLE DE LA VILLETTE** (42-49-30-80), le 3 à 21 h : Art Ensemble of Chicago. Le 4 à 20 h : Doudou N'Diaye Rose ; à 22 h : Salseros de Conjunto/J. Gonzales. Le 5 à 19 h : D. Gordon, B. Hutcherson, B. Higgins, P. Michelot, C. Walton, H. Hancock, B. Williams, A. Fostery, R. Urtreger, C. Escoude, E. Dernieu, S. Belmondo, S. Beuf, H. Mechinet.

**HIPPODROME DE VINCENNES**, le 4 : U2.

**MAGNETIC TERRACE** (42-36-26-44), 22 h le 4 : Up Town Express All Stars. Le 7 : C. Smith, B. Towsen.

**MÉCÈNE** (42-77-40-23), 22 h 30, les 1er, 2, 3 : Louisiana Red.

**MÉRIDIEN** (47-58-12-30), 22 h, le 4 : Grand Orchestre de R. Martel. Le 5 : N. et S. Rahoerson. Le 6 : F. Guin et Four Bones.

**MONTANA** (45-48-93-08), 22 h 30 : Quartet P. Brunel. Les 6, 7 : Trio R. Urtreger.

**MONTGOLFIER** (40-60-30-30), 22 h : S. Rahoerson (dern. le 4). Le 5 : A. Marcais. Les 6, 7, 8 : O. Franc.

**NEW MORNING** (45-23-51-41), 21 h 30, les 2, 3 : A. Alvarez. Le 4 : Stars of Faith. Le 6 : A. Blythe, H. Tapscott Quartet. Le 7 : Phil Woods.

**OLYMPIA** (47-42-25-49), 20 h 30, le 6 : Os Paralamas Do Sucesso. Le 7 : R. Cray Band.

**PALAIS DES SPORTS** (48-28-40-90), le 1er : Modern Jazz Quartet, Manhattan Transfer. Le 2 : P. Metheny. Le 7 : Chuck Berry, B. B. King.

**PETIT JOURNAL MONTPARNASSE** (43-21-56-70), 22 h, Mer. : Lumière. Jeu. : J. M. Bernard Quartet. Ven. : B. Rizzuto Quartet. Sam. : Accords Perdus. Lun. : Relâche. Mar. : H. Krief Big Band.

**PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL** (43-26-28-59), 21 h, mer. : Watergate Seven One ; jeu. : Cyril Jazz Band ; ven. : P. Amouroux Quartet : sam. : Stop Chorus ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : M. Zanini Quintet.

**LA PINTE** (43-26-26-15), 21 h 30 : les 1er, 2 : Touching Home. Les 3, 4 : Quartet A. Galzoni. Les 6, 7 : Dexter Bud.

**SLOW CLUB** (42-33-84-30), 21 h 30, les 1er, 2 : O. Laferriere-Dixieland Jazz Band. Les 3, 4 : O. Franc Quintet. Le 7 : T. Marlow et les Privés.

**SQUARE POLONCEAU** (42-57-39-96), 16 h : le 5, Silence, Laazaz, D. Villière.

**SUNSET** (42-61-46-60) (D.), 23 h : C. Jefferson Quartet.

**TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES** (42-33-58-37) (D., L.), 22 h + V., S., 24 h : Sexteto Tango, (dern. le 4). Le L à 22 h : Gomina. Le D. à 22 h : Cameleon Trio.

# CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## La Cinémathèque

**CHAILLOT (47-04-24-24)**

**MERCREDI 1er JUILLET**

16 h, Mandrin, de H. Fescourt : Episode 1 : le Révolté et Episode 2 : l'Exempt Pistolet ; 19 h, Incident de frontière, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, la Rue de la mort, de A. Mann (v.o.s.t.f.).

**JEUDI 2 JUILLET**

16 h, Mandrin, de H. Fescourt : Episode 3 : l'Étrange Escamoteur et Episode 4 : l'Eloge de Mandrin ; 19 h, la Porte du Diable, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, les Furies, de A. Mann (v.o.).

**VENDREDI 3 JUILLET**

16 h, Mandrin, de H. Fescourt : Episode 5 : le Château de Monsieur Voltaire et Episode 6 : la Grâce du Roy ; 19 h, Winchester 73, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, The Tall Target, de A. Mann (v.o.).

**SAMEDI 4 JUILLET**

15 h, Mandrin, de H. Fescourt : Episode 7 : la Trahison et Episode 8 : Justice ; 17 h, la Femme du voisin, de J. de Baroncelli ; 19 h, les Affameurs, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, l'Appât, de A. Mann (v.o.).

**DIMANCHE 5 JUILLET**

15 h, Fanfan la Tulipe, de R. Leprince : Episodes 1 et 2 ; 17 h, Fanfan la Tulipe, de R. Leprince : Episodes 3 et 4 ; 19 h, le Port des passions, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, Romance inachevée, de A. Mann (v.o.s.t.f.).

**LUNDI 6 JUILLET**

Relâche.

**MARDI 7 JUILLET**

16 h, Fanfan la Tulipe, de R. Leprince : Episodes 5 et 6 ; 19 h, Je suis un aventurier, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, Strategic Air Command, de A. Mann (v.o.).

**BEAUBOURG**
**(42-78-35-57)**

**MERCREDI 1er JUILLET**

15 h, la Chute de la Maison Usher, de J. Epstein ; 17 h, Jours tranquilles à Clichy, de J. Jorgen Thorsen (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Docteur Broadway, de A. Mann (v.o.).

**JEUDI 2 JUILLET**

15 h, Paris qui dort, de R. Clair ; 17 h, les Poings dans les poches, de M. Bellochio (v.o. stf) ; 19 h, Moonlight in Havana, de A. Mann (v.o.).

**VENDREDI 3 JUILLET**

15 h, Nana, de J. Renoir ; 19 h, My Best Gal, de A. Mann (v.o.).

**SAMEDI 4 JUILLET**

15 h, Mater Dolorosa, d'Abel Gance ; 17 h, Passions juvéniles, de Ko Nakahira (v.o. stf) ; 19 h, Strangers in the Night, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, la Cible vivante, de A. Mann (v.o.).

**DIMANCHE 5 JUILLET**

15 h, Maldone, de J. Grémillon ; 17 h, Des enfants, des mères et un général, de L. Benedek (v.o. stf) ; 19 h, Two O'Clock Courage, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, Strange Impersonation, de A. Mann (v.o.).

**LUNDI 6 JUILLET**

15 h, Crainquebille, de J. Feyder ; 17 h, la Vie future/les Temps futurs, de W. Cameron (v.o.) ; 19 h, La Cinémathèque créatrice : programme non communiqué.

**MARDI 7 JUILLET**

Relâche.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU**
**Salle Garance (42-78-37-29)**
**Le cinéma brésilien**

**MERCREDI 1er JUILLET**

14 h 30, Carnaval Atlantida, de José Carlos Burle ; 17 h 30, Jango, de S. Tendler ; 20 h 30, Nem Tudo e Verdade, de R. Sganzerla.

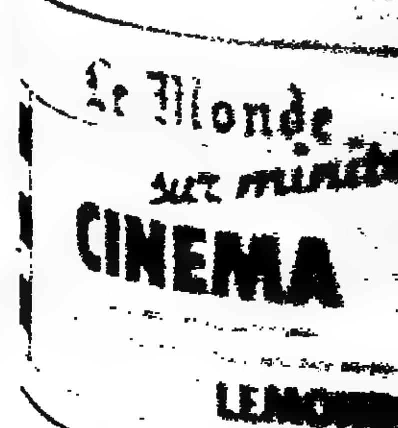
**JEUDI 2 JUILLET**

14 h 30, Sao Paulo Sociedade Anonima, de Luiz Sergio Person ; 17 h 30, Como Era Gostoso o Meu Frances (Qu'il était bon mon petit Français), de Nelson Pereira Dos Santos ; 20 h 30, Dona Flor e Seus Dois Maridos (Dona Flor et ses deux maris), de B. Barreto.

**VENDREDI 3 JUILLET**

14 h 30, O Caso dos Irmaos Naves, de Luiz Sergio Person ; 17 h 30, Metido a Bacana, de J.B. Tanko ; 20 h 30, Retratos de Hideko, d'Olga Futemma ; Gaijin, de Tizuka Yamasaki.










SAMEDI 4 JUILLET

14 h 30, Noite Vazia/le Jeu de la nuit, de Walter Hugo Khoury ; 17 h 30, Estorias da Rocinha, de José Mariani ; Sargento Getulio, de Hermano Penna ; 20 h 30, O Amuleto de Ogum, de Nelson Pereira Dos Santos.

DIMANCHE 5 JUILLET

14 h 30, Meow, de M. Magalhaes ; A Marvada Carne (Sacrée barbaque), d'André Klotzel ; 17 h 30, Os Anos JK, de S. Tendler ; 20 h 30, Casa Grande e Senzala, Coronel Delmiro Gouveia, de G. Sarno.

LUNDI 6 JUILLET

14 h 30, Terceiro Milenio (Troisième millénaire), de J. Boganzky ; 17 h 30, Pixote, d'Hector Babenco ; 20 h 30, Memorias do Carcere (Mémoires de prison), de Nelson Pereira Dos Santos.

MARDI 7 JUILLET

Relâche.

## Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A., vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL, DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A, v.o.) : Racine, 6e (43-29-19-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Bretagne 6e (42-22-57-97).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Club, 9e (47-70-81-47).

DOWN BY LAW (A. vo) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : Forum Horizon, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-63-45-76).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Berry, 20e (43-57-51-55).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NANOU (Fr.-Brit.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (45-54-07-76) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POULE ET FRITES (Fr.) : Forum Orient, 1er (43-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TANDEM (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (42-63-16-16) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp.

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.) : (v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

## Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

BEN HUR (A., v.o.) Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CINQ SOIRÉES (Sov., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CORBEAU (Fr.), Champo, 5e (43-54-51-60).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TETE (Botsw., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

GANDHI (Angl., v.o.) : Forum Horizon 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

HELLO DOLLY (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

HANNAH ET SES SOEURS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LAURA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76). H. sp.

PIRATES (A., v.f.) : Berry, 20e (43-57-51-55).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-43-16-80) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE 3e HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain-Studio, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

## Les festivals

W. ALLEN (v.o), Champo, 5e (43-54-51-60), mer., dim. Comédie érotique d'une nuit d'été ; jeu. Prends l'oseille et tire-toi : ven. Broadway Danny Rose : sam., mar. Tombe les filles et tais-toi ; lun. Zelig. + St-Lambert, 15e (45-32-91-68). en alternance : Prends l'oseille et tire-toi ; Broadway Danny Rose ; Tombe les filles et tais-toi.

BUNUEL (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 15 h 40, la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; mar. 15 h 40, Tristana ; lun. 18 h, Los Olvidados ; ven., 20 h, Nazarin ; sam. 20 h 20, El.

COURTS MÉTRAGES, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 20 h 30.

GODARD, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 17 h 50, Sauve qui peut (la vie) ; lun. 16 h 20, Deux ou trois choses que je sais d'elle. Denfert, 14e (43-21-41-01), dim. 12 h : Pierrot le Fou ; jeu. 12 h : Masculin-Féminin ; mar. 12 h : Je vous salue Marie.

J. EUSTACHE, Studio 43, 9e (47-70-63-40), en alternance : Le Père Noël a les yeux bleux ; Mes petites amoureuses ; les Photos d'Alix ; la Maman et la Putain ; Une sale histoire ; la Rosière de Pessac.

B. KEATON (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer. Ma vache et moi ; Collège : sam., le Dernier Round, les Lois de l'hospitalité ; dim., Fiancées en folie.

FILMS MUSICAUX (v.o.), UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16), mer., Absolute Beginners ; jeu., Tommy ; ven., Opera do Malandro ; sam., The Blue Brothers ; dim., Purple Rain ; lun., Woodstock ; mar., Grease. Salle 2 : mer., L'amour vient en dansant ; jeu., Ragtime ; ven., les Girls ; sam., That's Dancing ; dim., Glen Miller Story ; lun., Un violon sur le toit ; mar., Les hommes préfèrent les blondes.

PROMOTION DU CINEMA, (v.o.) Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer., jeu : Sweet Country ; ven., sam. : Chronique d'une mort annoncée ; dim., mar. : Crocodile Dundee.

HOMMAGE A M. SIMON Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34), mer., le Vieil Homme et l'enfant ; jeu., Boudu sauvé des eaux ; ven., la Comédie du bonheur ; sam., Panique ; dim., lun., la Chienne ; mar., l'Atalante.

TARKOVSKY, (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam., mar., 22 h, Nostalghia ; lun., 22 h, Solaris ; sam., 17 h 10, Andreï Roublev ; mer., ven., 21 h 30, dim., 19 h 30, le Sacrifice ; jeu. 17 h 30, Stalker ; ven., 15 h 40, l'Enfance d'Ivan.

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), en alternance ; l'Argent de poche ; l'Enfant sauvage ; les 400 coups ; Jules et Jim.

## Les séances spéciales

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h 45.

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Denfert, 14e (43-21-41-01). 12 h.

DELIVRANCE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-52-71), 14 h 10.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., ven. 13 h 45, dim. 22 h 30.

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

JULES ET JIM (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 15 h 40.

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 17 h 55.

LA LEGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Géorg., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), sam. 14 h 10.

LILI MARLEEN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), sam. 16 h 05, dim. 18 h 45.

POUR QUI SONNE LE GLAS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), sam. 18 h 20, dim. 21 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer. 14 h, 16 h, sam., dim. 14 h.

LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h + sam. 0 h 15.

## LES FILMS NOUVEAUX

MON CHER PETIT VILLAGE. Film tchèque de Jiry Menzel, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

3 AMIGOS. Film américain de John Landis, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Mercredi 1er juillet

### TF 1

**20.40 Feuilleton : Dallas.** Enfin. **21.30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Le long sommeil (2e partie). **22.20 Journal. 22.30 Document : Shoah.** Film de Claude Lanzmann (3e partie).

### A 2

▶ **20.30 L'heure de vérité.** Invité : Jack Lang. L'ancien ministre de la culture répondra aux questions de François-Henri de Virieu, d'Alain Duhamel, d'Albert du Roy, de Philippe Tesson et de Jean-Louis Lescene. **21.50 Série : Profession, comique.** D'André Halimi. La première émission de cette série qui en compte sept est consacrée à Jean Lefebvre. **22.50 Chefs-d'œuvre en péril.** Les châtelains d'aujourd'hui. **23.20 Journal.**

### FR 3

**20.35 Variétés : La nouvelle affiche.** En direct du Zénith à Paris. Emission spéciale présentée par Philippe Risoli, Jean-Luc Lahaye, Philippe Lavil, Patrick Bruel. Avec Desireless, Luna Parker, Dennis Twist, Kazero, Graziella de Michèle, Christine Roque, Louis Bertignac et Les Visiteurs, Carole Arnault. **21.55 Magazine : Thalassa.** Expédition La Pérouse. **22.45 Journal. 23.10 Ballet : Requiem, malédictions et lumières.** Evocation de la création du monde et de la faute originelle, par le Centre national chorégraphique de Toulouse.

### CANAL PLUS

**20.55 Cinéma : le Débutant** ■ Film français de Daniel Janneau (1986). Avec Francis Perrin, Christiane Jean, Julien Guiomar, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy. *Un électricien de province suit une compagnie théâtrale à Paris. Il s'inscrit à l'Ecole nationale de théâtre et devient un acteur comique. Film un peu autobiographique, où Francis Perrin fait apparaître l'aspect romantique de sa personnalité.* **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : l'Inévitable catastrophe** ■ Film américain d'Irwin Allen (1978). Avec Michael Caine, Katharine Ross, Richard Widmark, Richard Chamberlain. **0.25 Cinéma : Justice de flic** ■ Film français de Michel Gérard (1985). Avec Maurice Risch, Clémentine Celarié, Jean-Marc Maurel, Franck Dubosc. **1.50 Série : Rawhide.**

### LA 5

**20.30 Téléfilm : Six mois pour tout apprendre. 22.05 Série : Mission impossible. 22.55 Série : Les cinq dernières minutes. 0.35 Série : Kung-fu. 1.25 Série : Hôtel. 2.10 Série : Riptide. 2.55 Laurel et Hardy.**

### M 6

**20.30 Série : Les routes du paradis.** Le B-A-Ba. **21.20 Série : Falcon crest.** Sombre voyage. **22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : La faute du destin. 0.00 Série : Les espions.** Méfie-toi de leur sourire. **0.55 Musique : Boulevard des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Pour ainsi dire.** Invité : Gabriel Matzneff ; Portrait : John Fante ; Reportage : Paul-Marie Lapointe. **21.30 Musique :** Electronight (semaine « Spécial Manca 87 »). **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même, cinéma ; Sur le vif. **0.10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 28 novembre 1986 à Vienne) : Des Teufels Lustschloss, de Schubert, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir. Bruno Weil. **23.00 Les soirées de France-Musique ;** à 23.10, Jazz-Club, en direct du Magnetic Terrace.

## Jeudi 2 juillet

### TF 1

**13.50 Série : La croisière s'amuse.** Vague à l'âme. **14.40 Croque-vacances.** Calimero ; Bricolage ; Tintin : Le crabe aux pinces d'or ; Bleu marine ; Alice au pays des merveilles ; Infos magazine ; Les tripodes ; Variétés : Jean-Jacques Lafon. **15.15 Quarté à Saint-Cloud. 15.30 Croque-vacances.** (suite). **16.25 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Jack Lantier, Lucille Marciano, Jean-Pierre Lacot, Martine Caron. **16.55 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites** (4e épisode). **17.50 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.00 Série : Mannix.** Un verre de trop. **18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : la Vie de famille** ■■ Film français de Jacques Doillon (1984). Avec Sami Frey, Mara Goyet, Juliet Berto, Juliette Binoche. *Un homme divorcé va passer le week-end avec sa fille de onze ans, confiée à la garde de sa mère. Elle lui en veut. Au cours du voyage, ils s'affrontent et s'aiment. Après la frénésie de* La pirate, *une grâce nouvelle dans le cinéma de Doillon. Un débat sentimental, des rapports finement observés et les beaux personnages de Sami Frey et Mara Goyet.* **22.10 Journal. 22.30 Document : Shoah.** Film de Claude Lanzmann (dernière partie).

### A 2

**13.45 Série : Rush.** Farrar Pacha. **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Tennis : Tournoi de Wimbledon. 16.30 Cyclisme : Tour de France.** Berlin-Berlin (40 km contre la montre). **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2.** Devinettes d'Epinal ; Téléchat. **18.45 Flash d'informations. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal.** ▶ **20.30 Cinéma : Angélique marquise des anges** □ Film français de Bernard Borderie (1964). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Jean Rochefort, Giuliano Gemma, Claude Giraud. *Sous le règne de Louis XIV, une jeune fille de noblesse provinciale, forcée d'épouser un homme étrange, apprend à l'estimer et à l'aimer. Autant les romans d'Anne et Serge Golon sont passionnants, autant cette série qu'on nous refile une nouvelle fois est en toc.* **22.15 Documentaire : L'art au quotidien.** Raymond Loewy : La laideur se vend mal. **23.05 Documentaire : Le corps vivant.** Le souffle c'est la vie. **23.35 Journal.**

### FR 3

**13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les livres de l'été. 14.45 La mode de l'été. 14.55 Fou rire, sourire. 15.00 Les mamies, les papies de la 3. 15.10 Pense-bête. 15.20 Documentaire : Splendeur sauvage. 15.50 Gastronomie. 15.55 Le tube de l'été. 16.00 Sélection « Miss France » 1988. 16.30 Magazine : Sports-loisirs. 16.45 Sport. 17.00 Feuilleton : Vive la vie. 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : Le bel été. 18.25 Dessin animé : Victor et Maria. 18.30 Série : Les aventures du capitaine Luckner. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Cinéma : la Montagne magique** ■ Film franco-germano-italien de Hans W. Geissendörfer (1982). *En 1907, un jeune ingénieur, venu rendre visite à un cousin dans un sanatorium suisse, y tombe malade et y reste pour l'amour d'une femme mystérieuse. Version cinéma d'un feuilleton de télévision d'après le roman de Thomas Mann. Une métaphore de la société bourgeoise repliée sur elle-même et qui s'effondre dans la première guerre mondiale.* **23.05 Journal. 23.30 Magazine : Montagne. 0.00 Prélude à la nuit.**

### CANAL PLUS

**14.00 Cinéma : Touche pas à mon gazon** ■ Film américain de Ted Kotcheff (1976). Avec George Segal, Jane Fonda, Ed Mc Mahon. **15.50 Magazine : Noblesse oblige. 16.15 Cinéma : le Cri du cormoran le soir au-dessus des jonques** ■ Film français de Michel Audiard (1970). Avec Michel Serrault, Bernard Blier, Paul Meurisse. **17.40 Cabou cadin. 18.05 Série : Flash Gordon. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 50. 19.00 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu été. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.30 Cinéma : Terreur dans le Shanghai Express** □ Film anglo-espagnol de Gene Martin (1972). Avec Christopher Lee, Peter Cushing. *En 1903, un paléontologue ramène à Moscou, par le Transsibérien, un hominien fossilisé découvert au Tibet. En cours de route, la caisse est ouverte et l'hominien ressuscité. Un film de terreur avec de gros effets.* **21.50 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Etats d'âme** ■ Film français de Jacques Fansten (1986). Avec Robin Renucci, Jean-Pierre Bacri, François Cluzet. **23.40 Cinéma : Arthur** ■ Film américain de Steve Gordon (1981). Avec Dudley Moore, Liza Minnelli, John Gielgud (v.o.). **1.15 Téléfilm : La diligence de Tombstone.**

### LA 5

**14.00 Série : Hôtel. 14.50 Série : Kung-Fu. 15.35 Série : Les cinq dernières minutes. 16.50 Série : Les chevaliers du ciel. 17.15 Feuilleton : La cloche tibétaine. 18.05 Série : Laurel et Hardy. 18.25 Série : Arnold et Willy. 18.50 Série : Happy days. 19.15 Série : Riptide. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Cinéma : Catherine et Cie** ■ Film français de Michel Boisrond (1975). Avec J. Birkin, P. Dewaere. *Une jeune Anglaise débarquée à Paris et très courtisée par les hommes, met son corps en « société anonyme ». L'humour, la parodie sociale, gomment les côtés scabreux du sujet. On aime beaucoup Jane Birkin.* **22.05 Série : Mission impossible. 23.00 Série : Les cinq dernières minutes. 0.15 Série : Kung-fu. 1.00 Série : Hôtel. 1.50 Série Riptide. 2.35 Laurel et Hardy.**

### M 6

**13.30 Série : L'incroyable Hulk** (rediff.) **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit Hit Hit hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure** L'Egypte (3e partie). **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions** Méfie-toi de leur sourire. **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Bless all the dear child (1re partie). **19.05 Série : Chacun chez soi.** L'anniversaire de mariage. **19.30 Série : L'incroyable Hulk.** Folie furieuse. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Marcus Welby.** A qui la faute ? **21.20 Série : Falcon Crest.** Victimes. **22.10 Journal. 22.25 Cinéma : Maciste dans les mines du roi Salomon** □ Film italien de Martin Andrews (1964), avec Reg Park, Wansdisa Guda, Dan Harrison. *Le colosse Maciste vient au secours d'un prince d'Afrique occidentale que ses ennemis veulent détrôner. Un sous-produit du filon épuisé des films d'aventures à péplum. Il y a des « Maciste » d'une autre qualité, pourtant.* **0.00 Série : Marcus Welby** (rediff.). **0.55 Musique : Boulevard des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Léonard de Vinci,** d'Ermanno Maccario (2e partie). **21.30 Musiques : Microtonal rock** (spécial Manca 1987). **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Artisan. **0.10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (en direct de la Stiftskirche d'Ossiach) : Quatre Klavierstücke, op. 119, de Brahms ; Sonate pour piano nº 2 en sol mineur, op. 22, de Schumann ; Sonate pour piano nº 10 en sol majeur, op. 14, nº 2 et Sonate pour piano nº 8 en ut mineur, op. 13, de Beethoven, par Rudolf Buchbinder, piano. **23.00 Nuits parallèles.** L'appel du lointain.



## Audience TV du 30 juin 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

*Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers*

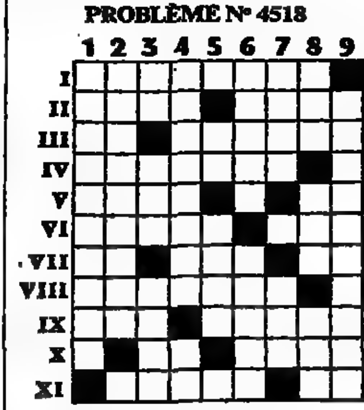
| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 37.7 | Santa Barbara 16.2 | Actual. région. 11.0 | Actual. région. 3.7 | Vie de rêve 1.0 | Riptide 4.7 | Chez soi 1.0 |
| 19 h 45 | 39.8 | Roue fortune 15.7 | Journal Tour 10.5 | Actual. région. 5.8 | Jeu été 0.5 | Riptide 5.8 | Hulk 1.6 |
| 20 h 16 | 53.9 | Journal 20.9 | Journal 18.8 | La classe 5.8 | Stalag 13 2.1 | Robotech 3.7 | Hulk 2.6 |
| 20 h 41 | 61.8 | P. Sébastien 23.6 | La Mafia 14.1 | Doux dingue 9.4 | Dents de la mer 3.7 | Pair impair 11.0 | Jekyll Hyde 1.6 |
| 22 h 08 | 53.4 | Bowie 8.9 | La Mafia 15.2 | Doux dingue 11.5 | Dents de la mer 1.0 | Pair impair 15.2 | Jekyll Hyde 2.1 |
| 22 h 44 | 34.0 | Shoah 12.0 | Enfants rock 3.1 | Journal 7.3 | L'île 1.6 | Mission imp. 7.9 | Jekyll Hyde 2.1 |

*Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.*

# Informations « services »

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4518



### HORIZONTALEMENT

I. Caractères qu'on commence à former à coups de bâtons. – II. Bon remontant pour gens à plat. Fleur ou parfum. – III. Deux ronds qui, bien placés, ne sont pas sans intérêt. Pièce double d'un complexe enregistreur. – IV. Emballage perdu, ainsi que son contenu d'ailleurs. – V. Prendre le parti des courageux. Haut lieu stratégique. – VI. Contenter ou empoisonner. Son sel ne figure pas dans un livre de cuisine. – VII. Evite une redite. Patrie d'un Germain raffiné. En promenade. – VIII. Engagement volontaire. – IX. N'endort qu'à moitié. Agrément ou désagrément. – X. Donne congé ou du courage. Consommer. – XI. Rose ou Marguerite. Personnel.

### VERTICALEMENT

1. Bien que cultivant le vert, on n'est pas tenu de goûter à ses salades – 2. Furent, pour Saladin, l'occasion de faucher les porteurs de salade. – 3. Participe passé. Tranchant. Evasion sans issue. – 4. Des goûts et des couleurs. Forme d'avoir. – 5. Personnel. Plus nombreuses dans Racine que dans La Rochefoucauld. – 6. Poète allemand auteur d'écrits pacifistes. Peaufine le travail du métier. – 7. Barre. Non répandus. – 8. Peut se lire dans les deux sens. Des grands commis y font leur apprentissage. Démonstratif. – 9. Bossu qu'on ne voit jamais rire.

**Solution du problème nº 4517**

*Horizontalement*

I. Varappeur. – II. Orage. Tri. – III. Ce. Rumeur. – IV. Atre. Aisé. – V. Bées. Rg. – VI. Usés. Ino. – VII. Ressort. – VIII. As. Ut. Ide. – IX. Icare. Rut. – X. Ris. Ml. Ré. – XI. Esaü. Osée.

*Verticalement*

1. Vocabulaire. – 2. Arêtes. Acis. – 3. Râ. Réer. Ass. – 4. Agresseur. – 5. Peu. Stem. – 6. Maris. Io. – 7. Eteignoir. – 8. Urus. Ordure. – 9. Rires. Tétée.

GUY BROUTY.

## PARIS EN VISITES

### JEUDI 2 JUILLET

« Le musée d'Orsay », 9 h 30, devant le rhinocéros (Academia).

« Présence de l'histoire au musée d'Orsay », 13 heures, 1, rue de Bellechasse (G. Caneri).

« L'Opéra », 13 heures, dans le hall (Ars conférences).

« Tanis, l'or des Pharaons », 13 heures, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Le Panthéon, de la crypte à la terrasse », 14 h 30, place du Panthéon, devant la mairie (Monuments historiques).

« Une célèbre méconnue : la tour Eiffel », 14 h 30, buste de Gustave Eiffel, pilier nord (Monuments historiques).

« Quartier Notre-Dame », 14 h 30, Versailles, 7, rue des Réservoirs (Monuments historiques).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (G. Botteau).

« Les guillotinés du cimetière de Picpus », 14 h 30, 35, rue de Picpus (E. Romann).

« Le Marais, de l'hôtel de Sully à l'hôtel Carnavalet. La place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Le quartier Breteuil-Suffren », 14 h 45, métro Saint-François-Xavier (V. de Langlade).

« L'achèvement des grands travaux dans le quartier des Halles », 15 heures, façade de Saint-Eustache, rue du Jour (Monuments historiques).

« Exposition « Le Marais », 15 heures, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Le jardin Albert-Kahn ou le jardin du monde », 15 heures, 1, rue des Abondances, Boulogne (Monuments historiques).

« Exposition « Tanis », 16 heures, sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau (Arcus).

« Les Catacombes », 15 heures, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

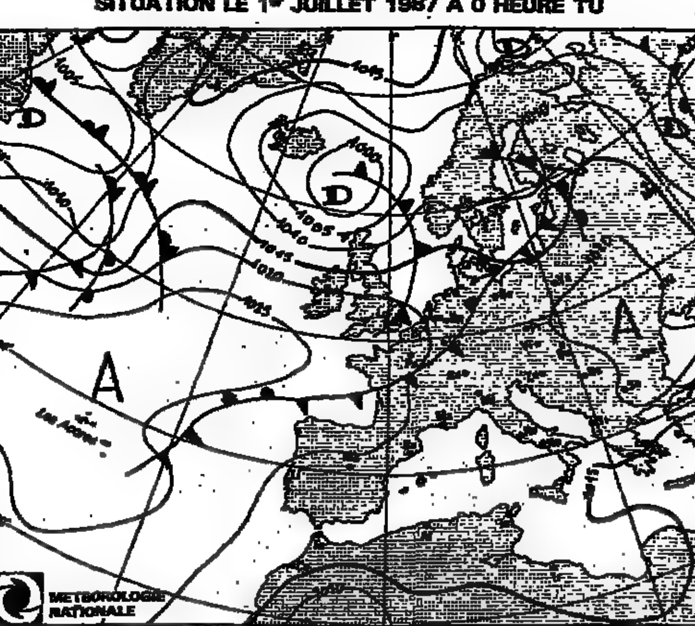
« Les chefs-d'œuvre du Louvre », 15 heures, entrée, 36, quai du Louvre (Paris et son histoire).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (Résurrection du passé).

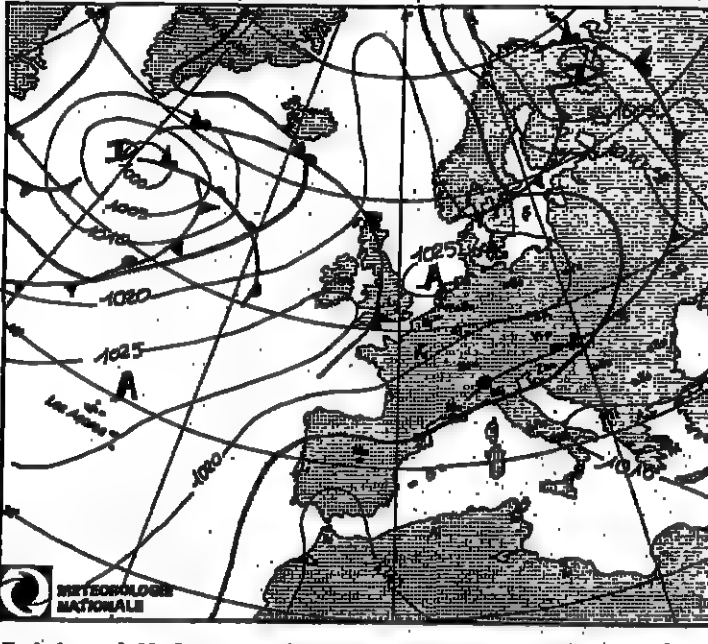
## MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 1er JUILLET 1987 À 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 3 JUILLET À 0 HEURE TU




**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er juillet à 0 h TU et le jeudi 2 juillet à 24 h TU.**

Une cellule anticyclonique se formera sur le proche Atlantique et chassera la zone d'orages vers le sud-est.

Jeudi : les brumes ou brouillards matinaux laisseront place à un temps ensoleillé sur une grande partie du pays. Seul le Midi aura encore des orages.

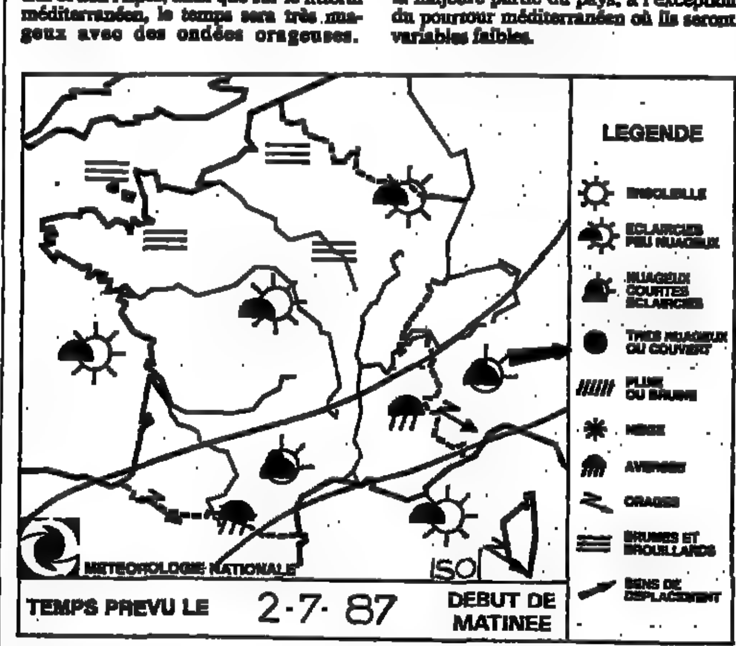
Au nord de la Loire, ainsi que sur Poitou-Charentes, le Limousin, la Bourgogne et la Franche-Comté, les brumes et brouillards matinaux laisseront place au soleil. En soirée, le ciel deviendra nuageux sur la pointe de la Bretagne.

Des Pyrénées au sud du Massif Central et aux Alpes, ainsi que sur le littoral méditerranéen, le temps sera très nuageux avec des ondées orageuses. L'après-midi, le temps s'améliorera sur Midi-Pyrénées.

Sur la Corse, le temps ensoleillé le matin deviendra nuageux l'après-midi avec des averses possibles sur les reliefs.

Les températures au lever du jour seront de 10 à 12 degrés près des côtes de la Manche ainsi que dans tout l'intérieur du pays, et de 17 à 19 degrés sur les régions méditerranéennes. Elles s'élèveront l'après-midi jusqu'à 18 à 21 degrés près de la Manche, 21 à 24 degrés au nord de la Loire, 23 à 27 degrés sur la moitié sud, atteignant même 30 degrés sur le quart sud-est.

Les vents seront de secteur nord sur la majeure partie du pays, à l'exception du pourtour méditerranéen où ils seront variables faibles.




### TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-6 à 6 heures TU et le 01-7-1987 à 6 heures TU — le 30-6-1987

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 26 | 18 | D |
| BIARRITZ | 22 | 18 | P |
| BORDEAUX | 25 | 19 | P |
| BOURGES | 31 | 19 | O |
| BREST | 21 | 12 | B |
| CAEN | 21 | 12 | – |
| CHERBOURG | 17 | 13 | C |
| CLERMONT-FERR. | 31 | 18 | N |
| DIJON | 30 | 18 | N |
| GRENOBLE St-M-H | 33 | 20 | O |
| LILLE | 27 | 14 | D |
| LIMOGES | 28 | 19 | B |
| LYON | 31 | 20 | C |
| MARSEILLE-MAR. | 33 | 19 | D |
| NANCY | 30 | 22 | B |
| NANTES | 26 | 15 | D |
| NICE | 29 | 24 | D |
| PARIS-MONTS. | 27 | 16 | N |
| PAU | 23 | 17 | C |
| PERPIGNAN | 32 | 21 | D |
| RENNES | 24 | 14 | D |
| ST-ÉTIENNE | 31 | 19 | N |
| STRASBOURG | 32 | 19 | O |
| TOURS | 27 | 14 | C |
| TOULOUSE | 31 | 19 | N |
| POINTE-A-P. | 32 | 25 | D |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 27 | 18 | D |
| AMSTERDAM | 24 | 14 | A |
| ATHÈNES | 34 | 26 | D |
| BANGKOK | 35 | 26 | C |
| BARCELONE | 27 | 14 | D |
| BELGRADE | 30 | 20 | D |
| BERLIN | 33 | 21 | A |
| BRUXELLES | 30 | 15 | N |
| LE CAIRE | 38 | 25 | D |
| COPENHAGUE | 24 | 14 | N |
| DAKAR | 31 | 25 | D |
| DELHI | 41 | 34 | D |
| DJERBA | 29 | 19 | N |
| GENÈVE | 31 | 18 | N |
| HONGKONG | 33 | 29 | N |
| ISTANBUL | 36 | 20 | D |
| JÉRUSALEM | 29 | 18 | D |
| LISBONNE | 33 | 17 | D |
| LONDRES | 24 | 11 | D |
| LOS ANGELES | 21 | 16 | D |
| LUXEMBOURG | 30 | 19 | O |
| MADRID | 35 | 18 | N |
| MARRAKECH | 34 | 21 | D |
| MEXICO | – | – | – |
| MILAN | 32 | 22 | D |
| MONTRÉAL | 26 | 17 | C |
| MOSCOU | 16 | 10 | D |
| NAIROBI | 23 | 15 | P |
| NEW-YORK | 33 | 23 | O |
| OSLO | 22 | 11 | N |
| PALMA-DE-MAL. | 30 | 15 | D |
| PÉKIN | 28 | 20 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 28 | 18 | D |
| ROME | 31 | 20 | D |
| SINGAPOUR | 31 | 22 | O |
| STOCKHOLM | 20 | 12 | N |
| SYDNEY | 13 | 7 | C |
| TOKYO | 24 | 20 | A |
| TUNIS | 30 | 19 | D |
| VARSOVIE | 29 | 20 | D |
| VENISE | 31 | 20 | D |
| VIENNE | 30 | 19 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# Communication

### Bataille autour du groupe Le Provençal

## Le groupe Hachette favori

*MARSEILLE*
*de notre correspondant régional*

Convoité depuis plusieurs mois par le patron de presse britannique, Robert Maxwell, le groupe Le Provençal pourrait, en définitive, passer sous le contrôle du groupe Hachette. Sauf coup de théâtre de dernière minute, l'opération devrait être entérinée par les administrateurs du *Provençal*, le jeudi 2 juillet. Hachette se porterait acquéreur d'une partie des actions détenues par deux des trois actionnaires principaux du groupe de presse marseillais, Mme Edmonde Charles-Roux (veuve de Gaston Defferre) et la famille Cordesse, qui concluraient avec M. Jean-Luc Lagardère, PDG d'Hachette, un pacte majoritaire.

La reprise du *Provençal* par Hachette mettrait un terme à une vive bataille ayant pour enjeu, sur fond de compétition européenne, le contrôle de l'un des bastions de la presse quotidienne de province. Cité en exemple pour la modernisation de ses installations, ce groupe, qui emploie mille huit cents salariés, réunit quatre quotidiens : *le Provençal*, *le Soir* et *le Méridional-la France*, à Marseille, et *Var-Matin-République*, à Toulon, diffusés chaque jour à 350 000 exemplaires dans quatre départements (Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse).

A la mort, le 7 mai 1986, de Gaston Defferre, qui était l'un des trois fondateurs, l'avenir du groupe paraissait assuré. La totalité des actions détenues par l'ancien maire de Marseille avait été recueillie par sa veuve, l'écrivain Edmonde Charles-Roux, et aucune modification n'était intervenue dans l'alliance majoritaire existant entre les familles Defferre et Cordesse. La situation financière du groupe avait été, il est vrai, tendue après d'importants investissements (120 millions de francs) réalisés grâce à un emprunt en 1981. Elle avait nécessité, l'année suivante, une augmentation de capital sous la forme d'une émission d'obligations convertibles en actions d'un montant de 40 millions de francs. Mais elle s'était sensiblement améliorée en 1986, grâce à un redressement des ventes, qui avait permis de dégager un cash-flow de 23 millions de francs.

L'ouverture du capital et le renforcement des structures du groupe faisaient toutefois partie des préoccupations des actionnaires. Devenue consultante du *Provençal*, Mme Defferre avait notamment tenté, sans succès, de favoriser l'arrivée, comme conseiller financier, de l'ancien président de la Compagnie financière de Suez, M. Jean Peyrelvade, puis, comme directeur général, d'un ancien collaborateur de M. Pierre Mauroy à Matignon, M. Paul Mingasson, un énarque de quarante-deux ans.

### Les pressions de M. Maxwell

L'annonce faite récemment (*le Monde* daté 26-27 avril), par M. Robert Maxwell, d'ouverture de négociations visant au rachat des actions détenues par Mme Annie Leenhardt (l'une des trois principales actionnaires du groupe) devait, toutefois, précipiter les événements. Veuve de Francis Leenhardt, compagnon de Gaston Defferre et ancien député (PS) de Vaucluse, Mme Leenhardt possède, avec ses deux filles, Sylvie et Anne-Marie (Mme Henry Laffont, directrice générale-adjointe de *Var-Matin-République*), 20,8 % des actions du *Provençal* et 29 % de celles de *Var-Matin*.

Pour devenir majoritaire, le groupe Maxwell aurait donc dû passer aussi des accords avec l'un au moins des deux autres actionnaires principaux. Or Mme Defferre et la famille Cordesse faisaient immédiatement savoir qu'elles ne désiraient pas vendre. Tandis que M. Maxwell restait sur les rangs, Mme Defferre était, quant à elle, en relation avec d'autres éventuels « repreneurs », dont M. Jérôme Seydoux, PDG du groupe Chargeurs SA et ancien associé de M. Silvio Berlusconi dans la Cinq. C'est finalement avec le groupe Hachette que les discussions devaient prendre un tour concret.

Un accord aurait été réalisé qui prévoit l'achat échelonné, par ce groupe, des actions détenues par la famille Cordesse (23,10 % dans *le Provençal* et 27,20 % dans *Var-Matin*) et d'une partie de celles de Mme Defferre (22,46 % dans *le Provençal* et 28,80 % dans *Var-Matin*). Mais les deux cessionnaires resteraient majoritaires jusqu'aux élections municipales de 1989. D'autre part, le pacte signé avec Hachette comporterait une clause résolutoire concernant le maintien de la ligne politique des titres du groupe marseillais (*le Méridional* restant orienté à droite et les trois autres quotidiens conservant leur tonalité de gauche).

On souligne, à Marseille, tout l'intérêt de l'opération avec un partenaire disposant des moyens financiers nécessaires au renforcement des fonds propres de l'entreprise, respectant l'identité des titres et susceptible de faire bénéficier ses associés des synergies d'un groupe de communication.

Les statuts du groupe marseillais et la loi sur la presse exigent que toute cession d'actions reçoive, au préalable, l'agrément des administrateurs. Le conseil d'administration du *Provençal*, présidé par M. André Poitevin et composé de onze membres, doit statuer, le 2 juillet, avant celui de *Var-Matin* (présidé par M. Christian de Barbarin-Paquet) où siègent les mêmes personnes.

M. Maxwell, qui vient de renoncer au quotidien britannique *Today*, n'a pourtant nullement abandonné ses objectifs. Le magnat de la presse britannique a, au contraire, continué à exercer, ces derniers jours, les plus vives pressions sur les dirigeants du *Provençal*, tout en faisant jouer ses amitiés politiques. L'une de ses dernières cartes consisterait à faire prendre une décision négative par le conseil d'administration du *Provençal*, ou par celui de *Var-Matin*, en débauchant un nombre suffisant d'administrateurs pour former une majorité de circonstance...

Dans ce cas, un ou plusieurs nouveaux acquéreurs devraient être trouvés dans les trois mois. Il pourrait s'agir d'autres actionnaires ou du groupe lui-même, avec l'accord des cessionnaires. Une situation qui aboutirait, vraisemblablement, à un blocage et à un échec de la « solution Hachette ». Les obligataires peuvent, enfin, se mêler à la lutte entre les deux candidats repreneurs. L'un d'eux, M. Christophe Riboud, PDG de l'IFOP, qui a hérité des obligations souscrites par son père, Jean Riboud, pour un montant de 15 millions de francs (1), soutiendrait, dit-on, M. Maxwell. Mais cet appui ne serait cependant pas de nature à modifier le rapport des forces au sein du *Provençal*.

GUY PORTE.

(1) Les autres obligataires sont un industriel marseillais, M. Edmond Lecourt, pour 5 millions de francs, et un groupe bancaire pour 20 millions. Une opération croisée a permis, en fait, à la SA Var-Matin de posséder 42,5 % (soit 17 millions de francs) du montant total des obligations émises par *le Provençal* (dans lequel elle détient par ailleurs 24 % des actions).

### M. Rupert Murdoch rachète « Today »

Le magnat américain d'origine australienne, M. Rupert Murdoch, dirigeant du groupe britannique News International, a racheté, le mardi 30 juin, le quotidien *Today* pour la somme de 380 millions de francs, aux termes d'un accord conclu avec le groupe Lonrho.

M. Murdoch s'était à nouveau porté candidat à la reprise du quotidien fondé en mars 1986 par M. Eddie Shaw, après le désistement surprise de Robert Maxwell, propriétaire du groupe Mirror (*le Monde* du 1er juillet). M. Murdoch désire en effet inclure un quotidien de « milieu de gamme » au sein des journaux qu'il possède déjà (*Times, Sunday Times, News of the World, Sun,* etc.), a déclaré un porte-parole de News International. Ce dernier a précisé, en outre, que M. David Montgomery, rédacteur en chef du magazine *News of the World*, prendrait en charge la rédaction de *Today*.

Reste à attendre l'aval de la commission britannique des monopoles et des fusions pour que le rachat du quotidien *Today* soit définitivement acquis à M. Murdoch.

# Le Carnet du Monde

### Naissances

– Strasbourg. Paris. Biarritz. Copenhague.

Nous apprenons l'heureuse naissance de

Grégory,

fils de

Eric
et Maïté LAYBOURN-VINESSE,

petit-fils de notre ancien correspondant à Strasbourg,

Norman LAYBOURN,

le 27 juin 1987.

– Chantal BERET,
et Jean-Michel KANTOR,
sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Maïa.

Paris, le 30 juin 1987.

### Mariages

– M. et Mme René POINCENOT,
M. et Mme Jack SHORT,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

Lissa et Lionel,

célébré le 6 juin 1987.

77132 Larchant,
Hartford, Connecticut.

### Décès

– Le président de l'Université des sciences sociales
Et le directeur de l'Institut d'études politiques de Grenoble,
Le président et l'administrateur de la Fondation nationale des sciences politiques,
Le président de la section sciences du politique,
Et le directeur du département des sciences de l'homme et de la société du CNRS,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Frédéric BON,
directeur de recherche au CNRS,
directeur de la banque de données de science politique,
responsable du 3e cycle à l'IEP de Grenoble.

(*Le Monde* du 30 juin.)

– Mme Jean Muron,
ses enfants et petits-enfants,
Jean-Louis, Anna, Jacques, Pierre, Celine, Eloïse,
Les familles Muron et Dini,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MURON,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 21 juin 1987.

– M. Ernest Ellinger,
son fils,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 21 juin 1987, de

Mme Ida REINER.

Elle repose, comme elle le désirait, au cimetière de Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme).

### Anniversaires

– Il y a vingt-cinq ans mourait

René JULLIARD.

Ses amis ne l'ont pas oublié.

### Soutenances de thèses

– Université Paris-I, vendredi 3 juillet, à 17 h 30, salle des commissions (Centre Panthéon), M. Jérôme Kullmann : « L'influence de la puissance publique sur le contrat de droit privé ».

– Université Paris-III, vendredi 3 juillet, à 13 h 30, salle Liard, Mme Florence Pépin, épouse Khammari : « Contribution à l'étude des carreaux de faïence hispano-musulmans à motifs géométriques ».

– Université Paris-III, vendredi 3 juillet, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Gérard Bucher : « De la vision et de l'énigme. Eléments pour une analytique du logos ».

– Université Paris-VII, vendredi 3 juillet, à 15 heures, salle des thèses, r-e de la tour 25, M. Georges Rossis : « Explication et interprétation des phénomènes biologiques : une contribution à l'étude de la philosophie des sciences ».

– Université Paris-IV, vendredi 3 juillet, à 9 h 30, salle Louis-Liard, M. Jean-Marcel Humbert : « L'égyptomanie, sources, thèmes et symboles ».

– Université Paris-VIII, vendredi 3 juillet, à 14 heures, salle F 288, M. Daniel Ferrer : « Ecritures de la folie : James Joyce, Virginia Woolf, William Faulkner ».

– Université de Picardie, à Amiens, vendredi 3 juillet, à 14 heures, salle des Actes, 1er étage, M. Calliope Spanou : « L'administration et les nouveaux mouvements sociaux (consommation, environnement, femmes) ».



# Médecine

## Grossesse : le risque du SIDA

(*Suite de la première page.*)

Analysés de manière globale, les résultats laissent penser que la fréquence de la contamination par le virus du SIDA chez les femmes enceintes (environ sept cas pour mille) est notablement plus importante que dans la population générale (moins d'un cas pour mille). Plusieurs éléments doivent toutefois être pris en compte, à commencer par les caractéristiques du recrutement des maternités parisiennes ayant participé à cette étude.

*« Les résultats que nous avons obtenus sont* a priori *inquiétants*, explique le professeur Alain Goudeau (laboratoire de virologie, CHU Bretonneau, Tours). *Plusieurs éléments pourraient laisser penser que nous observons un phénomène de débordement de l'infection par le virus HIV chez les femmes enceintes. Notre étude démontre, en particulier, que lorsqu'on pose les questions simples et habituelles sur les facteurs de risques associés au SIDA (toxicomanie, prostitution, etc.) pour tenter de définir les groupes de femmes devant bénéficier d'un dépistage, on laisse, en fait, passer une proportion importante de femmes qui sont séropositives. »*

*« Il n'est pas question, compte tenu de la fréquence de contamination par le virus, d'étendre maintenant le dépistage de manière systématique à l'ensemble des femmes enceintes »*, estime le professeur Roger Henrion (maternité Port-Royal, Paris). *Ces résultats soulèvent toutefois de très sérieux problèmes de santé publique. »*

La séropositivité d'une femme enceinte soulève la question de l'interruption de grossesse. On estime aujourd'hui qu'une forte proportion des enfants concernés *in utero* développent rapidement la maladie dans les semaines ou les mois qui suivent leur naissance. Lorsque la séropositivité est découverte au cours du premier trimestre, l'interruption de grossesse est proposée de manière presque systématique à la femme. Certaines femmes acceptent l'avortement, alors que d'autres refusent. *« Les femmes d'origine africaine*, explique par exemple le professeur Roger Henrion, *décident presque toujours de conserver leur enfant, et nous savons qu'en toute hypothèse il peut être recueilli par la famille ; les toxicomanes demandent souvent aussi à garder l'enfant ; ce dernier, pourtant, doit souvent ensuite être placé par les directions d'Action sanitaire et sociale. »*

Le mode de transmission du virus de la mère à l'enfant n'étant pas totalement élucidé, les spécialistes qui ont participé à cette étude estiment qu'une telle recherche doit être continuée. Elle permettra, en particulier, de définir la meilleure conduite médicale à tenir à l'égard des femmes et des enfants concernés, notamment au moment de l'accouchement.

### Pas d'examen prénuptial

Mais les auteurs de cette étude rencontrent les plus grandes difficultés pour obtenir le financement de la poursuite de leurs travaux. Ces derniers ont, pour l'essentiel, pu être lancés grâce à un budget d'environ 350 000 F alloué sans difficulté, au départ, par la direction générale de la santé. Or, aujourd'hui, elle n'a plus la possibilité de financer ce type de recherche. D'autre part, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ne semble pas disposé à débloquer la somme nécessaire (environ 500 000 F).

Cette situation est d'autant plus surprenante que le gouvernement a, par la voix de M. Jacques Chirac, récemment annoncé sa décision de débloquer 100 millions de francs pour financer les recherches sur le SIDA et que tout le monde s'accorde pour souligner l'ampleur et l'urgence des problèmes que pose l'extension de l'épidémie de SIDA chez les femmes enceintes.

Au ministère de la santé, on rappelle que Mme Barzach est *« allergique »* à toute mesure visant à rendre *« obligatoire »* la sérologie du SIDA, sous une forme ou sous une autre. On précise aussi que le ministre de la santé est en définitive revenu sur sa décision, annoncée en février dernier (*le Monde* du 26 février), d'imposer le dépistage obligatoire à l'occasion de l'examen prénuptial. *« Il ne s'agissait, en réalité, que d'un coup de gong, destiné à attirer l'attention des jeunes sur le problème,* explique-t-on aujourd'hui. *Toute notre politique est basée sur la responsabilité individuelle. »*

L'analyse des sérologies HIV pratiquées en France témoigne de la perception très nette du corps médical, comme de l'ensemble de la population, du caractère hétérosexuel de la transmission du virus. Alors qu'à la fin de l'an dernier ces tests de dépistage étaient plus de huit fois sur dix effectués sur les hommes, ils sont aujourd'hui plus d'une fois sur deux pratiqués chez des femmes.

JEAN-YVES NAU.

● **Mille cinq cents séropositifs en Martinique.** – Une campagne de sensibilisation et de prévention, comparant le SIDA à un cyclone, vient d'être lancée en Martinique. Au 31 mars 1987, vingt-trois cas de SIDA ont été enregistrés en Martinique. Seize de ces vingt-trois malades sont décédés. Les spécialistes estiment à 1 500 le nombre de séropositifs, dont 200 cas dépistés sur 350 000 habitants. Le mode de transmission du virus est essentiellement hétérosexuel.

● **98 millions de dollars contre le SIDA.** – L'Organisation mondiale de la santé (OMS) consacrera 98 millions de dollars à la lutte contre le SIDA au cours des dix-huit mois à venir, a annoncé le docteur Jonathan Mann, chef du département Recherche de l'OMS, au cours d'un séminaire sur la maladie qui se termine ce mercredi 1er juillet au siège de l'UNESCO à Paris. Il a précisé que 34 millions seraient consacrés à la lutte contre le mal cette année et 64 millions l'an prochain.

● **Une pétition contre le docteur Bachelot.** – Plus de deux cent cinquante médecins libéraux et hospitalo-universitaires ont signé une pétition dénonçant les « *affirmations pseudo-scientifiques* » du docteur François Bachelot, député du Front national, sur le SIDA et l'« *utilisation qu'il fait de sa qualité de médecin pour propager des thèses d'exclusion et de xénophobie* ». « *Ce faisant,* déclarent-ils, *il s'est mis de lui-même au ban de la communauté médicale et scientifique.* »

NDLR. – Le docteur Bachelot est membre suppléant du conseil départemental de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine.

## Les visites du cardinal

Le cardinal de New-York, Mgr John O'Connor, s'est offert, le mardi 30 juillet, de travailler bénévolement dans un hôpital new-yorkais réservé aux victimes du SIDA.

Un porte-parole de l'hôpital administré par le diocèse, le Saint Clare's Hospital, a indiqué que le cardinal avait fait cette proposition en venant inaugurer un centre dentaire. Mgr O'Connor a dit qu'« *il se porterait volontaire pour mieux connaître les patients* ». « *Il veut s'occuper directement des malades* », a déclaré le porte-parole. Ce dernier a précisé que les volontaires effectuaient dans cet hôpital des tâches telles qu'aider les malades à marcher, à manger ou à faire leur correspondance.

De son côté, un porte-parole du cardinal a indiqué que Mgr O'Connor comptait se rendre à l'hôpital plusieurs fois par semaine pendant environ un mois, ou « *autant que son emploi du temps le lui permettra* ». – (AFP.)

# Sciences

## M. Jean-Pierre Causse dirigera le Conseil de la recherche scientifique

**Le ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade, a procédé, mardi 30 juin, à la mise en place du Conseil de la recherche scientifique et technique (CSRT). La vice-présidence de cet organisme – présidé par le ministre – est confiée à l'un de ses deux conseillers, M. Jean-Pierre Causse, directeur général adjoint chargé de la recherche à Saint-Gobain, qui succède à un chercheur, M. François Kourilsky.**

Instance de concertation et de dialogue sur tous les grands choix de la politique de recherche française, le CSRT, créé en juillet 1982, compte quarante membres dont vingt-sept viennent d'être renouvelés. Quatre de ces personnalités venant du CNRS restent à désigner.

Au cours de sa première réunion, tenue mardi 30 juin, le CSRT a mis en place cinq groupes de travail plus précisément chargés des problèmes d'évaluation (M. Jean-Baptiste Donnet), de recherche et de transfert de technologie (M. Pierre Castillon), d'emploi scientifique (M. Michel Crozier), des régions (M. François Juillet) et de financement de la recherche (M. Guy Paillotin).

Ont été nommés en qualité de membres représentatifs des communautés scientifiques et techniques et des différents secteurs de la recherche : MM. Jean Carpentier, président de l'ONERA ; Jean-Pierre Causse, directeur général adjoint chargé de la recherche à Saint-Gobain ; Jean-Pierre Changeux, président du conseil scientifique de l'INSERM ; Mme Marie-Lise Chanin, présidente du Comité national de géophysique et de géodésie ; MM. Philippe Chartier, directeur scientifique de l'AFME ; Jean-Baptiste Donnet, directeur du centre de recherche sur la physico-chimie des surfaces solides au CNRS ; Pierre Faurre, PDG de la SAGEM ; Daniel Fries, chef du service de néphrologie et de transplantation à l'hôpital de Bicêtre ; Claude Jessua, professeur de sciences économiques à Paris-II ; Mme Nicole Le Douarin, directeur de l'institut d'embryologie du CNRS ; MM. Pierre Mainguy, directeur scientifique de BSN ; Gaston Meyniel, directeur du centre de lutte contre le cancer de Clermont-Ferrand ; Jean-Pierre Noblanc, directeur du laboratoire de Bagneux du CNET ; Guy Paillotin, directeur général adjoint de l'INRA ; Paul Rigny, directeur des études de séparation isotopique au CEA ; Maurice Roseau, directeur scientifique de l'INRETS.

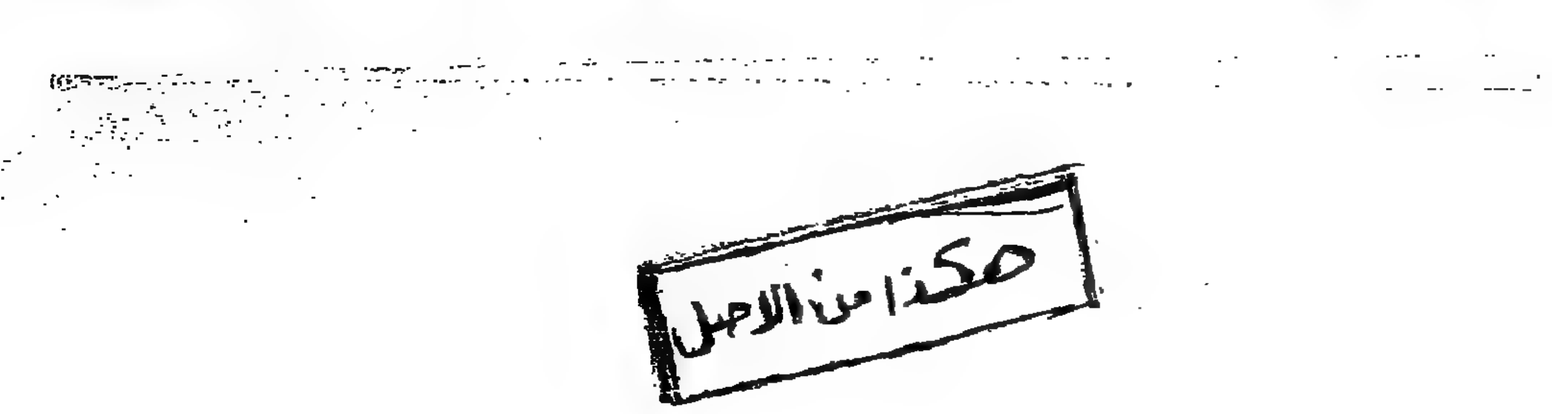
Ont été nommés en qualité de personnes représentatives du monde du travail des secteurs productifs, sociaux et culturels et des régions : MM. Pierre Castillon, directeur de la recherche à Elf-Aquitaine ; Jean-Yves Cerfontaine (FEN) ; Jean-Pierre Chaffin (CGC) ; Laurent Citti, directeur du développement à la CGE ; Michel Crozier, directeur du Centre de sociologie des organisations ; Pierre Dap (région Lorraine) ; Désiré Devienne (FNSEA) ; Albert Fenzy (CSMF) ; Hubert Fremy (région Centre) ; Marc Fumaroli, professeur de lettres au Collège de France ; André Gautier (CFTC) ; Mme Jeanne Grosclaude (CFDT) ; MM. Albert Grosseau (CNPF) ; Pascal Janots (CGT) ; François Juillet (région Rhône-Alpes) ; Jean-Claude Laplante (FO) ; Gaétan Lepeu (CGPME) ; Bernard Leroy (région Haute-Normandie) ; Jean Tavernier (région Aquitaine) ; Gérard Worms, président de l'ANRT.

J.-F. A.

### Publication de plans du moteur d'Ariane

Deux quotidiens des Yvelines, *le Courrier des Yvelines* et *le Courrier de Mantes*, ont publié, le 1er juillet, des plans du moteur HM-60 qui propulsera le premier étage de la fusée Ariane-5. Interrogé à propos de ces documents, parvenus aux deux quotidiens par la poste et portant en-tête d'une société de sous-traitance du constructeur des moteurs de la fusée Ariane (SEP), un porte-parole de la SEP a déclaré que ces plans étaient périmés et que ceux, publics, distribués pendant le dernier Salon du Bourget étaient plus précis encore.





هكذا من الأصل





Le Monde

# DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

## Directeur de banque

**ETABLISSEMENT FINANCIER**, Paris, 12 personnes, nous avons une activité de base : le crédit immobilier, et nous nous diversifions aujourd'hui dans les produits financiers.

35-40 ans, de formation supérieure, notre dirigeant est un généraliste de la fonction bancaire, connaissant les produits financiers et le crédit immobilier. **(Réf. 569)**

## Directeur adjoint de la trésorerie

**L'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES FRANÇAIS**, Paris Ouest, nous cherchons le Directeur de notre Trésorerie Francs. Il anime une équipe de 8 personnes.

30-32 ans, Ingénieur ou Grande Ecole de Commerce, vous êtes davantage qu'un homme de marchés, un généraliste de la fonction Finance, avec une compétence dominante en trésorerie. **(Réf. 571)**

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence correspondante, à Catherine de La Roche Saint André - **JACQUES TIXIER S.A.** - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

**jacques tixier s.a.**
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

## Cadre de direction

Cette société textile performante, implantée en métropole lilloise, filiale d'un groupe international, recherche un cadre de direction. Directement rattaché à la direction générale, il participera à la gestion globale de l'entreprise et prendra en charge l'animation des différents services, production, commercial, administratif et comptable. Il aura en permanence le souci d'optimiser l'utilisation des moyens disponibles en vue d'atteindre la meilleure efficacité et la meilleure rentabilité. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure, commerciale ou technique, ayant acquis une expérience significative dans une fonction de responsabilité au sein d'une entreprise textile. La pratique courante de l'anglais est absolument indispensable. La rémunération sera déterminée en fonction des compétences. Des perspectives d'évolution intéressantes sont à envisager pour un candidat de fort potentiel. Écrire à M. OLARI en précisant la référence A/4870M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
19, [illegible] Flandre - 59170 CROIX - Tél. 20.72.52.25
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

## direction générale

**400/500.000 F + bonus**

*Une Société spécialisée dans la DISTRIBUTION de PRODUITS PHARMACEUTIQUES - appartenant à un GROUPE vis-à-vis duquel elle joue un rôle de Prestataire de Services - recherche son DIRECTEUR GENERAL.*

*En charge de la totalité des Services Logistique, Informatique, Comptabilité et Contrôle de Gestion et Administration des Ventes, il bénéficiera d'une large autonomie. Animateur proche des hommes, il coordonnera et animera l'activité de 300 personnes. Bon organisateur il optimisera en permanence le flux des marchandises (20.000 références) avec l'aide d'un outil informatique performant. Son action s'inscrira dans le cadre d'un budget et d'une comptabilité consolidés au niveau du Groupe.*

*Ce poste - que l'on peut assimiler à celui d'un patron de PME - conviendrait à un INGENIEUR/GESTIONNAIRE, ayant déjà dirigé avec succès un atelier ou une usine d'assemblage de produits complexes, un dépôt de produits pharmaceutiques ou une plateforme de dispatching de la Grande Distribution.*

*Les dossiers de candidatures - sous Réf. 5367 MD à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par*

DEVELOPPEMENT
*10, rue de la Paix - 75002 Paris*

MEMBRE DE SYNTEC

## DIRECTEUR COMMERCIAL

**Afrique francophone**

Une importante société spécialisée dans la GRANDE DISTRIBUTION de vente en gros (C.A. 370 MF effectif 350 personnes, dont 7 expatriés) implantée en Afrique francophone, recherche son Directeur Commercial. Int[illegible] dans une société solidement structurée et informatisée, le futur Directeur Commercial assurera la première année la gestion et la supervision des opérations dans le département Marchandises Générales, avant d'assurer au cours de la deuxième année, les fonctions globales propement dites du Directeur Commercial (animation, coordination, supervision et gestion des activités commerciales de l'ensemble des départements, y compris la quincaillerie). A moyen terme, il pourra accéder à des responsabilités particulièrement attractives. Agé de 45 à 50 ans, de formation supérieure type HEC, ESSEC ou ESCAE, vous pouvez justifier d'une expérience de 5 à 10 ans, dans cette fonction, acquise en partie, dans un pays d'Afrique francophone. La connaissance des produits et la Grande Distribution n'est pas indispensable. En revanche, vous devez parfaitement maîtriser toutes les opérations commerciales inhérentes à ce type de fonction (commandes, rotation des stocks, approvisionnements, fournisseurs, marges, etc...). De plus, vous êtes précis, rigoureux, méthodique et organisé, gestionnaire, commercial, ouvert à autrui et animateur d'équipe. Votre rémunération sera de 600 000 FF avec les avantages en nature liés à l'expatriation (logement + gardien + voiture de fonction, eau + électricité payées par la société, soins médicaux gratuits dans ce pays et en France). Contrat à durée indéterminée.

Adresser lettre manus., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 50012/M à J.C. DEREY, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

sélé CEGOS

CURRICULUM

## DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

**FF 500 000 + +prime**

Un très important groupe multinational, recherche le Directeur des Ressources Humaines de sa filiale française (+ de 5 000 personnes). Collaborateur direct du Directeur Général, il sera chargé d'élaborer et de mettre en place une politique sociale dynamique et un système de gestion des ressources humaines, d'en assurer la diffusion, d'en suivre l'application et d'en contrôler les résultats. Professionnel confirmé, 35 ans minimum, de formation supérieure et parfaitement bilingue anglais/français, le candidat devra posséder une solide expérience de la fonction acquise dans un groupe multinational ; gestion des salaires, législation du travail, organisation, formation, recrutement, gestion de l'encadrement, et planification humaine et sociale, selon les conceptions et pratiques les plus modernes. Poste à haut niveau.
Adresser rapidement une lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. DT/C7 à notre conseil

Patrick BRUNETEAU
PB International Management
8, rue Georges-Ville, 75116 Paris.

## AGENT des MARCHES INTERBANCAIRES

Pour faire face à notre développement dû à notre activité diversifiée sur les marchés, nous recherchons un

## OPERATEUR CONFIRME

Les candidats devront avoir acquis une expérience significative sur le marché interbancaire.

Merci d'adresser lettre de motivation + CV sous référence MD/489/G (portée sur la lettre et sur l'enveloppe) à notre Conseil.

chp CABINET Henri PHILIPPE
[illegible]

## Directeur général

**FF 500.000+**
SOCIÉTÉ DE SERVICES INTERNATIONALE

La filiale d'un groupe international recherche son Directeur Général. Responsable d'un centre de profit il sera jugé sur ses performances dans un contexte difficile. Orienté vers les résultats, vrai manager professionnel, le DG devra apporter la preuve de sa capacité à contrôler un centre de profit comportant la gestion de nombreux contrats et à en dégager des profits. Anglais courant. Adresser dossier de candidature, C.V. et téléphone personnel, sous référence 7054 au journal "Le Monde" Publicité, 5 rue de Monttessuy 75007 Paris, qui transmettra.

Un fabricant de fermetures pour le bâtiment a récemment mis en place une unité très performante de production de menuiseries PVC.
Il cherche son

## DIRECTEUR GENERAL

Celui-ci se voit confier une entreprise dont le succès s'affirme. Il aura pour objectif d'en maintenir la productivité en accroissant le volume d'affaires. Il est assisté par un collaborateur commercial.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs ayant une parfaite connaissance des techniques de production PVC, l'expérience de la fabrication et un tempérament de meneur d'hommes.

Nous travaillons dans une ville de province proche de Paris.

Si vous souhaitez vous associer à notre développement, écrivez à notre Conseil :

J.E. LEYMARIE
CHATELIER CONSEILS
40 ter avenue de Suffren
75015 PARIS

HAVAS CONTACT

## P.D.G. dans le foie gras.

Une société du Sud-Ouest spécialisée dans les produits gourmands. Haut de gamme. Environ 20 millions de CA. 25 % de croissance par an. Une capacité de production pouvant être multipliée par 3 sans investissement. Une bonne implantation commerciale en France et à l'Export.

Vous en serez le patron. Homme orchestre des achats, de la fabrication, de la gestion financière et du marketing, vous apporterez la poigne de l'action et l'œil éclairé du stratège.

Un joli challenge après une expérience réussie de centre de profit ou de direction de production dans la conserverie. Vous allez être nombreux à répondre à cette annonce, d'autant que la rémunération attractive n'est pas à négliger. A vous de convaincre les consultants de Sirca, 64 rue La Boétie, 75008 Paris, en leur adressant votre CV + photo, ceci en toute confidentialité, s/réf. 684 875 M.

**Sirca**
Paris-Lyon-Madrid

Membre de Syntec

Nous sommes un GROUPE FINANCIER
leader sur le marché français du
CREDIT-BAIL et de la LOCATION
FINANCIERE (1300 personnes, 14 milliards d'EN COURS)
et développons notre implantation
au plan international. Partenaire financier d'entreprises à vocation industrielle et commerciale, notre progression continue implique le renforcement de notre EQUIPE DE DIRECTION et nous recherchons notre

## Futur directeur commercial

VOTRE MISSION : assurer le développement stratégique de notre Groupe dont la vocation est de FINANCER LES EQUIPEMENTS DES ENTREPRISES, définir la politique commerciale dans le cadre du PLAN GENERAL DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE, concevoir et mettre en œuvre les moyens de commercialisation.
Pour réussir, vous êtes doté d'une solide formation de base (GRANDE ECOLE), de plusieurs années d'expérience à des postes de DECIDEUR en direction générale et/ou commerciale, de préférence dans les prestations de services, les activités de location ou de leasing. Vous avez fait la preuve de vos bonnes capacités conceptuelles ; vous avez le goût de la communication et de l'animation. La maîtrise de langues étrangères, notamment de l'anglais, est un plus.
NOUS VOUS APPORTONS : • une possibilité de DEVELOPPEMENT au sein d'un groupe où la valeur de l'homme est un atout essentiel ; • des conditions de travail dans un environnement de qualité tourné vers l'avenir ; • une rémunération particulièrement stimulante.

Candidats de grande valeur, pour ce poste de haut niveau, merci d'adresser vos CV, photo et rémunération à MERCURI URVAL - 14 bis, rue Daru, 75008 PARIS s/réf. 46.914 MD portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

## DIRIGEANT ET ANIMATEUR DANS LA GRANDE DISTRIBUTION

Pionnier de la **distribution moderne**, nous sommes aujourd'hui une grande enseigne de notoriété nationale.

A un gestionnaire confirmé, maîtrisant parfaitement la fonction **financière informatisée** et alliant des qualités d'organisation, de rigueur et de méthode à une approche concrète des exigences du rôle **commercial**, nous proposons un poste de :

## Manager - directeur

Véritable interface entre la Direction du groupe et les fournisseurs, dans un esprit de concertation permanente, ce cadre supérieur, homme de communication, manifestera un intérêt constant à la qualité de ses liens avec les décideurs économiques.

Poste basé à PARIS.

Adresser lettre + photo + C.V. à **A.C.P.** - 3, rue Dupleix - 29200 BREST - Tél. 98.46.20.78.

entreprises

MEDIA

## DIRECTEUR DES ETUDES

**L'homme**

- une formation d'ingénieur (Centrale, Mines, Supelec, Ecoles d'ingénieurs...).
- 7 à 10 ans d'expérience de la conduite de projets industriels dans le domaine électronique ou informatique (matériels ou logiciels),
- le sens du management et de la communication,
- un esprit créatif et un goût prononcé pour l'innovation.

**La mission**

- concevoir, en relation étroite avec le PDG, les axes de diversification de l'entreprise,
- manager la recherche et le développement,
- diriger et animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

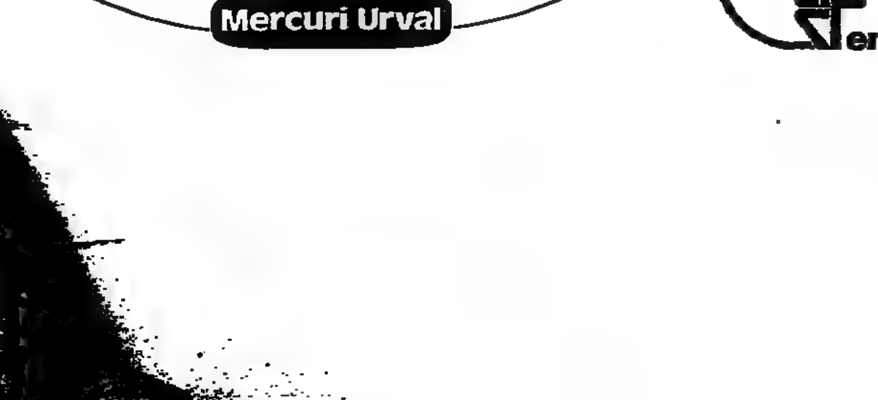
**L'entreprise**

- PMI en fort développement dans le domaine de la télématique, de la connectique et de l'informatique des moyens de paiement.

Le poste est basé en région parisienne et la rémunération ne sera pas inférieure à 400 KF.

Si cette proposition vous intéresse, téléphonez au 35.75.35.62 ou envoyez votre CV à ALC - 421, rue du Maréchal Leclerc - 78670 VILLENNES S/SEINE.

ALAIN LAPARRA CONSULTANTS
PARIS LOS ANGELES ABIDJAN



# Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Filiale immobilière d'un important Groupe financier

Région Parisienne

**500.000 F. +**

## Directeur Général Adjoint

Rattaché au Directeur Général, il aura pour rôle principal d'examiner et de superviser les deux secteurs suivants : l'un la gestion d'un patrimoine immobilier substantiel, l'autre la délégation de maîtrise d'œuvre en aménagement de zones urbaines et la promotion immobilière classique.

Une expérience réussie dans le métier, ainsi qu'une bonne connaissance des autorités locales et municipales seront des critères déterminants.

La maturité d'un début de cinquantaine est un atout complémentaire.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et téléphone, sous réf. 14 M

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

CURRICULUM

Un important groupe industriel multinational français recherche son

## Directeur Stratégie-Développement

**Paris** **450 KF**

Répondant au Directeur Général adjoint, il sera chargé de l'élaboration du plan de stratégie de la société et aura la responsabilité des dossiers de fusions / acquisitions, tant en France qu'à l'étranger.

Le candidat (X, HEC... + MBA), aura une première expérience haut de Bilan et parlera couramment l'anglais.

Contacter Charles-Henri Dumon au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + tél. + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 19 avenue George V - 75008 Paris sous réf. 500 CHD.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement financier
Paris.Londres.Bruxelles.New-York.Sydney

A.R.P.

## ALIMENTAIRE
### Grande marque mondiale
### Chef de groupe de produits

Un groupe international de tout premier plan offre une opportunité particulièrement attractive à un Chef de Groupe à qui seront confiés la gestion et le développement d'une marque mondialement connue.

Sa mission impliquera :
- la gestion de budgets publi-promotionnels importants en liaison avec des agences renommées,
- l'animation de chefs de produits "Senior".

La réussite dans ce poste-clé nécessite :
- une formation HEC, ESSEC, ESCP... + MBA apprécié,
- 5 ans environ d'expérience et des résultats particulièrement performants en marketing produits grands publics, au sein d'un groupe important, de préférence chez un des "Grands" de l'alimentaire,
- une envergure personnelle, des qualités de créativité et de rayonnement, permettant de s'affirmer comme un interlocuteur apprécié, tant à l'intérieur du groupe qu'à l'extérieur.

Larges perspectives d'évolution de carrière dans le groupe.
Poste : ville province Est France

Ecrire sous réf. RG 513 AMD
Discrétion absolue
Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

# INTERNATIONAL

ESPAGNE

Notre Société, appartenant à un grand groupe français, assure la fabrication et la distribution de produits textiles haut de gamme.

Notre filiale espagnole (C.A. 800 millions de Pesetas) à Barcelone, recherche son

## DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Ce poste, très opérationnel, recouvre les missions suivantes :

- d'une part, l'élaboration, le suivi et le contrôle des budgets, la gestion de l'ensemble des activités administratives et financières ainsi que du système informatique,
- d'autre part, la gestion des approvisionnements France/Espagne et des achats, ainsi que la responsabilité du dépôt et de la logistique.

Ce poste s'adresse à un candidat de nationalité française ou espagnole, parfaitement bilingue, de formation HEC, ESSEC et ayant une expérience solide du contrôle de gestion et/ou de la gestion d'une PME.

La connaissance du catalan serait un plus.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 134/M à CURRICULUM "l'Atelier", 6, Passage Lathuile 75018 PARIS.



General Electric Silicones is a worldwide leader in the silicone industry. With applications as diverse as automotive engine gaskets to construction sealants, and from electronic conformal coatings to additives for plastics, silicones are the choice for many industries. To sustain the current high growth rate we are seeking several

## marketing programs specialists

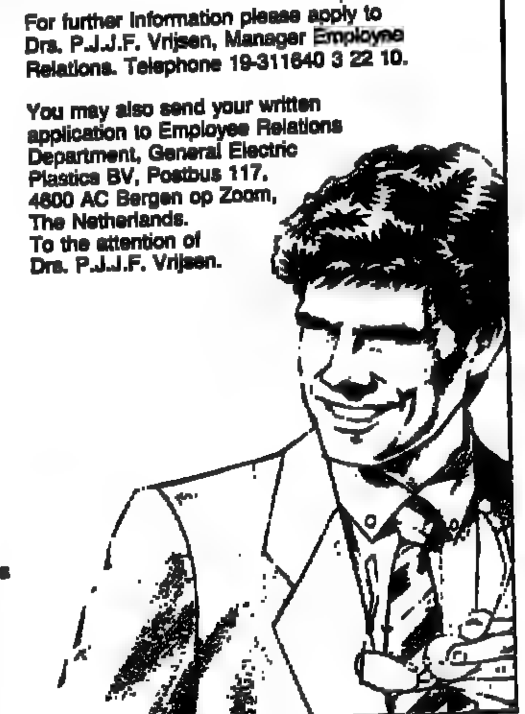
**(based in Bergen op Zoom, The Netherlands)**

Reporting to the Manager Industrial Marketing Europe, these specialists will be fully responsible for:
- identifying and developing new applications for silicones focused on some key market segments throughout Europe;
- working with OEM's to obtain specifications for GE materials;
- integrate with field sales, US operations and other GE components;
- provide marketing direction by developing market strategies, product development plans and pricing plans.

Applicants should:
- be educated to degree level in a technical subject;
- be fluent in English plus good knowledge of German and/or French;
- have excellent communication skills with ability to work in an international environment;
- be aggressive, self-starting, highly motivated individuals;
- have sales and marketing experience preferably of raw materials for advanced technology industries (silicone and/or engineered plastics);
- be willing to relocate to our European Headquarters Bergen op Zoom - The Netherlands.

For further information please apply to Drs. P.J.J.F. Vrijsen, Manager Employee Relations. Telephone 19-311640 3 22 10.

You may also send your written application to Employee Relations Department, General Electric Plastics BV, Postbus 117, 4600 AC Bergen op Zoom, The Netherlands. To the attention of Drs. P.J.J.F. Vrijsen.



**GENERAL ELECTRIC SILICONES**

Importante société d'importation et distribution implantée en

**AFRIQUE FRANCOPHONE**

recherche son

## DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

**chargé de la gestion.**

- Il sera responsable de la totalité des fonctions d'approvisionnement, de logistique et d'exploitation avec le souci de la mise en place, du suivi et de l'évolution des procédures, de l'organisation, des contrôles et des rentabilités de tous les Etablissements dans le cadre des budgets et en application de la politique générale.
- Véritable bras droit du D.G., le candidat sera obligatoirement un homme de terrain justifiant d'une expérience réussie dans l'organisation, le développement et le contrôle d'une société de distribution à Etablissements multiples, ou la gestion/exploitation de grands chantiers.

Nous recherchons en priorité un excellent gestionnaire au sens concret et pragmatique du terme, capable d'initiative et d'autonomie, dans un environnement où la bonne maîtrise du quotidien compte autant que la planification.

Nous offrons une rémunération motivante ainsi que les avantages liés à l'expatriation (logement, congés, etc...).

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo d'identité s/réf. 3924, qui seront transmis par :

Pierre Lichau s.a.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

COMMUNICO





*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

## SALES/SERVICE ENGINEERS

NL Treating Chemicals, an oilfield specialty chemical firm seeks sales and service engineers to be involved in technical services and product sales in Europe, Africa, Middle and Far East.

Candidates should have a college degree in Chemistry and be fluent in English plus one additional appropriate language. We offer a competitive salary plus allowances dependent upon country assignment.

The normal work schedule will be a rotating 5/3 weeks between the home location and assignment location.

*Please apply in English with full personal and career details including salary requirements to:*



W. F. Aimone
Director of Employee Relations
NL Treating Chemicals
P.O. Box 60020
Houston, Texas 77205, U.S.A.



Nous recherchons pour une importante société Africaine de production textile dont nous assurons la gestion :

## DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Rattaché à la Direction Générale, vous êtes responsable des activités financières et comptables de l'entreprise (comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion, budgets, relations avec les banques...)

Vous aurez également la responsabilité de l'administration et du juridique.

Vous aurez à votre disposition un IBM 36 ainsi qu'un P.C.

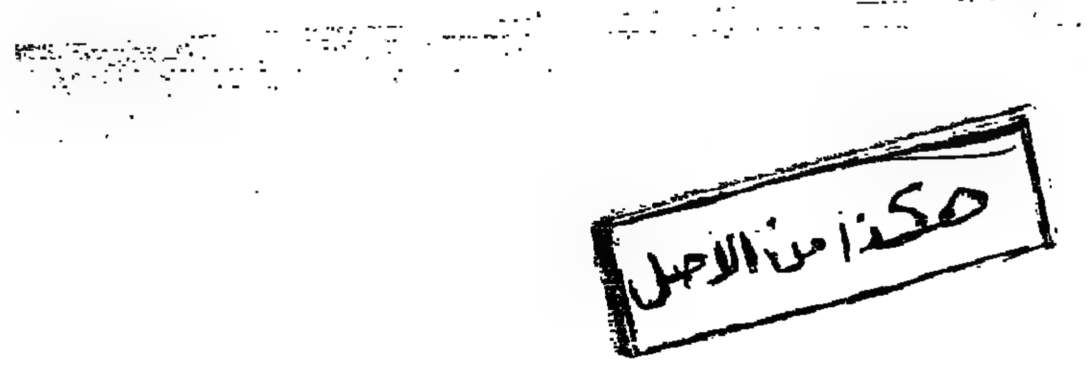
Le poste est situé dans un pays francophone de l'Afrique Centrale.

Vous êtes de formation DECS avec une expérience minimum de 5 ans dans un poste similaire. La connaissance de l'Afrique serait un atout supplémentaire.

Nous vous offrons des conditions de rémunération intéressantes ainsi que les avantages liés à l'expatriation.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. sous référence 136/M à M.J. WEBER DMC - Gestion des Cadres - 88, rue de Rivoli 75004 PARIS.

CURRICULUM



هكذا من الأصل





# INTERNATIONAL

BLOHORN S.A.

**BLOHORN S.A.** *société ivoirienne du Groupe UNILEVER recherche pour son siège d'Abidjan de jeunes*

## ASSISTANTS CHEFS DE PRODUITS

### de nationalité Ivoirienne — HEC - ESSEC- ESCAE...

*En contact direct avec une équipe marketing expérimentée, vous aurez à mettre en œuvre à la fois des qualités de rigueur et de créativité, de ténacité et d'adaptation.*
*Notre objectif : vous former pendant 2 ou 3 ans au métier de chef de produits en vous faisant aborder les domaines de la gestion de produits, des études-marketing et du médiaplanning.*
*Les moyens : vous impliquer rapidement dans toutes les techniques d'un marketing sophistiqué, en Côte d'Ivoire et en Europe.*
*Votre développement à plus long terme se fera à l'échelle de vos compétences et de la dimension internationale du Groupe UNILEVER.*
*Merci d'adresser votre dossier de candidature à la Direction du Personnel - BLOHORN - OI BP 1751 - ABIDJAN - République de Côte d'Ivoire.*

UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE



DMC recherche pour une importante société Africaine de production textile dont elle assure la gestion :

## CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché à la Direction Générale, le candidat aura pour principales responsabilités :

- l'élaboration et le suivi des budgets (analyses...),
- l'établissement des reportings et consolidation,
- la réalisation d'un important projet de contrôle et de comptabilité analytique.

De formation supérieure ESSEC, Sup. de Co., il devra avoir une expérience similaire d'au moins 5 ans si possible dans un environnement industriel avec une bonne pratique des techniques informatiques et principalement la maîtrise de la micro-informatique.

Nous offrons bon salaire et nombreux avantages liés à l'expatriation.

Merci d'adresser C.V. sous référence 138/M à M.J. WEBER - DMC - Gestion des Cadres - 88, rue de Rivoli 75004 PARIS.

## INDUSTRIES CHIMIQUES DU SENEGAL

Réalisation de grande envergure, valorisant d'une part la production des phosphates de TAÏBA et d'autre part l'exceptionnelle situation du port de DAKAR à la croisée des routes atlantiques. Les I.C.S. recherchent pour ses unités d'Acides ( Daro - 100 kms N.E. DAKAR ) leur

## CHEF de SERVICE MAINTENANCE

Cet ingénieur diplômé d'une Grande Ecole sera responsable de l'activité de 120 personnes réparties entre mécanique, électricité, automatisme, régulation et gestion des stocks. Il agira sur la mise en œuvre et l'amélioration des compétences du personnel sur l'organisation du préventif et de l'intervention afin d'optimiser la disponibilité et la préservation des installations. Il s'appuiera pour celà sur une expérience réussie de maintenance dans l'industrie de process.

Position assortie des conditions et avantages liés à l'expatriation.

Adresser lettre de candidature et C.V. sous référence IC/CSE à CETAGEP 30 avenue Amiral Lemonnier - 78160 MARLY-LE-ROI

CETAGEP



L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Rome, Italie recherche un

## BIBLIOTHECAIRE EXPERIMENTE

pour le poste de Chef de la Section références et information documentaire dans la bibliothèque David Lubin. La bibliothèque regroupe plus d'un million d'ouvrages et est au service de l'Organisation qui gère des projets dans le monde entier.

Le candidat devra diriger un personnel important impliqué dans la recherche documentaire, la distribution de documents, la production de microfiches, la propagation d'informations sélectionnées et la formation d'aides-bibliothécaires.

Le poste implique quelques déplacements et la parfaite connaissance de l'anglais ainsi que du français ou de l'espagnol.

• Qualifications: Diplôme universitaire plus diplôme de spécialisation en bibliothéconomie. Sept ans d'expérience professionnelle à des postes de responsabilités croissantes dans une grande bibliothèque ou une bibliothèque scientifique et l'aptitude confirmée aux fonctions d'encadrement.

• Avantages: Indemnité d'installation, indemnité de poste en fonction du coût de la vie, indemnité pour frais d'études des enfants et autres avantages liés à l'emploi dans une organisation internationale.

Prière d'adresser curriculum vitae avant le 20 juillet 1987 en faisant référence au VA 351-GIL à: Administrateur du Personnel GID/FAO - Via delle Terme di Caracalla - 00100 Rome, Italie

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES recherche un

## Directeur Adjoint

pour une filiale située dans le

**PACIFIQUE**

PROFIL :
- âge minimum 32 ans,
- formation grande Ecole de Gestion,
- expérience de gestionnaire confirmé dans le secteur des services et particulièrement dans le commerce des denrées alimentaires,
- connaissance et pratique de la langue anglaise.

Logement et voiture de fonction fournis.

Merci de bien vouloir adresser un dossier de candidature complet comprenant lettre manuscrite, C.V., photo récente et copie des diplômes et certificats professionnels, s/réf. 11900 à PIERRE LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

## General Manager for West Africa

Our client seeks to recruit an energetic manager to take charge of a company engaged in the importation, manufacture and distribution of a range of specialised products.

The successful candidate, ideally aged 38-50, married and probably a graduate, will have previous managerial experience in West Africa and the ability to develop the business profitability and to lead and motivate an enthusiastic team. Fluent in French and a working knowledge of English essential.

This challenging and demanding position offers an attractive remuneration and fringe benefits.

Written applications in French together with full c.v. should be sent to :

The Managing Director
Clarence International Limited
P.O. Box 567
GIBRALTAR.

# Le Monde CADRES

## Etablissement hospitalier privé à but non lucratif du Nord

(RÉGION DUNKERQUOISE) 350 SALARIÉS

recherche

## UN (E) RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

(ENVIRON 30 ANS)

Sa mission, aux côtés du Directeur Général, est :
- d'assurer les fonctions liées à la comptabilité générale et analytique ;
- d'élaborer les budgets d'exploitations et d'analyser les réalisations ;
- d'effectuer toutes études de contrôle de gestion concernant tous les aspects de l'entreprise.

Ce poste convient à un diplômé de l'Enseignement Supérieur ou Ecole Supérieure de Commerce :
- Formation DECS souhaitée ;
- si possible expérience du Secteur Hospitalier ou de Contrôle de Gestion.

Ses qualités de rigueur, de contact, d'initiative, doivent lui permettre de jouer un rôle moteur dans l'entreprise.

Adresser CV et photo sous nº 8688, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris 7ᵉ.

IMPORTANTE COMPAGNIE MARITIME

recherche pour siège social Marseille

## 1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR MIAGE DEBUTANT

Adres. c.v., photo et prét. SNCM 61, bd des Dames, 13002 Marseille.

ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER PRIVÉ 250 LITS, RHONE-ALPES cherche

## ADJOINT AU DIRECTEUR

Formation sup. et connaissance en gestion hospitalière informatisée.

Env. c.v. sous nº 8.650 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

## INSTITUTION DE RETRAITE

recherche

## Chef de Comptabilité

- Minimum 35 ans.
- DECS + expérience en cabinet d'expertise comptable, banque ou assurance.

Lieu de travail : Val de Loire

*Envoyer C.V. + lettre manuscrite et prétentions sous réf. 11694 M à BLEU Conseil - BP 86 94303 VINCENNES CEDEX qui transmettra*

## formation professionnelle

Les Enseignements de l'Institut de Traducteurs et d'Interprètes débuteront pour l'année 1987-1988 le 15 octobre :

- ATTACHÉ de RELATIONS INTERNATIONALES
- TRADUCTEUR
- INTERPRÈTE

Niveau minimum requis (section ARI) : BAC + 2 (DEUG)

Une brochure sera envoyée sur simple demande. Date limite d'inscription 31 juillet 1987 (cas except. : 15 septembre).

Renseignements et inscriptions Institut de Traducteurs et d'Interprètes (ITI). 8, quai Kléber-le-Sébastopol 67000 Strasbourg. Tél. : 88-75-02-08.

IMPORTANT GROUPE DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE recherche

## JEUNE(S) BTS

COMPTABILITÉ pour compléter équipe comptable

Des missions d'audit seront à effectuer dans les établissements de province.

Dynamisme, esprit d'équipe et de synthèse seront des qualités indispensables.

Adresser courrier manuscrit avec CV + photo et prétent. à GMP, M. Taupin, 15, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Agence IMMOBILIÈRE 15ᵉ rech. :

## NÉGOCIATEURS-ICES

pour vente appartements s/Paris, voiture indisp. J. SUTEAU, 96, rue des Entrepreneurs, 75015 Paris.

# DEMANDES D'EMPLOIS

## CHEFS D'ENTREPRISE

**L'Agence Nationale Pour l'Emploi** vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ASSISTANTE DE DIRECTION GÉNÉRALE. – Multilingue, anglais parfait. 15 ans exp. postes très haut niveau internationaux. Ayant assumé toutes fonctions administratives et relationnelles. Organisée, habituée encadrement petites équipes, rédaction courrier, pratique sténo-dactylo anglais-français.

RECHERCHE poste dans PMI-PME ou grande entreprise basée Paris. Disponible pour voyager. (BCO/MS 1052.)

PROFESSIONNEL DU MARKETING DIRECT. – Plus de 150 références dans les services industries et distribution.

RECHERCHE centre de profit existant ou projet. 5 challenges réussis, le 6ᵉ dans votre entreprise ? (BCO/CR1053.)

ASSISTANTE DE DIRECTION. – Haut niveau, grande autonomie. Sens des responsabilités. Capable d'initiative et d'organisation. Maîtrise de toutes les taches de secrétariat, organisation des voyages, réunions, colloques, etc. Goût des contacts humains.

DÉSIRE offrir des services à toute société parisienne performante. (BCO/JV 1054.)

HEC CPA. – 56 ans. Spécialiste trading international matières premières et produits chimiques. 7 ans exp. compensations internationales (en particulier avec les pays de l'Europe de l'Est) avec négociation et réalisation d'accords de buy-back et de countertrade.

OFFRE collaboration à temps plein ou partiel dans cadre multinational (25 ans commerce international dans grands groupes français). (BCO/MH 1055.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

J. F. rech. emploi administratif import export (anglais), expérience dans négociation des crédits documentaires. Ecrire sous le nº 6.955 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

Cple d'origine Allemande 43 ans, avec enfant 6 ans, ch. empl. gardien, entretien propriété. Lui, artisan connais. gal bât. ; elle, formation universit. psycho-logique, peut s'occuper enfants ou pers. handicapés. Tél. : 80-96-24-57.

Adepte échéance 1992 architecte DPLG 35 a. diverses exp. ociales immob. formation CAO, ang. rech. emploi Fr. ou CE, étud. ttes prop. sér. 80-10-48-51.

J. Fille 19 ans, cherche emploi pour le mois de juillet comme secrétaire-dactylo, aide comptable. Diplôme : BEPC, CAP et BEP comptable 1ᵉʳ degré de comptabilité.

## propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à tous les Français hommes et femmes avec ou sans diplômes. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

## automobiles

## ventes

**moins de 5 C.V.**

Part. à part. vd
**RENAULT 5 GTL**
1984, 5 portes. Bon état. Tél. : 47-30-22-43.

**de 5 à 7 C.V.**

Part. à part. de préfé. vend RENAULT Nevada TD Jan. 87, 6 cv, 2 000 km, blanc., plac. toit., ess.-gla. arr., rét. droit, gel. chro., lib. fi. juin. Prix : 82 000 francs Téléphone : 45-49-14-21

# L'AGENDA

*Alarme*

**CONTRE LE VOL ET LE VANDALISME**

Partez tranquille en W.-E. ou en vacances.
NE SOYEZ PLUS CAMBRIOLABLES, grâce aux systèmes d'alarme SANS FIL.
SANS INSTALLATION, le défenseur de votre habitation :
PROTECTION 2000
Codage électronique secret, matériel simple à utiliser et éprouvé, même en présence d'animaux.
Adressez-vous à un Professionnel qualifié.
SOCIÉTÉ SONODIS - 43-73-62-61

*Cuisine*

**DUO CUISINES**

La spécialiste de la Cuisine Aménagée

**MOBALPA** cuisines

*LES PLUS GRANDES MARQUES EN ÉLECTO-MÉNAGER*

**REMISE EXCEPTIONNELLE**

Centre commercial Carrefour : 77420 CHAMPS-SUR-MARNE - Tél. : 60-06.05.25
Centre commercial Carrefour : 77340 PONTAULT-COMBAULT - Tél. : 60-28-15-59
Centre commercial Continent : 77200 TORCY - Tél. : 60-05-36-66

*Séjours linguistiques*

**L'ANGLAIS dans un HOTEL**

Pension complète dans notre hotel (ou avec une famille Anglaise). Face à la mer.
Leçons en groupes moyenne neuf étudiants – à partir de £20/ jour tout inclus.
**20% REDUCTION** pour un séjour de 90 jours plus.
**30% REDUCTION** pour les groupes de 5 étudiants ou plus.
Ouvert toute l'année. Pas de limite d'âge. Cours spéciaux Noel, Pâques etc.

Ecrire à Regency School of English, Ramsgate, Kent, England Tel: 843 591212
ou : Mᵐᵉ Bouillon, 4, rue de la Persévérance, 95000 Eaubonne Tél. : 39 59 26 33
ou: Regency Langues. 1 Rue Ferdinand Duval, 75004 PARIS Tel: 48 04 99 97

*Échange famille*

FAMILLE française ch. famille anglaise avec enfants pour recevoir garçon 14 ans pour séjours (échanges possibles). Ecr. BARRET, Le Château, Rue du Château, 76360 Barentin. 35-92-21-06.

*Garde d'enfants*

Future maman ch. personne pr garder bébé 07-87, Lyon, logée (24.463 F.) 78-54-55-06/78-43-94-71.

*Vacances Tourisme Loisirs*

Près Saint-Jean-de-Mont 50 m. pl., à louer juil., août, sept., appt 3 p., 8 couchages. Tél. : 60-14-17-17, ap. 20 h.

Sur les collines de Vallauris VUE MER à louer vacances au mois. Au r.-de-c., grand 2 pièces, cuisine. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants. Libre à partir du 15 juillet. Prix abordables. Renseignements : Tél. : (16) 93-64-10-29). M. CARON.

# L'IMMOBILIER

## appartements ventes

### 1er arrdt

**Mº LOUVRE**
3e ét., rue, cour, calme, soleil.
**BEAU 2 P., 45 m².**
REFAIT NEUF, CARACTÈRE
Prestations de qualité.
Direct pptaire 42-96-12-65.

**PALAIS-ROYAL**
liv. 45 m² + 2 chbres, cuis., bains, w.-c., à rénover, 1er ét., clair sur rue 90 m² 1 890 000 F. Micot 43-44-43-87.

### 2e arrdt

Mº Réaumur, superbe 50 m² entièrement équipé, décoration, architecture d'intérieur conviendrait notamment à célibataire, couple ou pied-à-terre. Prix 810.000 F. 42-36-79-08.

Paris 2e arrdt, métro Réaumur, pl. ciel, appt d'except. 100 m², tt cft état neuf + combles. 1 880 000 F. 42-33-13-84.

### 4e arrdt

**4e PLACE VOSGES**
très près : 3 p., cuis., cft, r.-de-ch., terrasse, verdure. 43-36-17-36.

CONTIGU PL. VOSGES
115 m², 4 p. sur grande cour de 500 m², imm. XVIIe.
Tél. : 46-33-37-79.

**HOTEL-DE-VILLE**
GD STUDIO TT CONFORT
IMMEUBLE STANDING
**CIGI 45-48-72-36.**

**CŒUR MARAIS**
parfait état, gd 3 pces, cuis., bns, 2 w.c., soleil.
**CIGI 45-48-72-36.**

CITÉ RUE NOTRE-DAME
Superbe 65 m², poutres, cheminée. Calme. 1.720.000. 46-44-96-07.

SÉLECTION DOLÉAC
**NOTRE-DAME**
178 m² HAUT DE GAMME
DÉCORATION 1930 pers., imm. pierre de t., 3e ét., asc. dble-liv., 3 chbres, GDE CUIS. SUPER ÉQUIPÉE, s. de bns GD LUXE, chf. cent. imm. + chbres de serv. 1 box privé. 5 300 000 F, 42-33-12-29.

Ile-St-Louis duplex 4 p.
49 + 21 m², soleil, charme, sur place jeudi 2 juil. 15 h-18 h. 10, rue St-Louis-en-l'Ile.
**45-48-33-82.**

### 5e arrdt

**QUARTIER LATIN**
STUDIO refait ... 390.000 F.
Gd studio tt cft ... 410.000 F.
Beau stud. 33 m² ... 495.000 F.
2 p. poutres, refait ... 750.000 F.
2/3 p. duplex tt cft ... 900.000 F.
Bd St-Germain 3 p. ... 1.200.000 F.
DABENTRY 42-96-12-93.

**PLACE SORBONNE**
IMM. DIRECTOIRE, SUPERBE 60 m², 3 m. s/plafond, 2 chbres.
SALON CFT. 42-96-10-88.

### 6e arrdt

**SÈVRES-BABYLONE**
**DANS MEME IMMEUBLE**
**PLUSIEURS STUDIOS**
**DIFFÉRENTS ÉTAGES**
**47-42-14-02.**

ST-SULPICE
dans imm. XVIIe, STUDIO 25 m², 3e ét. 520.000 F.
2 PIÈCES 37 m², 3e ét., plein soleil, travx à prévoir.
N.-DAME-des-CHAMPS imm. récent, studio 37 m² s/jardin.
VAL-DE-GRACE
2/3 p. CHARME, SOLEIL, VUE DÉGAGÉE.
MONTPARNASSE/CHERCHE-MIDI
Maison s/2 niveaux, 220 m². NOYÉE DANS LA VERDURE.

Recherchons pour notre clientèle appts, hôtels particuliers, quartiers résidentiels Paris.

**AGENCE LITTRÉ**
41, RUE MADAME, 75006
**45-44-44-45.**

SAINT-MICHEL RAVISSANT
32 m² CHARME. CONFORT
LE POULAIN 43-20-73-37.

**MABILLON** 2 P., bel imm., tt cft, calme, bon état. 700 000. 43-25-97-16.

### 7e arrdt

**ST-FRANÇOIS-XAVIER**
Dans superbe hôtel particulier 100 m², caractère s/verdure. PRESTATIONS DE QUALITÉ. 42-96-59-52.

STS PÈRES (Près Seine) bel appt caractère, poutres, cheminée, dernier ét. (asc. voté). Living + 2 chbres, bur., tt cft. PARFAIT ÉTAT 42-72-40-19.

**RUE DES STS-PÈRES**
CALME, SOLEIL, BEAU LIV. AVEC CHEMINÉE, 2 chbres TT CFT. 42-72-40-19.

DUROC pierre de t., étage élevé, 7 p., tt cft triple récept. + 4 chbres, 2 bns, 3 serv. 6.300.000 F. 43-35-18-36.

SAINTS PÈRES (près Seine)
**COUP DE FOUDRE**
Dernier ét. (asc. voté), liv. 2 chbres, bureaux confort. PARFAIT ÉTAT 42-72-40-19.

**RUE DE BAUNE**
Duplex de caractère rénové
ALAIN BIRN – 42-67-95-30.

### 8e arrdt

**ROND POINT**
**CHAMPS-ELYSEES**
**S/JARDIN MARIGNY**
**48 m², 5e ÉTAGE**
PRIX ÉLEVÉ
**47-42-14-02.**

Tronchet, 80 m² refait neuf, luxueux conv. prof. libérale, descrip. et plan. (16) 93-43-61-12.

### 9e arrdt

CONDORCET Bon imm. 2 p., entrée, cuis., w.c., bns possib., 42 m². Urgent. 43-35-18-36.

**PL. SAINT-GEORGES**
EXCEPTIONNEL
magnifique appt de récept. 265 m², pierre de t., park. 4.200.000 F. 48-28-00-75.

### 11e arrdt

**FG SAINT-ANTOINE**
2 BELLES RÉNOVATIONS
STUDIOS, 2 P., 3 P., 4 P.
REFAITS NEUFS, TT CFT
ST-AMBROISE/RÉPUBLIQUE
2 beaux imm. rénovés
STUDIO, 2 P., 3/4 P.
en l'état ou refait neuf de 330.000 F. à 900.000 F.
DABENTRY 42-96-12-93.

PLACE VOLTAIRE
dans imm. cft. reste un 2 p. occupé loi 48, 1er étage.
**TÉL. : 45-62-41-28.**

### 12e arrdt

**AV. MICHEL-BIZOT**
Imm. pierre de t., standing, étage élevé asc. 3/4 p. tt cft. balcon. 1.225.000 F. Lacoste
Tél. : 43-07-57-15.

AV. MICHEL BIZOT
récent stand. liv. dble + 2 chbres, cuis. équipée, bains. 1.200.000. Micot 43-44-43-87.

Mº MICHEL-BIZOT, 2/3 P. s/cour et rue, imm. pierre de t., près bois de Vincennes. APPT TRÈS BON ÉTAT, asc., chf indiv. gaz, possib. prof. libérale, commerciale, px : 650.000 F. ANIDEP 43-45-26-26.

HOPITAL SAINT ANTOINE
Ds imm. récent 3 p., 7e ét. s/cour et rue, VUE DÉGAGÉE, bel appt clair en bon état, asc., park., chf collectif gaz. Prix : 1.000.000.
ANIDEP 43-45-26-26.

PTE DE CHARENTON
Studio, parfait état, de imm. ancien, 2e ét., très clair s/rue, installation d'une dche à prévoir, 220.000 F.
ANIDEP 43-45-26-26.

**MICHEL-BIZOT**
dans imm. 1960, superbe 4 p., envir. 70 m² impec., tt cft, superbe s. de bns, cuis. entièr. équipée, 7e ét. asc. 890.000 F.
CDS
29, rue Bergère, PARIS-9e.
TÉL. : 45-23-10-86.

Mº REUILLY-DIDEROT
Studio, imm. anc. r.-de-ch. s/cour et rue, refait neuf, calme et clair, chf par imm. 340.000 F.
ANIDEP 43-45-26-26.

Mº BEL AIR, 3/4 P. imm. récent au 1er ét. s/cour appt calme et clair, appt très fonctionnel, 950 000 F.
ANIDEP : 43-45-26-26.

### 14e arrdt

**ALÉSIA**
IMMENSE SÉJOUR + 2 chbres, cuis., bns, parfait état, visible jeu. 2 juil. (13-17 h) 3e ét. 107, av. Général-Leclerc.

RUE CAMPAGNE 1re
**ATELIER ARTISTE**
en duplex, façade classée, 140 m², liv. 2 chbres + serv. Exclusivité. 43-59-60-70.

**ALÉSIA**
**A MODERNISER 100 m²**
Imm. pierre de t., entrée, 4 p., cuis., bns. 47-42-14-02.

MAIRIE bon imm. GD 2 P. tt cft + bureau 62 m². PARFAIT ÉTAT. 1.020.000 F.
TÉL. : 43-35-18-36.

### 15e arrdt

**CONVENTION**
IMMEUBLE RÉCENT, 3 P. tt cft, ét. élevé, asc.
**CIGI 45-48-72-36.**

PARIS-15e, 100 m du CHAMP DE MARS, au pied du HILTON, TRÈS BEAU 3 P. au 5e ét., TRÈS CLAIR, refait neuf dans imm. p. de t., asc. en projet. Px : 1.030.000 F. ANIDEP 43-45-26-26.

**R. DE VAUGIRARD**
EXCEPTIONNEL
120 m² + balc. plein sud, imm. 1977 de très gd stand., récept. 55 m², 2 ou 3 chbres, très gde cuis. équipée, 2 bns, park., 3.150.000 F. 48-28-00-75.

### 16e arrdt

**RUE NICOLO**
135 m² + 30 m² LOGGIA.
**4/5 PIÈCES**
3 bains + park., 1er ét. s/jard.
IMM. RÉCENT ÉTAT NEUF
**ISIS 45-04-39-39.**

**TROCADÉRO**
CALME ET VERDURE
Imm. récent GRAND STANDING très grand séjour, 1 chbre, salle de bns, cuis., 71 m² et 1 STUDIO à côté 19 m², grds balcons, park.
KARIN DE ROSEN
42-72-40-19.

SÉLECTION DOLÉAC
PRÈS Mº EXELMANS
dble liv., 1 chbre, s. de bns, gde cuis., w.c. séparés imm. pierre de t. 70 m², impec. s/beau jard., calme, clair 1er ét., asc. 1.350.000 F 42-33-12-29.

FRANCE CONSEIL
**IÉNA CHAILLOT**
Duplex 130 m², 7e et 8e ét., 2 balc. imm. de prestige, 2 park.
**VUE EXCEPTIONNELLE**
Px élevé justifié. 48-28-00-75.

**LONGCHAMP 370 m²**
Imm. de CAT. EXCEPT.
2 ch. de serv., 2 PARKINGS, ét. élevé, vue dégagée, soleil.
Tél. : 48-28-00-75.

VILLA SAID av. Foch dans hôtel particulier 80 m² environ. séjour avec mezzanine ensol., calme. 40-24-29-96.

### 17e arrdt

**AV. NIEL**
STAND. BEAU 5 PIÈCES
2 bns, cuis. équipée + chbre serv. Tél. : 47-42-14-02.

**MÉTRO ÉTOILE**
2 p., grande cuisine, tout confort. Prix 990.000 F.
Tél. : 42-77-62-23, soir, 43-46-50-87.

BROCHANT A RÉNOVER
2 PIÈCES CUIS., 33 m²
**47-42-14-02.**

**Mº ROME**
COQUET STUDIO parfait état, kitchen., s. d'eau, w.c., 7e ét. asc. PX : 330.000 F.
COQUET 2 PIÈCES, s. d'eau, w.c., chf élect., asc.
**MGN 43-87-71-55.**

POUCHET pierre de taille, 2 p., rénovés : 380 000 F. 1er ét., cuis., s. de bns, w.-c., chauffage central au gaz. Tél. : 46-27-44-16, le soir.

### 18e arrdt

**MARCADET**
Adorable 2 p. tt cft, 36 m² envir., coin cuis. impec., 2e ét. s/rue et cour ensoleillé, imm. pierre de t. ravalé, digicode. Prix 279.000 F.

**JULES-JOFFRIN**
Imm. ancien, 3 p., bns, w.c., entrée, 1er ét. s/cour clair + cave, envir. 50 m². 475.000 F. CDS 29, r. Bergère PARIS-9e. 45-23-10-86.

Part. vd Mº Marcadet, 5 p. stand. s/jard.. Dern. ét. Balc. 12 m. sud. Vue imprenable, s. de bns + toil. + w.c., cellier, rangem., 2 park. couv., cave. 1.250.000 F. Tél. : 42-54-06-74.

### 20e arrdt

Mº COURONNE 4 P. 100 m² 2e ét. s/rue et jard.
IMM. RÉCENT DE STAND. très clair, prix : 1.550.000 F. ANIDEP 43-45-26-26.

### 78-Yvelines

**PARLY II**
2/3 PIÈCES 67 m² + BOX
TERR., JARDIN 700 000 F.
**47-42-14-02**

### 92 Hauts-de-Seine

**ASNIÈRES**
DANS IMM. BRIQUES 1960
3 PIÈCES TT CFT. R.-D.-C.
**350.000 F.**
TÉL. : 47-66-73-79.

LA CELLE-VAUCRESSON
Magnifique appt 220 m², 8 p. dont récept. 75 m², dernier ét., terrasse 25 m², vue dégagée, box 2 voit., cave. Prix 2.200.000 F. 47-41-79-79.

ST-CLOUD, VAL D'OR
appt standing 82 m² + 10 m² loggia, cuis. équipée, séjour, 2 chbres, cave, 1.375.000 F.
TÉL. : 47-41-79-79.

SÉLECTION DOLÉAC
BOULOGNE, 5' Mº PT-DE-SÈVRES, imm. réc., 2e ét., asc., séj. dble + 1 chbre tt cft. 70 m² + 2 terr. 20 m², park., cave. 950 000 F, 42-33-12-29.

**SAINT-CLOUD**
S/parc verdure exceptionnel, bon imm. année 1960, 1er ét., gd 4 p. tt cft, ent., cuis., s. de bns, cave + box + park., 1 950 000 F, CDS, 29, r. Bergère. Paris 9e. 45-23-10-86.

### 93 Seine-Saint-Denis

SÉLECTION DOLÉAC
GAGNY 5' GARE 4 P. tt cft, loggia, imm. récent 71 m², 7e et dern. ét., asc., chf. indiv. Px : 485 000 F PRÊT TOTAL POSS. Tél. : 42-33-12-29.

**SAINT-OUEN**
PORTE-DE-CLIGNANCOURT
propriétaire vend
APPTS OCCUPÉS
**2 p., 3 p., 4 p.**
confort à partir de
**175 000 F**
47-66-73-79.

### 94 Val-de-Marne

SÉLECTION DOLÉAC
**VILLEJUIF PRÈS Mº.**
Bel imm. récent 5 p. tt cft. 5e ét., asc. + terrasse + cave + park. dans parc boisé. Px : 750 000 F. 42-33-12-29.

VINCENNES BÉRAULT
2/3 P., 5e ét. s/cour et rue, asc., chf. collectif imm. ancien. cft nf, très cl., cave, 640 000 F.
ANIDEP : 43-45-26-26.

SAINT-MANDÉ proche bois, beau 2 p., très clair, imm. ancien, 1er ét. s/rue. Exposition sud. chf. individ. gaz. Px : 520 000 F.
ANIDEP : 43-45-26-26.

VINCENNES, appt. 4 p., 185 m² habit., séj. 100 m² avec JARDIN D'HIVER, cuis. équipée 25 m², imm. ancien donnant s/jard. privatif 40 m², 2 900 000 F.
ANIDEP : 43-45-26-26.

VINCENNES BÉRAULT
Studio dans imm. ancien. 5e ét. avec asc., s/rue refait neuf, chf. immeuble CAVE, px : 285 000 F.
ANIDEP : 43-45-26-26.

### 95- Val-d'Oise

**LAC D'ENGHIEN**
(400 m) vue superbe résidentiel 10e et dernier étage.
2 p. 54 m² + balc. 320.000 F.
4 p. 85 m² + balc. 650.000 F.
6 p. 139 m² + balc. . . 820.000 F.
Propriétaire : 42-60-29-61.

### Province

Part. vd appart. à Val-d'Isère. surf. 21 m², terrasse 2,6 m², entr. séjour, balcon alcôve, cuis., s.-de-bns avec w.-c., casier à ski, 4e ét. (19-46) 22-84-72-59.

**SAINT FLORENTIN**
Cœur ville, superbe APPART. gd stand. en duplex, 233 m² hab. Px 659 000 F.
**Ruffini Immobilier**
21, place Dilo 86
Téléphone : 86-35-08-06.

**06 COTE D'AZUR**
VILLENEUVE-LOUBET, 5' ANTIBES, 10' NICE. INVESTISSEMENT SÉRIEUX. Constructions 42 appts tt cft, balc., park. Du studio au 3 p. à partir de 215 000 F. Vue panoramique except.. 1re tranche livrable début 88. CDS : 45-23-10-86. 45-23-27-61
29 r. Bergère, 75009 Paris.

Val d'Isère centre station, 3 p., stand., 7 pers., gd séjour, 2 ch., bns, 2 gds balc. ouest belle vue, équipé et meublé. Px : 750 000 F.
Tél. : 42-36-90-51.

## appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

GROUPE O.R.P.I.
**M.G.N. (32e ANNÉE)**
**43-87-71-55**
RECH. SUR PARIS APPTS HOTELS PARTICULIERS av. ou sans travaux, solution rapide chez votre notaire.

## immobilier information

**A.C.I.**
PARLY II
– 4 p. (T.I), 2 ch., ét. élevé, excellent état. 740.000 F.
– 4 p. (T.II), 2 ch., balcon Est. 900.000 F.
– 5 p. (T.I), 3 ch., jardinet, ouest. 950.000 F.
ROCQUENCOURT
– Duplex, séjour 40 m², 2 ch., balcon. 1.360.000 F.
– Séjour, 3 ch., ét. élevé, plein sud. 1.520.000 F.
BAILLY
– Séj. dble, cuis. équipée, 2 ch., vue dégagée. 770.000 F.
– Séj. 46 m², 4 ch., jardin ouest. 1.370.000 F.
NOISY-LE-ROI
– Séjour 35 m², 3 ch., 2 bains. 945.000 F.
– Séjour 46 m², 3 ch., s/square. 1.100.000 F.
– MAISON, SÉJOUR, 3 CHAMBRES, jardin. 760.000 F.
– MAISON, 4 CHAMBRES, s/500 m² terr., frais réd. 2.100.000 F.
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
– Séjour 45 m², 4 ch. s/1.000 m² terrain. 2.400.000 F.
MARLY-LE-ROI
– Pr. gare, mais., séj., sal., chemin., 3 ch., ss-sol. 1.840.000 F.
CRÉPIÈRES
– Séjour, chemin, 3 ch., garage, frais réduits. 1.160.000 F.
VERSAILLES
– Séj., 2 ch., cuis. équip., excellent état. 840.000 F.
VAUCRESSON
– Séj. 40 m² s/parc. 950.000 F.
– Près gare MAISON RURALE, 3 ch., bains. 895.000 F.
SAINT-CLOUD
– Séj., chbre, cuis. équipée, gar., balc. sud. 635.000 F.
NORMANDIE
1 h 15 PARIS, MANOIR EXCELLENT ÉTAT S/4 ha ARBRES CENTENAIRES.
**39-63-27-89 ou 33-30.**

## immeubles

**CLAMART CENTRE**
Pptaire VEND IMMEUBLE briques, bon état, rez-de-ch. + 3 étages 355 m² utiles dont 93 m² libres s/terrain 506 m². Ecr. MAZET, 104, R. Réaumur, 75002, s/réf. 78215, qui tr.

**ACHÈTE COMPTANT**
**IMMEUBLES PARIS**
ET PROCHE BANLIEUE
**J. MESTAT & Cie**
140, BD HAUSSMANN (8e)
**45-62-41-28**

**J.H. THOMASSIAN**
IMMEUBLES 43-36-82-82.

## fermettes

Sarthe, 2 h de Paris, vd fermette tt cft, séj. (chem.), 2 chbres, gren. amén., dép., 1 700 m² clos. Px : 250 000 F. 45-87-18-05/ 43-29-34-68.

## locations non meublées offres

### Paris

Mº MAIRIE DE CLICHY
2 studios rénovés, cuis., chf collectif, 2.300 F ch. comp.
TÉL. : 45-00-00-99.

18e STUDIO très bon état petite cuis. 2.050. F. ch. comp. 112, r. Mont-Cenis. 45-00-00-99.

18e MARCADET studio, kitchen. équipée, chf collectif, 9e asc. 2.300 F. ch. compr.
TÉL. : 45-00-00-99.

17e Mº ROME, STUDIO
Bon état, coin cuis. équipée. 2.400 F ch. comp. 45-00-00-99.

AV. WAGRAM PRÈS ÉTOILE
STUDIOS 30 m², 33 m², 40 m² DE 3.000 F A 3.800 F + CH.
2 p. 47 m² 4.900 F + CH.
Imm. moderne, gd stand., cuis. équipée, parking.
**ISIS 45-04-39-39.**

Mº PARMENTIER
85, R. J.-P. TIMBAUD, petit 2 p., peint. rénovée. 2.200 F ch. compr. 45-00-00-99.

Mº JOURDAIN, 2 P. RÉNOVÉ. 288, R. DES PYRÉNÉES. 2.300 F charges comprises.
Tél. : 45-00-00-99.

18, R. QUINCAMPOIX
3 p., 77 m². 5.800 F + ch.
4 p. 117 m² 8.800 F + ch.
S/PL. JEUDI 2, de 11 h-12 h.

TRINITÉ, 1er ét., s/belle cour fleurie 150 m², gd liv., 2 chbres, 2 bns. 13.000 + ch. 42-25-38-38.

AV. DU GÉNÉRAL-LECLERC
5e ét., refait à neuf, 2 récept., 2 ch., 2 bains, s/160 m², loy. 12.500 C.C. 42-25-38-38.

PASSY. Imm. pierre de taille, dble living + 2 ch., ét. élevé, 6.500 + ch. 40-24-29-98.

PARC MONCEAU, immeuble pierre de taille, 120 m² environ. 4 p., cuis. équipée, balcon. 12.000 + ch. 40-24-29-98.

**17-21, R. FRANCŒUR**
**DANS IMM. RÉCENT**
**STUDIO**
**1.900 F + 450 CH.**
S'adresser au gardien.

**R. DES PANOYAUX**
**2 PIÈCES**
**PARFAIT ÉTAT**
**2.500 F + 200 CH.**
**47-66-04-17**

PROX. BUTTES-CHAUMONT
MAISON PARTICULIÈRE dans impasse 4 PIÈCES parfait état, calme, charme. 8.500 F.
**47-66-04-17**

(11e) Métro Saint-Maur
Particulier loue 3 pièces dans immeuble grand standing avec cuisine, salle de bains, w.-c., terrasse et balcon, calme et ensoleillé. 6.355 F charges comprises. Tél. le soir après 20 h : 43-73-77-04.

GARE EST, imm. neuf stand., 2 p., 55 m² env., jamais habité. calme. 3.850 + ch. 40-24-29-98.

PARC MONCEAU. Pierre de t., 4 pièces, 120 m² environ, cuis. équipée, loyer 12.000 + ch. 40-24-29-98.

PASSY – Pierre de t., dble liv. + 2 chambres, bon état. 6.500 + ch. 40-24-29-98.

ALÉSIA. Gd séj., 3 chbres. 2 bains, caractère. 9.500 F. ch. compr. Tél. : 47-66-04-17.

**MONTPARNASSE**
Imm. récent s/parc monastère, dble séj., atelier + 3 ch., 250 m² + jard. privé, état neuf. 23.000 F + ch.
**LITTRÉ - 45-44-44-45.**

82, RUE LAURISTON
5-6 p., 137 m². 11.300 F + ch. S/PL. JEUDI 2 de 15 h à 16 h.

1, RUE LOUIS-MURAT
7 P., stand., 234 m². 21.000 F + ch. S/pl. JEUDI 2 de 15 h à 16 h.

**PTE MAILLOT**
Récent 3 p. 82 m² + loggia, park. Loyer 10.500 net.
Tél. : 47-42-90-22.

### Région parisienne

**NEUILLY-SABLONS**
Dans imm. stand., 3e ét. TRÈS BEL APPART. 95 m² tt cft, parfait état, soleil, calme, chbre serv., box fermé, cave. Loyer 12 500 F mens.
Tél. : 47-90-94-59.

NEUILLY, bd Bineau
3 PIÈCES TT CFT
HABITABLES DE SUITE.
6.300 + CH. 42-67-89-27.

CLAMART, imm. récent, gd liv. + 3 ch., refait neuf, park. 5.000 F + ch. 40-24-29-98.

LEVALLOIS, 63, R. J.-JAURÈS, 3 STUDIOS RÉNOVÉS. 2.000 F ch. compr. T. : 45-00-00-99.

**NEUILLY**
Récent 3-4 p., 86 m² + jard. 13.110 net.
Tél. : 47-42-90-22.

## locations meublées offres

### Paris

**5e JUSSIEU**
Part. loue 3 pces meublé tt conf. Px 6 200 F + charges (élect. chauf.) 45-87-12-38 (soir).

### Province

NICE juil., STUDIO cabine luxe dans parc près tennis. 47-09-28-34. 46-26-33-30.

## locations meublées demandes

### Paris

**INTERNATIONAL SERVICE**
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES Studios, 2-3-4-5 pces et plus. Tél. : ISI, 42-85-13-05.

## hôtels particuliers

**SUR 17e ARRDT**
**OASIS DE VERDURE**
HOTEL PARTICULIER
Gd stand., park. 2 voit., cuis. aménagée, salle à manger, 4 chbres, liv. 50 m², 3 s. bns + 4 w.c., chauff. centr. fuel, s/caves voûtées.
ÉTAT NEUF
**MGN - 43-87-71-55.**

**ODÉON**
Superbe demeure, site classé. r.-de-ch. et 3 étages, calme, cour privée fleurie, parking. Px élevé. BURON : 42-36-88-05.

## maisons individuelles

**PARMAIN**
5 mn de L'Isle-Adam, maison récente dans résidence 5 p. + grenier, cuis., entrée, cellier, gar. à saisir 420 000 F
CDS 29, R. BERGÈRE
PARIS 9e. 45-23-10-86.

Mº PÈRE-LACHAISE, MAIS. PARTICULIÈRE S/3 NIVX, surface habit. 188 m², JARD. INTÉRIEUR 40 m² granier aménageable, toute poté, Px : 2 000 000 F. ANIDEP : 43-45-26-26.

## pavillons

URGT cause dép. PROVINCE, Près de ROISSY Vd pav. 1976 dans village résidentiel avec PISCINE 200 m² surf. habit. 1 400 000 F. 42-33-12-29, mat.

RIS-ORANGIS
quartier pavillonnaire, calme, près centre et gare PAVILLON 83, const. TRAD. cuisine équipée séparée par aquarium sur séjour double de 45 m² avec cheminée à récupération de chaleur, 4 chambres mezzanine, 2 s. de bns, 2 w-c, sur sous-sol total avec buanderie, garage 2 voitures, terrasse 36 m², sur 664 m² terrain clos. Tél. : 69-43-27-93 après 18 heures.

St-Michel-sur-Orge
PAVILLON TRADITIONNEL
sur 550 m², facade 22 m, garage, dépendances, nombreux arbres d'agrément, ensoleillé, calme.
Belle cuisine, salon-séjour (cheminée), salle de bain, w.-c.
1er étage, belle chambre, cabinet de toilette, w.-c., chauf. gaz.
Possibilité d'agrandir.
Prix : 750 000 F.
T. : 60-16-04-22, après 18 h.

## manoirs

SUPERBE MANOIR BOURBONNAIS XVIIIe s., Paris 300 km, tt cft, écuries, logt de service, dépendances, tt groupé parc clos 1,5 ha, limite forêt 15 000 ha, parfait pour cheval, 1 200 000 F. M. Pazat expert 03500 Saulcet, 70-45-35-70.

## domaines

COSTA-BRAVA (Espagne). Palais XVe s. 3.400 m² cons. Apts expositions art, hôtel, etc. A vendre. Tél. 343-3027682.

## villas

CARRIÈRES-CHATOU
MAISON 1870, R + 2 résidentiel, face Seine, plein sud, 9 p., s/350 m², parfait état, 1500 m² terrain + maison gardien, 3.400.000 F.
Tél. : 43-59-60-70.

A vdre ASCAIN – VILLA de plain-pied sur 4 000 m² arborés. 130 m² hab., séj. 34 m², 5 ch. s.-de-bns, 2 w.-c., gar., cave, ch. fuel, parf. état. Prix 1 100 000 F. Téléphone : 59-54-01-29.

**ST-TROPEZ STE-ANNE**
Villa 5 ch., piscine, meublée neuf. Tél. : 94-97-20-23.

**GAMBAIS**
50 km A. Ouest, BELLE VILLA F 6., tt cft, gar., s/1 400 m² terr. construct. 1984, frais d'actes 5 % MGN NOGENT-LE-ROI (face église). (16) 37-51-44-34 et (16) 37-83-73-73.

## maisons de campagne

**5 KM ÉPERNON**
ANCIEN RELAIS DE POSTE XVIIe siècle, cuis., séj. 30 m², cheminée monum., 6 p. ppales, four à pain d'époque, demeure chaude et sympathique. 475.000 F.
**IMMO 106**
33, RUE DE LA MADELEINE
(à l'entrée d'Epernon)
**(16) 37-83-73-73**

## propriétés

VILLIERS-sur-MARNE Pav. 10 p. s/parc 1 800 m², arboré, sous-sol total, 7 chbres + 1 chbre de service ÉTAT IMPECCABLE. 2.400.000 F. ANIDEP - 43-45-26-26.

Part. Neauphle-le-Château rare, parf. état, XVIIIe, beaucoup de caract., 4 chbres, 3 bns, w.c., tennis, dépend., 1 HA. 2 600 000 F Tél. : (1) 47-70-92-81, h. bur.

LA GARENNE-COLOMBES
5 mn Neuilly et Défense, maison cossue cft., feutré, boiseries, dble fenêtre, 8 p. dont réception 60 m² + pav. gardiens impeccable 50 m², gar. 2 voitures, jard. 850 m², prox. tennis, piscine. 4.600.000 F. 47-41-79-79.

SÉLECTION DOLÉAC
CHEVILLY-LARUE
5 mn Mº VILLEJUIF
Belle maison 9 p. tt conft de qualité, terrasse + gd jard., box s/3 niveaux.
Px 1.600.000 F. 42-33-12-29.

VALLÉE DE CHEVREUSE
ABBAYE DU XIIe SIÈCLE
composée de 3 bâtiments de 1.000 m² habitables + nombreuses dépend. avec PISCINE s/7.555 m², CLOS ET ARBORÉ, possible division. AFFAIRE A VOIR. Prix justifié 9.000.000 F.
ANIDEP - 43-45-26-26.

JOINVILLE BORD DE MARNE PPTÉ de 11-12 p., s/1.000 m² jard., 300 m² habit., gar. 3 voitures, terrasse, S. DE BILLARD. 3.600.000 F. ANIDEP - 43-45-26-26.

LA VARENNE, ppté style Mansard, 310 m² habit., TERRAIN BOISÉ de 980 m². Prestations de qualité, gar. 4 voitures, 3.800.000 F.
ANIDEP - 43-45-26-26.

03 Allier, 3 h de Paris, part. vd mais., rz-ch. : salon, s. à m., chem., 100 m², cuis. équ., ss sol., four à pain, 1er ét. : 4 ch. s. de b., débarras, gren. amén., tél., chf. cent., terr. 4 000 m². Px : 800 000 F. T. : 16 (1) 45-03-06-68, 16 70-70-43-53-93.

Belle propr. bourgeoise sud d'Auxerre, dépend. sur parc, 2.300 m² env. Px 1 000 000 F. Cabinet LEIGNIEL HOSATTE 86-52-14-09 – 86-52-42-21.

Remparts de Provins (77)
1 heure Paris (rail et route)
Maison médiévale restaurée
Pierres et pans de bois apparents.
Liv. 40 m². Chem. Entr. Cuis.-bar équip. 2 chbres. Bains. WC. Chff. ctl gaz + ds jdin sur remparts (500 m²) pavil. Eau chde. Chff. WC. Tél. + 4e pte chbre indépendante.
Vue et charme exceptionn. A 400 m² 6 tennis. 2 pisc. munic. Golf en projet.
Prix 950.000 F. Meublé ancien.
Tél. : 42-88-42-87.

## terrains

**TERRAIN à vendre**
Possibilité micro-central 500 KWA, prairie + bois en bordure d'un torrent à ALLOS. ALPES DE HAUTE-PROVENCE. S'adresser à M. BOYER au tél. : (16) 94-34-34-51, heures repas.

94 LIMEIL, quartier résidentiel, opérat. terr. + CONSTR. s/505 m², fac. 17 m, viab. Px terr. 350.000 H.T. Constr. Laurent. 45-69-74-30.

94 VILLECRESNES, 2 mn du marché, OPÉRAT. terr. + constr. s/680 m², fac. 22,50 m, viab. Px terr. 490.000 F H.T. Constr. Laurent. 45-69-74-30.

94 BOISSY, proche R.E.R., OPÉRAT. TERR. + CONSTR. s/500 m², fac. 17. Px terrain 410.000 F hors taxes. Constr. Laurent. 45-69-74-30.

91 BRUNOY, quart. pav. OPÉRAT. TERR. + CONSTR. s/700 m², fac. 18 m, viab. Prix terrain 390.000 F hors taxes. Constr. Laurent. 45-69-74-30.

91 YERRES, au calme, OPÉRAT. TERR. + CONSTR. S/570 m², fac. 19 m., viab. Prix 345.000 F hors taxes. Constr. Laurent. 45-69-74-30.

A vdre terrains constructibles de grandeurs différentes dans sud Lubéron av. pins ou oliv. 90-72-82-44/90-76-65-01.

## locaux commerciaux

### Ventes

COURBEVOIE CHARRAS
350 m², travx 1 300 000 F
VESTA : 47-30-30-65.

## locaux industriels

### Locations

**ENTREPOT**
A LOUER
GENNEVILLIER (92)
BONNEUIL (94)
Quai routier, fer, douane.
Bureaux d'accompagnement sur zone gardiennée.
Cellules de 600 à 2.500 m².
Prix net de charges et sans commission d'intermédiaire.
T. : (1) 45-78-61-92, p. 480.
PORT AUTONOME DE PARIS
service commercial.

## bureaux

### Locations

Domicil. depuis 80 F/mois. Av. des Ch.-Elysées (Étoile). Rue St-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt Paris-15e. 21 bis, rue de Toul, Paris-12e. CONSTITUTION SARL 1.500 F HT INTER DOM. Tél. : 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
**43-55-17-50.**

**SIÈGE SOCIAL**
Secrétariat + bureaux neufs démarches RC et RM
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47.
Nation . . . . . . . 43-41-81-81.

LA SÉLECTION RENTRÉE
**BOULOGNE S/160 m²**
récent, calme, park., 7/8 bur. 168 000 F/an + ch.
**LEVALLOIS 610 m²**
2 nvx + 330 m² ss-sol
Prix : 1 250 000 F
**COURBEVOIE 240 m²**
+ 100 m² ss-sol travx
2 200 000 F + ch.
**RUEIL-BOUGIVAL**
dans petit imm. récent, 3 étages, excellent état, park. 1 300 m² DIVISIBLES SURFACE MINIMUM 120 m² 700 à 820 F m²/an + ch.
**RIS-ORANGIS**
115-150 m², 400 F m²/an
activités : 1 300 m²
300 F/m² par an.
VESTA : 47-30-30-65.

AVENUE HOCHE
PRÈS ÉTOILE
320 m² indép. en duplex
IMM. ANCIEN GD STANDING
**2.200 F LE M2**
**ISIS - 45-04-39-39.**

**COLLINE ST-CLOUD**
**345 m² RÉNOVÉS**
PARKINGS, RÉNOVÉS
**PASSIM - 42-25-38-38.**

**ÉTOILE-GEORGE V**
Loue directement 1 bureau ou + dans immeuble standing.
Tél. : 45-63-17-27.

**MADELEINE**
5 burx 115 m² env. 40-24-29-98.

**78 - 92 - 94**
A PARTIR DE 135 m²
Prix net de charges et sans commission d'intermédiaire.
T. : (1) 45-78-61-92, p. 480.
PORT AUTONOME DE PARIS.

**ST-PHILIPPE-ROULE**
275 m² bureaux, 1er ét. imm. stand. Deslandes 42-93-66-27.

**93 MARNE-LA-VALLEE**
LE VENDOME. 2e tranche
7 500 m² lots à partir de 400 m². Livraison FIN 1987.
SAGGEL VENDOME 45-22-38-00.

**1er, MONT-THABOR**
2 lots 120 m² environ, 5e et 6e étages
Px : 2 500 F le m² par an.
SAGGEL VENDOME 45-22-38-00.

**8e, CHAMPS-ELYSÉES**
EXCEPTIONNEL
très gd stand., 305 m²
SAGGEL VENDOME 45-22-38-00.

**9e, R. JULES-LEFEBVRE**
220 m², 7 burx disponibles immédiatement.
BON ÉTAT GÉNÉRAL
SAGGEL VENDOME 45-22-38-00.

**16e, AV. KLÉBER**
320 m², 10 bureaux rénovés
LIBRES IMMÉDIATEMENT
SAGGEL VENDOME 45-22-38-00.

## fonds de commerce

### Achats

OPÉRA PAS-DE-PORTE ts comm. poss. 90 m². 4.000 F/m., idéal agence de voyages. Px 750.000 F. 42-33-12-29 matin.

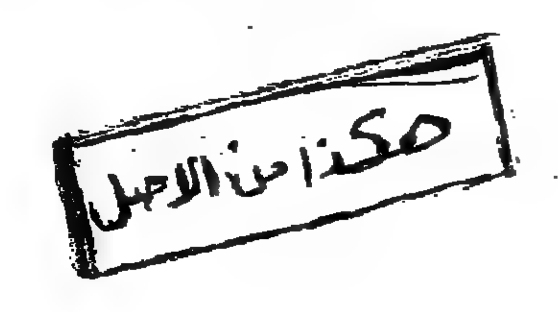
### Ventes

Part. vd superbe affaire – SUPER MARCHÉ, bon chiffre d'affaires situé à ANFA. Plage à Casablanca (Maroc). Ecrire sous le nº 8.693 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

PONTOISE, rue piétonne, empl. nº 1, mages. PRÊT A PORTER mixte. 100 m². C.A. 3.200.000 F. 42-33-12-29 mat.

**LES HALLES**
APPT PROF. LIBÉR. 117 m² CAB. DENTAIRE murs libres pr investis. Px : 1 800 000 F. Tél. : 42-33-12-29.





# Economie

## REPÈRES

### Gaz

#### Le commerce international a stagné en 1986

En dépit d'une baisse des prix de 30 à 40 %, les échanges mondiaux de gaz naturel ont stagné l'an dernier à 230 milliards de mètres cubes, estime CEDIGAZ dans son étude annuelle sur *« Le gaz naturel dans le monde en 1986 »*. Le gaz a été handicapé par la baisse plus rapide encore des prix pétroliers, qui a accru la concurrence, réduit ses débouchés et l'effort d'exploration et de développement. La consommation, particulièrement médiocre dans les pays industrialisés occidentaux, n'a augmenté au total que de 2,8 % et la production commercialisée a elle aussi connu une croissance faible (+ 2,8 %). Elle devrait rester modeste cette année (de + 2,5 % à + 5 %). Au début de 1987, note enfin l'étude, les prix du gaz se situaient dans une fourchette de 2 à 3 dollars par million de BTU (British Thermal Unit), contre 2,8 à 5 dollars un an auparavant.

### Croissance

#### L'indice composite orienté à la hausse aux Etats-Unis

L'indice composite, censé préfigurer le rythme de l'activité économique, a augmenté de 0,7 % en mai aux Etats-Unis, laissant prévoir une accélération de la croissance dans les prochains mois, a indiqué, mardi 30 juin, le département américain du commerce. Ce dernier a révisé en hausse l'indice du mois d'avril et l'a porté à 0,2 % après avoir initialement annoncé un recul de 0,6 %.

Commentant ces chiffres, M. Beryl Sprinkel, l'un des conseillers économiques du président Reagan, a estimé que *« les perspectives sont bonnes pour une accélération de la croissance économique en 1987 et une poursuite de l'expansion en 1988 »*. Le département du commerce annonçait par ailleurs que les commandes de biens manufacturés reçues par les entreprises américaines sont restées inchangées en mai par rapport à avril.

### Chômage

#### Forte progression en mai au Japon

Le taux de chômage au Japon a atteint le chiffre « record » de 3,2 % de la population active en mai : 1,91 million de personnes étaient alors sans emploi, a indiqué, mardi 30 juin, l'Agence de gestion et de coordination à Tokyo. Le taux de chômage avait atteint en janvier, puis à nouveau en avril dernier, un sommet de 3 %. Il est en mai en hausse de 0,2 point.

La hausse du yen par rapport au dollar, obligeant les entreprises travaillant à l'exportation à se défaire d'une partie de leur main-d'œuvre, est à l'origine de cette progression du chômage, ont estimé les responsables de l'agence.

### Conjoncture

#### L'Allemagne fédérale toujours en bonne santé

Les dernières statistiques publiées outre-Rhin confirment la bonne santé de l'économie ouest-allemande. En juin, les prix de détail ont augmenté de 0,1 % par rapport au mois précédent, indique ainsi l'office statistique fédéral de Wiesbaden, ce qui représente une hausse des prix sur les douze derniers mois de 0,2 %. Le gouvernement escompte, pour l'ensemble de l'année, une inflation de 1 %.

Par ailleurs, l'Office fédéral de statistiques a confirmé une nouvelle augmentation du solde des opérations courantes. En mai, l'excédent a atteint 7,5 milliards de deutschemarks, contre 6,1 milliards en avril et 6,3 milliards en mai 1986. Sur les cinq premiers mois de l'année, la RFA a déjà engrangé un excédent de ses opérations courantes de 33,7 milliards de DM, contre 30,7 pour la période correspondante de 1986. Cette hausse sensible du solde de la balance des paiements s'explique notamment par les résultats du commerce extérieur.

En mai, les échanges commerciaux de la RFA se sont soldés par un excédent de 8,9 milliards le mois précédent et de 8,1 milliards en mai 1986.

## AFFAIRES

La période post-privatisation a commencé

### La compagnie d'assurances La France (groupe Lazard) a racheté en Bourse environ 5 % du CCF

**Un communiqué du Crédit commercial de France (CCF) a fait connaître, le mardi 30 juin, que la compagnie d'assurances La France, filiale à 59 % d'Eurafrance, holding du groupe Lazard, avait acquis en Bourse de Paris 2 059 500 actions CCF, soit un peu moins de 5 % du capital, pour une somme de l'ordre de 270 millions de francs.**

Ce faisant, la compagnie La France, présidée par M. Antoine Bernheim, par ailleurs associé-gérant de la Banque Lazard Frères, devient le premier actionnaire du CCF. Le plus gros participant du « noyau dur » (30 % au total), à savoir la Compagnie électrofinancière, du groupe CGE, ne détient que 4,5 %, et le groupe cimentier Lafarge-Coppée 3,9 %. On notera que trois autres sociétés d'assurances figurent dans le capital du CCF, toujours au sein du « noyau dur », il s'agit de la Mutuelle générale française pour 3,8 %, de la Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics (SMABTP) et des Mutuelles unies (groupe AXA).

Cette acquisition de titres CCF par la compagnie La France, qui explique l'importance des transactions observées en Bourse du début de la seconde quinzaine de juin, est la première opération « post-privatisation ». Aux yeux de certains, elle pourrait constituer le début des grandes manœuvres sur le capital des sociétés privatisées en vue d'un « reclassement » considéré comme inévitable. Il est logique, en effet, qu'une proportion non négligeable des titres souscrits revienne sur le marché, surtout si la tenue de la Bourse est moins favorable, comme cela est le cas depuis le milieu du mois de mai. Sur les 40 % de capital achetés par le public à 107 F et les 10 % souscrits avec un rabais sensible par le personnel du CCF, une certaine quantité de titres a été remise sur le marché.

Grandes manœuvres ? Dans le cas présent, il semble que l'opération effectuée par La France entre dans le cadre d'une politique d'investissement classique, bien que le montant unitaire de ladite opération, près de 300 millions de francs, sorte un peu de ce cadre. Il est possible que cette compagnie veuille s'assurer la coopération d'une banque pour distribuer des produits d'assurance dans ses guichets. En tout cas, le fait que La France ait avisé le CCF de son acquisition, alors qu'elle n'était pas obligée de le faire (le seuil de notification publique fixé par la Commission des opérations en Bourse pour une prise de participation est de 5 % du capital, contre 10 % précédemment) constitue une sorte de « bonne manière » qui, dans l'immédiat, ne comporte guère d'agressivité.

Il reste que, dans les mois et les années qui viennent, des regroupements discrets ne manqueront pas de s'effectuer, essentiellement par « ramassage » sur le marché, alimenté par les ventes inévitables des millions de petits actionnaires fraîchement baptisés. Nul ne sait, par exemple, quels mouvements se sont produits sur l'actionnariat de Paribas, en dessous du seuil de notification fatidique de 5 %. Ajoutons que les « noyaux durs » eux-mêmes établis par M. Balladur lors de la privatisation sont appelés à évoluer, après les deux ans de blocage des souscriptions et les trois ans pendant lesquels *les souscripteurs* ne pourront céder leurs titres qu'avec l'autorisation du conseil d'administration de l'établissement. Dans la mesure où la Rue de Rivoli, en choisissant ces souscripteurs, a fait de la « marqueterie » avec un saupoudrage systématique, il est inévitable que des changements se produisent. Ils ont déjà commencé.

FRANÇOIS RENARD.

● **Le projet de loi de désétatisation du Crédit agricole reporté à la session d'automne.** — Le Sénat n'a pas inscrit à son ordre du jour de la session de juillet le projet de loi de M. Guillaume, ministre de l'agriculture, sur la désétatisation du Crédit agricole. Comme on s'y attendait, l'examen parlementaire de ce projet, contesté, est donc reporté à l'automne.

## SOCIAL

Une étude du ministère des affaires sociales

### Le tiers des salariés bénéficient des meilleures garanties en cas d'arrêt maladie

Près de dix ans après le vote de la loi du 19 janvier 1978 sur la mensualisation, le ministère des affaires sociales a réalisé une étude sur les garanties conventionnelles maintenant le salaire en cas d'absence pour cause de maladie, à partir d'un échantillon de 116 conventions collectives couvrant 5 820 750 salariés. Seuls 6,1 % des salariés sont astreints pour l'indemnisation de la maladie aux exigences de la loi : ancienneté minimale de trois ans et application d'un délai de carence de dix jours. A l'autre extrémité, le même pourcentage de salariés (6,1 %) bénéficie d'une couverture immédiate sans condition d'ancienneté ni délai de carence.

L'étude montre que 77 % des salariés sont *« indemnisables dès la première année de présence »*. Mais des disparités existent selon les catégories, cette proportion passant de 70,6 % pour les ouvriers à 93,2 % pour les cadres. Plus d'un salarié sur deux (58,6 %) doit subir un délai de carence qui ne dépasse pas trois jours. Pour la durée d'indemnisation (la loi prévoit 90 % de la rémunération brute pendant trente jours), *« les trois quarts des salariés bénéficient de conditions plus favorables »* que la législation (pour 45,1 %, la durée varie de trente et un à soixante jours). *« Les durées d'indemnisation les plus longues bénéficient aux catégories professionnelles les mieux placées de la hiérarchie. (...) La garantie d'indemnisation pendant plus de soixante jours couvre huit cadres sur dix, mais un peu moins de quatre agents de maîtrise et techniciens, et de deux ouvriers sur dix »*.

En combinant les différents avantages offerts aux salariés, l'étude observe que le tiers d'entre eux bénéficient des meilleures garanties conventionnelles. Mais, à l'opposé, *« des garanties moindres, assurant entre un et deux mois d'indemnisation après un temps d'ancienneté compris entre un et trois ans, et un délai de carence variant jusqu'à dix jours, constituent la norme conventionnelle de la majorité des salariés »*. Pour les garanties les plus élevées, on trouve 81,5 % des cadres et 13,5 % des ouvriers. La proportion s'inverse pour les bénéficiaires de garanties moyennes : 79,4 % des ouvriers et 12,5 % des cadres.

Un des autres objectifs de la loi de 1978 était d'*« apporter au personnel ouvrier des garanties sociales équivalentes à celles du personnel mensuel »*. L'étude du ministère a donc recherché, à propos des conditions d'indemnisation de la perte de salaire en cas de maladie, l'éventuelle unicité de statut. Globalement, *« près d'un quart des salariés bénéficient d'un statut identique quelle que soit leur catégorie professionnelle »*, une prise en charge *« équivalente »* étant plus fréquente dans les services. Près de 500 000 ouvriers ont un statut identique à celui des autres catégories. Si près de 65 % des ouvriers *« bénéficient de garanties d'indemnisation équivalentes à au moins une autre catégorie de salariés, c'est-à-dire les employés »*, plus de 35 % — un sur deux dans l'industrie — ont un statut *« spécifique »* à leur catégorie.

M. N.

## ÉNERGIE

Une innovation fiscale

### TVA sur subvention

L'Etat est-il en train d'essayer de reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre ? Tandis que le ministre de l'industrie, conformément aux engagements du président de la République, confirmait que l'Etat maintiendrait la subvention de 7 milliards de francs donnée aux Charbonnages de France, la direction des impôts a notifié à l'établissement un redressement fiscal qui reviendrait à amputer ladite subvention d'un gros milliard de francs.

Le fisc considère, en effet, que la subvention publique versée chaque année pour permettre à CDF de survivre est une mesure de restructuration à inclure dans l'assiette de la TVA. CDF, qui a introduit un recours, a néanmoins provisionné 1 milliard de francs dans ses comptes de 1986 pour faire face à un redressement portant sur l'année 1983, précise la revue *Enerpresse*, qui a révélé cette information.

Cette décision fiscale, si elle est appliquée — les arbitrages politiques sont en cours, — priverait en fait l'établissement de près de la moitié de ses aides à l'exploitation. Comme l'a rappelé la semaine dernière M. Madelin, la subvention de l'Etat est en fait divisée en deux parties distinctes : une aide directe à l'exploitation, qui permet de combler l'écart entre le coût de revient du charbon français et les prix du charbon importé, et qui est estimée à 2,25 milliards de francs par le ministre ; une subvention destinée à compenser les charges héritées du passé (retraites, pensions, sécurité sociale minière, etc.).

Le redressement fiscal portant sur l'ensemble, priverait en réalité Charbonnages de France de l'essentiel de ses ressources disponibles, puisque les charges du passé sont par définition incompressibles...

V. M.

### Les tarifs du gaz devraient diminuer de 2 %

Gaz de France devrait de nouveau diminuer ses tarifs domestiques de 2 % à compter du 2 juillet. Cette baisse, qui devait être annoncée officiellement par le ministère des finances jeudi 2 juillet, sera la troisième depuis le début de l'année et la huitième en vingt mois. Le 1er janvier puis le 12 février, GDF avait déjà réduit ses prix de 11 % et de 3,2 % respectivement.

## EN BREF

● **Car-ferries SNCF : menaces de grève sur la Manche.** — Les capitaines et officiers de l'armement naval SNCF, qui dessert la ligne Dieppe-Newhaven, ont voté une grève illimitée à compter du dimanche 5 juillet pour demander la titularisation d'un commandant de navire menacé d'être rétrogradé *« parce qu'il est militant syndical »*, affirment les syndicats CGT et CFDT.

*« Ce commandant, délégué syndical de la CFDT, en fonction depuis deux ans, devait être titularisé incessamment comme le prévoyait la convention collective »*, indique la CFDT. *« La direction, parce qu'elle juge incompatible son action syndicale et son rôle de commandant, lui laisse le choix entre la révocation et la rétrogradation au rang de second capitaine »*, précise le syndicat. La direction de l'armement naval de la SNCF confirme qu'elle n'a pas l'intention de titulariser cet officier.

● **Elections prud'homales : 200 000 cartes postales pour FO.** — Dans la perspective des élections prud'homales du 9 décembre, FO a lancé 200 000 cartes postales illustrées de dessins représentant des sportifs en pleine action avec au dos de la carte le slogan : *« FO, la puissance d'action du syndicalisme gagnant »*. Pour FO, qui vise particulièrement les salariés non syndiqués, dont les jeunes, cette campagne *« marque le signal de départ d'une campagne plus vaste et affirme en même temps un nouveau style de communication syndicale, symbolique de la propre évolution de FO »*.

● **Promesse d'une aide de 5,4 milliards de dollars à l'Inde.** — L'Inde a obtenu la promesse de 5,4 milliards de dollars d'aide en 1987-1988 à l'issue d'une réunion de deux jours du consortium des organisations et pays donateurs, a annoncé le mardi 23 juin le secrétaire d'Etat aux finances, M. Venkitaraman. Réunis à Paris sous l'égide de la Banque mondiale, les représentants de ces pays donateurs et des organisations ont ainsi prouvé leur volonté d'aider New Delhi à poursuivre sa politique économique et *« ses efforts pour réduire la pauvreté »* en maintenant notamment une croissance assez forte (5 % an). Les promesses de la réunion de Paris sont sensiblement supérieures aux prêts dégagés en 1986-1987 et qui se sont montés à 4,4 milliards de dollars.

# Etranger

Dans un rapport sur « l'industrialisation et le commerce extérieur »

## La Banque mondiale invite les pays en développement à être plus actifs dans les négociations commerciales

**Un plaidoyer en faveur du libre-échange et un appel aux pays en développement pour qu'ils jouent un rôle plus actif lors des négociations commerciales multilatérales du GATT (1) actuellement en cours : tel est le double message du « Rapport sur le développement dans le monde » publié le mercredi 1er juillet par la Banque mondiale et consacré au thème « Industrialisation et commerce extérieur ».**

Le constat de départ du rapport de la Banque internationale de reconstruction et de développement est devenu rituel, les conclusions sur la libéralisation des échanges le sont moins. La Banque mondiale n'est pas la première organisation multilatérale à mettre en garde contre un ralentissement de la croissance mondiale, conjugué à une montée des pressions protectionnistes. Une telle évolution porte en germe une faible expansion des économies et des échanges, des menaces de paupérisation et de crises insolubles de la dette du tiers monde.

A titre d'exemple, les experts de la BIRD avancent deux scénarios : l'hypothèse haute, passant par une réduction des grands déséquilibres mondiaux et l'application de politiques d'ajustements économiques dans les pays industriels comme dans les pays en développement, aboutit chez les premiers à une croissance moyenne supérieure à 4 % d'ici à 1995 et chez les seconds à une expansion de 5,9 % permettant d'améliorer les revenus par tête de 3,9 %. L'hypothèse basse, qui paraît actuellement beaucoup plus plausible, à moins d'un sursaut des gouvernements, ramène la hausse annuelle des produits nationaux bruts à 2,5 % dans les pays industriels et à 3,9 % dans les pays en développement, soit une progression moyenne limitée à 2,2 % des revenus par tête. Il suffit de rappeler que ces derniers sont encore aujourd'hui inférieurs à leur niveau de 1980 dans nombre de pays du tiers monde pour mieux mesurer les enjeux économiques, sociaux et politiques d'une stratégie d'accélération de la croissance.

L'importance du rôle que peut jouer en ce domaine la libéralisation du commerce extérieur n'est guère contestable. Les polémiques sur les stratégies à mettre en œuvre ne s'éteindront pourtant pas avec ce rapport de la Banque mondiale. Inquiets des résurgences protectionnistes depuis 1974, les auteurs estiment qu'entre 1981 et 1986 les importations des Etats-Unis, du Canada et de la CEE frappées de diverses restrictions tarifaires ont augmenté de plus de 20 %. Censé protéger certaines catégories de salariés ou certains secteurs, ce protectionnisme rampant échappe au contrôle du GATT, devenu un gardien affaibli des règles du jeu du commerce international.

Un tel protectionnisme s'est révélé dans l'ensemble peu efficace et dispendieux.

Le surcoût pour les consommateurs a été évalué entre 8,5 et 12 milliards de dollars pour le prêt-à-porter aux Etats-Unis en 1984, à plus de 1 milliard de dollars pour l'automobile. Les chiffres correspondants atteignent 500 millions de dollars dans la Communauté européenne pour les seuls magnétoscopes. La justification de ce type de mesures, sauver des emplois, est, elle aussi, remise en cause ; selon les experts de la BIRD, les restrictions volontaires aux exportations automobiles japonaises vers les Etats-Unis depuis 1982 ont permis de sauvegarder cent mille unités – moins de 1 % du total des ventes – en faveur des constructeurs américains alors que la stagnation de l'économie et la hausse des taux d'intérêt aboutissaient à une réduction de la demande de 4 millions d'unités.

### La montée des nouveaux pays industrialisés

Faut-il sauvegarder des emplois à n'importe quel prix ? La question mérite d'être posée lorsqu'on sait qu'en Grande-Bretagne chaque poste sauvé dans le secteur automobile a coûté quatre fois le salaire moyen d'un ouvrier d'une autre branche industrielle. Aux Etats-Unis, ce rapport est de un à six. Quant à la sauvegarde de la sidérurgie américaine, elle a coûté chaque année aux consommateurs 114000 dollars par emploi protégé.

Au total, les pays en développement ont été particulièrement touchés par ce comportement, alors que leur part dans les exportations mondiales reste modeste (17,4 % en 1985). Certaines percées ont été spectaculaires. Il n'y avait pas un seul pays en développement parmi les trente principaux exportateurs de produits manufacturés en 1965. Vingt ans plus tard, Hongkong et la Corée du Sud figurent parmi les quinze premiers avec des parts comparables à celles de la Suède et de la Suisse. Singapour et le Brésil figurent parmi les vingt pays de tête avec des parts proches de celles du Danemark et de la Finlande.

Mais ces succès, jugés inquiétants par les pays industriels, restent le fait d'une poignée de pays en développement : quinze d'entre eux assurent 60 % des exportations de produits manufacturés du tiers monde. Leur réussite pousse toutefois les experts de la BIRD à prôner une politique d'ouverture chez les pays en développement et à récuser la recherche systématique de substitution aux importations. A leurs yeux, trois éléments doivent primer dans la recherche d'une politique commerciale plus efficace : l'abandon des restrictions quantitatives (quotas, contingentements...) en faveur de l'instauration de droits de douane ; la diminution progressive des barrières douanières ; la promotion des exportations par des politiques ciblées et souples.

Cette triple option n'exclut bien évidemment pas un accompagnement de la gestion macro-économique des pays. Réduction du contrôle des prix, taux de change réalistes, promotion de l'investissement, assouplissement des règles des marchés du travail, autant de recommandations trop générales pour pouvoir s'appliquer à tous. Le Mali n'est pas l'Argentine. Au moins ce rapport a-t-il l'avantage de rappeler à chacun le prix de certains errements.

Les « effets ambigus » de l'élargissement de la CEE, qui pénalisent les exportations des pays non membres, la tendance croissante des Etats-Unis à jouer des menaces protectionnistes, qui constituent en fait *« un pas de plus vers l'encadrement des échanges »*, la tentation d'accords bilatéraux dangereux, autant d'entraves qui plaident pour des discussions serrées au sein du GATT.

Et les auteurs du rapport de recommander aux pays en développement d'entrer plus avant dans les marchandages qui s'annoncent. En proposant de réduire leurs propres droits de douane, les nations du tiers monde doivent chercher à obtenir un élargissement de l'accès aux marchés des pays industriels. Politiquement, le rapport de forces est certes plus favorable à ces derniers. Mais, à défaut de négocier dans un cadre multilatéral, les pays en développement risquent d'être contraints à des négociations bilatérales ou régionales dans des conditions qui ne leur seraient pas favorables même dans un domaine aussi sensible que celui des services.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers.

Après les sanctions américaines

## Le président et le directeur général de Toshiba démissionnent

Le président et le directeur général de Toshiba Corp., l'un des principaux groupes industriels du Japon, ont annoncé, le 1er juillet, à l'issue d'un conseil d'administration extraordinaire, qu'ils démissionnaient pour assumer la responsabilité des exportations illégales vers l'URSS de Toshiba Machine Co. Cette filiale à 51 % du groupe a livré en 1982 et en 1983 des machines-outils à l'URSS en violation des règles du COCOM (Comité de coordination pour le contrôle des exportations), organisme qui réglemente les ventes de produits stratégiques vers les pays communistes. Le matériel livré par Toshiba aurait permis à l'URSS de fabriquer des hélices de sous-marins ultra-silencieuses.

La démission surprise des deux dirigeants de Toshiba est interprétée comme une tentative pour éviter une exclusion de Toshiba du marché américain.

Le Sénat a en effet adopté le 30 juin, par 92 voix contre 5, une résolution destinée à interdire pendant au moins deux ans toute exportation de Toshiba aux Etat-Unis.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

L'assemblée générale réunie le 25 juin 1987 sous la présidence de M. Bruno Siguier a approuvé les comptes de l'exercice 1986 faisant ressortir un bénéfice net de 822 948 F.
Le dividende a été fixé à 8 F net par action, assorti d'un avoir fiscal de 4 F, soit un revenu global de 12 F (contre 9,75 F au titre de l'exercice précédent). Il sera mis en paiement le 20 juillet 1987.

L'activité globale des entrepôts durant le premier semestre 1987 enregistre un fléchissement assez sensible par rapport au premier semestre de l'année dernière.

## Carnet des entreprises

### SOGERAP

Société anonyme au capital
de 294 049 800 francs.
Siège social : Tour Elf – 2, place de la Coupole
– La Défense 6 – 92400 Courbevoie
R.C. NANTERRE B 572 215 721
SIRET : 572 215 721 000 34
APE : 8 907

**Au cours de sa séance du 10 juin 1987, le conseil d'administration a nommé M. Michel Moreau président-directeur général de la société, en remplacement de M. Jacques Bonnet de la Tour, atteint par la limite d'âge, qui reste administrateur.**

## VINIPRIX

L'assemblée générale ordinaire réunie le 26 juin 1987 sous la présidence de M. Jacques Petit a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

Au cours de l'année écoulée, la société a poursuivi la réorganisation de ses filiales et la gestion de son patrimoine immobilier.

Les loyers et redevances se sont élevés à 18,7 millions de francs et les dividendes perçus à 32 millions de francs. Le bénéfice net ressort à 34,3 millions de francs (contre 21,5 millions de francs).
Le dividende net a été fixé à 32 francs, auxquels s'ajoute l'avoir fiscal de 16 francs, représentant un revenu global par action de 48 francs, en accroissement de 60 %. Il sera mis en paiement à partir du 30 juin 1987.

EUROMARCHÉ, filiale à 52,86 %, a réalisé un bénéfice net pour 1986 de 149 millions de francs (contre 89,5 millions de francs en 1985) et a mis en paiement le 16 juin 1987 un dividende en augmentation de 48 % sur celui de l'exercice précédent.
L'assemblée a ratifié la nomination d'administrateur de M. David Dautresme.



L'assemblée générale, qui s'est tenue sous la présidence de M. Philippe Pontet, a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 1986.

L'exercice 1986 s'est soldé par une augmentation très sensible du chiffre d'affaires, qui est passé de 317 699 779 F à 381 758 665 F, soit une croissance de 20 %. Si l'on ne tient pas compte d'un certain nombre d'opérations à caractère exceptionnel, la croissance réelle a dépassé 51 %.

L'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 6 971 407,87 F, en progression de 31 %.

Au cours des quatre premiers mois de 1987, le chiffre d'affaires a plus que doublé par rapport à celui de la même période de 1986. Ce progrès est dû principalement au développement des contrats retraite à primes périodiques et aux bons de capitalisation libellés en unités de compte.

GROUPE SUEZ

## innovatron

### ● IMPORTANTS ACCORDS INDUSTRIELS
### ● ENTRÉE DE LA BANEXI AU CAPITAL

INNOVATRON annonce la conclusion, mi-juin 1987, de deux contrats majeurs portant sur les droits d'exploitation des brevets sur la Carte à Microcircuit :
– licence Innovatron/CGE
– licence Innovatron/MITSUBISHI.
CGE et MITSUBISHI, constructeurs électriques et électroniques dominants, respectivement au Japon et en France, rejoignent ainsi

PHILIPS
SIEMENS

qui ont conclu avec Innovatron un accord de licence identique.
Des discussions sont par ailleurs en cours avec IBM et ATT.
Simultanément, la BNP (via sa filiale BANEXI) a acquis une participation de 14 % dans le capital d'Innovatron.
Les partenaires industriels d'Innovatron, au nombre de trois en 1981, devenus six en 1985, puis treize en 1986, atteignent vingt-deux au premier semestre 1987.

LICENCIÉS DES BREVETS INNOVATRON



A ce jour, et cela au niveau mondial, *la totalité* des matériels appartenant au domaine technologique de la carte à microcircuit, est donc exploitée sous la protection des droits de propriété industrielle appartenant à INNOVATRON.
La présence de BANEXI aux côtés des principaux actionnaires d'INNOVATRON aidera la société à conduire une politique orientée (outre son activité permanente de concession de licences) vers la promotion et le développement de la carte à mémoire, dans toutes ses applications, en France aussi bien qu'à l'étranger :
– renforcement de l'équipe. Prenant appui sur des relais internationaux, INNOVATRON tire en particulier déjà avantage de la présence, en première ligne, d'un homme aussi expérimenté que M. Jean Moulin, ancien directeur des accords industriels de la CGE ;
– création d'une cellule de recherche et développement. Celle-ci a pour mission d'apporter une assistance technique aux licenciés, en contribuant à mettre au point de nouvelles applications de la carte à mémoire ;
– mise à profit de l'expérience dont dispose la BANEXI dans le domaine des prises de participation dans le secteur électronique et informatique.

Tous les constructeurs engagés sur ce marché (outre Schlumberger, Bull, Crouzet, CKD) exploitent leurs produits « carte à microcircuit » dans le cadre d'une licence conclue avec INNOVATRON, soit pour leurs cartes, soit pour leurs lecteurs et encodeurs, soit pour les deux catégories de produits.
Parmi les noms les plus significatifs :
– Casio, Dai Nippon Printing, Mitsubishi, Toppan Printing (Japon),
– GAO, Siemens (RFA),
– CGE, Electronique-Serge-Dassault, Ingenico, Logicam, Sligos (France).

Sur ces bases, et forte de ces succès, INNOVATRON met actuellement en place une stratégie de diversification qui, tirant parti de sa situation unique au monde, lui permettra de prendre position (que ce soit par des prises de participation ou par la conclusion d'accords spécifiques) dans tous les secteurs où s'exercent, et s'exerceront, les activités liées à la carte à microcircuit.

## OFP – Omnium financier de Paris

L'assemblée générale ordinaire de l'OFP – Omnium financier de Paris – s'est réunie le 25 juin sous la présidence de M. J.-C. Genton au siège social, 5, rue Michel-Ange, Paris (16e).

Elle a approuvé les comptes de l'exercice qui se soldent par un bénéfice de 182,5 millions de francs contre 123,4 millions de francs pour l'exercice précédent. Cette progression est largement liée à la réalisation de plus-values sur cessions de titres.

Les comptes consolidés dont le périmètre a été profondément réduit, conformément au récent avis du Conseil national de la comptabilité sur les sociétés de portefeuilles, font apparaître un bénéfice de 236 millions de francs contre 181 millions de francs pour 1985, à périmètre identique, la part de l'OFP étant de 229 millions de francs contre 178 millions de francs.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 43 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 21,50 francs soit au total 64,50 francs. Le dividende, identique à celui de l'exercice précédent, sera mis en paiement à compter du 10 juillet 1987 et représente une distribution globale, précompte compris, de 83,8 millions de francs.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. J.-C. Genton, ratifié la cooptation de M. J.-C. Pineau et nommé un nouvel administrateur, M. H. Darmes.

Le conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée a réélu M. J.-C. Genton président-directeur général de la société et confirmé M. J.-C. Pineau dans ses fonctions d'administrateur-directeur général.

## BANQUE NATIONALE DE PARIS

M. René Thomas, président de la Banque nationale de Paris, accompagné d'une délégation de la direction générale, s'est rendu en Algérie du 20 au 22 juin 1987. Au cours de son séjour, M. René Thomas a eu des entretiens avec MM. Abdelaziz Khellef, ministre des finances, et Badredine Nouloua, gouverneur de la Banque centrale d'Algérie, ainsi qu'avec les dirigeants des banques et des grandes sociétés algériennes.

## RENFORCEMENT DES RELATIONS ENTRE L'AÉRONAUTIQUE ET SODINFORG.

SEDAP, filiale de SODINFORG, vient, dans le cadre de son activité dédiée à l'aéronautique, de signer deux importants accords portant sur l'utilisation du logiciel MIPS :
– l'un avec AIRBUS INDUSTRIE pour sa gamme AIRBUS,
– le second avec la compagnie suédoise SAAB pour le SAAB 340.

Le logiciel MIPS, développé par SEDAP, permet aux compagnies aériennes utilisatrices de ces avions, de les intégrer de manière automatique, dans la gestion, la planification et l'optimisation de leur système de maintenance.

Ce logiciel est, aujourd'hui, implanté chez quatorze compagnies aériennes et réparti sur dix pays.

SODINFORG voit donc sa filiale confirmer les espoirs qu'elle avait placés dans ce logiciel, qui sera prochainement commercialisé aux États-Unis.

SODINFORG

média-finance



**PUBLICITÉ FINANCIÈRE**
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

## ACTIONS PIERRE

### UNE NOUVELLE SICAV DU GROUPE HERVET

ACTIONS PIERRE est une nouvelle Sicav à vocation immobilière créée à l'initiative du Groupe Hervet.

Cette Sicav sera investie dans le domaine immobilier au sens le plus large, c'est-à-dire qu'elle s'intéressera :
- aux sociétés du secteur immobilier locatif, sociétés immobilières d'investissements, sociétés foncières traditionnelles, Sicomi,
- aux sociétés du secteur de la construction et des travaux publics,
- aux sociétés du secteur du financement de l'immobilier.

Ces investissements seront réalisés à la fois sur les marchés français et étrangers.

**POURQUOI UNE SICAV PIERRE ?**

L'évolution des marchés d'actions depuis ces dernières années justifie une diversification des portefeuilles vers l'immobilier qui présente aujourd'hui des perspectives économiques intéressantes et permet de renforcer la sécurité des placements.

La présidence de cette Sicav est assurée par Monsieur Jean-Louis GIRAL, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics, Vice-Président du C.N.P.F. Président-Directeur Général de Gestion Desquenne et Giral.

ACTIONS PIERRE est constituée avec un capital de départ de 110 MF. Les fondateurs réunis autour de la Banque Hervet sont la MAAF, le Sou Médical, "Michel Nouailhetas agent de change", la Société Financière Interconstruction, la Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics, Prévoir Vie, la Caisse de Garantie de la FNAIM, les Mutuelles Unies, la Caisse du Bâtiment et des Travaux Publics, la Fédération Nationale des Travaux Publics, la SA Zurich, Monsieur Michel Anselme, Président-Directeur Général de Bâti Conseil Investissement.

Monsieur Jacques Muller, Administrateur Délégué d'Intershop Holding SA de Zurich et Président d'Intershop Properties USA participera au Conseil et au Comité d'Investissements.

GROUPE HERVET



L'assemblée générale ordinaire de la société Dumez s'est réunie le vendredi 26 juin 1987 sous la présidence de M. André Chaufour, président du conseil de surveillance.

L'assemblée a approuvé les comptes de Dumez SA pour l'exercice 1986, qui dégagent un bénéfice net de 204,8 millions de francs. L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 26 F (c'est-à-dire une rémunération globale de 39 F). Ce dividende sera mis en paiement le 15 juillet prochain.

Le rapport du directoire précise que le chiffre d'affaires du groupe en 1986 a été de 9621 millions de francs TTC et de 8786 millions de francs HT, le bénéfice net consolidé a atteint 428 millions de francs, soit 4,9 % du chiffre d'affaires. La marge brute d'autofinancement ressort à 640 millions de francs, soit 7,3 % du chiffre d'affaires.

Les travaux restant à exécuter à fin 1986 représentaient pour le BTP 10,4 milliards de francs, dont 42 % en France et 58 % à l'étranger. Ce carnet de commandes correspond à environ dix-huit mois d'activité au rythme de 1986. La proportion de travaux restant à exécuter en France est en augmentation et entraînera un léger accroissement de l'activité du groupe Dumez en métropole.

Dans les domaines de la diversification et du développement, des participations ont été prises notamment, en 1986, dans GTM Entrepose (10 %), Snef Electric Flux (71 %), Société financière Paris-Nord, holding du groupe Ribourel (65 %), puis, en 1987, dans Valinco (49,5 %), qui détient 43 % du capital de GTM Entrepose, et Westburne (59 %) au Canada.

Une assemblée générale extraordinaire a autorisé le directoire, pour une durée de cinq ans, à consentir à certains salariés des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre à titre d'augmentation de capital, le nombre de ces actions nouvelles pouvant dépasser 1 % du capital social.

Cette assemblée a décidé la modification de la valeur nominale des actions de la société, dont le capital social sera prochainement divisé en 6 millions d'actions de 50 francs au lieu de 3 millions d'actions de 100 francs.

Enfin, elle a porté à quatre ans la durée minimale de détention des actions au nominatif par un même actionnaire, permettant de conférer à ces actions un droit de vote double.

# Marchés financiers

## PARIS, 1er juillet ⬆

### Légère amélioration

Après une journée placée sous le signe de l'indécision avec les dernières ventes effectuées pour régler les soldes débiteurs de juin, une légère amélioration s'est produite mercredi rue Vivienne. Elle n'a cependant pas été perceptible immédiatement. Au début de la séance matinale, l'indicateur instantané était resté au point mort, ou peu s'en faut (+ 0,02 %). Le marché n'a repris sa progression que durant la séance principale, à faible cadence d'abord (+ 0,2 %), un peu plus vite sur la fin.

En clôture, l'indicateur enregistrait une avance de 0,34 %. *Plus significative que cette modeste hausse a été la bonne tenue des valeurs vedettes.* Toutes ne se sont pas mises en évidence (comme CSF), mais le plus grand nombre d'entre elles se sont fait remarquer (Peugeot, Alcatel, Esso, Beghin, Carrefour, Skis Rossignol, Roussel-Uclaf, Sanofi, Compagnie bancaire).

Encore une fois, les professionnels se sont félicités de ce résultat. L'un d'entre eux jugeait très positif le test de cette séance, la première du mois calendaire, qui témoigne, selon lui, d'un regain d'intérêt, même timide, de la clientèle pour les valeurs françaises.

Car la Bourse avait contre elle la contre performance de Wall Street la veille mais aussi la lourdeur persistante des obligations et le repli du dollar.

Notons que le « bon » Peugeot a été coté mardi 350 F, soit au niveau de sa valeur sur le marché gris. D'autre part, Saint-Gobain a détaché ce jour un coupon de 8 F, en partie récupéré.

Au premier étage, le MATIF n'avait de nouveau pas très bonne mine. D'une façon générale, les obligations se sont effritées. Beaucoup attendent l'adjudication d'OAT (de 4 à 7 milliards de francs) de jeudi. Le pessimisme ambiant tend cependant à s'atténuer. Quelques-uns commencent à parler du retour prochain et « massif » des étrangers. Vœux pieux ?

## NEW-YORK, 30 juin ⬇

### Coup de froid

Après s'être pendant plusieurs jours montré dans une très bonne forme, Wall Street a, mardi, été victime d'un sérieux coup de froid. Cependant, après avoir plongé, le marché a regagné une partie du terrain perdu. Tombé au plus bas à 2 401,15 (– 45,76 points), l'indice des industrielles s'établissait, en clôture, à 2 418,53, soit à 28,38 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été de moins mauvaise qualité que ce résultat. Sur 1 994 valeurs traitées, 995 ont baissé, 599 ont progressé et 400 n'ont pas varié.

D'après certains commentateurs, c'est l'annonce, démentie ensuite, que l'ambassade américaine au Koweït venait d'être bombardée qui a provoqué ce repli accéléré. Les professionnels assuraient qu'il ne s'agissait là que d'un prétexte. « *La hausse de ces deux dernières semaines a été suspecte,* disait l'un d'entre eux, *car elle s'est faite avec généralement peu d'affaires.* » En fait, il semblerait que Wall Street ait été affecté par la chute de Tokyo. Quand la situation se détériore sur le marché japonais, la première chose à laquelle songent les Nippons est de rapatrier leurs avoirs à l'étranger. Et ceux-là sont très importants aux États-Unis.

Le volume des transactions a porté sur 166 millions de titres, contre 142 millions la veille.

| VALEURS | Cours du 29 juin | Cours du 30 juin |
|---|---|---|
| Alcoa | 53 1/8 | 53 3/8 |
| Allegis (ex-UAL) | 89 1/8 | 89 1/8 |
| A.T.T. | 28 1/8 | 27 3/4 |
| Boeing | 47 1/4 | 46 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 41 3/4 | 41 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 122 3/8 | 120 |
| Eastman Kodak | 87 1/8 | 86 1/4 |
| Exxon | 93 1/2 | 93 1/4 |
| Ford | 100 5/8 | 98 1/8 |
| General Electric | 55 1/8 | 54 3/8 |
| General Motors | 83 7/8 | 82 5/8 |
| Goodyear | 68 1/8 | 67 3/4 |
| I.B.M. | 165 1/2 | 163 3/8 |
| I.T.T. | 59 3/8 | 58 3/4 |
| Mobil Oil | 51 3/4 | 51 1/8 |
| Pfizer | 73 1/4 | 72 |
| Schlumberger | 45 1/2 | 45 3/4 |
| Texaco | 39 1/2 | 40 3/4 |
| Union Carbide | 30 7/8 | 29 5/8 |
| U.S.X. | 32 | 31 1/4 |
| Westinghouse | 64 5/8 | 63 5/8 |
| Xerox Corp. | 78 3/8 | 77 1/4 |

## CHANGES

### Dollar : 6,0835 F ⬇

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, le dollar a légèrement fléchi, sans explication particulière. Le franc français se tient fort bien après l'abaissement du taux-directeur de la Banque de France lundi, le deutschemark revenant à 3,3365 F.

| FRANCFORT | 30 juin | 1er juillet |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) .. | 1,8290 | 1,8220 |

| TOKYO | 30 juin | 1er juillet |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) .. | 147 | 146,50 |

### MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

| | |
|---|---|
| Paris (1er juillet) . . | 7 11/16-7 3/4 % |
| New-York (30 juin) . . . . . | 6 3/4 % |

## INDICES BOURSIERS

### PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

| | 29 juin | 30 juin |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 100,7 | 100,7 |
| Valeurs étrangères . | 121,4 | 121,5 |

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général . . . | 404,5 | 404 |

### NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

| | 29 juin | 30 juin |
|---|---|---|
| Industrielles . . . . . | 2 446,91 | 2 418,52 |

### LONDRES
(Indice « Financial Times »)

| | 29 juin | 30 juin |
|---|---|---|
| Industrielles . . . . . | 1 784,6 | 1 782,6 |
| Mines d'or . . . . . . | 380,7 | 378,9 |
| Fonds d'État . . . . | 90,41 | 90,49 |

### TOKYO

| | 30 juin | 1er juillet |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones . . . . | 24 176,40 | |
| Indice général . . . | 2 039,08 | |

## MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 juin
Nombre de contrats : 42 499

| COURS | ÉCHÉANCES | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Sept. 87 | Déc. 87 | Mars 88 | Juin 88 |
| Dernier | 103,65 | 103,60 | 103,55 | – |
| Précédent | 103,55 | 103,45 | 103,45 | 103,30 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**CGE : CONVERSION DES TITRES PARTICIPATIFS.** – 97 % des titres participatifs de la CGE (Compagnie générale d'électricité) ont fait l'objet d'une demande de conversion en actions, a indiqué son président, M. Pierre Suard. Une fois cette conversion approuvée par l'assemblée générale et compte tenu de l'augmentation de capital liée à la privatisation (6,3 milliards), les fonds propres du groupe passeront donc de 8,4 milliards à 17,3 milliards.

**BON EXERCICE POUR MORS EN 1986.** – La société Mors a réalisé, en 1986, un bénéfice consolidé de 6,4 millions de francs, contre une perte de 90,7 millions de francs en 1985. Les résultats bruts font apparaître un bénéfice de 6,8 millions de francs, contre une perte de 89,5 millions de francs en 1985.

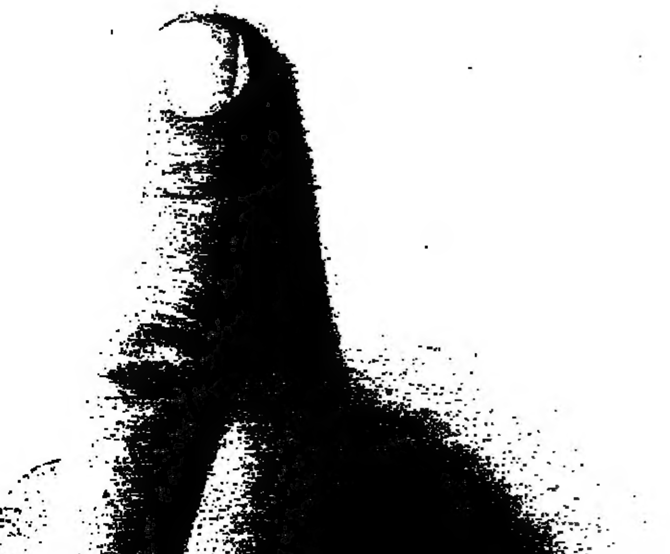
## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 6,0730 | 6,0750 | + 50 | + 65 | + 95 | + 120 | + 290 | + 300 |
| $ can. | 4 | 4 | – | – | – | – | – | + |
| Yen (100) | 4,1482 | 4,1524 | + 148 | + 167 | + 298 | + 319 | + 881 | + 968 |
| DM | 3,3337 | 3,3366 | + 116 | + 135 | + 238 | + 264 | + 745 | + 815 |
| Florin | 2,9610 | 2,9649 | + 69 | + 90 | + 139 | + 156 | + 448 | + 500 |
| F.B. (100) | 16,0704 | 16,0842 | + 154 | + 300 | + 337 | + 510 | + 1131 | + 1565 |
| F.S. | 4,0285 | 4,0232 | + 143 | + 161 | + 285 | + 313 | + 891 | + 969 |
| L (1 000) | 4,5999 | 4,6049 | – 84 | – 59 | – 174 | – 135 | – 470 | – 378 |
| £ | 9,8595 | 9,8658 | – 101 | – 59 | – 189 | – 109 | – 383 | – 165 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 6 5/8 | 6 7/8 | 6 7/8 | 7 | 7 | 7 1/8 | 7 1/4 | 7 3/4 |
| DM | 3 1/2 | 3 3/4 | 3 5/8 | 3 3/4 | 3 5/8 | 3 3/4 | 3 3/4 | 3 7/8 |
| Florin | 4 7/8 | 5 3/8 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 3/16 | 5 5/16 |
| F.B. (100) | 6 1/8 | 6 5/8 | 6 3/8 | 6 11/16 | 6 7/16 | 6 3/4 | 6 5/8 | 6 15/16 |
| F.S. | 3 | 3 1/2 | 3 5/8 | 3 3/4 | 3 11/16 | 3 13/16 | 3 13/16 | 3 15/16 |
| L (1 000) | 9 1/4 | 9 5/8 | 9 3/4 | 10 1/4 | 9 7/8 | 10 1/4 | 10 1/8 | 10 1/2 |
| £ | 9 | 9 1/4 | 9 1/8 | 9 3/16 | 9 1/16 | 9 3/16 | 9 1/8 | 9 1/4 |
| F. franç. | 7 7/8 | 8 | 8 | 8 1/4 | 8 1/16 | 8 5/16 | 8 1/2 | 8 3/4 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



# Marchés financiers

## BOURSE DE PARIS — 1er JUILLET

Cours relevés à 14 h 56

| Compen-sation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1905 | 4,5 % 1973 | 1888 | 1883 | 1883 | – 0 27 |
| 4270 | C.N.E. 3% | 4231 | 4235 | 4235 | + 0 09 |
| 536 | B.N.P. C.I. | 553 | 553 | 553 c | + 2 04 |
| 1272 | B.N.P. T.P. | 1277 | 1270 | 1270 | – 0 64 |
| 1114 | C.C.F. T.P. | 1116 | 1116 | 1116 | .... |
| 1257 | Créd. Lyon. T.P. | 1259 | .... | .... | .... |
| .... | Electricité T.P. | 2810 | 2915 | 2885 | + 2 67 |
| 1956 | Renault T.P. | 1910 | 1909 | 1909 | – 0 04 |
| 2260 | Rhône-Poul. T.P. | 2250 | 2240 | 2240 | – 0 43 |
| 1355 | St-Gobain T.P. | 1295 | 1300 | 1310 | + 1 16 |
| 1350 | Thomson T.P. | 1320 | 1327 | 1330 | + 0 76 |
| 455 | Accor | 470 | 462 | 465 | – 1 06 |
| 520 | Agence Havas | 514 | 515 | 516 | + 0 19 |
| 480 | Ag. Havas C. I. | 480 | 485 | 485 | + 1 04 |
| 680 | Air Liquide | 878 | 881 | 881 | + 0 44 |
| 2450 | Alcatel | 2330 | 2336 | 2379 | + 2 10 |
| 2020 | Als. Superm. | 2045 | 2015 | 2015 | – 1 47 |
| 445 | A.L.S.P.I. | 452 | 450 | 450 10 | – 0 42 |
| 410 | Alsthom ★ | 378 60 | 388 50 | 371 | – 1 98 |
| 2410 | Arjom. Prioux | 2460 | 2440 | 2440 | – 0 81 |
| 535 | Aussedat-Rey | 542 | 534 | 533 | – 1 66 |
| 1180 | Aux. Entrepr. ★ | 1273 | 1268 | 1256 c | + 1 01 |
| 1190 | Avions Dassault | 1190 | 1194 | 1194 | + 0 34 |
| 645 | BAFP | 651 | 652 | 656 | + 0 77 |
| 390 | Bail-Equipem. ★ | 397 | 390 | 387 | – 2 51 |
| 940 | Bail-Investiss. | 936 | 915 | 920 | – 1 70 |
| 700 | Cie Bancaire | 668 | 684 | 682 | + 2 10 |
| 510 | Bazar H.-V. | 487 | 480 | 485 | – 0 41 |
| 520 | Béghin-Say ★ | 508 | 513 | 513 | + 0 98 |
| 815 | Berger (Ma) | 836 | .... | .... | .... |
| 725 | Bic ★ | 740 | 734 | 734 | – 0 81 |
| 1350 | B.I.S. | 1380 | 1328 | 1328 c | – 1 50 |
| 2880 | Bongrain S.A. | 2800 | 2800 | 2800 | .... |
| 1040 | Bouygues | 1074 | 1100 | 1106 | + 2 89 |
| 94 | B.P. France | 97 50 | 95 50 | 95 50 | – 2 05 |
| 4990 | B.S.N. | 4620 | 4630 | 4630 | + 0 22 |
| .... | Cap Gemini Sog. | 2518 | 2470 | 2455 | – 2 50 |
| 1280 | Carnaud | 1342 | 1357 | 1357 | + 0 97 |
| 3100 | Carrefour ★ | 3119 | 3101 | 3131 | + 0 38 |
| 1940 | Casino | 191 50 | 192 | 191 | – 0 26 |
| 1800 | Casino A.D.P. | 140 | 141 | 141 20 | + 0 85 |
| 1200 | C.C.M.C. | 1220 | .... | .... | .... |
| 850 | Cessiem | 880 | 870 | 877 | – 0 34 |
| 850 | Cetus | 839 | 840 | 848 | + 1 07 |
| 1890 | C.F.A.O. | 1920 | 1885 | 1876 c | – 2 33 |
| 1420 | C.G.I.P. | 1390 | 1394 | 1390 | .... |
| 1290 | Chargeurs S.A. | 1389 | 1384 | 1384 | – 0 36 |
| 80 | Chiers-Châtill. | 80 90 | 78 70 | 77 15 c | – 1 68 |
| 1040 | Ciments franç. ★ | 1060 | 1040 | 1060 | .... |
| 575 | Club Méditer. | 585 | 585 | 575 | – 1 71 |
| 172 | Codetel ★ | 173 | 170 | 166 | – 4 04 |
| 365 | Cofimeg | 357 | 357 10 | 351 | – 1 68 |
| 1980 | Colas | 2155 | 2160 | 2172 c | + 1 70 |
| 235 | Compt. Entrepr. | 232 50 | 230 50 | 232 | – 0 22 |
| 675 | Compt. Mod. | 648 | 650 | 650 | + 0 15 |
| 1160 | Créd. Foncier | 1140 | 1150 | 1150 | + 0 88 |
| 585 | Crédit F. Imm. | 560 | 553 | 553 c | + 0 66 |
| 138 | C.C.F. | 133 | 138 | 140 | + 5 26 |

### Règlement mensuel

| Compen-sation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 775 | Créd. Lyon. (CI) | 782 | 788 | 788 c | + 0 11 |
| 1140 | Crédit Nat. ★ | 1086 | 1080 | 1080 | – 0 45 |
| 310 | Crouzet ★ | 286 10 | 278 | 276 | – 3 19 |
| 2670 | Damart S.A. | 2605 | 2600 | 2600 | – 0 19 |
| 380 | Darty ★ | 396 80 | 407 90 | 415 | + 4 58 |
| 350 | Darty (DP) | 346 50 | 354 | 355 | + 2 45 |
| 2180 | De Dietrich | 2098 | 2026 | 2065 | – 1 57 |
| 365 | Dév. R.N.C. (Li) | 371 | .... | .... | .... |
| 580 | D.M.C. | 550 | 540 | 549 | – 0 18 |
| .... | Drouot Assur. | 472 | 476 | 476 | + 0 85 |
| 2280 | Docks France ★ | 2390 | 2370 | 2399 | + 0 37 |
| 2180 | Dumez ★ | 2136 | 2150 | 2129 | – 0 32 |
| 1160 | Eaux (Gén.) | 1244 | 1229 | 1232 | – 0 96 |
| 2460 | Ecco ★ | 1280 | 1284 | 1230 c | – 2 54 |
| 320 | Electro. (Cie G.) | 316 | 315 | 315 | – 0 32 |
| 1070 | Electro-Financ. | 1120 | 1085 | 1099 | – 1 88 |
| 370 | Elf-Aquitaine | 355 50 | 352 60 | 354 90 c | + 0 83 |
| 340 | — (certific.) | 339 50 | 322 | 322 c | – 1 20 |
| 2350 | Epeda-B-Faure | 3110 | 3080 | 3095 | – 0 48 |
| 3540 | Essilor | 3530 | 3540 | 3540 | + 0 28 |
| 2840 | Essilor Int. (DP) | 2570 | 2580 | 2580 | + 0 39 |
| 465 | Esso S.A.F. ★ | 458 | 468 | 468 c | + 2 25 |
| 2400 | Eurafrance | 2278 | 2260 | 2150 | – 5 61 |
| 1460 | Eurocom ★ | 1470 | 1470 | 1450 | – 1 36 |
| 3600 | Euromarché | 3800 | 3800 | 3800 | .... |
| 670 | Europe n° 1 ★ | 610 | 625 | 630 | + 3 27 |
| 1160 | Exor | 1163 | 1180 | 1190 | + 2 32 |
| 1510 | Facom | 740 | 720 | 739 | – 0 13 |
| 905 | Fichet-Bauche | 936 | 925 | 925 | – 1 07 |
| 210 | Finextel | 208 50 | 205 | 208 | – 0 23 |
| 186 | Fives-Lille | 185 | 183 | 182 | – 1 62 |
| 1170 | Fromageries Bel | 1190 | 1200 | 1205 | + 1 26 |
| 1290 | Gal. Lafayette | 1305 | 1285 | 1285 | – 1 53 |
| 380 | Gascogne | 403 90 | 395 | 395 c | – 1 21 |
| 2290 | Gaz et Eaux | 2085 | 2085 | 2085 | .... |
| 580 | Géophysique ★ | 638 | 637 | 629 | – 1 41 |
| 2440 | Gerland | 2385 | .... | .... | .... |
| 545 | GTM-Entrepose | 583 | 590 | 590 | – 0 50 |
| 660 | Guyenne-Gas. ★ | 710 | 692 | 720 | + 1 40 |
| 2840 | Hachette ★ | 2801 | 2799 | 2795 | – 0 21 |
| 780 | Hénin (La) | 750 | 745 | 725 | – 3 33 |
| 1300 | Hutchinson | 1318 | 1315 | 1315 | – 0 23 |
| 117 | Imétal | 132 40 | 132 80 | 132 80 | + 0 30 |
| 430 | Imm. Plaine-M. | 414 | 416 | 412 60 | – 0 34 |
| 4840 | Inst. Mérieux | 4750 | 4850 | 4850 | + 2 11 |
| 540 | Interbail | 561 | 543 | 543 | – 3 21 |
| 1310 | Intertechnique | 1420 | 1413 | 1413 | – 0 49 |
| 2700 | J. Lefebvre | 947 | 940 | 932 | – 1 58 |
| 1730 | Lab. Bellon | 1580 | 1555 | 1555 | – 1 58 |
| 1510 | Lafarge-Coppée | 1550 | 1535 | 1530 c | + 0 11 |
| 1640 | Lebon ★ | 1638 | 1649 | 1650 c | + 0 73 |
| 5370 | Legrand | 5450 | 5370 | 5340 c | – 1 33 |
| 5000 | Legrand (DP) | 5160 | 5060 | 5050 c | – 1 04 |
| 690 | Leroy-Somer ★ | 655 | 680 | 669 | + 2 13 |

| Compen-sation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1900 | Lesieur | 2050 | 2050 | 2050 | .... |
| 820 | Locabail Immob. | 822 | 821 | 821 | – 0 12 |
| 600 | Locafrance ★ | 600 | 610 | 599 | – 0 16 |
| 856 | Locindus | 858 | 858 | 864 | + 0 70 |
| 1040 | L. Vuitton S.A ★ | 1067 | 1060 | 1085 | + 1 68 |
| 560 | Luchaire | 578 | 578 | 585 | + 1 21 |
| 1420 | Lyon. Eaux ★ | 1460 | 1450 | 1460 | .... |
| 83 | Mais. Phénix | 81 50 | 79 85 | 77 50 | – 4 90 |
| 750 | Majorette (Ly) | 740 | .... | .... | .... |
| 470 | Mar. Wendel ★ | 467 50 | 462 | 460 | – 1 60 |
| 2050 | Martell | 2070 | 2031 | 2010 | – 2 90 |
| 2260 | Matra | 2285 | 2291 | 2280 | – 0 22 |
| 2150 | Merlin-Gerin ★ | 2170 | 2160 | 2170 | .... |
| 3130 | Michelin | 3120 | 3100 | 3115 | – 0 16 |
| 1310 | Midi (Cie) | 1300 | 1294 | 1300 | .... |
| 370 | Midland Bk SA ★ | 371 | 329 | 315 ● | + 1 52 |
| 940 | Min. Salsig. (Ma) | 1000 | .... | .... | .... |
| 43 | M.M. Penarroya | 43 40 | 45 | 45 | + 3 69 |
| 2520 | Moët-Hennessy | 2605 | 2625 | 2625 | + 0 77 |
| 78 | Moulinex | 77 | 75 | 77 | .... |
| 975 | Navig. Mixtes | 965 | 972 | 974 | + 1 09 |
| 180 | Nord-Est | 162 50 | 160 50 | 165 | + 1 54 |
| 455 | Nordon (Ny) | 450 | 440 | 440 c | – 2 22 |
| 585 | Nouvelles Gal. | 590 | 601 | 602 | + 2 03 |
| 1170 | Occident. (Gén.) | 1158 | 1150 | 1154 | – 0 35 |
| 1590 | Omn.F.Paris | 1500 | 1570 | 1570 | + 4 67 |
| 225 | Olida-Caby | 214 10 | 210 | 210 | – 1 91 |
| 480 | Opfi-Paribas | 450 | 441 | 445 | – 1 11 |
| 4080 | Oréal (L') | 3450 | 3490 | 3460 | + 0 28 |
| 460 | Paribas | 460 | 456 | 459 | – 0 21 |
| 610 | Paris-Réesc. ★ | 658 | 664 | 654 | – 0 60 |
| 1530 | Pechelbronn ★ | 1543 | 1480 | 1415 c | + 1 66 |
| 1400 | Penhoet | 1330 | 1355 | 1355 | + 1 88 |
| 975 | Pernod-Ricard | 960 | 966 | 966 | + 0 63 |
| 1510 | Peugeot S.A. | 1510 | 1508 | 1518 | + 0 53 |
| 16 | Poclain | 15 60 | 15 45 | 15 45 | – 0 96 |
| 2250 | Poliet | 2394 | 2390 | 2390 | – 0 17 |
| 735 | P.M. Labinal | 772 | 740 | 742 | – 3 89 |
| 3410 | Presses Cité | 3340 | 3380 | 3380 | + 1 20 |
| 1280 | Prétabail Sic. | 1305 | 1210 | 1252 c | + 2 82 |
| 805 | Primagaz | 830 | 840 | 840 | + 1 20 |
| 700 | Printemps ★ | 667 | 663 | 663 | – 0 59 |
| 1870 | Promodès | 1970 | 1931 | 1955 | – 0 76 |
| 230 | Prouvost S.A ★ | 253 | 254 | 253 90 | + 0 35 |
| 1400 | Radiotechn. | 1408 | 1430 | 1425 | + 1 21 |
| 109 | Raff. Dist. Total | 102 | 100 | 100 | – 1 96 |
| 2940 | Redoute (La) ★ | 2955 | 2960 | 2956 | + 0 03 |
| 445 | Rober financière | 439 | .... | .... | .... |
| 1470 | Roussel-Uclaf | 1450 | 1484 | 1470 c | + 2 51 |
| .... | Roussel-C.N.I. | .... | .... | .... | .... |
| 5900 | R. Impériale (Ly) | 5800 | .... | .... | .... |
| 225 | Sade | 246 | 246 | 248 | .... |
| 3480 | Sagem | 3630 | 3730 | 3800 | – 0 78 |
| 425 | Saint-Gobain | 428 | 423 | 423 c | + 0 75 |

| Compen-sation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1200 | St-Louis B. | 1280 | 1278 | 1278 c | + 0 96 |
| 1900 | Salomon | 1900 | .... | .... | .... |
| 1700 | Salvepar | 1615 | 1700 | 1700 | + 5 26 |
| 720 | Sanofi | 719 | 732 | 732 | + 1 81 |
| 800 | S.A.T. | 805 | 815 | 815 | + 1 24 |
| 1230 | Saupiquet (Na) | 1320 | 1340 | 1340 | + 1 51 |
| 420 | Schneider ★ | 470 | 470 | 469 | – 0 21 |
| 125 | S.C.O.A. | 121 80 | 121 | 120 80 | – 0 86 |
| 695 | S.C.R.E.G. | 705 | 699 | 699 | – 0 85 |
| 815 | Seb ★ | 845 | 854 | 853 | + 0 94 |
| 490 | Sefimeg | 496 | 491 | 491 | – 1 01 |
| 1450 | S.F.I.M. | 1291 | 1358 | 1358 | + 5 19 |
| 63 | S.G.E. | 55 10 | 53 | 53 | – 3 81 |
| 520 | Sign. Ent. El. ★ | 540 | 542 | 572 | + 5 92 |
| 1050 | Silic | 1075 | 1000 | 1005 c | – 3 12 |
| 615 | Simco-U.P.H. ★ | 619 | 598 | 595 c | + 0 02 |
| 440 | Simnor (Li) | 451 | .... | .... | .... |
| 1200 | Skis Rossignol | 1165 | 1175 | 1175 | + 0 85 |
| 740 | Slimico | 702 | 700 | 700 | – 0 28 |
| 285 | Sodecco | 254 | 254 | 254 | .... |
| 250 | Sodero (Na) | 250 | 251 | 251 | + 0 40 |
| 2620 | Sodexho | 2780 | 2830 | 2820 | + 1 44 |
| 150 | Sogenal (Ny) | 150 | 150 | 150 | .... |
| 435 | Sogerap | 436 | 435 | 435 | – 0 22 |
| 2110 | Somm-Allib. ★ | 2390 | 2379 | 2376 | – 0 62 |
| 750 | Source Perrier | 774 | 789 | 778 | + 0 52 |
| 960 | Sovac ★ | 990 | 985 | 989 | – 0 10 |
| 605 | Spie-Batignol. | 585 | 585 | 585 | .... |
| 630 | Strafor | 640 | 640 | 640 | .... |
| 305 | Synthelabo ★ | 296 | 295 | 292 c | + 1 38 |
| 635 | Talcs Luzenac | 624 | 635 | 635 | + 1 76 |
| 2820 | Tél. Elect. | 2920 | 2900 | 2910 c | + 0 97 |
| 1330 | Thomson-C.S.F. | 1340 | 1320 | 1333 | – 0 51 |
| 475 | Total (CFP) ★ | 452 | 455 | 460 | + 1 76 |
| 105 | — (certific.) | 105 10 | 108 | 107 80 | + 2 57 |
| 2220 | T.R.T. | 2045 | 2080 | 2075 | + 1 47 |
| 680 | U.F.B. | 680 | 680 | 680 | .... |
| 1220 | U.I.C. | 1170 | 1170 | 1188 | – 0 17 |
| 670 | U.I.F. | 625 | 630 | 630 | + 0 80 |
| 900 | U.I.S. | 885 | 887 | 895 | + 1 13 |
| 300 | U.C.B. ★ | 298 | 296 | 295 | – 1 |
| 750 | Unibail | 749 | 761 | 750 | + 0 13 |
| 570 | Valéo | 565 | 578 | 575 | + 1 77 |
| 53 | Vallourec | 47 20 | 53 | 53 | + 12 29 |
| 485 | Via Banque | 523 | 508 | 513 | – 1 91 |
| 840 | Elf-Gabon | 845 | 845 | 845 | .... |
| 125 | Amax Inc. | 127 10 | 124 | 126 | – 0 87 |
| 440 | Amer. Express | 435 50 | 211 | 211 | – 3 12 |
| 177 | Amer. Teleph. | 172 40 | 170 | 170 | – 1 39 |
| 145 | Anglo Amer. C. | 146 50 | 146 80 | 146 60 | + 0 07 |
| 620 | Amgold | 649 | 657 | 657 | + 1 23 |
| 1030 | BASF (Akt) | 990 | 970 | 970 | – 2 02 |
| 1160 | Bayer | 1100 | 1075 | 1075 | – 2 27 |
| 125 | Buffelsfont. | 134 50 | 136 | 136 | + 1 12 |

| Compen-sation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 275 | Chase Manh. | 252 50 | 251 | 251 | – 0 59 |
| 69 | De Beers | 71 10 | 71 90 | 71 80 | + 0 98 |
| 2140 | Deutsche Bank | 2115 | 2115 | 2115 | .... |
| 76 | Dome Mines | 77 40 | 78 | 78 40 c | + 1 29 |
| 1100 | Dresdner Bank | 1100 | 1100 | 1095 | – 0 45 |
| 140 | Driefontein Cal | 146 | 149 90 | 149 90 | + 2 67 |
| 735 | Du Pont-Nem. | 750 | 738 | 738 | – 1 60 |
| 545 | Eastman Kodak | 539 | 527 | 527 c | – 2 23 |
| 68 | East Rand | 68 85 | 68 85 | 68 85 | .... |
| 285 | Electrolux | 278 30 | 275 | 275 | – 1 19 |
| 250 | Ericsson | 233 30 | 225 50 | 225 | – 3 56 |
| 580 | Exxon Corp. | 578 | 573 | 573 | – 0 87 |
| 585 | Ford Motors | 622 | 598 | 598 | – 3 86 |
| 89 | Freegold | 96 50 | 97 90 | 97 40 | – 8 48 |
| 91 | Gencor | 95 | 95 | 95 | .... |
| 668 | Gén. Electr. | 347 | 334 | 335 | – 3 46 |
| 580 | Gén. Belgique | 620 | 631 | 640 | + 3 23 |
| 505 | Gen. Motors | 516 | 500 | 500 | – 3 10 |
| 94 | Goldfields | 101 50 | 100 | 100 50 | – 0 99 |
| 54 | GdMetropolitain | 53 | 52 60 | 52 60 | – 0 75 |
| 84 | Harmony | 83 50 | 86 10 | 85 85 | + 2 81 |
| 47 | Hitachi | 49 10 | 48 85 | 48 90 | – 0 41 |
| 1010 | Hoechst Akt. | 985 | 968 | 968 | – 1 73 |
| 147 | Imp. Chemical | 150 | 148 | 148 | – 1 33 |
| 990 | IBM | 1006 | 995 | 998 | – 0 80 |
| 365 | ITT | 367 50 | 359 | 360 c | – 2 04 |
| 189 | Ito-Yokado | 184 80 | 184 20 | 184 20 | – 0 36 |
| 87 | Matsushita | 92 90 | 92 20 | 90 50 | – 2 58 |
| 1010 | Merck | 1060 | 1036 | 1036 c | – 2 26 |
| 840 | Minnesota M. | 889 | 870 | 870 | – 2 14 |
| 310 | Mobil Corp. | 313 50 | 307 20 | 307 20 | – 2 01 |
| 305 | Morgan J.P. | 301 | 295 | 295 | – 1 99 |
| 38060 | Nestlé | 38680 | 38800 | 38800 | + 0 31 |
| 182 | Norsk Hydro | 195 | 192 30 | 192 30 | – 1 38 |
| 225 | Ofsil | 234 | 238 50 | 239 | + 2 14 |
| 1790 | Petrofina | 1850 | 1840 | 1840 | – 0 54 |
| 545 | Philip Morris | 555 | 546 | 547 | – 1 44 |
| 152 | Philips | 152 60 | 150 10 | 150 | – 1 70 |
| 545 | Quilmès | 541 | 551 | 552 | + 2 03 |
| 770 | Randfontein | 729 | 765 | 765 | + 4 94 |
| 780 | Royal Dutch | 810 | 809 | 809 | – 0 12 |
| 100 | Rio Tinto Zinc | 100 | 101 10 | 102 | + 2 |
| 94 | St Helena Co | 94 | 94 80 | 95 | + 1 06 |
| 280 | Schlumberger | 288 | 280 10 | 282 50 | – 1 91 |
| 134 | Shell transp. | 140 | 138 70 | 138 | – 1 43 |
| 2490 | Siemens A.G. | 2360 | 2280 | 2300 | – 2 54 |
| 188 | Sony | 173 | 169 90 | 170 | – 1 73 |
| 163 | T.D.K. | 165 50 | 163 10 | 164 | – 0 91 |
| 29 | Toshiba Corp. | 29 80 | 27 50 | 27 50 | – 7 72 |
| 2030 | Unilever | 408 | 404 | 392 | – 3 92 |
| 310 | Unit. Techn. | 310 | 315 50 | 315 50 | + 1 77 |
| 700 | Vaal Reefs | 731 | 739 | 740 | + 1 23 |
| 300 | Volvo | 300 | 291 | 291 | – 3 |
| 340 | West Deep | 342 | 345 | 350 | + 2 34 |
| 490 | Xerox Corp. | 485 | 467 | 471 c | – 2 89 |
| 1 13 | Zambia Corp. | 1 18 | 1 19 | 1 19 | + 0 85 |

## Comptant (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp. 7 % 1973 | 8800 | -- |
| Emp. 8,80 % 77 | 126 30 | 0 982 |
| 8,80 % 78/93 | 100 45 | 9 032 |
| 10,80 % 79/94 | 103 15 | 5 906 |
| 13,25 % 80/90 | 108 35 | 1 060 |
| 13,80 % 80/87 | 101 40 | 9 792 |
| 13,80 % 81/99 | 107 02 | 6 352 |
| 16,75 % 81/87 | 101 43 | 13 536 |
| 16,20 % 82/90 | 115 75 | 7 546 |
| 16 % juin 82 | 117 52 | 1 005 |
| 14,60 % fév. 83 | 116 15 | 5 240 |
| 13,40 % déc. 83 | 116 45 | 7 085 |
| 12,20 % oct. 84 | 111 15 | 8 924 |
| 11 % déc. 85 | 106 75 | 3 948 |
| 10,25 % mars 86 | 105 30 | 3 140 |
| ORT 12,75 % 83 | 1747 | -- |
| OAT 10 % 2000 | 103 90 | 0 564 |
| OAT 9,90 % 1997 | 104 60 | 5 462 |
| OAT 9,80 % 1996 | 102 95 | 4 108 |
| Ch. France 3 % | 163 | -- |
| CNB Bques janv. 82 | 101 38 | 0 024 |
| CNB Paribas | 102 | 0 024 |
| CNB Suez | 101 95 | 0 024 |
| CNI janv. 82 | 101 40 | 0 024 |
| PTT 11,20 % 85 | 102 80 | 8 048 |
| CFF 10,30 % 86 | .... | -- |
| CNE 11,50 % 85 | 105 90 | 0 820 |
| CNT 9 % 86 | 94 10 | 1 903 |
| CRH 10,90 % déc. 85 | 103 25 | 4 646 |

### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 1175 | 1186 |
| Agache (Sté Fin.) | 1865 | 1980 |
| A.G.F. (St Cent.) | 789 | 795 |
| Applic. Hydraul. | 750 | .... |
| Arbel | 246 50 | 241 c |
| Astorg | 382 | 388 |
| Avenir Publicité | 2450 | 2580 |
| Bain C. Monaco | 334 90 | 328 |
| Banque Hypoth. Eur. | 450 | 450 |
| Béghin-Say (C.I.) | 355 30 | 356 |
| B.G.L. | 817 | 818 |
| Bisquit (Gén.) | .... | .... |
| Blanzy-Ouest | 580 | 570 |
| B.N.P. Intercontin. | 346 | 350 |
| Bénédictine | 6000 | 6000 |
| Bon-Marché | 800 | 811 |
| B.T.P. | 140 10 | 141 |
| Caff | 825 | 840 |
| Cambodge | 750 | 750 |
| C.A.M.E. | 442 | 446 |
| Campenon Bern. | 500 | .... |
| Carbone-Lorraine | 769 | 780 |
| C.E.G.Frig. | 730 | 730 |
| Centen. Blanzy | 2790 | 2850 |
| Centrest (Ny) | 269 | 265 c |
| Cerabati | 91 20 | 90 |
| C.F.D.E. | .... | .... |
| Chambourcy (M.) | 940 | .... |
| Champex (Ny) | 168 10 | 160 80 c |
| C.I.C. (Financ. de) | 336 | 334 |
| C.I. Maritime | 634 | 672 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Cosse-Sixtes | 780 | 720 o |
| Clause (B) | 695 | 685 o |
| Clause | 594 | 580 |
| Cofradel (Ly) | 2020 | .... |
| Cogifi | 480 | 480 |
| Comiphos | 835 | 851 |
| Cie Industrielle | 4070 | 4000 c |
| Comp. Lyon-Alem. | 720 | 740 |
| Concorde (La) | 800 | 800 |
| C.M.P. | 44 90 | 43 10 |
| Créd. Gén. Ind. | 865 | 881 |
| Cr. Universel (Cie) | 715 | 715 |
| Créditel | 147 50 | .... |
| Darblay S.A. | 678 | 670 |
| Delalande S.A. | 1370 | 1360 c |
| Delmas-Vieil. (Fin.) | 1305 | 1360 |
| Didot-Bottin | 880 | .... |
| Eaux Bass. Vichy | 1430 | 1352 |
| Eaux Vittel | 2690 | 2720 |
| Economats Centre | 658 | 653 |
| Electro-Banque | 410 | 410 |
| Elf-Antargaz | 700 | 610 |
| E.L.M. Leblanc | 970 | 970 |
| [illegible]-Bretagne | 313 50 | .... |
| Entrepôts Paris | 580 | 614 |
| Epargne (B) | 3330 | .... |
| Entrp. Accueil | 81 50 | 85 |
| Eternit | 2362 | 2362 |
| Finalens | 280 40 | 285 |
| FIPP | 450 | .... |
| Fonc. | 1150 | .... |
| Foncière (Cie) | 620 | .... |
| Fonc. Lyonnaise | 5760 | 5700 |
| Foncina | 575 | 580 |
| Forinter | 1145 | 1145 |
| Fougerolle | 380 | 380 |
| France I.A.R.D. | 365 | 370 |
| France (La) | 6210 | 6220 c |
| From. Paul Renard | 551 | 684 d |
| GAN | 1221 | 1220 |
| Gaumont | 489 | .... |
| Géralot | 899 | 852 |
| Gr. Fin. Constr. | 480 | 480 |
| Gds Moul. Paris | 380 | 375 |
| Groupe Victoire | 3200 | 3200 |
| G. Transp. Ind. | 575 | 573 |
| H.E.F. | 136 | .... |
| Immindo S.A. | 509 | 510 |
| Imminvest. | 308 | 320 |
| Immobail | 430 | 430 |
| Immobanque | 742 | 740 |
| Immob. Marseille | 10020 | 9500 |
| Immofice | 551 | 560 |
| Invest. (Sté Cent.) | 3100 | 3100 |
| Jaeger | 203 70 | 191 50 |
| Lafitte-Bail | 551 | 569 |
| Lambert Frères | 258 | 260 |
| Lille-Bonnières | 1479 | 1389 |
| Locs-Expansion | 295 | 295 |
| Locafinancière | 385 | 405 |
| Locatel | 768 | .... |
| Louvre (Sté) | 1778 | 1646 |
| Machines Bull | 47 | 46 40 |
| Magasins Uniprix | 249 | 241 |
| Magnant S.A. | 139 | 116 o |
| Maritime Part. | 423 | 406 c |
| Métal Déployé | 490 | .... |
| Mors | 179 | 179 |
| Navel Worms | 90 | 66 |
| Navig. (Nat. de) | 196 | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| OPB Paribas | 340 | 335 |
| Optorg | 281 | 281 |
| Oréal (L') C.I. | 2480 | 2440 |
| Origny-Desvroise | 1245 | 1170 |
| Palais Nouveauté | 944 | 944 |
| Paribas-CIP | 408 | 408 |
| Paris France | 308 | 311 |
| Paris-Orléans | 342 40 | 335 |
| [illegible] | 788 | .... |
| [illegible] Ring. Dis. | 1505 | 1510 |
| Pathé-Cinéma | 735 | 700 |
| Pechiney (cert. inv.) | 286 | 286 |
| Piles Wonder | 915 | 915 |
| Piper-Heidsieck | 857 | 873 |
| P.L.M. | 178 | 178 |
| Porcher | 700 | 700 |
| Promodès | 1575 | 1510 |
| Providence S.A. | 1575 | 1575 |
| Publicis | 2600 | 2570 |
| Raff. Sout. R. | 145 | 142 |
| Rhône-Poul. (c. inv.) | 405 | 404 |
| Ricqlès-Zan | 257 | 270 |
| Rochefortaise S.A. | 408 | 425 |
| Rochette-Cenpa | 88 30 | 88 30 |
| Rosario (Fin.) | 950 | 928 |
| Roudière | 343 | 330 |
| Rougier et Fils | 99 90 | .... |
| Sacer | 430 | .... |
| SAFAA | 1674 | 1511 o |
| Safic-Alcan | 952 | 945 |
| SAFT | 2010 | 2020 |
| Saga | 335 | 330 |
| St-Gobain C.I. | 410 | 418 c |
| Salins du Midi | 541 | 570 |
| Sanofi | .... | .... |
| Santa-Fé | 175 | 175 o |
| Satam | 187 | 185 |
| [illegible] | 64 | 67 85 |
| Savoisienne (M) | 265 | .... |
| SCAC | 775 | 775 |
| Senelle-Maubeuge | 625 | 622 |
| S.E.P. (M) | 220 | .... |
| Serv. Equip. Véh. | 91 20 | 92 |
| Sial | 291 | 295 |
| Sicotel | 425 | 404 c |
| Sinvim | 273 50 | 274 |
| Sph (Plant. Hévéas) | 382 | 370 |
| Sté Générale-CIP | 1900 | .... |
| Sofal financière | 1800 | 1855 |
| Soffo | 485 | 455 |
| Soficomi | 825 | 799 |
| S.O.F.I.P. (M) | 145 40 | .... |
| Sofragi | 1300 | 1289 |
| Soudure Autog. | 510 | 530 |
| Sovabail | 675 | 650 |
| Spéchim | 37 | 31 70 o |
| S.P.I. | 694 | 665 |
| Suez (Fin. de)-CIP | 1600 | 1525 |
| Stemi | 1050 | 1010 o |
| Taittinger | 1890 | 1880 |
| Testut-Aequitas | 551 | 539 |
| Tour Eiffel | 540 | 541 |
| Ufiner S.M.D. | 770 | 770 |
| U.A.P. | 2350 | 2350 |
| U.T.A. | 1695 | 1725 |
| Veuve Clicquot | 3500 | 3500 |
| Vicat | 1590 | 1590 |
| Viniprix | 1760 | 1760 |
| Virax | 182 | .... |
| Waterman S.A. | 700 | 650 |
| Brass. du Maroc | 132 | .... |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 1040 | .... |
| Akzo | 406 | .... |
| Alcan Alum. | 274 60 | 283 50 |
| Algemene Bank | 1361 | .... |
| American Brands | 285 10 | 289 |
| Am. Petrofina | 330 | .... |
| Arbed | 240 | .... |
| Asturienne Mines | 136 60 | .... |
| Bco Pop Espanol | 407 | 409 |
| Banque Morgan | .... | .... |
| Banque Ottomane | 1420 | .... |
| B. Régl. Internat. | 58330 | 60000 |
| Br. Lambert | 570 | 570 |
| Canadian-Pacific | 112 70 | 113 10 |
| CIR | 32 | 31 80 |
| Commerzbank | 865 | 840 |
| Dart. and Kraft | 370 | 370 50 |
| De Beers (port.) | 65 60 | .... |
| Dow Chemical | 548 | 535 |
| Gén. Belgique | 620 | 640 |
| Gevaert | 1080 | .... |
| Glaxo | 160 10 | 158 |
| Goodyear | 415 | .... |
| Grace and Co | 388 | 385 |
| Gulf Canada Corp. | 136 | 132 50 c |
| Honeywell Inc. | 480 | 457 |
| I. C. Industries | 304 | 307 c |
| Johannesburg | 1070 | 1030 |
| Kubota | 23 50 | 22 80 |
| Latonia | 278 | 278 |
| Midland Bank Plc | 58 20 | 61 |
| Mineral-Ressourc. | 73 | 72 |
| Nixdorf | 2780 | 2723 |
| Noranda | 127 10 | 126 50 |
| Olivetti | 35 80 | 35 20 |
| Pakhoed Holding | 224 | 220 |
| Pfizer Inc. | 442 | 460 |
| Procter Gamble | 595 | 578 |
| Ricoh Cy Ltd | 38 | 40 |
| Rolinco | 291 | 293 20 |
| Robeco | 319 30 | 317 |
| Rodamco | 422 | 423 |
| Saipem | 18 85 | 20 |
| Shell fr. (port.) | 135 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 318 | .... |
| Steel Cy of Can. | 111 | .... |
| Tenneco | 290 | .... |
| Thorn EMI | 73 | 74 80 |
| Toray indust. inc | 28 60 | 28 50 |
| Vieille Montagne | 810 | 891 |
| Wagons-Lits | 885 | 850 |
| West Rand | 25 85 | 26 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Asarep | 5 40 | .... |
| Calciphos | 440 | .... |
| C.E.M. | .... | .... |
| Cochery | 165 | .... |
| C. Occid. Forestière | 180 | .... |
| Coparex | 390 | .... |
| Dubois Inv. (Certif.) | 1090 | 1080 |
| Gachot | 210 | 210 |
| Hydro-Energie | 325 | .... |
| Hoogovens | 250 | .... |
| Metra Hold. (échan.) | .... | .... |
| Nicolas | 1000 | 1000 |
| Paternelle-R.D. | 3400 | .... |
| Révillon | 399 | .... |
| Rorento N.V. | 154 30 | 154 10 |
| Sopalam | 85 70 | [illegible] o |
| S.P.R. | 456 | 446 |
| Ufinex | 380 | .... |
| Union Brasseries | 135 | .... |

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.P. S.A. | 1100 | 1100 |
| Alain Manoukian | 830 | .... |
| Asystel | 700 | 665 |
| B.I.C.M. | 970 | 970 |
| B.I.P. | 731 | 721 |
| Bolloré Technologies | 1210 | .... |
| Buitoni | 701 | 706 |
| Câbles de Lyon | 1210 | 1210 |
| Calberson | 980 | 980 |
| Cardif | 2380 | 2410 |
| C.D.M.E. | 1080 | .... |
| C. Equip. Elect. | 315 | 310 |
| C.E.G.I.D. | 2400 | .... |
| C.E.G.E.P. | 230 | 224 |
| C.E.P.-Communication | 1590 | 1605 c |
| C.G.I. Informatique | 881 | 901 |
| Dafsa | 283 | 253 |
| Dauphin O.T.A. | 3385 | 3385 |
| Devanlay | 2500 | .... |
| Deville | 930 | 930 |
| Drouot-Obl. convert. | .... | .... |
| Editions Belfond | 320 | 300 80 |
| Elect. S. Dassault | 758 | 758 |
| Elysées Investiss. | 42 90 | 42 85 |
| Expand | 880 | 869 |
| Filipacchi | 740 | 745 |
| Guintoli | 1165 | 1155 |
| Guy Degrenne | 1000 | .... |
| I.C.C. | 285 | 280 |
| IDIA | 238 | 239 |
| I.G.F. | 230 | 230 |
| Int. Informatique | 308 | .... |
| Int. Métal Serv. (IMS) | 240 | 234 50 c |
| La Commande Electro. | 800 | .... |
| Le gd livre du mois | 420 | 420 |
| Loca-Investissement | 309 | 309 |
| Locamic | 400 | 393 |
| Manutan | 465 | 465 |
| Merlin Immobilier | 398 | 398 |
| Métallurg. Minière | 182 20 | 168 c |
| Métrologie Internat. | 630 | 630 |
| Metro Services | 284 | 276 |
| M.M.B | 651 | 671 |
| Molex | 250 10 | 269 90 |
| Navale-Delmas | 755 | 765 |
| Olivetti-Logabax | 476 | 480 |
| Om. Gest. Fin. | 509 | 498 |
| Petit Bateau | 281 90 | 241 20 c |
| Petrofigaz | 530 | 550 |
| Pier Import | 365 | 370 |
| Razel | 1556 | 1549 c |
| St-Gobain Emballage | 1422 | 1450 |
| St-Honoré Matignon | 210 | 214 |
| S.C.G.P.M. | 285 | 280 |
| Sema-Metra | 1580 | 1560 |
| S.E.P. | 1400 | 1420 |
| S.E.P.R. | 1651 | 1688 |
| S.M.T. Goupil | 386 | 350 40 |
| Sodinforg | 1410 | 1380 |
| Sofibus | 444 | .... |
| Supra | 1100 | 1030 |
| Valeurs de France | 369 | 358 |

## SICAV (sélection) 30/6

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 820 70 | 800 68 |
| Actions France | 476 50 | 459 28 |
| Action Invest. | 374 37 | 357 39 |
| Actions sélections | 606 95 | 586 01 |
| Aedificandi | 637 25 | 614 22 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 1246 09 | 1215 70 |
| A.G.F. 5000 | 610 31 | 595 42 |
| A.G.F. ECU | 1090 47 | 1078 67 |
| A.G.F. Interfonds | 445 57 | 434 70 |
| A.G.F. Invest | 102 73 | 100 22 |
| A.G.F. OBLIG. | 1087 54 | 1082 13 |
| A.G.F. Sécurité | 10108 43 | 10108 43 |
| Agfimo | 683 77 | 667 09 |
| Alsafi | 214 35 | 206 60 |
| A.L.T.O. | 185 34 | 178 64 |
| Amei-Gan | 5701 57 | 5443 03 |
| America-Valor | 765 49 | 730 78 |
| Amérique Gestion | 378 82 | 361 45 c |
| Amplitude | 569 23 | 552 65 |
| Arbitrages court terme | 5399 29 | 5388 50 |
| Argonautes | 435 56 | 415 83 ♦ |
| Associc | 1147 45 | 1147 45 |
| Aurecic | 1347 68 | 1308 43 |
| Axa Europe | 113 58 | 108 43 |
| Axa Investissements | 122 67 | 117 11 |
| Bourse-Investiss. | 468 59 | 447 33 |
| Bred Associations | 2631 58 | 2623 71 |
| Bred International | 97 51 | 95 60 |
| Capital Plus | 1630 58 | 1630 58 |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Convertimmo | 410 19 | 394 41 |
| Corail court terme | 1245 03 | 1245 03 |
| Cortexa | 950 13 | 907 05 |
| Credinter | 501 84 | 487 22 |
| Croiss. Finance | 278 64 | 266 64 |
| Croiss. Mercure | 2585 91 | 2510 59 |
| Croiss. Immobil. | 669 64 | 639 27 |
| Croiss. Prestige | 379 95 | 362 72 |
| Drouot-France | 699 03 | 667 33 |
| Drouot-Investiss. | 1142 38 | 1090 58 |
| Drouot-Sécurité | 254 77 | 243 22 |
| Drouot-Sélection | 146 20 | 139 57 |
| Ecucic | 1173 74 | 1168 39 |
| Elicoop Sicav | 11536 12 | 11536 12 |
| Elf-Valeurs | 9322 94 | 9095 55 |
| Energia | 285 58 | 272 63 |
| Epacic | 2772 63 | 2767 09 |
| Epacourt Sicav | 4036 30 | 4026 23 |
| Epargne Associations | 24000 70 | 23954 75 |
| Epargne-Capital | 7828 92 | 7749 43 |
| Epargne-Croiss. | 1583 36 | 1540 98 |
| Epargne-Industr. | 787 50 | 751 79 |
| Epargne-Inter | 686 33 | 667 96 |
| Epargne J | 52339 39 | 52338 39 |
| Epargne-Long-Terme | 1757 53 | 1710 49 |
| Epargne-Oblig. | 188 75 | 183 70 |
| Epargne-Unie | 1301 43 | 1242 42 |
| Epargne-Valeur | 437 06 | 426 36 |
| Epargnoblig | 1254 86 | 1252 36 ♦ |
| Epsilon | 1013 82 | 1003 78 |
| Eurocic | 9680 18 | 9637 10 |
| Euro-Croissance | 560 52 | 544 19 ♦ |
| Eurodyn | 1103 78 | 1067 48 |
| Euro-Gan | 6119 82 | 4887 75 |
| Extrême Orient Sicav | 583 33 | 568 34 ♦ |
| Finord Placement | 59618 04 | 59439 72 |
| Finord Trésorerie | 1112 35 | 1095 91 |
| Finord Valorisation | 13140 22 | 12882 57 |
| Foncicar (div. par 10) | 10836 36 | 10631 04 |
| Foncier Investiss. | 1125 51 | 1099 06 ♦ |
| Foncival | 275 48 | 262 99 |
| France-Gan | 6309 85 | 6023 72 |
| France-Garantie | 284 33 | 283 76 ♦ |
| France-Investiss. | 517 50 | 494 03 ♦ |
| France-Net | 119 78 | 119 59 |
| France-Obligations | 446 50 | 442 08 |
| Francic | 418 74 | 405 54 |
| Francic Pierre | 101 75 | 98 79 |
| Francic Régions | 1147 49 | 1114 08 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Fructi-Associations | 1348 17 | 1348 17 |
| Fructicapi | 269 34 | 254 52 |
| Fructidor | 260 20 | 248 50 |
| Fructifrance | 817 75 | 797 80 |
| Fructivar | 60892 87 | 60891 14 |
| Fructi ECU | 570 18 | 561 75 |
| Fructi-Première | 12081 55 | 11903 |
| Futuroblig | 1108 32 | 1107 21 |
| Gestilion | 58549 26 | 58409 24 ♦ |
| Gestion Associations | 155 69 | 152 28 ♦ |
| Gestion Mobilière | 740 29 | 706 72 ♦ |
| Gest. Rendement | 471 48 | 450 10 |
| Gest. Sél. France | 751 29 | 717 22 |
| Haussmann Associat. | 1193 76 | 1193 76 ♦ |
| Haussmann court terme | 1181 55 | 1181 55 ♦ |
| Haussmann Epargne | 1349 32 | 1349 32 ♦ |
| Haussmann Europe | 2136 15 | 2058 94 ♦ |
| Haussmann France | 1047 73 | 1008 86 ♦ |
| Haussmann Oblicroiss. | 1276 49 | 1276 49 ♦ |
| Haussmann Obligation | 1483 34 | 1429 73 ♦ |
| Horizon | 1189 70 | 1156 05 |
| I.M.S.I. | 612 93 | 585 14 |
| Indo-Suez Valeurs | 770 19 | 735 28 |
| Ind. française | 12378 73 | 13114 44 |
| Interoblig. | 12213 51 | 11743 76 |
| Intersélect France | 471 21 | 449 84 |
| Intervaleurs Indust. | 662 84 | 632 78 |
| Invest. net | 14130 49 | 14102 29 ♦ |
| Invest. Obligataire | 17638 39 | 17603 18 ♦ |
| Japacic | 186 47 | 180 07 ♦ |
| Jeune Epargne | 243 98 | 240 38 |
| Laffitte-Amérique | 273 09 | 260 71 |
| Laffitte-crt-terme | 58188 91 | 58188 91 |
| Laffitte-Expansion | 857 83 | 818 93 |
| Laffitte-France | 339 19 | 323 81 |
| Laffitte-Immobilier | 262 49 | 250 59 |
| Laffitte-Japon | 348 25 | 332 46 |
| Laffitte-Oblig. | 146 22 | 139 59 |
| Laffitte-Placements | 85391 19 | 85391 19 |
| Laffitte-Rend. | 214 03 | 204 32 |
| Laffitte-Tokyo | 1331 86 | 1271 47 |
| Lion-Associations | 11238 | 11236 ♦ |
| Lion-Institutionnels | 22873 54 | 22816 50 ♦ |
| Lionplus | 70767 83 | 70067 18 ♦ |
| Livret portefeuille | 653 97 | 634 92 |
| [illegible] | 179 26 | 171 13 |
| Minimax | 25242 89 | 25242 89 |
| Mondiale Investissem. | 455 85 | 435 18 |
| Monacic | 5918 54 | 5918 54 |
| Moné J. | 54039 26 | 54039 26 |
| Monétiflore | 263398 79 | 263398 79 |
| Multi-Obligations | 429 10 | 409 64 |
| Mutuelle Unie Sél. | 158 91 | 151 70 |
| Natio.-Assoc. | 6546 49 | 6533 42 |
| Natio.-Epargne | 13379 42 | 13246 95 |
| Natio.-Immobilier | 1094 98 | 1007 28 |
| Natio.-Inter. | 1138 91 | 1108 43 |
| Natio.-Obligations | 540 58 | 528 09 |
| Natio.-Patrimoine | 1461 42 | 1412 57 |
| Natio.-Placements | 63225 02 | 63225 02 |
| Natio.-Revenus | 1047 74 | 1037 37 |
| Natio.-Sécurité | 55544 20 | 55544 20 |
| Natio.-Valeurs | 741 52 | 721 87 |
| Nippon-Gan | 5503 28 | 5253 73 |
| Nord-Sud Développ. | 1171 56 | 1169 22 ♦ |
| Oblicic Régions | 1005 58 | 990 72 |
| Oblicoop Sicav | 1394 52 | 1387 18 |
| Obligations Convert. | 451 38 | 430 91 |
| Oblilion | 1085 50 | 1074 75 ♦ |
| Optimavalor | 646 82 | 617 49 |
| Options et Rendement | 53444 89 | 52654 87 |
| Orient-Gestion | 186 14 | 176 74 |
| Paramérique | 549 13 | 523 27 |
| Pareurope | 865 09 | 825 86 |
| Paribas Epargne | 15272 93 | 15242 45 |
| Paribas France | 103 99 | 100 85 |
| Paribas Gestion | 631 09 | 605 36 |
| Paribas Opportunités | 103 12 | 100 12 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Paribas Patrimoine | 561 61 | 529 12 ♦ |
| Parnasse-Valor | 1069 78 | 1068 89 |
| Patrimoine-Retraite | 1616 81 | 1585 11 |
| Phénix Placements | 251 09 | 249 78 |
| Pierre Investiss. | 751 67 | 717 58 |
| Placement A | 1078 93 | 1078 93 |
| Placement court-terme | 89377 23 | 89377 23 |
| Placement J | 54446 65 | 54446 65 |
| Placement Premier | 51219 59 | 51219 59 |
| Placements Rendement | 11501 24 | 11501 24 ♦ |
| Placements Sécurité | 103602 45 | 103602 45 ♦ |
| Première Obligations | 10325 65 | 10305 04 |
| Prév'Association | 23084 28 | 23084 28 |
| Province Investiss. | 587 36 | 560 73 |
| Quartz | 115 54 | 112 69 |
| Rentacic | 165 78 | 163 34 |
| Revenus Trimestriels | 5720 96 | 5664 31 |
| Revenu Vert | 1184 30 | 1163 14 |
| Rivoli Plus | 1052 31 | 1004 59 ♦ |
| St-Honoré Assoc. | 13881 53 | 13811 97 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 882 84 | 842 81 |
| St-Honoré Pacifique | 569 93 | 544 09 |
| St-Honoré P.M.E. | 490 06 | 467 84 |
| St-Honoré Real | 11887 78 | 11841 22 |
| St-Honoré Rendement | 11353 02 | 11296 54 |
| St-Honoré Services | 517 14 | 497 25 |
| St-Honoré Technol. | 779 79 | 744 43 |
| St-Honoré Valor | 12108 93 | 12010 84 |
| Sécuricic | 11409 50 | 11398 10 |
| Sécur. Mobilière | 404 52 | 388 18 |
| Sécuri Taux | 10358 52 | 10358 52 |
| Sél.court terme | 11686 | 11608 93 |
| Sélection Croissance | 542 45 | 528 85 |
| Sicaden (Cauden BP) | 741 87 | 730 91 |
| Sicav-Associations | 1385 07 | 1383 |
| S.F.I. fr. et étr. | 637 63 | 619 06 |
| Sicavimmo | 801 38 | 785 04 c |
| Sicav 5000 | 355 31 | 345 80 ♦ |
| Slivafrance | 574 13 | 558 76 ♦ |
| Slivam | 436 30 | 423 65 ♦ |
| Slivarente | 222 49 | 220 29 ♦ |
| Slivinter | 435 69 | 424 22 ♦ |
| S.I.-Est | 1301 85 | 1242 82 |
| S.I.G. | 912 64 | 870 86 ♦ |
| S.N.I. | 1312 74 | 1274 50 |
| Sogepargne | 384 83 | 370 92 |
| Sogerec | 51304 06 | 48809 77 |
| Sogevar | 1113 81 | 1063 30 |
| Soginter | 1341 93 | 1281 08 |
| Soleil Investiss. | 489 33 | 467 14 ♦ |
| Technocic | 1206 73 | 1171 58 |
| Techno-Gan | 6124 21 | 5846 50 |
| Trilion | 5078 97 | 5028 68 ♦ |
| U.A.P. Investiss. | 430 04 | 414 50 |
| Uni-Associations | 109 98 | 109 98 |
| Unifrance | 484 35 | 462 39 |
| Unifoncier | 1298 24 | 1237 46 |
| Uni-Garantie | 1320 81 | 1294 89 |
| Unigestion | 921 37 | 879 59 |
| Uni-Japon | 1527 75 | 1458 47 |
| Uni-Régions | 3254 13 | 3106 57 |
| Univers | 2171 43 | 2100 03 |
| Univer | 177 73 | 177 73 |
| Univers-Actions | 1021 48 | 1021 48 |
| Univers-Obligations | 1620 96 | 1567 65 |
| Valorem | 536 55 | 523 48 |
| Valoblig | 60143 24 | 59547 76 |
| Valorg | 1500 76 | 1499 26 |
| Valrel | 78845 82 | 78806 22 |

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
♦ : prix précédent
★ : marché continu.

## Droits et bons

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **Attribution** | | |
| Air Liquide | .... | .... |
| Casino | .... | .... |
| Créd. Foncier France | .... | .... |
| Pernod Ricard | .... | .... |
| Total | .... | .... |

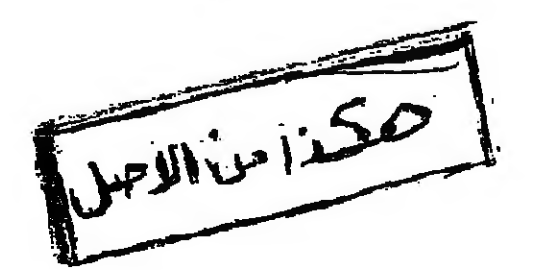


## Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 1/7 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 6 105 | 6 083 | 5 800 | 6 300 |
| ECU | 6 915 | 6 918 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 333 840 | 333 670 | 323 500 | 341 500 |
| Belgique (100 F) | 16 079 | 16 089 | 15 750 | 16 600 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 296 400 | 296 340 | 287 500 | 305 500 |
| Danemark (100 krd) | 87 970 | 88 130 | 85 | 92 |
| Norvège (100 k) | 91 040 | 91 050 | 87 500 | 94 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 821 | 9 857 | 9 500 | 10 250 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 460 | 4 450 | 4 200 | 5 200 |
| Italie (1 000 lires) | 4 603 | 4 606 | 4 350 | 4 850 |
| Suisse (100 fr.) | 401 830 | 402 450 | 389 500 | 409 500 |
| Suède (100 krs) | 95 620 | 95 470 | 93 | 99 500 |
| Autriche (100 sch) | 47 470 | 47 470 | 46 250 | 48 700 |
| Espagne (100 pes.) | 4 816 | 4 817 | 4 600 | 5 100 |
| Portugal (100 esc.) | 4 262 | 4 260 | 3 700 | 4 700 |
| Canada ($ can 1) | 4 582 | 4 577 | 4 420 | 4 820 |
| Japon (100 yens) | 4 153 | 4 148 | 4 | 4 180 |

## Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 1/7 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 87300 | 87300 |
| Or fin (en lingot) | 87550 | 87550 |
| Pièce française (20 fr) | 512 | 512 |
| Pièce française (10 fr) | 351 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 602 | 601 |
| Pièce latine (20 fr) | 503 | 503 |
| Souverain | 631 | 631 |
| Pièce de 20 dollars | 2975 | 2970 |
| Pièce de 10 dollars | 1445 | 1450 |
| Pièce de 5 dollars | 950 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3265 | 3260 |
| Pièce de 10 florins | 518 | 515 |
| Or Londres | 447 10 | ..... |
| Or Zurich | 446 75 | 450 |
| Or Hongkong | 447 75 | 449 35 |
| Argent Londres | 8 95 | ..... |



**Le Monde**


**ÉTRANGER**
2 Plusieurs accords au conseil européen de Bruxelles.
3 La visite du président Mitterrand à Helsinki.
4 Brésil : émeutes dans le centre de Rio.
5 Corée du Sud : les projets de libéralisation du président Chun.

**POLITIQUE**
8 La fin de la session ordinaire : une folle journée à l'Assemblée.
10 La mise en accusation de M. Nucci votée par la commission spéciale de l'Assemblée.

**SOCIÉTÉ**
11 Le procès de Klaus Barbie.
12 Le rapport annuel de la CNIL : halte au piratage informatique.
— Sports : la résurrection de Connors à Wimbledon ; le départ du Tour de France à Berlin.
27 Médecine. Sciences.

**ARTS ET SPECTACLES**
15 à 22 Festival d'Avignon : un entretien avec Antoine Vitez ; Giorgio Strehler parle du Piccolo Teatro ; Robert Pinget au cloître des Carmes ; le cinéma d'Erich von Stroheim et celui des années 60.
27 Communication.

**ÉCONOMIE**
32 Le groupe Lazard rachète 5 % du Crédit commercial de France.
33 Le rapport de la Banque mondiale sur l'industrialisation et le commerce extérieur.
34-35 Marchés financiers.

**SERVICES**
Radio-télévision ........ 26
Annonces classées . 28 à 31
Météorologie ........ 26
Mots croisés ........ 26
Carnet ........ 27
Expositions ........ 23
Spectacles ....... 24 à 25




# M. Valade crée une commission de réflexion sur l'avenir de l'Université

**M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, devait annoncer, le 1er juillet, la création d'une commission de réflexion sur l'avenir de l'Université, qui comprendra près de soixante-dix « sages » du monde universitaire et du monde économique.**

A sa manière feutrée et prudente, M. Jacques Valade avait profité d'une question d'actualité posée à l'Assemblée nationale, le 1er juin, sur le rapport du comité national d'évaluation pour évoquer la création prochaine d'un *« groupe de travail intitulé Demain l'Université »*, représentatif de toutes les tendances, avait-il précisé. *« Il s'agit de réfléchir à la mission culturelle de notre Université, à sa finalité professionnelle, à la vocation de recherche, ainsi qu'à la condition des universitaires. »*

Le ministre de l'enseignement supérieur peut, dès aujourd'hui, se réjouir d'avoir gagné, au moins partiellement, la première partie de son pari. Les soixante-neuf personnalités qui ont accepté de participer à cette vaste réflexion sont indéniablement représentatives à la fois de l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles, recherche) et du monde économique.

La composition de cette commission, si elle fait la part belle à des présidents d'université opposés à la loi Savary de 1984, comme MM. Jean-Louis Curtès ou Lucien Capella, se veut ouverte à tous les hommes *« de bonne volonté »*, depuis M. Etienne Trocmé (premier vice-président de la Conférence des présidents d'université) à M. Jean-Jacques Payan (ancien directeur général de l'enseignement supérieur entre 1982 et 1986), sans oublier trois sociologues réputés et d'orientations différentes (Raymond Boudon, Alain Touraine et Michel Crozier) et des économistes de l'éducation (MM. Jean Vincens, Levy Garboua ou Jean-Claude Eischer).

La seconde partie du pari sera plus difficile à gagner : dresser un bilan complet de l'Université autour de cinq thèmes principaux (Université et culture, organisation des établissements, Université et entreprise, vie estudiantine, Université et Europe) et tenter de dégager quelques grandes lignes de consensus et des propositions qui permettraient de sortir des vieilles « guerres de religion » qui secouent l'Université depuis une vingtaine d'années.

Restent évidemment trois obstacles : l'ampleur des problèmes sur lesquels ont déjà buté bien des projets de réforme. La lourdeur d'une commission de soixante-neuf membres qui devra remettre le résultat de ses travaux d'ici à la fin de l'année 1987. Le risque enfin qu'à l'approche de l'élection présidentielle les propositions élaborées n'apparaissent comme une astucieuse opération de réhabilitation de la majorité auprès d'un milieu dont elle s'était largement coupée en novembre dernier.

GÉRARD COURTOIS.

## Les soixante-neuf « sages »

MM. Astier-Guegten (directeur de la formation Roussel-Uclaf) ; Bernard Bachelot (directeur de la formation UIMM) ; Raoul Basianetto (direction de la formation, L'Oréal) ; Alain Bienaymé (professeur, Paris-IX) ; Pierre Boisivon (directeur de la prospective, ministère de l'éducation nationale) ; Jacques Bompaire (président, Paris-IV) ; Alain Bonafou (professeur, Lyon-II) ; Raymond Boudon (professeur, Paris-IV) ; Philippe Boulin (comité national pour le développement des grandes écoles) ; François Chabanes (marketing, Thomson) ; Lucien Capella (président, Aix-Marseille-III) ; Guy Carpier (Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs et cadres) ; Philippe Cazenave (chargé de mission, direction générale de l'enseignement supérieur) ; Jean-Noël Chevreau (directeur de formation, Saint-Gobain) ; Philippe Clément (président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris) ; Jean Coutanceau (professeur, IUT Poitiers) ; Michel Crozier (professeur, IEP Paris) ; Jean-Pierre Curtès (président, Rennes-I) ; René Dabard (directeur, école supérieure de chimie, Rennes) ; Mgr Gérard Defois (recteur, institut catholique de Lyon) ; Jean-François Denisse (Académie des sciences) ; Jacques de Richemont (directeur, groupe des banques populaires) ; Mme Irène Dupoux-Couturier (directeur, CEFRI) ; MM. Jean-Claude Eischer (professeur, Dijon) ; Robert Ellrodt (président, Paris-III) ; Louis Favoreu (président association des doyens de facultés de droit) ; Yves Fréville (professeur Rennes-I, député CDS) ; Erhard Friedberg (directeur recherche CNRS) ; Mme Nadine Forest (présidente Paris-VII) ; MM. Jacques De Fouquet (directeur Ecole nationale supérieure de mécanique, Poitiers) ; Yves Gaudemet (professeur, Paris-II) ; Jean-Pierre Gaullier (directeur général adjoint du GAN) ; Michel Garnier (président Paris-VI) ; Jean-Pierre Gelard (président université du Mans) ; François Guiraud (président Institut de l'entreprise) ; Jean-Pierre Hodin (agent comptable, université Paris-VI) ; Jean Imbert (président Paris-II) ; Alain Lablache-Combier (directeur Ecole nationale chimie, Lille) ; Gérard de Geouffre de la Pradelle (professeur, Paris) ; Alain Lancelot (directeur Institut études politiques, Paris) ; Dimitri Lavroff (professeur, Bordeaux-I) ; Pierre Le Gorrec (directeur adjoint du personnel, EDF) ; Lucien Lellouche (secrétaire général, Paris-II) ; Jacques Lengrand (président association des directeurs d'IVT) ; Jacques Lesourne (professeur, CNAM) ; Louis Levy-Garboua (professeur, Paris-I) ; Paul Merlin (président Merlin Gérin) ; Claude Michel (directeur général Lever industriel) ; Yvan Mirochnikoff (président, commission du titre d'ingénieur) ; André Moiroux (directeur, Ecole centrale de Lyon) ; Bertrand Munier (professeur, Aix-Marseille) ; Roland Omnes (professeur, Paris-XI) ; Roger Paris (président, université Dijon) ; Jean-Jacques Payan (président, université Grenoble-I) ; Joël Pisgelman (directeur général Cellulose du Pin) ; Mme Chantal Revillon (déléguée comité liaison avec l'enseignement, institut de l'entreprise) ; MM. Jacques Robert (professeur, Paris-II) ; Laurent Schwartz (président, Comité national d'évaluation) ; Hervé Siryex (président, Euréquip) ; Jacques Stern (président, Bull) ; Claude Thelot (administrateur INSEE) ; Jean Tournier-La Ravoire (directeur, BNS emballage) ; Alain Touraine (directeur d'études EHESS) ; Etienne Trocmé (président Strasbourg-II, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université) ; Jean Vincens (professeur, Toulouse-I) ; Paul Zech (président Lyon-I) ; ainsi que trois étudiants.

Au conseil des ministres

# Le SMIC augmenté de 1 %

Le conseil des ministres du 1er juillet a adopté le décret portant relèvement du SMIC. A compter du 1er juillet, le taux horaire du SMIC est porté de 27,57 F à 27,84 F, ce qui correspond à une hausse de 1 % par rapport au taux fixé le 1er mars 1987 et de 3,4 % par rapport au taux fixé le 1er juillet 1986. La rémunération mensuelle brute minimale passe ainsi à 4 704,96 F pour cent soixante-neuf heures de travail.

M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, qui remplaçait M. Alain Juppé comme porte-parole du gouvernement, a indiqué que le conseil avait également adopté un projet de loi présenté par le ministre de l'intérieur et le ministre délégué aux collectivités locales tendant à améliorer la décentralisation.

M. Carignon, ministre chargé de l'environnement, a présenté le bilan de dix années d'application de la loi de 1976 sur la protection de la nature en ce qui concerne la faune et la flore.

En outre, sur proposition du ministre de la défense, le conseil a nommé M. Jean Martre, ingénieur général de l'armement, président du conseil d'administration de l'Aérospatiale, société nationale industrielle.

Le général de division François Cann est nommé chef du gouvernement militaire français de Berlin et commandant du secteur français. Le général Pierre Devemy est nommé directeur de la protection et de la sécurité de la défense.

Sur proposition du ministre de l'intérieur, M. Jean-René Garnier, administrateur civil, est nommé préfet, commissaire de la République de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

## M. Mitterrand et le sommet de Bruxelles

Au cours des délibérations du conseil des ministres, mercredi 1er juillet, M. François Mitterrand a commenté les conclusions concernant l'agriculture du sommet de Bruxelles. *« Je suis heureux de voir que la décision prise par le sommet européen de Fontainebleau en 1984 de démanteler progressivement les montants compensatoires monétaires a été pour l'essentiel respectée, a-t-il déclaré. En dépit des difficultés rencontrées au cours de ces derniers mois, ces montants compensatoires monétaires institués en 1969 avaient causé un grand tort aux agriculteurs français.*

*» Le sommet de Bruxelles, sur ce sujet et sur d'autres, permettra à la Communauté européenne d'aller vers l'échéance de 1992 dans de meilleures conditions. Il faut se convaincre qu'un échec pour l'Europe n'est jamais, ne peut pas être, un succès pour la France. »*

## Joël Chosson directeur du Centre dramatique des Alpes

M. Robert Abirached, directeur du théâtre au ministère de la culture, a nommé Joël Chosson directeur du Centre dramatique national des Alpes (CDNA), installé à la maison de la culture de Grenoble.

Rappelons que le metteur en scène lyonnais Bruno Boëglin avait été désigné par Jack Lang (et confirmé par François Léotard) pour succéder à Georges Lavaudant. A la suite de dissensions avec les membres de la société coopérative du CDNA, le ministère décidait en janvier dernier de donner à Bruno Boëglin un statut de metteur en scène résident et de nommer comme directeur-arbitre Joël Chosson, avec un contrat d'un an. Le contrat vient donc d'être renouvelé.

D'autre part, le ministère propose à Bruno Boëglin de retrouver un statut de compagnie indépendante, avec un contrat de trois ans.



*Sur le vif*

# Passe-moi la rhubarbe...

On vit vraiment dans un monde fou, fou, fou ! C'est dingue ce qui se passe ! C'est pas croyable. Figurez-vous, je viens de voir ça à la une du *Wall Street Journal*, que l'Irak vend des armes à l'Iran. Enfin, c'est pas sûr à mille pour cent. Mais ça se pourrait. C'est même probable. La nouvelle vient de Stockholm.

Comment, qu'est-ce que ça a d'extraordinaire ? Vous êtes complètement liquéfiés par la chaleur ou quoi ? Enfin, voyons, ils se battent comme des chiens depuis des années. Une guerre interminable et sans pitié. Résultat, à Bagdad, ils n'ont plus un rond. Ils sont saignés à blanc. Ils ont réfléchi. Comment se procurer des sous ? Il n'y a qu'un moyen : vendre ce qu'on a. Quoi ? Les chars iraniens capturés sur le champ de bataille. Vous me direz : ce serait de la folie ! Faut les garder et les retourner contre Khomeiny. Ouais, mais non, ça ils peuvent pas. C'est des chars américains, et ils savent pas comment ça marche. Eux, leurs chars sont soviétiques.

Bon, alors qu'est-ce qu'ils en font ? Ils les fourguent à des marchands de canons qui les renvoient à Téhéran. Quand on s'étonne, ils répondent : de toute façon, des chars, ils en ont besoin pour nous rentrer dedans, les Iraniens. Faut bien que quelqu'un leur en procure. Pourquoi pas nous ?

Moi, ça me donne une idée. Au lieu d'asticoter son Mimi, de lui chercher des poux, de râler après lui, de vouloir le remettre à sa place, de lui reprocher de jouer au petit chef, le chef du PS, mon Jacquot ferait mieux de lui proposer un marché : Ecoute, chéri, si t'as été élu en 1981, c'est grâce à Bibi, mes voix, je te les ai filées pour pas un rond au second tour. Histoire d'emmerder Valéry. Là, en ce moment, je suis un peu gêné, un peu à court, je perds des points dans tous les sondages. Il doit m'en rester dans les 18 %. Je te les passe à la prochaine présidentielle. Et tu me les rends à celle d'après. Mais, attention, c'est du très court terme. Je te fais confiance, hein !

CLAUDE SARRAUTE.

Le conflit au « Midi libre »

# Manifestation nationale de la CGT le 2 juillet

Les négociations entre la direction du quotidien *Midi libre* (Montpellier) et le Livre CGT, qui a déclenché une grève le 17 juin, devaient reprendre dans la matinée du mercredi 1er juillet. La veille, la rencontre entre la direction et les ouvriers du Livre CGT avait duré l'après-midi et la soirée.

Au menu des discussions : la prime d'ancienneté et la mensualisation de leurs remplaçants d'été revendiquées par les ouvriers du Livre, mais aussi l'informatisation du quotidien, dont le plan, réclamé par la direction, rencontre une forte opposition au sein de la CGT. Celle-ci a déclaré que « les rotativistes doivent payer le plus lourd tribut pur l'obtention de la prime d'ancienneté dans les contre-propositions de la direction », et elle conteste les cinq suppressions de poste de travail au service de nettoiement des rotativistes exigées par la direction.

Comme les autres jours, le *Midi libre* est réduit à une édition de quatre pages. A Sète, Frontignan et Mèze (Hérault), les lecteurs auront cependant à leur disposition une édition spéciale de huit pages réalisée par les rédacteurs de l'agence locale de Sète. La publicité a été recueillie par l'agence locale Havas - Midi libre.

La Fédération des industries du livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT) a décidé, en outre, d'organiser une manifestation nationale à Montpellier, jeudi 2 juillet, rassemblant des délégations des quotidiens français contre *« un patronat qui veut faire du conflit du* Midi libre *un exemple de l'application patronale de la modernisation des entreprises de presse »*.

# La « disparition » de Judith Badinter

Judith Badinter, la fille du président du Conseil constitutionnel Robert Badinter, a disparu pendant dix-sept heures, le mardi 30 juin, de la propriété familiale de l'Oise où elle était arrivée en vacances quelques jours plus tôt, avant de réapparaître à Paris dans la nuit.

La jeune fille, âgée de vingt ans, étudiante en droit, avait quitté à 8 h 30 le moulin Silly-Tillard où la famille passe week-end et vacances depuis une dizaine d'années, laissant un message à l'intention de son frère. *« Je n'arrive plus à dormir, je vais faire un jogging. »*

Quelques heures plus tard, une employée de maison donne l'alerte. Une centaine de gendarmes, appuyés par trois hélicoptères et des chiens policiers, entament aussitôt les recherches. Des pompiers fouillent les abords de la rivière où la jeune fille aime se promener à cheval et sondent un étang sans résultat. Au ministère de l'intérieur, on n'exclut aucune hypothèse : accident, enlèvement. Dans la soirée, les journalistes investissent le hameau de trois cents habitants, pour apprendre que les recherches sont interrompues, avant même la tombée de la nuit.

Venu sur les lieux, M. Badinter est reparti rapidement pour Paris. Un « conseil de famille » s'est réuni à son domicile parisien en compagnie de M. Marcel Bleustein-Blanchet, fondateur de Publicis et père de Mme Elisabeth Badinter, écrivain et épouse de l'ancien garde des sceaux.

Vers 1 heure du matin, Judith Badinter — qui, comme l'ensemble de la famille, avait bénéficié d'une protection policière jusqu'à ce que le président du Conseil constitutionnel en demande le retrait, il y a environ six mois — a appelé sa famille et regagné le domicile d'un parent. M. Badinter a averti le ministère de l'intérieur. Dans la matinée de mercredi, on indiquait de sources concordantes qu'il s'agissait d'une *« affaire privée d'ordre sentimental »*. Comme si, pendant une journée, une jeune fille rangée avait cessé de l'être.

CORINE LESNES.



Le numéro du « Monde » daté 1er juillet 1987 a été tiré à 451 780 exemplaires

